

Portugal

<Le cœur de la force ennemie subsiste> affirme le général Costa Gomes

Lisbonne (A.F.P.). — Le général Costa Gomes, chef de l'Etat, a déclaré jeudi 13 mars, dans une allocution radiotélévisée, que la déroute militaire des putschistes du 11 mars n'avait pas éliminé le danger. L'aspect militaire des événements du 11 mars, a-t-il dit, n'est que « la façade spectaculaire de l'action des ennemis du peuple et du mouvement des forces armées ».

LES PERSONNALITÉS CIVILES DU CONSEIL D'ETAT ONT DÉMISSIONNÉ

Lisbonne (A.F.P.). — Les membres civils du Conseil d'Etat ont présenté leur démission, qui a été acceptée par le président de la République. Les conseillers d'Etat ont justifié leur démission par la nécessité de favoriser une rapide solution des problèmes découlant des événements de 11 mars.

Allemagne fédérale

A PROPOS DU DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Les déclarations de M. Strauss inquiètent les dirigeants de la démocratie chrétienne

Bonn. — Plus les élections de 1976 approchent, plus les débats au Bundestag, quel que soit le sujet à l'ordre du jour, ont tendance à se transformer en affrontement généralisé entre l'opposition chrétienne-démocrate et la coalition libérale-socialiste. Le débat sur la « sécurité intérieure », qui avait été demandé par la C.D.U.-C.S.U. bien avant l'embarquement de M. Peter Lürz, n'a pas échappé.

NATIONALISATION DES GROUPES BANCAIRES PORTUGAIS

(Suite de la première page.) Le général Costa Gomes, président de la République, a insisté pour que la commission chargée d'enquêter sur les événements du 11 mars travaille vite et n'hésite pas, au besoin, à remonter jusqu'au 28 septembre, date de la précédente crise, afin que rien ne soit laissé dans l'ombre.

Espagne

M. Gil Robles entend fonder une association politique démocrate-chrétienne

Madrid (A.F.P., Reuter). — M. Jose Maria Gil Robles, ancien dirigeant de la CEDA (droites espagnoles sous la seconde République), a annoncé le 13 mars, son intention de former une association politique « démocrate-chrétienne. Il a effectué les démarches nécessaires, mais renonce à Madrid que ce projet puisse aboutir, car la loi sur les associations, récemment adoptée, ne permet pas à des personnes physiques de créer un mouvement de tendance démocrate-chrétienne qui se situerait en dehors du Mouvement national.

La JUNTE DÉMOCRATIQUE REÇUE PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN

La presse espagnole, en particulier les quotidiens Ya et Informaciones, a rendu compte de la réception par le Parlement européen d'une vingtaine de personnalités membres de la Junte démocratique espagnole.

Suisse

LE RÉFÉRENDUM DU 16 MARS VA PRÉCISER LES LIMITES DU NOUVEAU CANTON DU JURA

Berne. — Neuf mois après le référendum du 23 juin 1974 qui a donné naissance à un vingt-troisième canton suisse, les citoyens des trois districts méridionaux du Jura francophone sont appelés à retourner aux urnes, le dimanche 16 mars, pour dire s'ils veulent « continuer de faire partie du canton de Berne » ou s'ils préfèrent se joindre au nouveau canton.

M. MEDES FRANCE : des mesures qui ne peuvent pas être agréables

M. Pierre Mendes France, ancien président du conseil, qui rentre d'un séjour au Portugal, a déclaré, le 13 mars, au micro de R.T.L. : « Une politique sérieuse d'efforts contre l'inflation et la maîtrise de certains désordres économiques permettrait un rétablissement de l'économie portugaise. Jusqu'à présent, le bilan catastrophique de quarante-huit ans de « salarisme » n'a pu être compensé par un an d'emprisonnement. Les hommes au pouvoir au Portugal, s'ils arrivent à maîtriser la situation politique, devront être rapidement adopter une série de mesures qui ne peuvent pas être agréables. »

Chypre

Mgr Makarios se félicite des « éléments positifs » dans la résolution du Conseil de sécurité

Les premières réactions des communautés chypriotes grecques et turques à la résolution adoptée mercredi 12 mars par le Conseil de sécurité des Nations unies et chargée du secrétaire général, M. Kurt Waldheim, d'extraire une mission de bons officiers en vue de faciliter les négociations et les communautés sur l'avenir de l'île (le Monde du 4 mars) sont indiquées tant du côté grec que du côté turc.

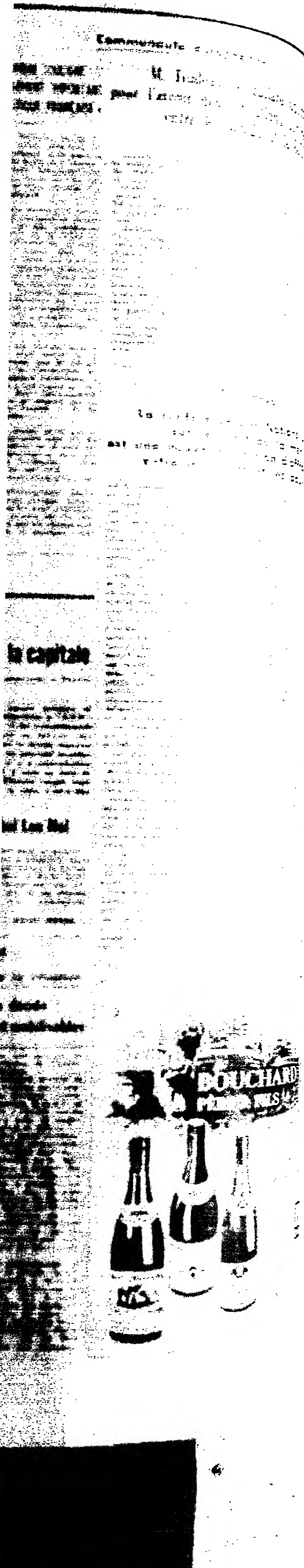
Turquie

M. Irmak renonce à former un gouvernement de coalition nationale

Ankara. — M. Sadik Irmak, qui avait été chargé le 11 mars de former un cabinet de coalition nationale, a informé jeudi 13 mars le président Karotuz qu'il renonçait à sa mission. M. Irmak avait été nommé premier ministre le 13 novembre dernier et avait cependant remis sa démission dès le 29 novembre, n'ayant pas réussi à obtenir le vote de confiance de l'Assemblée. Depuis, il expédiait les affaires courantes. Il poursuivra cette tâche jusqu'à la nomination d'un nouveau premier ministre.

SEPT GROUPES FINANCIERS SERONT TOUCHÉS PAR LES MESURES DE NATIONALISATION. Lisabonne (A.F.P.). — Le Conseil de la révolution a approuvé un décret-loi portant nationalisation de toutes les institutions de crédit bancaire dans le pays.

ROBERT LAFFONT. FERNAND GIGON. LE 400e CHAT OU LES POLLUÉS DE MINAMATA. «Une insoutenable histoire» LE FIGARO. Collection Réponses/Écologie.



سكزا من الأصيل

صك زمان الأصل

EUROPE

HONGRIE : le salut dans la discrétion

(Suite de la première page.)
 Les principes de cette réforme, très influencés de travaux analogues menés à la même époque dans d'autres pays socialistes, ont été ainsi résumés par un des principaux économistes hongrois, partisan du « nouveau mécanisme » : suppression ou réduction des formes de direction trop centralisées et bureaucratiques ; reconnaissance du rôle de l'influence plus ample des catégories classiques de l'économie (prix, crédit, demande, etc.) ; augmentation de la sphère de décision et des possibilités d'action des entreprises ; application des formes et des méthodes modernes de l'organisation économique ; mise en relation directe des producteurs avec les consommateurs ; mise en valeur plus accentuée du principe de l'intérêt matériel (1).

Victime de son succès

La réforme de 1968 a été en quelque sorte victime de son succès. Il suffit de se promener dans le quartier animé de Belvaros — la ville intérieure, — au cœur de Budapest, de longer Váci-Uta, la rue élégante de la capitale, pour en observer les manifestations. L'abondance des vitrines des « maszek » (magasins privés), les étalages soignés des commerces d'Etat, ont pour l'Occidental un air familier qu'il est rare de trouver ailleurs en Europe de l'Est. Aujourd'hui, 500 000 Hongrois sur 10,5 millions ont une résidence secondaire et à peu près autant possèdent une voiture individuelle. Sans être encore le cocheteur de Paris ou de Rome, la circulation de la capitale peut, à certains moments de la journée, être difficile. Signe des temps : la municipalité a dû installer récemment des parcmètres.

Les statistiques traduisent clairement cette expansion : de 1958 à 1969, le taux de croissance moyen annuel était de 3,3 % ; entre 1966 et 1970, il se situait à 4,6 % ; depuis 1971, il est voisin de 6,5 %. L'an dernier, la plupart des prévisions du Pjan ont été bouclées. Le revenu national a progressé de 7 % au lieu des 5 % prévus, la production industrielle de 8,2 %, la production agricole de 3,7 % au lieu de 2 à 2,5 %. Le volume du commerce de détail a augmenté de 9,2 % et la consommation de 6,9 %.

Deux séries de facteurs, toutefois, perturbent ce développement. (1) M. Jozsef Bogzar, *Les Nouveaux Mécanismes de la Vie Économique en Hongrie*. Éditions du Pavillon (1969).

En bref, il s'agissait de réduire l'influence de l'Etat, d'accroître l'autonomie des entreprises et de réintroduire partiellement le jeu du marché.

Sept ans après le début de cette expérience, les dirigeants du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.) paraissent être dans un bien curieux état d'esprit : d'un côté, ils sont conscients que la réforme a plutôt été un bien pour la population et le pays, mais d'un autre côté, ils s'abstiennent presque totalement, depuis maintenant deux bonnes années, d'y faire référence. En d'autres termes, le « nouveau mécanisme », en entrant dans les mœurs, est devenu tabou. Un tel phénomène de schizophrénie n'est pas inhabituel dans les sociétés socialistes. Mais de quelles nécessités est-il le fruit ?

appliqués par les membres du Comecon, dans leurs échanges mutuels, seront désormais révisés tous les ans (*le Monde* du 25 février).

Certains responsables hongrois ne cachent pas qu'ils ont résisté à l'introduction de cette mesure qui les prive d'un élément stabilisateur important, le commerce avec les pays socialistes représentant plus de 60 % des échanges globaux du pays. Finalement, la pression soviétique a été la plus forte. La réforme ne sera mise en pratique dans sa totalité qu'à partir de 1976, mais, contrairement aux vœux des Hongrois et de cer-

tains de leurs amis, elle est déjà entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, pour certains produits, dont le pétrole importé d'U.R.S.S. Le prix de ce dernier a été plus que doublé. Au total, 56 % des importations hongroises en provenance de l'U.R.S.S. et 63 % des exportations vers ce pays sont touchées en 1975 par le nouveau système de fixation des prix. En valeur le prix moyen des matières premières importées par la Hongrie augmentera de 52 %, tandis que le prix moyen des machines et installations qu'elle exporte vers l'Union soviétique ne sera majoré que de 15 %.

envisagée pour 1975 est de 3,5 %. Au 1^{er} janvier, tous les prix à la production ont été relevés et, quelques jours plus tard, des augmentations allant de 2 à 40 % ont frappé les prix de toute une série de produits ménagers, ménagers, mécaniques, etc.

Comment résoudre la quadrature du cercle ? Les choix qui s'offrent aux dirigeants hongrois ne sont pas très vastes : un renforcement du contrôle de l'Etat sur l'activité économique est envisageable et il est déjà préconisé. Mais un retour au système forte-

ment directif d'autrefois est exclu. Quant aux travailleurs, les réformateurs ont pensé jusqu'à maintenant qu'ils agissaient pour eux. Peuvent-ils continuer sur la même voie sans eux ?

MANUEL LUCBERT.

Prochain article :

LES BALBUTIEMENTS DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE

Risques de déséquilibre à l'intérieur

Ce décalage fait apparaître à l'évidence une nouvelle source préoccupante de déséquilibre pour le commerce extérieur et l'économie hongroise dans son ensemble. L'un des objectifs vers lesquels tendait le nouveau mécanisme mis en place en 1968 était, en effet, de parvenir à une certaine vérité des prix. Il aurait déjà été assez difficile de remplir cette mission dans des conditions à peu près stables de développement du milieu économique. Le difficile est devenu presque insurmontable aujourd'hui que la Hongrie est frappée de tous côtés par le phénomène inflationniste. Il y a aussi des risques politiques, car on voit mal comment la population pourrait supporter la répercussion de l'inflation extérieure sur les prix intérieurs.

C'est là le deuxième facteur important auquel les dirigeants hongrois doivent être attentifs dans la situation actuelle. Historiquement, il est même apparu le premier au cours de l'installation

du nouveau mécanisme. La classe ouvrière, en effet, n'a pas accepté sans résigner un système qui se donnait ouvertement pour but de provoquer une différenciation plus grande des salaires. Les données chiffrées manquent malheureusement pour examiner la façon dont s'est concrétisé ce phénomène. Mais nul ne conteste sa réalité.

Se faisant l'écho des travailleurs, les syndicats dotés de plus larges pouvoirs qu'auparavant ont freiné de diverses façons le développement d'une réforme trop fondée, à leur goût, sur les notions de rendement et de rentabilité. Grâce aux subventions de l'Etat (11 milliards de florins en 1974), l'inflation intérieure reste encore limitée, de moins si l'on s'en tient aux statistiques officielles. Mais la grogne dans les esprits s'amplifierait si un seuil insupportable devait être franchi. Alors que, en 1974, la hausse des prix n'a pas dépassé officiellement 2 % — chiffre évidemment dérisoire dans la conjoncture actuelle — elle

Il ne peut exister de communisme antisoviétique

proclame le document préparé pour le congrès du parti

De notre correspondant

Vienna. — *Nepszabadsag*, organe central du parti socialiste ouvrier hongrois (P.S.O.H.), a publié la « plate-forme » politique qui sera soumise à la discussion du onzième congrès du parti. Ce document, le premier de ce genre depuis la fusion du parti communiste et du parti socialiste démocrate en 1948, retrace l'histoire du mouvement ouvrier hongrois et fixe les tâches à remplir pour les quinze à vingt années à venir : la création « d'une société socialiste » qui permettra d'atteindre ensuite « en temps plus serrés notre but historique, le communisme ».

Dans son évocation du passé, la déclaration indique que « avec l'aide de la classe ouvrière internationale, il fut possible de surmonter l'attaque contre-révolutionnaire déclenchée en 1956 par les forces intérieures et extérieures de la réaction, laquelle avait profité des erreurs sectaires et des distorsions dogmatiques de la traïtion révision-

niste ». Mais maintenant, poursuit-elle, « notre société se développe sur les fondements socialistes qu'elle a elle-même créés ».

L'Etat socialiste hongrois reste une société où s'exerce la dictature du prolétariat. Mais une évolution progressive vers « un Etat socialiste du peuple tout entier » est envisagée. La construction du socialisme ne pourra s'exercer avec succès que grâce au « renforcement du pouvoir d'Etat » et au « développement le plus complet possible de la démocratie socialiste », qualifiée d'« exigence première », dans la société en cours de transformation. Ces deux principes sont résumés dans une formule très balancée : « La direction centrale de la société devra être perfectionnée sur la base du socialisme démocratique et en même temps l'indépendance et la responsabilité des organes locaux devront s'accroître ».

Contrôler l'évolution du secteur privé

Après avoir noté que le secteur socialiste fournit 98 % du revenu national, le document attache un intérêt particulier à l'activité du secteur privé à la ville et à la campagne. Le contrôle de l'Etat sur les ventes et achats de parcelles de terre en propriété privée ou personnelle, est-il dit, doit permettre d'éviter que celles-ci ne deviennent la source d'une accumulation de fortunes ou de spéculations. Le même souci de lutter contre la création de richesses injustifiées s'exercera pour « les activités — et tout spécialement les services — des petits commerçants, des artisans et des marchands de détail ». Ceux-ci « continueront d'être re-

quis », mais il faudra « s'assurer que les revenus de ces groupes soient proportionnels au travail accompli ». L'Etat socialiste reconnaît et protège la propriété privée dérivant du travail. La croissance de cette forme de propriété doit cependant être réglée de façon qu'elle serve les besoins des individus et des familles sans enfreindre l'intérêt public ni les principes socialistes. Cette mise en garde, provoquée sans doute par ces dernières années, montre qu'une vigilance plus grande pourrait se manifester à l'avenir envers le secteur privé.

Dans l'économie planifiée, le système et les méthodes de gestion devront continuer à se développer. Cette formule prudente est le signe que la ligne actuelle observée en ce domaine sera poursuivie.

Il faut noter en particulier l'absence presque totale de référence à un contrôle du parti. Au contraire, « l'initiative, la responsabilité et l'indépendance des sociétés d'Etat et des coopératives devront s'accroître en harmonie avec l'intérêt national ». Les incitations matérielles et morales, l'intérêt collectif des sociétés et des entreprises devront eux aussi augmenter. Au cours des quinze à vingt prochaines années, le revenu national par tête sera multiplié par 2 à 2,5, la production industrielle par 2,5 à 3, la production agricole par 1,5 à 2, la productivité du travail par 2,5 à 3. La semaine de cinq jours sera introduite.

L'activité idéologique devra se développer sur la base du centralisme démocratique. Insistant sur le rôle dirigeant du parti communiste, « condition essentielle pour le succès futur de la construction socialiste », le document affirme la nécessité de la lutte « contre les idéologies hostiles et toutes les déviations du marxisme-léninisme, les formes variées des conceptions politiques et des vues petites-bourgeoises et révisionnistes, ainsi que contre le dogmatisme, le sectarisme et l'aventurisme prétendu de gauche ». Il indique encore que « le subjectivisme, l'arbitraire et toutes les variétés du culte de la personnalité sont incompatibles avec nos buts socialistes et les principes marxistes-léninistes ».

Enfin, rappelant « l'unité et l'indivisibilité » avec l'Union soviétique, la déclaration affirme qu'« il n'existe pas et ne peut exister de communisme antisoviétique ». Il s'agit là bien évidemment d'une allusion, entre autres, à la Chine, qui toutefois, n'est pas expressément nommée dans ce document.

M. L.

La ligne sport pour les hommes forts

Si le style classique séduira encore beaucoup de « grandes tailles » cette année, on préférera prêt-à-porter, chemiserie et cravaterie assortis dans une ligne sport très mode pour les hommes forts de carrure ou de ceinture.

AUTEUIL

PRÊT-A-PORTER DE LUXE 39, rue Lafayette - Paris

ouvert le lundi

dans le 15^e arrondissement

LE COMMODORE

le charme d'habiter un immeuble élégant, la sécurité d'un investissement pierre.

8, rue des Morillons

Une architecture harmonieuse aux façades aérées et décorées de balcons ouvrant sur un vaste jardin paysager. Une rue calme du 15^e, proche de tous les commerces et à deux pas du carrefour Vaingard-Convention.

DU STUDIO AU 5 PIÈCES

quelques chambres individuelles - grand choix de plans différents

Co-propriété

sinim pierre bahon

piere Renseignements et vente bahon 20, Av. F.-D.-Roosevelt - 8^e Tél. 225.45.62

Sur place : lun. - ven. : 14 h à 18 h sem., dim. : 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 18 h Tél. 531.88.50

M. Mme BON A DÉCOUPER

adresse _____

à découper retourner une documentation sur LE COMMODORE.

(Publicité)

VOUS VOULEZ UNE VOITURE TRÈS ÉCONOMIQUE ?

Alors, regardez en page 20

“printemps 1975” le prêt-à-porter dégriffé

POUR ELLE : 1, rue de la Plaine/Nation - 2, rue du Renard/Châtelet de la Ville - 3, rue de Lagny/Nation

POUR LUI : 3, bd Montmartre/Montmartre - 3, rue de la Plaine/Nation

THE TUBE

Tailleur - Chemisier

Quinzaine du costume et ensemble sportswear

93, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS (métro Odéon)

(Publicité)

SALON DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ

Si vous avez décidé d'acheter une chaîne haute-fidélité : Vous pouvez aller au FESTIVAL INTERNATIONAL DU SON qui se tient actuellement à PARIS, mais vous devez aussi rendre visite à ILEL HIFI CENTER. Vous serez reçu dans le salon par un technicien-conseil, avec l'amabilité nécessaire à l'étude de votre projet. Vous ferez la comparaison entre toutes les plus grandes marques professionnelles, sélectionnées à votre intention pour apporter dans votre foyer les joies de la musique de haute qualité. Cette chaîne sera installée gratuitement par un technicien du son qui en obtiendra les meilleurs résultats. Il vous remettra alors votre carte «garantie et services» qui fera de vous un client privilégié ILEL.

ILLEL HIFI CENTER

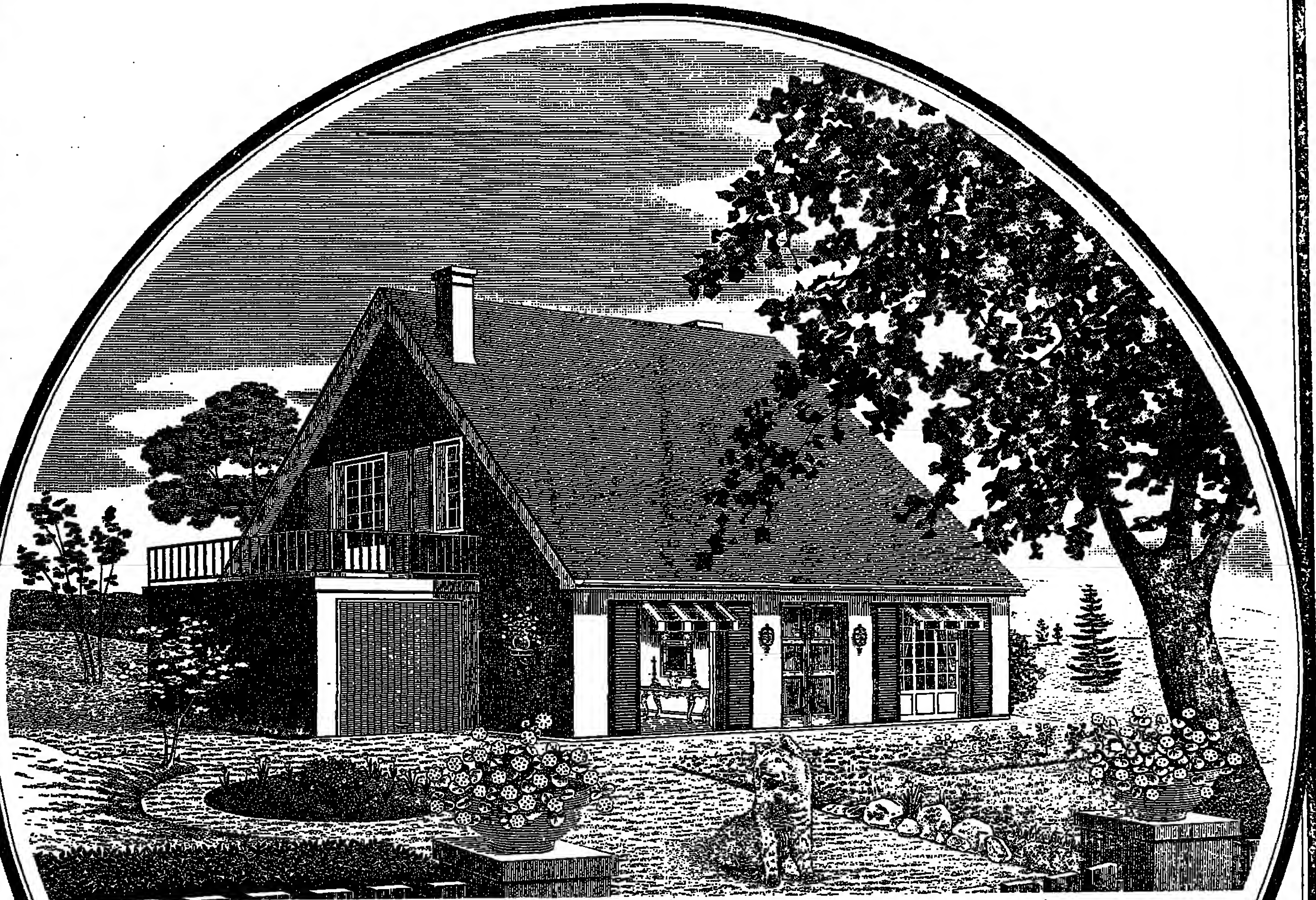
106-122, avenue Félix-Faure - 75015 PARIS - Tél. 828-09-20

Deux Studios d'écoute et un banc d'essai permanent avec comparaison simultanée des magnétophones.

A 18 km au sud-est de... en lisière de v...

Breguet

A 18 km au sud-est de Paris, un choix de luxueuses maisons en lisière de votre parc privé de 18 hectares.



Ci-dessus, "Belgravia", 150 m², 7 pièces, 3 s. de b., garage. Vous visiterez aussi des maisons de 4, 5 et 6 pièces.

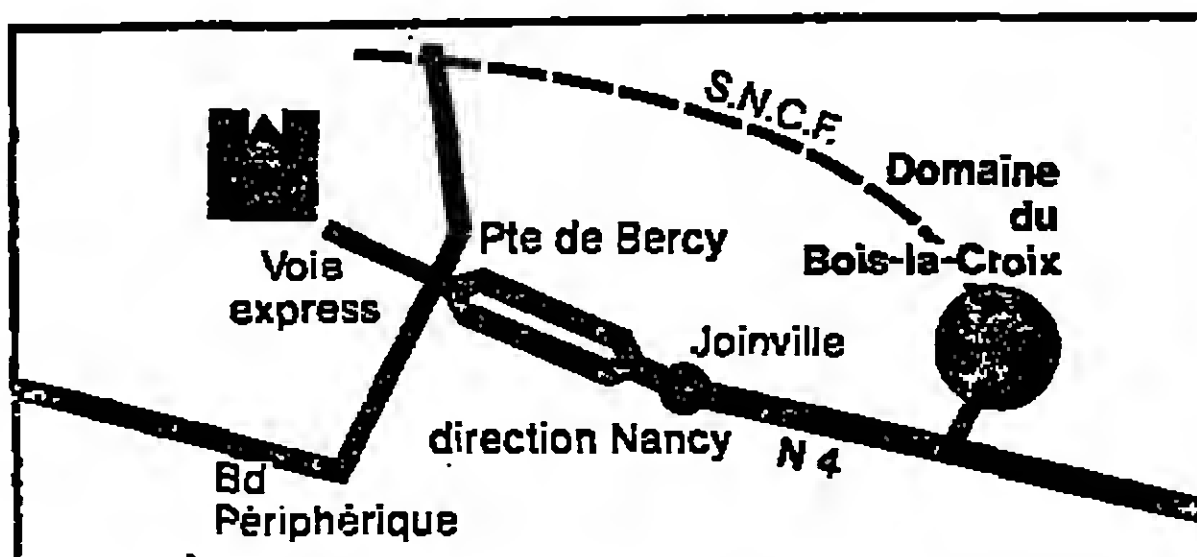
DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX

77 Pontault-Combault ☎ 406.53.56 & 64.63

à 18 km
du Bd Périphérique
par la RN 4.

Le Domaine s'étend sur les terres de l'ancienne propriété de "Madame Sans Gêne", la Maréchale Lefèvre.

- à 18 km de Paris par la N.4 (route de Nancy).
- à proximité d'une sortie de la future Autoroute A4.
- à 12 mn à pied de la gare ultra-moderne de Pontault-Combault, d'où partent 40 trains par jour pour Paris-Est (autre relation ferroviaire : le métro R.E.R. de Champigny).
- tout près des élégants magasins de Pontault-Combault (et sur le Domaine même, il y a un centre commercial).
- dans la vraie campagne la plus proche de Paris — mais juste à côté d'un centre ville!



VISITE DES MAISONS MODÈLES
TOUS LES JOURS DE 10 A 19H

Le Domaine comprend :

- un club-house (le château du Bois La Croix), des tennis et des écoles pour vos enfants.
 - une zone loisir de 18 ha (un parc aux arbres centenaires).
 - des maisons de cinq modèles différents, toutes dans leurs grands jardins.
 - elles ont de 90 à 150 m², 4 à 7 pièces, 1 à 3 s. de b., un garage, (grand living, chambre des parents traitée comme un appartement indépendant, vastes rangements, moquette partout).
 - elles sont livrées complètement terminées.
- CRÉDITS LA HENIN.
Prix de 225 à 368 000 F, terrain compris.

Pour recevoir une documentation gratuite écrivez-nous ou téléphonez.

Breguet Construction

مركزنا من الأصل

صكناحت الامم

AFRIQUE

EN ATTENDANT LES RÉSULTATS DE LA MÉDIATION DE L'O.U.A.

La Haute-Volta souhaite ne pas envenimer son conflit frontalier avec le Mali

De notre envoyé spécial

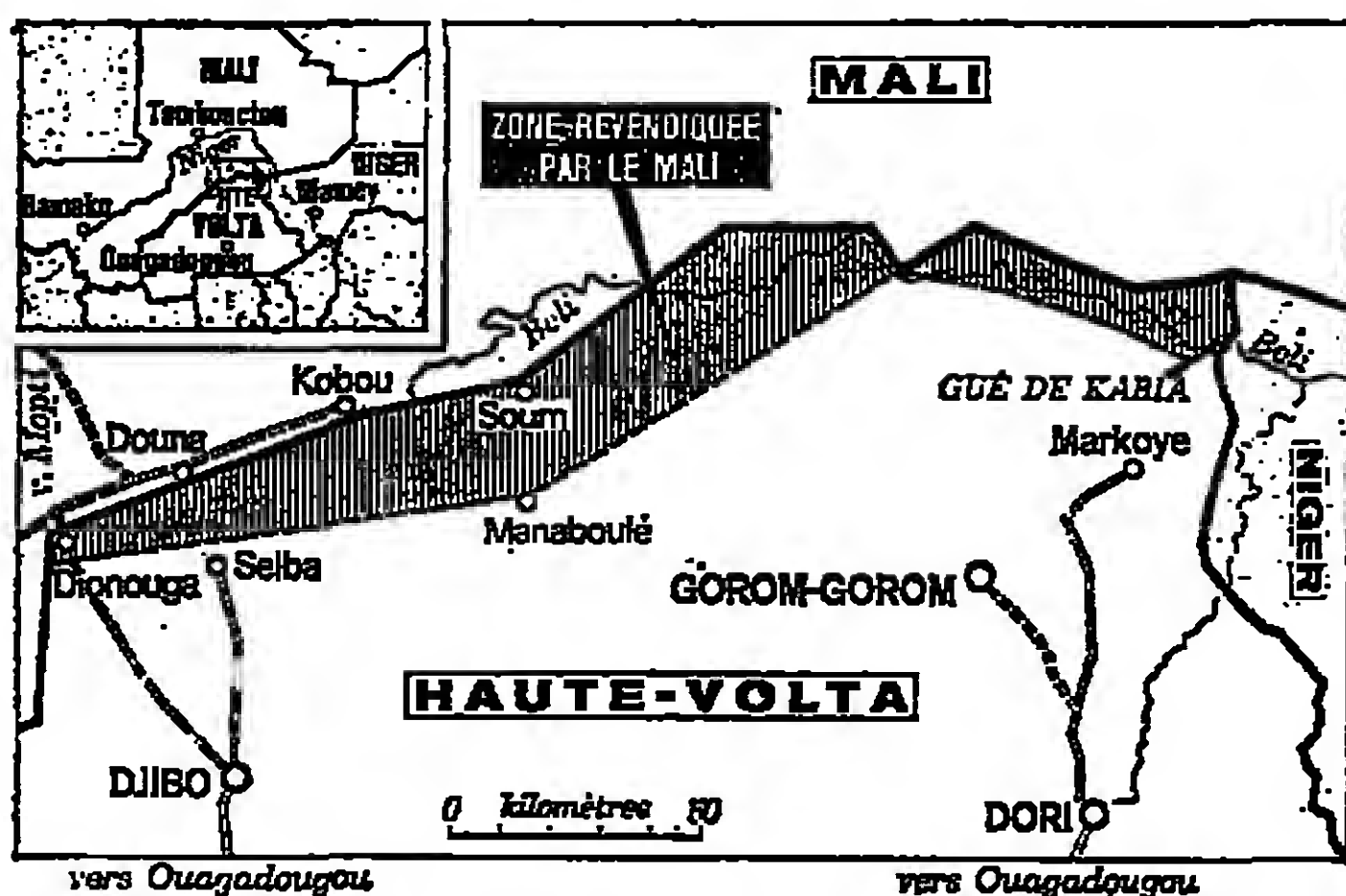
Ouagadougou. — Promenant une règle sur la grande carte au 1/200 000 de la Haute-Volta, le général Lamizana désigne des villages à peine visibles — et parfois éphémères — près de la frontière nord du pays. Exposant le problème dans ses moindres détails, ce vieil officier, qui porte quatre étoiles à la patte d'épaule de sa saharienne, semble faire un « amphi » sur les accrochages qui, en décembre dernier, ont opposé la Haute-Volta au Mali sur le terrain et, en dépit des tentatives de règlement en cours, donnent toujours lieu à conflit ouvert. « Nous nous attendons à tout, dit-il, sauf à nous faire tirer dessus. Il y a treize ans que traîne ce litige. Pourquoi nos amis maliens sont-ils venus nous envenimer au moment où tout commençait à mieux marcher chez nous en raison des pluies ? Pourquoi se sont-ils lâchés ? »

Le litige a en effet été exacerbé par ce que le Mali, dans une note signée par l'ambassadeur à Paris, qualifie de « détachement des incursions bestiales, destructions d'habitations et de magasins, incendies et pillages ». Les responsables voltaïques, tout en reconnaissant qu'il y a eu « quelques mouvements de colère », nient tout cas de meurtre ou sévices graves. Des troubles ont eu lieu à Bobo-Dioulasso, mais selon le ministre de l'Intérieur « ils ont fait autant de blessés voltaïques que maliens » et sont surtout dus à l'an-

modestie. Les « ressources minérales » qu'on a cru y trouver dans le feu de la polémique semblent relever de la chimère et la carte géologique que les prospections ont été à peine amorcées près de la rivière Béli. « La carte nous donne raison et nous départagera à Lomé », répète le général Lamizana. En effet, depuis la création de la colonie en 1918, et dans les cartes de l'Institut géographique national dressées en 1922, 1925, 1926 et 1960, la ligne séparant le Soudan français, puis le Mali de

des rapports écrits et des correspondances diverses du siècle dernier à 1954 confirment cette appartenance. Le général Lamizana devra-t-il faire rectifier la grande carte de la Haute-Volta qui orne tout un mur de son bureau ? Cette amputation, même si la zone en cause ne recèle pas la moindre « richesse », serait considérée comme une catastrophe à Ouagadougou où, pour des raisons de principe, on ne peut admettre de « perdre une partie du territoire ». Des conséquences ne tarderaient pas à se faire sentir sur le plan intérieur. En revanche, le Mali peut attacher une importance moindre à la querelle qu'il assure d'ailleurs vouloir régler « dans le cadre du bon voisinage et de l'équité ». « Avec une superficie de 1 240 000 kilomètres carrés et plus de 5 millions d'habitants, l'un des Etats les plus vastes de l'Afrique occidentale n'a pas de prétentions territoriales », écrit l'Essor de Bamako au lendemain de l'accrochage de décembre. Si la médiation de l'O.U.A. échoue, le chef de l'Etat voltaïque est résolu, pour sa part, à porter le litige « devant l'instance que l'ONU ou le tribunal de La Haye. Nous sommes des pays pauvres, nous ne pouvons que souffrir d'un tel conflit ». Il conclut : « Je me demande pourquoi nos amis Maliens se sont lancés dans cette affaire. Sans doute par excès de jeunesse. Ils ont des chars et il fallait bien les essayer... »

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.



Le territoire revendiqué par le Mali (selon les autorités voltaïques)

« Un coup de poignard dans le dos »

L'atmosphère qui règne à Ouagadougou n'a rien de belliqueux et le général Lamizana tient à assurer qu'il « restera sur la défensive ». Il s'est entendu reprocher par des officiers plus jeunes et des fonctionnaires la façon dont il a « traité » leur désastre de riposte correspondant, fin décembre, à une flambée de colère dans le pays. Le conflit est maintenant soumis à l'examen d'une commission de médiation de l'O.U.A. éléphant à Lomé. Sa sous-commission juridique est saisie des arguments des deux parties. La sous-commission militaire a pu se rendre dans la zone contestée du côté voltaïque de la frontière mais, pour marquer son mécontentement des « mauvais traitements infligés aux citoyens maliens », Bamako a refusé de la laisser pénétrer sur son territoire.

Une lettre

de l'ambassadeur du Mali

Répondant à une lettre de l'ambassadeur de Haute-Volta sur le litige frontalier qui oppose les deux pays (le Monde du 28 janvier), l'ambassadeur du Mali, M. Mady Diallo, nous fait parvenir une longue mise au point. « A propos du tracé de la frontière, il observe notamment : Nous relevons sous la plume quadripartite du centre de l'Institut géographique national en Afrique occidentale : « Lorsque la délimitation des territoires résulte d'accords internationaux ou relève de textes administratifs indiscutables, la frontière est représentée par une série continue de croisillons. Au contraire, en l'absence de textes ou de traités, le tracé est figuré (raji) et résulte de renseignements divers qui ont pu être recueillis sur place par les opérateurs de l'I.G.N. au cours de leurs missions de terrain ; il est alors représenté par une série de croisillons discontinus exprimant par là même sa »

tegnisme religieux qui s'était déjà traduit par des désordres en 1973 entre musulmans intrinsèques wahabites, souvent d'origine malienne, et corréligionnaires d'une autre obédience. « Il y a eu quelques disputes, quelques injures, quelques coups », dit le général Lamizana. Il est absolument faux, comme l'assurent nos amis maliens, qu'un enfant ait été tué ou même que les fonctionnaires maliens aient été licenciés. Propagande... Ce qui est vrai, c'est que nous avons dû fermer la frontière et arrêter une dizaine d'épions, dont quelques douaniers déguisés en bergers et une standardiste trop curieuse. »

Une commission de la Croix-Rouge, chargée de faire rapport à Lomé sur le traitement des résidents « ennemis », a pu visiter les prisons en Haute-Volta et a joué d'une totale liberté d'action.

A la demande de la commission de médiation, la « guerre des ondes » qui aggrava le conflit par un échange d'insultes homériques, a complètement cessé. Toutefois les Voltaïques, qui se jugent agressés, restent amers. « Nous avons reçu un coup de poignard dans le dos », assure, traduisant le sentiment général, le ministre de l'Information, le capitaine Charles Bambara. Cet officier dirigeait la délégation voltaïque en septembre lors de la session de la commission qui se réunit depuis treize ans à propos du litige. Son discours, sur le thème « Nous sommes chez nous et il faut en finir une fois pour toutes », avait exaspéré les Maliens et les avait sans doute amenés à porter l'affaire sur le terrain. Mais l'amertume voltaïque est d'autant plus vive que, quelques jours avant les accrochages, une rencontre « au sommet » s'était tenue à Faranana, sur la frontière contestée. Le général Lamizana y avait eu l'impression que son « jeune frère », le colonel Moussa Traoré, chef de l'Etat malien, reprenait le chemin de la négociation. On est persuadé à Ouagadougou qu'il en a été empêché par les « ours » du Comité militaire de libération nationale qui dirige la politique de Bamako.

Un enjeu modeste

Une solution militaire ne peut qu'inquiéter la Haute-Volta. En effet, le rapport des forces lui est défavorable dans une proportion qui oscille, suivant les estimations, entre deux et trois contre un. Bien qu'elle ait bénéficié, dans les dernières années, d'une aide militaire française trois fois supérieure (en y incluant les crédits de personnel) à celle qu'a reçue le Mali, la Haute-Volta, avec ses deux bataillons et ses quelques véhicules de reconnaissance VLRA, s'opposerait difficilement à un pays ayant reçu aussi de l'armement russe et chinois, dont plusieurs chars.

Un affrontement armé, une « guerre des pauvres » connaissant peu de précédents en Afrique noire francophone, serait d'autant plus consternant que la zone revendiquée par le Mali demeure un enjeu pivot

la Haute-Volta, a toujours eu son tracé actuel. A quoi les Maliens rétorquent que la ligne est « une série de croisillons discontinus » et, par conséquent, « précaire ».

C'est pourtant le cas de la plupart des lignes frontalières que l'O.U.A. pour éviter des litiges en cascade, a décidé de consacrer telles qu'elles furent héritées du congrès de Berlin et de l'Afrique coloniale.

La thèse de Bamako

Les Maliens exigent de leurs adversaires qu'ils leur fournissent des « textes réglementaires » fixant sans ambiguïté la frontière. La Haute-Volta, créée en 1919 par l'autorité coloniale française, avait été partagée treize ans plus tard entre ses voisins puis rassemblée en 1962 « ce qui impliquait le réajustement de certaines parcelles détachées postérieurement à cette date. En outre, ces dernières semaines, Bamako a fait valoir le caractère « malien par excellence » des populations, argument qui n'est pas sans inconvénients dans une Afrique où les frontières ignorent et dépassent les ethnies.

En fait, dès lors qu'on révoque la ligne constamment portée sur les cartes et qui fait la force de la position voltaïque, on entre dans une confuse bataille juridique où les arrêtés et mêmes les correspondances d'administrateurs coloniaux servent de munitions. Lorsque les Maliens reprochent aux Voltaïques de n'avoir pas pris un arrêté pour consacrer la « récupération » des villages « perdus » en 1935, lorsque l'adversaire rétorque que le texte de 1947 était suffisamment clair pour ne pas exiger un tel procédé, on semble oublier de part et d'autre que le principal souci de toute puissance coloniale est de délimiter son empire des possessions voisines, mais que les limites administratives internes n'étaient pas destinées, par définition, à devenir des frontières d'Etat bornées au maître près. Or c'est bien de cela qu'il s'agit puisque l'un des éléments du contentieux porte sur le refus d'un « village malien » se trouvant à 400 mètres à l'intérieur du territoire voltaïque, de « se transférer dans le pays dont il se réclame ».

Plus généralement, Bamako soutient par ailleurs, comme l'écrivait le 11 novembre 1974 son quotidien l'Essor, « publié sous la direction du comité militaire de libération nationale », que, « historiquement, la zone en cause appartient à la région de Tombouctou (Mali), puis, à partir de 1911, au cercle de Gourma, avec Hombori (Mali) comme chef-lieu. C'est-à-dire bien avant la première création de la Haute-Volta. Juridiquement, des arrêtés généraux,

Ouganda

Le général Amin reçoit d'importantes livraisons d'armes soviétiques

De notre correspondant

Nairobi. — De nouvelles livraisons d'armes soviétiques au général Idi Amin comprendraient des chars (quatorze T-54) des pièces détachées, ainsi que du matériel de transport. Le président ougandais aurait également commandé à Moscou une escadrille de Mig-21.

Des membres de l'état-major du général Amin ont protesté contre ces nouvelles livraisons effectuées alors que les soldes dans l'armée sont payés avec deux mois de retard et que le règlement des précédentes livraisons n'a pas encore été fait. La défense absorbe plus du tiers du budget de l'Ouganda et l'armée du général Amin serait forte de près de 20 000 hommes. Un contrat routier de seize lourdes remorques auto-tractionnées a traversé le Kenya la semaine dernière en direction de l'Ouganda. Il était escorté par la police kenyane, et les chauffeurs étaient des Blancs. Du matériel a également été envoyé par voie ferrée. Des officiers de l'armée ougandaise et des techniciens soviétiques avaient été prendre livraison, dans le port kényan de Mombasa, du matériel et des blindés transportés par un cargo soviétique, le Dimitri Galia, venu de la mer Noire. Le centre d'entraînement de Msamizi, proche de l'aéroport ougandais d'Entebbe, à Kampala, serait en voie d'aménagement pour accueillir le personnel soviétique. Le président Amin avait annoncé cet hiver qu'il présenterait

l'équipement soviétique de son armée à l'occasion des fêtes devant marquer le 25 janvier, le quatrième anniversaire de son coup d'Etat. La parade a bien eu lieu et, à la tribune officielle, les deux attachés militaires soviétiques ne sont pas passés inaperçus. Mais, en fait de missiles Sam et de Mig-21, les invités ont admiré des soldats en kilik, des hommes-grenouilles et des officiers de l'armée de l'air qui ont défilé à pied.

Précédemment, l'armée ougandaise avait déjà été dotée par Moscou de cinquante chars légers, de soixante-dix engins blindés et de sept hélicoptères. La livraison faite en mars 1974, et remboursable cette année, comportait trente-six blindés légers, déchargés à Mombasa et transportés en Ouganda par voie ferrée. En revanche, on ignore si le général Amin a reçu des missiles Sam de Moscou. La Libye lui aurait fourni des chars ainsi que deux douzaines d'avions de chasse, surtout des Mig soviétiques.

Dans une interview diffusée le 4 février par une chaîne de télévision canadienne, le général Amin a déclaré qu'il était prêt à « acheter des armes soviétiques capables de s'importer qui a placé devant un nouveau fait accompli, ses officiers semblent s'inquiéter de l'indiscipline croissante de leurs troupes, que l'Etat ougandais, ruiné par la « révolution économique » d'un président instable, ne parvient pas à entretenir.

J.-C. P.

RENSEIGNEZ-VOUS sur les crédits annoncés. Pour le prix d'un studio, à PARIS venez habiter ou investir dans un 3 pièces aux 10.000 Rosiers, ROSNY-sous-BOIS 93 rue LAVOISIER, ROSNY-sous-BOIS

RESIDENCE 10000 Rosiers

avantages

Crédit non indexé constant ou progressif. Remboursement tout compris : capital, intérêt, toutes assurances, intérêt déductible des impôts sur le revenu (jusqu'à 5.000 F + 500 F par enfant). Accès direct Autoroute A3 et périphérique à 5 mn de la Porte de Bagnolet. Projet du métro régional express envisagé pour 1976 près de la résidence. Rentabilité pour investisseurs environ 7%. Grand choix d'appartements, du studio au 5 pièces. Demandez notre documentation sur les 10.000 Rosiers et venez visiter les appartements modèles. Bureau de vente rue Lavoisier à Rosny-sous-Bois : 875.56.54. Tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi.

1 ^{er} exemple : Appartement 3 pièces. Prix 168.000 F. Box en sous-sol et cave inclus (T.T.C. Prix ferme et définitif)				
Apport personnel 20 %	34.000 F	Remboursement progressif	2 ans	1.378 F
Credit C.G.L.B. 80 %	134.000 F		12 ans	1.409 F
			3 ans	1.858 F
			13 ans	2.170 F
			20 ans	
Total	168.000 F			
2 ^e exemple				
Apport personnel	70.000 F	Remboursement constant sur 20 ans		
Credit C.G.L.B.	98.000 F	1.303 F par mois		
Total	168.000 F			

Sous réserve des taux bancaires

Autres programmes de studio ou 5 pièces : Résidence Impérator, Paris 12^e ; Résidence Boubly, Paris 12^e ; Résidence Lyon Escobedo, Paris 12^e ; Résidence Val Fleury, Créteil ; Résidence Fontaine Daumesnil, Paris 12^e ; Résidence Val Fleury, Créteil

COUPON-REPONSE Veuillez envoyer ce coupon dans une enveloppe affranchie à 10000 Rosiers, Ouvert de 10h à 18h, 93 rue Lavoisier, 93100 ROSNY-SOUS-BOIS (93) 875.56.54

NOM _____ ADRESSE _____

PROCHE-O

DEMANDE DE L'IRAN

provisoirement les opérations les automatisés tardés

LA MISSION DE M. M. Sadate serait disposé des patrouilles syro-iraquiennes après un nouveau dialogue

M. Sadate serait disposé des patrouilles syro-iraquiennes après un nouveau dialogue

ATRAVERS LE MONDE

Le Monde du Sud, Monde, Maroc, Shicain

MATH à PAQUES

Service complet MATH ET PHYSIQUE de 8^h à 18h MATH ASSISTANCE

PROCHE-ORIENT

A LA DEMANDE DE L'IRAN

Les Irakiens suspendent provisoirement les opérations militaires contre les autonomistes kurdes

Une semaine, jour pour jour, après la réconciliation irako-iraniens d'Alger, le gouvernement de Bagdad a annoncé qu'à la demande de l'Iran il suspendait provisoirement — à compter de jeudi matin 13 mars — les opérations militaires dans le nord du pays contre les forces kurdes.

Le quotidien irakien *Al Thawra* révèle que, lors des pourparlers d'Alger, le chah d'Iran avait demandé une trêve jusqu'à la fin du mois de mars afin « d'écrire un journal — d'inviter les membres de la clique stipendiée (des barzaniens) qu'à la suite de la situation nouvelle des relations irako-iraniennes ils doivent mettre un terme à leurs activités à partir de la frontière iranienne ».

Selon l'organe du parti Baas au pouvoir à Bagdad, le chah a déclaré à Alger que, durant ce délai, « les membres de cette clique » devront choisir entre l'option définitive en Iran et se livrer aux autorités irakiennes.

« Quiconque demeurera dans la rébellion assumera la responsabilité de son option », aurait ajouté le chah, selon le quotidien irakien.

Les autorités irakiennes, indique *Al Thawra*, ont accepté la requête iranienne à condition que « la clique stipendiée » s'interdise durant cette période d'ouvrir le feu sur les troupes irakiennes. A la fin du mois de mars, ajoute le quotidien, les forces irakiennes reprendront leur campagne, commencée il y a plusieurs mois « d'une manière victorieuse », afin de « liquider les dernières positions de la clique stipendiée, de rétablir l'ordre, la sécurité et la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire ». Cette me-

sure provisoire, poursuit-il, « ne signifie en aucune façon une trêve avec la clique stipendiée ou l'acheminement vers une entente avec elle », car cette « clique mafieuse et traîtresse n'a pas sa place sur le sol de la patrie ».

La *Voix du Kurdistan*, organe des partisans du général Barzani, captée à Van, en Turquie orientale, n'a cependant pas fait mention du cessez-le-feu annoncé jeudi par Bagdad. Elle a, en revanche, affirmé, jeudi après-midi — quelques heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu — que les forces kurdes avaient réussi à repousser une grande offensive irakienne qui a duré quatre jours.

Selon la *Voix du Kurdistan*, cette offensive a eu lieu dans la région de Rawandouz et a

coûté la vie à des centaines de soldats irakiens. Les combats se sont prolongés, affirme encore la radio, pendant toute la journée de jeudi, et seize chars et dix-sept transports militaires irakiens ont été détruits. « Quinze hélicoptères irakiens », a ajouté la *Voix du Kurdistan*, ont transporté pendant toute la journée de mercredi des morts et des blessés à Kirkouk et à Bagdad, et plus d'une centaine de morts irakiens se trouvent toujours couchés des Peshmergas (maquisards kurdes).

La *Voix du Kurdistan* fait état, d'autre part, de violents combats sur les fronts de Soleimaniyé, Ezmir et Rani. Soixante-douze soldats irakiens, selon la radio, ont été tués près de Safin et Zozek. — (A.F.P., U.P.J.)

LA MISSION DE M. KISSINGER

M. Sadate serait disposé à accepter des «patrouilles égypto-israéliennes» au Sinai après un nouveau dégage ment

Poursuivant sa tournée au Proche-Orient, M. Kissinger a quitté Assouan ce vendredi matin 14 mars pour Israël. Il se rendra ensuite à Damas, en Jordanie, puis de nouveau en Israël avant de regagner Assouan lundi ou mardi pour reprendre ses entretiens avec le président Sadate.

Jeudi, le secrétaire d'Etat américain a déclaré à un journaliste du quotidien « Al Ahrâm » : « Ma mission avance lentement. Ce n'est pas une surprise. Elle est délicate et exige de nombreux déplacements, mais je la menerai jusqu'à son terme. » Il a ajouté qu'il ne quitterait pas le Proche-Orient avant d'être parvenu à un accord, et cela « malgré les problèmes internationaux pressants ».

De notre envoyé spécial

Assouan. — Alors que, la veille, on avait encore la nette impression que la mission de M. Kissinger éprouvait des difficultés à dépasser la phase exploratoire, le sentiment qui prévalait dans la soirée du jeudi 13 mars après une ultime réunion égypto-américaine de plus de deux heures et demie était que la négociation proprement dite — le « marchandage » — dit-on du côté américain — avait enfin commencé, fut-ce péniblement.

« Nous sommes passés des grandes lignes aux idées concrètes », ont déclaré le président Sadate et M. Kissinger, qui avaient tous deux l'air las, au

cours d'une conférence de presse tenue après leurs entretiens dans la résidence présidentielle de la bordure du Nil. Le Rais a ajouté : « Nous serons fiers au retour de M. Kissinger d'Israël », d'où le secrétaire d'Etat pense rapporter aussi des idées concrètes. Toutefois, en réponse à une question, M. Kissinger a affirmé qu'il n'avait pas jusqu'à présent proposé d'idées américaines, ce dont on peut d'ailleurs douter.

Que s'est-il encore dit sous l'inspiration coranique dotée de la petite salle de travail de la villa du Rais ? Si l'on se réfère à la déclaration du président Sadate lui-même, l'Egypte n'exclut pas a priori le principe de « patrouilles communes » (égypto-israéliennes) dans la nouvelle portion du Sinai qui reviendrait à lui être restituée par Israël. Dans l'entourage présidentiel, on continue en outre, en pensant aux cols du territoire, à se demander si le territoire évacué par Israël et remis aux forces des Nations unies serait considéré comme ayant été réoccupé par l'Egypte.

Après avoir estimé que les pourparlers qui vont suivre seront « difficiles et durs », le Rais a démenti avec énergie que l'établissement égyptien ait récemment concentré des troupes aux abords des lignes de dégage ment, que son pays, a-t-il rappelé, a scrupuleusement respectées depuis l'accord de janvier 1974. Dans l'esprit des Egyptiens, cette attitude devrait, plus que n'importe quel document, incliner les Israéliens à prendre au sérieux la volonté de paix du régime du président Sadate.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● LE CELEBRE POETE KIM CHI HA a été arrêté le jeudi 13 mars par la police, qui a refusé de révéler le motif de cette décision. M. Kim Chi Ha, qui est un adversaire du régime du président Park, avait été plusieurs fois arrêté depuis 1970, avant d'être condamné à la prison à perpétuité au printemps 1974 pour avoir prétendument participé à un complot d'inspiration communiste en vue de renverser le gouvernement. Mais il avait été remis en liberté le 15 février dernier, en même temps que près de deux cents autres détenus, après le référendum sur la Constitution. Il avait, dès lors, repris ses critiques contre le gouvernement. — (A.F.P.)

États-Unis

● LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS a approuvé, le jeudi 13 mars, le budget d'aide à l'étranger, qui s'élève à 3 500 000 000 de dollars. Le projet de loi doit être soumis au Sénat. — (A.F.P.)

Éthiopie

● LE GOUVERNEMENT D'ADDIS-ABEBA a annoncé, jeudi 13 mars, l'arrestation du général rebelle Tadesse Berra qui, à la tête d'une petite armée privée, menait, depuis le mois dernier, la guérilla, en pays Galla, contre le pouvoir central.

Irlande

● L'ATTAQUE A LA BOMBE d'un bar catholique de Belfast, le Conway, a fait deux morts et quatre blessés, jeudi soir 13 mars. Les responsables plus tôt, une patrouille de l'armée britannique a été sérieusement blessée deux membres du Sinn Féin officier, branche politique de l'IRA. Dans la journée, un membre des clubs républicains, organisation liée à l'IRA officielle, avait été blessé dans le quartier d'Andersonstown par deux membres du parti républicain socialiste irlandais, branche dissidente de l'IRA. Un porte-parole de l'IRA « provisoire » a déclaré en fin de soirée que ces trois incidents « ne remettent pas en question » le cessez-le-feu instauré par les « provisoires » il y a cinq semaines. — (A.F.P.)

Maroc

● LE ROI HASSAN II a nommé le jeudi 13 mars ministre de la Santé publique son médecin particulier, le docteur Abderrahman Touhami, qui conserve ses fonctions auprès du souverain. Le docteur Touhami reprend au sein du gouvernement, un poste qu'il avait précédemment occupé et auquel il avait été remplacé par le docteur Ahmed Ramzi. — (Corresp.)

MATH à PAQUES

Révision complète
MATH ET PHYSIQUE
de 6^e en Terminale
à partir du 24 mars
MATH ASSISTANCE
Centre Pédagogique privé
Renseignements : après-midi de lundi au samedi

PARIS :
Saint-Lazare 744-37-77
Vaugrard 521-31-13
Nelson 444-34-83

PROVINCE :
Lyon 37-65-76
Lille 58-10-38
Nantes 73-17-44
Marseille 42-70-71
Grenoble 87-68-60
Rouen 71-38-58
Bordeaux 44-64-09

Jocelyn
PARIS
noblesse du CUIR
boots pour homme style nouveau

134 bd St-Germain Paris 6^e - 033.44.10
78/78 ch. Chypres Carcadès 6^e - 225.38.33
5 rue du Cherche-Midi 6^e - 548.75.47
Hops, 3 rue de l'anc. comédie 328.48.62

DU SAMEDI 15 MARS AU SAMEDI 29 MARS

seulement 15 jours pour réaliser L'AFFAIRE FOURRURE de votre vie

GRANDE QUINZAINE de SUPER SOLDES

FOURRURES DU NORD

MANTEAUX soldés

Renard roux	3850F	2450F
Patte d'Ageau des Indes	7850F	1350F
Renard	4550F	3250F
Vison morceau	3250F	2150F
Loup	5750F	4650F
Rat d'Amérique	4250F	3250F
Petit Gris naturel ou lustré	4250F	3150F
Castor	5250F	3850F
Ragondin	4350F	3150F
Marmotte	3500F	2750F
Flanc de Murmel	2750F	1850F
Murmel	3650F	2750F
Weasel	3850F	2850F
Opossum d'Australie	3850F	2650F
Patte de Guanaco	4250F	2850F
Chevrette	2250F	1750F
Mouton doré	1450F	940F
Veau tigré	1750F	1250F
Lapin chinchilla	1350F	850F
Lapin rasé	1050F	750F
Lapin sable	1250F	690F
Astrakan pleines peaux	3450F	1850F
Patte d'Astrakan	1650F	1250F
Astrakan morceau	2450F	1550F

SUPER SOLDES LUXE

Astrakan Swakara	5650F	3850F
Astrakan fantaisie marron vert bleu	6750F	4250F
Vison ranch	7950F	5750F
Vison dark	9450F	6850F
Vison pastel	9950F	7250F
Vison pastel	10500F	8250F
Vison vert bleu fantaisie	13650F	8750F
Vison Koh-i-noor	7050F	5750F
Vison topaze	8050F	6250F
Vison saphir	10750F	7250F
Vison tourmaline	10950F	7350F
Vison blanc	9850F	6750F
QUE DES AFFAIRES EXTRAORDINAIRES	8650F	5850F
en ZIBELINE, PEKAN, VISON blanc, Koh-i-noor dark, black glomma, CASTOR, parme, vert, bronze, miel, RENARD du Canada.	8250F	5350F
Nos SOLDES bénéficient de notre GARANTIE TOTALE	8650F	5750F
Reprise en compte de vos fourrures au plus haut cours	9850F	6450F
Les plus larges facilités de paiement. Service après-vente.	11850F	7250F

2 ADRESSES

LAFAYETTE PASSY
115 à 119 rue Lafayette PARIS 10^e près Gare du Nord
100 Av. Paul Doumer (angle rue de la Pompe) PARIS 16^e métro Mnette

Magasins ouverts tous les jours de 9h à 19h30 sans interruption sauf dimanche

Le général Amin... d'importance... d'armes...

RESISTANCE

Jeune fille

Jeune fille

حکومت الاصل

Point de vue

Du non-conformisme nécessaire

par RENÉ RIBIÈRE (*)

Le 14 décembre dernier, j'ai pris en toute connaissance de cause la décision de quitter l'U.D.R.

On voudra bien me croire aujourd'hui si je dis que, ce faisant, je n'ai cédé à aucun mouvement de mauvaise humeur. Sans doute ai-je été révolté, comme bien d'autres, par le cynisme des auteurs de ce mini-brumaire et plus encore par la complaisance maladroite de ceux qui l'ont accepté. En s'inclinant de cette façon, l'U.D.R. a, ce jour-là, renoncé à demeurer elle-même, c'est-à-dire un vaste rassemblement d'idées à vocation majoritaire.

L'U.D.R., en vérité, n'exalte plus à cette heure qu'en fonction de Jacques Chirac. Il ne sert à rien de promettre de temps à autre les saintes icônes sur les ramparts de la cité, tout le monde sait bien qu'au-delà d'une certaine phraseologie gaulliste, l'U.D.R. n'est plus qu'un parti lié à un homme, ou plus exactement à la position actuelle de cet homme dans l'Etat et au destin national qui sera peut-être le sien.

L'U.D.R. est une machine au service d'un premier ministre, candidat potentiel à la succession du présent chef de l'Etat, un point c'est tout.

La voie ainsi choisie est sans issue, elle débouche sur l'aventure ou sur le néant.

Jacques Chirac, en effet, quels que soient ses talents, ne restera pas indéfiniment premier ministre, la logique des institutions l'interdit et la reconnaissance pour services rendus ne figure pas au répertoire des vertus cardinales de l'homme politique.

Des précédents récents ont aussi clairement démontré le danger de laisser aux mains de ses alliés et concurrents, à la fois le ministère de l'intérieur et celui des finances. La tentation de s'essayer au maniement du lacet peut à un certain moment devenir trop forte.

Qu'advient-il de l'U.D.R. après cette heure de vérité? Maître de l'U.D.R., Jacques Chirac peut s'efforcer de le demeurer et de se servir d'elle comme tremplin pour revenir au pouvoir; une telle entreprise n'aurait de sens que si l'U.D.R. parvenait à acquérir une indépendance

réelle, matérielle et morale, par rapport au nouveau premier ministre et au chef de l'Etat, tout en affirmant son originalité profonde au sein du magma majoritaire. Autrement dit, il lui faudra alors courir les risques qu'elle vient de refuser et trouver en elle-même le courage qui lui a si manifestement fait défaut.

On ne voit pas bien par quel miracle ce redressement pourrait s'opérer. Comment ce qui n'a pas été réalisé sous le coup de la défaite, au moment où tout paraissait possible, pourrait-il l'être après deux ou trois ans de conformisme béat et d'installation dans le confort d'un pouvoir retrouvé? Au nom de quoi pourrions-nous prendre ses distances après avoir tout cautionné? En fait, il est hautement probable que, à moins d'une crise grave, le successeur de Jacques Chirac utilisera pour domestiquer l'U.D.R. les mêmes arguments que ceux dont nous avons les oreilles rebattues depuis l'été dernier et qui apparaîtront tout aussi convaincants.

Le premier ministre est lui-même trop fin pour méconnaître ces réalités-là et il ne passera outre que s'il se décide, encore une fois, à forcer le destin, fût-ce au prix d'une espèce d'aventure.

A défaut de quoi, l'U.D.R. franchira une nouvelle étape dans l'escalade de la servilité et assumera pleinement ce qui risque de devenir sa nouvelle vocation, celle d'être une sorte de « ventre mou » de n'importe quelle majorité, à condition qu'elle soit orientée à droite.

Pour tous ceux qui refusent d'entrer dans un pareil jeu, à la fois périlleux et dangereux, la tâche n'est pas facile. Quand l'U.D.R., expression constituée du mouvement gaulliste, feint de considérer l'échec subi lors des dernières élections présidentielles comme une sorte d'accident de parcours dépourvu de signification générale dont il y a tout intérêt à s'accueillir, il nous faut, au contraire, à moi et à mes semblables, accepter l'événement dans toute sa brutalité et en tirer les conséquences les moins plaisantes.

Aucune astuce ne saurait dispenser d'un véritable examen de conscience qui fasse sa part aux insuffisances, voire aux abus, d'une V^e République telle que nous l'avons connue dans une phase qui pourrait être qualifiée de « postconstituante », c'est-à-dire depuis 1958.

Un tel effort d'inventaire doit être poursuivi avec une totale liberté d'appréciation par rapport à ce qui se fait aujourd'hui, mais hors des tentations nées de l'esprit de revanche, avec la volonté de ne rien abandonner des grands desseins qui

furent ceux du régime, mais en refusant de considérer ceux-ci comme une sorte d'héritage autour duquel il conviendrait seulement de tenir bonne garde, alors que l'indépendance de la nation et le crédit de l'Etat ne peuvent être que des créations permanentes. Trois interrogations fondamentales doivent, semble-t-il, commander une telle recherche :

La première : quelles sont à ce jour les conditions de l'indépendance? Ou plus exactement, car c'est ce dernier aspect des choses qui s'estompe de plus en plus dans la grille, quels combats nous faudra-t-il mener sur la scène internationale, et quels efforts précis et prioritaires nous faudra-t-il effectuer sur le plan intérieur pour y parvenir?

La deuxième : quelles peuvent être nos ambitions dans le domaine social? La V^e République n'a jamais prétendu disposer d'un « modèle de société ». Il n'en est pas moins vrai que l'échec du printemps dernier s'explique en grande partie par le scepticisme du corps électoral qui s'est tourné dans sa grande majorité soit vers les mythes du programme commun, soit vers les charmes ambigus d'une société libérale avancée combinant la satisfaction la plus subtilement dosée possible des revendications catégorielles avec la promesse d'un relâchement général des contraintes sociales. A défaut de modèle de société, il faudrait tout au moins savoir où il convient d'aller en matière de redistribution du pouvoir, de contrôle et d'orientation des investissements, de rémunération des différentes formes d'épargne et de travail.

La troisième : quels sont les voies et moyens d'un nouveau rassemblement? Le chef de l'Etat a la sagesse de ne pas vouloir être le prisonnier de l'étroite majorité qui l'a porté à l'Elysée, et de ce point de vue l'actuelle direction de l'U.D.R. aurait bien mauvaise grâce à s'enfermer dans le rôle peu amène de garde-chasse qui parait séduire. Cela dit, on ne prépare pas l'avenir en essayant de recréer une des conditions essentielles du système politique tel qu'il fonctionnait avant 1958, c'est-à-dire en faisant assurer la couverture de la politique du président de la République par une coalition de partis, de groupes et de chapelles, unis par les seuls liens de l'anti-communisme et de l'assiette au beurre.

Rien ne serait plus dangereux que de geler la vie politique en installant face à face une majorité modérée étendue jusqu'au centre gauche, et une extrême gauche constituée par le P.C. et l'aile du parti socialiste qui l'aurait rejoint dans son ghetto. Ce serait repousser presque uniquement en dehors du jeu politique national et réduire la compétition entre les partis politiques à une pure opération d'ajustement de leurs domaines respectifs, empêchant ainsi presque inévitablement les grands débats nationaux de se traduire en termes politiques et électoraux.

Il faut donc choisir la voie du non-conformisme et participer à l'effort de ceux qui se sont déjà engagés dans ce chemin. C'est pourquoi j'ai décidé de rejoindre le mouvement des démocrates, non pour y satisfaire une quelconque ambition, mais pour y poursuivre l'action et y travailler à ma place à briser les cadres contraignants de la société politique actuelle.

(*) Député non inscrit du Val-d'Oise, ex-U.D.R.

IL Y A CINQUANTE ANS NAISSAIT LE PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

M. Alain Pöcher, président du Sénat, a reçu le 13 mars, dans les salons du Petit-Luxembourg, les anciens militants et sympathisants du Parti démocrate populaire (F.D.P.), qui fut entre les deux guerres l'un des précurseurs du Mouvement républicain populaire (M.R.P.), et que représentèrent alors, entre autres, à la Chambre des députés MM. Robert Schuman, député de la Moselle, et Ernest Pezet, député du Morbihan.

A cette réception qui commémorait le cinquantième de la naissance du F.D.P., assistaient notamment MM. Georges Bidault, ancien président du Conseil, Jean Letourneau, Robert Bichet, Alfred Coste-Floret, Germaine Poinso-Chapuis, anciens ministres, Jean Lecanuet, garde des sceaux, ancien président du M.R.P., et Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.P. MM. Louis Bour, Charles Flory et Georges Bidault devaient rappeler l'origine du Parti démocrate populaire et son rôle entre les deux guerres.

M. DUHAMEL (C.D.P.) : les deux tentatives de regroupement centriste doivent se rencontrer.

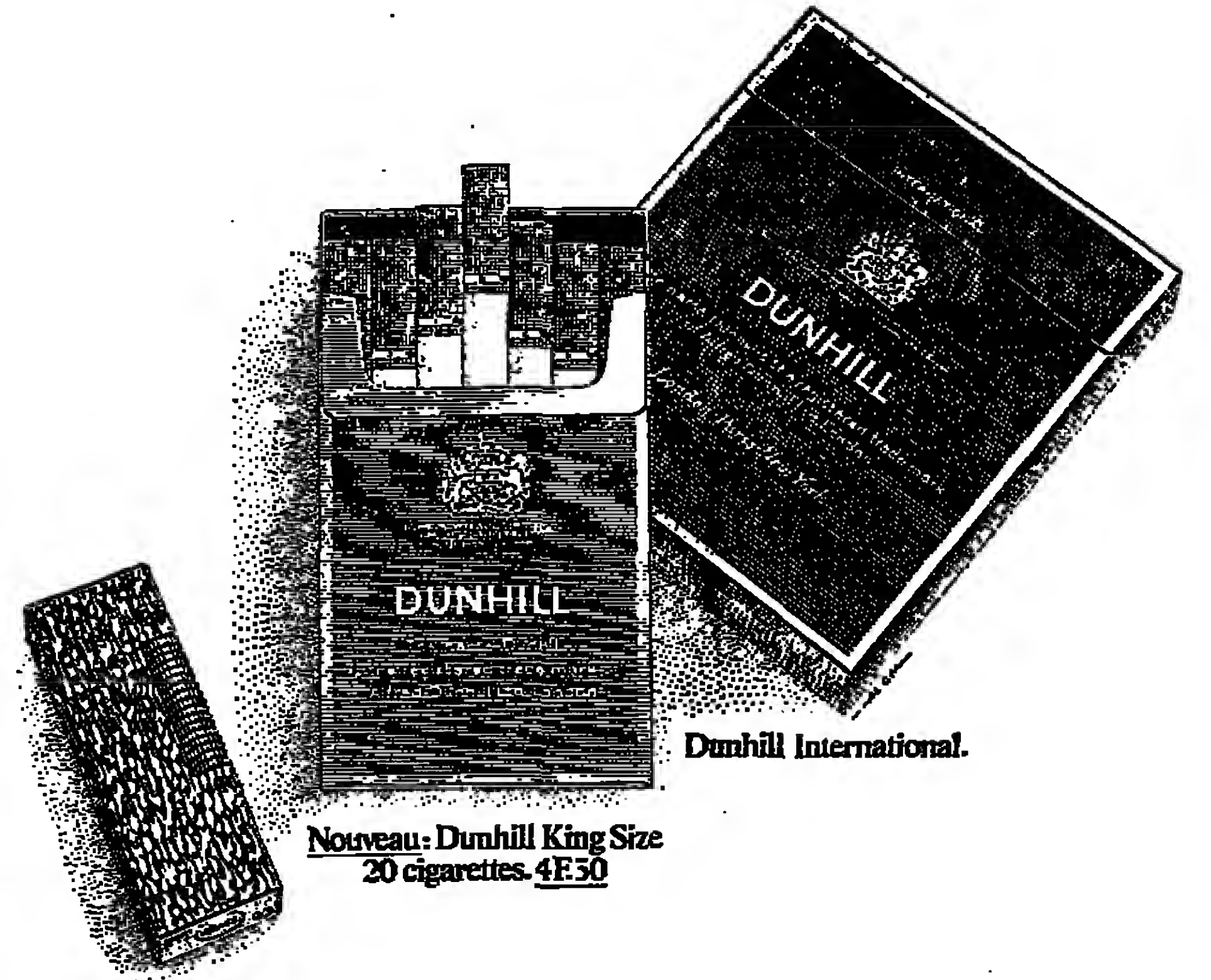
M. Jacques Duhamel, président du Centre Démocratique et Progressif évoque dans l'editorial de *Faits et Causes*, organe de son parti, publié le 14 mars, les tentatives de regroupement des centristes entreprises à l'initiative de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Lecanuet et à celle de M. Michel Durafour. Il écrit : « A force de vouloir l'unité, il est possible que le centre ait trouvé deux modes d'expression différents : la Fédération des réformateurs d'une part, et le Mouvement de la gauche réformatrice, d'autre part. La première, en effet, née d'une volonté unanime des députés et des sénateurs se réclamant du centre, tout en assurant l'expression unitaire, s'accommode d'un pluralisme d'organisations. L'autre, ignorant volontairement les états-majors des partis, entend s'adresser directement aux militants pour former un mouvement unitaire : les démocrates sociaux. Comme on retrouve chez l'une et chez l'autre des participants identiques (et des objectifs semblables) il est possible et souhaitable que ces initiatives se rencontrent vite. En attendant la fédération

● L'Assemblée des présidents des conseils généraux de France, que préside M. Adolphe Chauvin, sénateur centriste et maire de Fontaine, a décidé de créer une publication destinée principalement aux élus départementaux.

..... la fricassée de poulet de Bresse aux pâtes fraîches chez Contarel

DUNHILL KING SIZE

Le prestige Dunhill dans une autre dimension.



Nouveau Dunhill King Size 20 cigarettes. 4E50

Dunhill Internationally acknowledged to be the finest cigarettes in the world.

Le médaillon de veau étuvé au champagne chez Contarel, 12 avenue du Maine 548.59.35 fermé le dimanche

Le Chêne, le Merisier c'est Le CHALET RUSTIQUE MAISON FONDÉE EN 1910 BOIS de ROSE o LOUIS XVI REGENCE o ANGLAIS 2000 m2 d'EXPOSITION - TOUS les PRIX

Couverts argentés garantis 25 ans PLATERIE-CAFETERIE Fabricant - Vente directe FRANOR 70, RUE AMELOT, 75013 PARIS

..... les huîtres de Prat-ar-coum chez Contarel

avant d'acheter votre appartement... parlons chiffres. 2.950 F, 1.500 m, 1975, 1977, 148.000 F, 213.000 F, 264.000 F. La qualité des appartements de Clichy-sur-Seine a aussi de quoi vous étonner : des balcons qui prolongent tous les appartements, des cuisines équipées, des salles de bains décorées, des placards à portes repliantes, de la moquette dans toutes les pièces, du papier peinture sur les murs, et dehors un grand jardin accueillant avec ses jeux d'enfants. Allez sur place visiter l'appartement modèle de CLICHY-SUR-SEINE, là, au moins, vous jugerez sur pièce.

صكراحت الاصل

POLITIQUE

LA BASTILLE ADMINISTRATIVE

V. — Le citoyen captif

par PAUL SABOURIN (*)

L'exécutif polycephale, touche-à-tout dans ses relations avec l'industrie privée, ramène l'ensemble des décisions à lui, au grand dam des élus locaux...

La cause est entendue : les rapports entre le citoyen et l'administration sont mauvais. Une littérature classique, de Balzac à Kafka, en passant par Courtes...

De même, lorsqu'on parle volontiers de dissimulation, d'obscureté, de mépris de l'administration pour le citoyen...

Le citoyen veut comprendre l'administration qui est à son service. Il refuse d'instinct l'opacité dont elle semble s'envelopper...

Il serait donc malhonnête de critiquer l'administration et les fonctionnaires et confondant tous les genres et sans montrer la part de responsabilité qui revient aussi aux citoyens français.

Si les difficultés sont ressenties vivement aujourd'hui, elles ne sont cependant pas récentes. Mais l'intervention croissante de l'Etat dans tous les secteurs de la vie de la nation — de la protection sociale aux implantations industrielles...

Que d'efforts, cependant, déjà faits : depuis 1945, promotion au sein de l'administration d'une politique de relations publiques et d'organisation méthodique et rationnelle du travail...

Quelles mesures peut-on raisonnablement proposer, compte tenu des études innombrables sur le sujet, qui visent à faciliter, humaniser, mieux contrôler les rapports entre les Français et l'Etat.

discouvrant les intentions de l'administration, qui dès cet instant sont entachées d'un soupçon de scandale ou dégenèrent en querelles préjudiciables à tous.

La communication d'un dossier à un administré comme à un fonctionnaire concerné doit comporter l'ensemble des pièces et non l'« essentiel » trié par l'administration.

On peut imaginer en matière de publicité le renforcement de la règle actuelle. Comme en Suède, la loi poserait le principe de la publicité et du libre accès des citoyens à tous les documents officiels de l'Etat...

Humaniser

Les esprits chagrins feront remarquer qu'il s'agit là de résoudre le conflit psychologique entre l'administration et les citoyens est toujours latent, se développant de l'incompréhension à l'hostilité.

Sans sous-estimer le poids des idées reçues en la matière, on peut proposer deux thèmes de recherche :

veiller avec soin à l'application de ce nouveau principe et interpréter restrictivement les exceptions. L'administration, agissant désormais ouvertement, sous le contrôle de l'opinion publique — notamment par la voie du médiateur, — serait portée à la vigilance et ne pourrait plus être soupçonnée, parfois très injustement, de « maladministration » consciente.

On peut parler ici des hypothèses de l'administration, est dangereuse pour le citoyen dans la mesure où le juge ne peut intervenir, soit que le mauvais fonctionnement du service ne soit pas suffisamment caractérisé...

1. Les premières hypothèses visent la « maladministration » classique : les atteintes portées par l'administration au citoyen dus au mauvais fonctionnement du service public (brimades, brutalités politiques, manque d'information sur un recours possible du citoyen dénué culturellement...)

2. Le « cercle vicieux » de l'incompréhension ou de l'hostilité

1) L'administration doit s'efforcer d'abord de mieux en mieux connaître ses publics par utilisation scientifique des techniques de sondage. Mais les administrés doivent également savoir qu'ils ne peuvent tout exiger de l'administration sans que celle-ci leur demande un certain nombre de renseignements indispensables.

2) Le « cercle vicieux » de l'incompréhension ou de l'hostilité

d'un organigramme explicatif des cheminement possibles ; Le choix et la formation des fonctionnaires appelés à recevoir le public sont des objectifs qu'il faut mettre en œuvre avec soin en raison du caractère difficile de la tâche. Mais c'est l'ensemble de la fonction publique qui doit être sensibilisé : un emploi n'est pas

On peut parier ici des hypothèses de l'administration, est dangereuse pour le citoyen dans la mesure où le juge ne peut intervenir, soit que le mauvais fonctionnement du service ne soit pas suffisamment caractérisé...

1. Les premières hypothèses visent la « maladministration » classique : les atteintes portées par l'administration au citoyen dus au mauvais fonctionnement du service public (brimades, brutalités politiques, manque d'information sur un recours possible du citoyen dénué culturellement...)

2. Le « cercle vicieux » de l'incompréhension ou de l'hostilité

1) L'administration doit s'efforcer d'abord de mieux en mieux connaître ses publics par utilisation scientifique des techniques de sondage. Mais les administrés doivent également savoir qu'ils ne peuvent tout exiger de l'administration sans que celle-ci leur demande un certain nombre de renseignements indispensables.

2) Le « cercle vicieux » de l'incompréhension ou de l'hostilité

1) L'administration doit s'efforcer d'abord de mieux en mieux connaître ses publics par utilisation scientifique des techniques de sondage. Mais les administrés doivent également savoir qu'ils ne peuvent tout exiger de l'administration sans que celle-ci leur demande un certain nombre de renseignements indispensables.

2) Le « cercle vicieux » de l'incompréhension ou de l'hostilité

une fin en soi mais surtout un moyen mis à la disposition du citoyen. Une attitude ferme peut toujours s'accompagner d'une grande correction. La même remarque vaut d'ailleurs pour nombre d'administrés. Une formation adéquate est déjà envisagée : à tous les niveaux de recrutement des agents publics, il faut se préoccuper de plus en plus des contacts indispensables avec les usagers, en cours de stage notamment.

Contrôler

Le citoyen est vraiment entré dans l'Etat, pour l'administré ne serait-il pas invité à s'administrer lui-même ?

2. Certaines hypothèses de « maladministration » visent les dangers que fait courir l'introduction de l'informatique. Des commissions éminentes travaillent sur ce point de la réglementation allemande du Land de Hesse. Le Syndicat de la magistrature a proposé également de constituer un comité ad hoc. En tout cas, il faut se préoccuper de la question de la maîtrise sans contrôle de ces redoutables instruments d'atteinte aux libertés du citoyen.

La démocratie administrative suppose l'insertion du citoyen dans les rouages de l'administration, et, à cet égard, les réformes demandées à M. Chirac par M. Giscard d'Estaing (6) vont dans le bon sens. Il faut donc que les participants soient systématiquement interrogés sur la manière dont ils prévoient l'avenir de leur quartier, de leur commune. Et pourquoi ne pas songer bientôt à des formules proches de la cogestion à propos de l'administration ?

ERRATUM. — Dans certaines des éditions du Monde datées du 11 mars, une ligne déplacée a rendu en partie incompréhensible un passage de l'article « Le purgatoire des P.-D.G. » (page 8). Nous rétablissons ce passage. « Les choses ne sont pas si simples pour autant, ni pour les industriels ni pour les fonctionnaires. Ainsi, à l'époque où M. Giscard d'Estaing était à l'étranger et M. Ortoli, rue de Grenelle, un dossier important présenté d'abord à l'industrie » était mal ou « sans finances » et réciproquement (...).

CORRESPONDANCE

Une illustration

M. Polky Rochard, de Paris, nous écrit :

Les événements du Cambodge laissent dans l'incertitude ceux qui y ont des amis ou des parents. J'ai voulu obtenir des renseignements auprès du ministère des Affaires étrangères en appelant la sous-direction des Stabilissements français à l'étranger, n'ayant pas de nouvelles d'un professeur en poste au lycée Descartes à Phnom-Penh. Il m'a été opposé une fin de non-recevoir : « Nous ne donnons aucun renseignement personnel ! » On me précise cependant que les enseignants français n'ont pas été évacués à ce jour, en attendant que « des mesures sont à l'étude en haut lieu ».

On se heurte — une fois de plus — à ce goût maladif pour le secret, paradoxe du service dit public.

Mais on peut aussi s'interroger sur le rôle de la diplomatie française. En l'espèce, ne s'agit-il pas, après une période d'attente, d'être présent lorsque le GRUNC s'installe dans la capitale khmère ?

COURS AZ

Méthode Audiovisuelle 196, rue St-Honoré, Paris (1^{er}) Tél. 308-94-44 ou 308-93-63 Métro : Palais-Royal

DACTYLO 3 cycles de 15 H. (Débutant perfectionnement vitesse.) Entraînement machine électrique

STENO en 50 H. (Débutant perfectionnement vitesse.) De 8h à 21h sans interruption.

ONY, RIEN QUE SONY TOUT SONY

16, rue La Fayette PARIS

présentation du programme TAE 8450 et de l'emploi TAN 8230 SONY au Bar-Auditorium

UN LIVRE DE MICHEL MASSENET

« La nouvelle gestion publique »

par ALAIN PEYREFITTE

Michel Massenet est directeur de la fonction publique. Mais il sait, mieux que personne, qu'il ne dirige pas autant que ce titre pourrait le laisser croire. Bien qu'il ne nous en fasse pas la confidence, peut-être son livre est-il de cette distance entre la responsabilité apparente que proclame l'emploi de l'Etat et la capacité réelle de mouvement de celui qui détient officiellement l'« autorité ».

Comment diriger l'immobilité ? Cette distance est perceptible à tous les niveaux et dans presque tous les secteurs de l'énorme corps familial que constitue l'administration au sein de la société française : organisme puissant, mais où tout serait moule ou graine, et rien n'est. L'administration est une « société bloquée » par excellence, et à vrai dire source des blocages de la société en général, tant la société cherche à se modeler sur l'administration, à devenir administrative à son tour — on s'immobilise dans la sécurité des plans, des protections, des garanties, des statuts, des grilles, des indices, des échelles « mobiles » destinées à garantir l'immobilité. Aussi le problème administratif est-il bien au cœur de notre difficulté à changer sans ruptures, sans drames, en suivant l'étroit sentier qui chemine entre le libéralisme pur et les contraintes.

Michel Massenet n'a pas écrit son livre pour reprendre le diagnostic posé par d'Argenson, Gournay, Barrère, Saint-Just, Royer-Collard, Tocqueville et tant d'autres, et que Michel Crozier a magistralement approfondi. Il s'attache plutôt à l'inventaire des remèdes. Il énumère leurs mérites et leurs limites. C'est alors que, au fil des pages, on cerne peu à peu la spécificité du malade et que l'on devine le type de « rééducation fonctionnelle » auquel il faudrait le soumettre.

Les médecins se sont souvent penchés sur le chevet de ce patient, chacun vantant avec brío l'efficacité définitive de sa potion magique. Mais le patient a une surprenante aptitude à absorber de vastes quantités de potions sans voir de sa langue, Michel Massenet lui prouve à leur égard d'un scepticisme rafraîchissant, et d'ailleurs extrêmement poli.

Il renvoie en particulier, avec gentillesse mais fermeté, les médecins privés à leurs clients privés. Il estime que les méthodes de gestion moderne, qui sont nées dans l'entreprise et pour elle, restent d'un médiocre secours pour la gestion publique. Coût, demande, produc-

tion, prix, presque tout se quantifie dans le système de production capitaliste — et dans une chaîne homogène. Les critères d'une bonne gestion sont assez faciles à établir : et c'est d'ailleurs l'évidence du principal d'entre eux, le profit, qui pousse l'entreprise à sans cesse améliorer sa gestion. L'administration ne connaît pas cet univers quantifiable et homogène. Michel Massenet exécute cette démonstration avec une grande clarté. Mais est-il aussi convaincant que convaincu ?

La « demande », certes, ne saurait constituer un critère, ni donc la loi de l'offre et de la demande suffire à la régulation. Cette demande est incertaine et n'est pas fiable : serait-ce pas vendre, mais répéter selon une logique qui est finalement celle de l'intéressé public, apprécié par l'autorité politique, et non selon la logique des « consommateurs » d'administration. Quant au financement de ces biens collectifs, il relève d'une autre logique, celle de la répartition — encore — d'une charge fiscale : logique qui obéit également à la politique.

Mais le problème de la démocratie n'est-il pas justement de transformer en demande les besoins de la collectivité, par une information loyale, et les notions de coût, de rendement, de rentabilité, ne doivent-elles pas être introduites, coûte que coûte dans le secteur public ? La prétendue irréductibilité du secteur public au secteur privé n'est-elle pas un merveilleux alibi pour le gaspillage, la léthargie, l'immobilité ?

Il reste que les différences entre le bien public et le système du marché ne permettent d'emprunter au secteur privé de gestion — et à condition de les intégrer aux caractéristiques propres de l'administration. Analyse de système, gestion participative par objectifs, rationalisation des choix budgétaires, psychosociologie de l'organisation, informalisme, planification — tout cela sert et doit servir. Mais en définitive l'auteur montre avec juste raison que l'intérêt majeur de ces techniques est de rendre moins opaque à soi-même

le fonctionnement de l'administration, sans pour autant pouvoir le rendre rationnel.

On sent que Michel Massenet porterait assez allègrement le poids de cet espoir, si, du même coup, ne s'évanouissait aussi l'espoir de la pression à l'adaptation, de la contrainte de changement qu'entraînerait l'obligation de rationalité.

Il faut donc que les participants soient systématiquement interrogés sur la manière dont ils prévoient l'avenir de leur quartier, de leur commune. Et pourquoi ne pas songer bientôt à des formules proches de la cogestion à propos de l'administration ?

Il faut mettre la fonction publique en mouvement — en sorte qu'elle ne puisse plus s'arrêter de bouger, et qu'elle développe une capacité d'adaptation permanente. Au passage, Michel Massenet refuse le concept de « la » réforme administrative : comme il a raison de dire que le problème n'est pas de trouver le projet de « bon système », qui remplacerait le « mauvais système » actuel, mais d'injecter du mouvement dans l'administration.

Cela n'est rien quand même sans des réformes Michel Massenet désigne lui-même brièvement celles qui lui paraissent indispensables. Négativement, pour enlever des obstacles : briser le cadre paralysant de statuts de personnel trop détaillés, et pour chasser le refus de s'ouvrir à la fonction d'information. Positivement, pour créer des zones de contact entre problèmes réels et administration : déléguer la gestion à des organismes publics plus ou moins autonomes et distincts de l'Etat. Sans oublier de jeter le personnel dans une « tempête de formation permanente ».

Bravo ! Mais puis-je ajouter que le livre reste sur la faim que Michel Massenet a lui-même avouée ? Curieusement, il ne fait qu'effleurer la décentralisation du contrôle politique : n'est-ce pas pourtant la logique d'une confrontation souhaitée avec le citoyen ? Et n'est-ce pas une voie plus riche que l'Etat-hot-dog ? L'Etat débarrassé de la gestion, c'est bien joli mais le corollaire pourrait être aussi la gestion débarrassée de l'Etat. Finalement, ce qui concilie la spécificité de la gestion publique, si clairement mise en évidence par Michel Massenet, et la mobilisation nécessaire de l'administration, ne serait-ce pas ces mots d'ordre : « L'Etat doit avoir le courage de faire confiance aux citoyens. Nationaliser l'Etat, cela exige d'abord de désaliéner la nation ».

Un livre lucide, enrichissant, profond, audacieux dans sa retenue, mais peut-être encore trop retenu dans ses audaces...

éditions sociales QUINZAINE DU LIVRE MARXISTE André et Francine Demichel et Marcel Piquemal institutions et pouvoir en France La Constitution de 1958 portée en elle l'autoritarisme quel que soit le Président de la République. 1 vol. 25F EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

Advertisement for SONY electronics, featuring a large image of a television set and text promoting 'SONY, RIEN QUE SONY TOUT SONY' and listing various models like DACTYLO and STENO.

ADMINISTRATIVE

Conflit au sein du conseil municipal de Calais

De notre correspondant

Lille. — A la suite de la nomination d'un directeur de division à la mairie de Calais (dirigée par une municipalité d'union de la gauche), un conflit oppose le maire, M. Jean-Jacques Barthe, député communiste, aux organisations syndicales. Il a provoqué la démission de ses fonctions de premier adjoint de M. Gaston Bourgeois, socialiste (qui reste néanmoins conseiller municipal). Cette première démission a été suivie de celle de Mme Madeleine Schindler, membre du parti communiste, qui abandonne à la fois ses responsabilités d'adjoint et le conseil municipal.

Le désaccord porte sur l'âge de la retraite du personnel communal. La retraite peut être prise à soixante ans (renouvellement qui figure d'ailleurs dans le programme commun de la gauche), mais une prolongation peut être obtenue jusqu'à soixante-cinq ans. Or, l'agent communal promu chef de division est âgé de soixante et un ans. Le syndicat C.G.T. des agents communaux estime qu'il ne remplissait pas les conditions re-

quises pour accéder au nouveau poste, mais M. Barthe est passé outre. Reprochant à la fédération C.G.T. du Pas-de-Calais de n'être pas intervenue auprès du maire, les agents communaux ont renvoyé leurs cartes syndicales en signe de protestation.

Mme Schindler, qui s'opposait elle aussi à cette nomination, avait déjà protesté auprès du maire contre le fait que le chef de cabinet de celui-ci empiétait sur les prérogatives qui lui avaient été attribuées comme adjoint à l'information. M. Jean-Jacques Barthe se déclare quant à lui « surpris de l'exploitation outrancière de la démission de son adjointe. Cette démission n'a qu'une portée limitée sur l'activité municipale », ajoute-t-il.

La fédération communiste du Pas-de-Calais affirme « qu'on doit noter que les raisons invoquées par Mme Schindler viennent après d'autres faits, en particulier des désengagements successifs de tous les postes de responsabilité qu'elle occupait ».

Les communistes ne s'associeront pas à la réunion des présidents de conseils régionaux

De notre correspondant

Lille. — Les trois conseillers régionaux communistes du Nord-Pas-de-Calais, notamment M. M. Gustave Ansart, député du Nord, membre du bureau politique du P.C.F., ont annoncé qu'ils ne participeraient pas aux réceptions organisées à Lille à l'occasion de la réunion, vendredi 14 mars, des présidents de conseils régionaux. Ils déclarent : « Sur vingt et un présidents de conseils régionaux, quinze sont des dirigeants politiques, fermes soutiens de la politique du gouvernement. Ils représentent la majorité gouvernementale, responsable de l'état dans lequel se trouve notre région et des grandes difficultés qu'y subissent les travailleurs. (...) Quant

aux présidents des comités économiques et sociaux, ils représentent, en raison de la composition de ces comités, les intérêts essentiels du patronat. Cette réunion peut alimenter la campagne d'opération politique que Mme Schindler vient de lancer à la République en vue d'estomper les graves divergences existant entre lui et l'opposition de gauche dans le pays. Cette réunion, en permettant dans une région à majorité de gauche ne peut que contribuer à jeter la confusion dans l'opposition ».

Samedi, à 10 heures, les présidents doivent être accueillis à la communauté urbaine de Lille.

Devant les secrétaires des fédérations départementales

Mme Madeleine Vincent (P.C.F.) : la démagogie se double d'un renforcement de l'autoritarisme

Les secrétaires des fédérations départementales du P.C.F., réunis mercredi 13 mars à Paris. Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, a présenté un rapport dans lequel elle insiste sur la démagogie et l'autoritarisme de la réforme de l'emploi et des conditions de vie. Face à cette situation, elle estime que « tous les discours sur la société libérale et la réforme opposent tout à fait creux ». En effet, explique-t-elle, « la démagogie se double d'un renforcement de l'autoritarisme : atteintes aux libertés, limitation des priorités des assemblées élues, intervention des forces de répression, tripotillages électoraux. En dehors des adaptations à l'évolution des mœurs, arri-

chées par le P.C.F. et les forces démocratiques, il y a surtout adaptation, plus grande encore aux objectifs du grand capital ».

En dressant un bilan des actions menées par le P.C.F., Mme Madeleine Vincent a signalé que, le 7 juin, sera organisée une Journée nationale d'action sur la condition de la femme. Un rassemblement international se tiendra à cette occasion à Paris.

Le rapporteur a également abordé la question des cent meetings antiair décidés par le P.C.F. Mme Vincent, après avoir déploré « que la grande presse ait fait silence sur ces décisions », note : « L'état a progressé, avec cet accord, que l'action commune n'est pas incompatible avec la critique de telle ou telle initiative ou déclaration. Or c'est au nom de cette incompatibilité que le P.C.F. a refusé l'action commune pendant six mois (...) Pour assurer un grand succès aux actions communes il convient de promouvoir un essor sans précédent des actions impulsées par le parti ».

DE JEUNES GAULLISTES REJOignent LES RADICAUX DE GAUCHE

M. Didier Schuller et Pierre Charon, au nom du mouvement du 2 mai, créé par de jeunes supporters de M. Jacques Chaban-Delmas lors de l'élection présidentielle, annoncent qu'ils rejoignent le mouvement des radicaux de gauche.

Après avoir indiqué que « seule la gauche » peut réaliser le changement de société préconisé par M. Chaban-Delmas en septembre 1969, MM. Schuller et Charon affirment avoir décidé de la rejoindre, et cela « sans renier leur passé ».

« C'est avec foi que nous apportons notre jeunesse et notre espoir à un mouvement dont le général de Gaulle disait à M. Jacques Chaban-Delmas en 1947 : « Allez au parti radical, c'est là que vous trouverez les derniers vestiges du sens de l'Etat ».

M. MARCHAIS SERA DE RETOUR A PARIS LE 20 MARS

M. Georges Marchais sera de retour à Paris le 20 mars. Le secrétaire général du parti communiste se trouve depuis près d'un mois en convalescence dans les Alpes-Maritimes. Il s'y était rendu après avoir été victime, au début du mois de janvier, d'un « incident coronarien ».

A MASSY (Essonne)

M. Mitterrand : réformer les structures d'une société d'inégalités

« Le parti socialiste est disposé à faire passer ses intérêts particuliers après les intérêts d'une gauche unie, seule chance pour les travailleurs », a déclaré, jeudi 13 février, à Massy (Essonne), M. François Mitterrand, devant trois mille personnes réunies dans le centre omnisports. « Tant que l'on ne touchera pas aux structures d'une société d'inégalités, a proclamé le premier secrétaire du P.S., le changement ne sera que la mode d'un jour, une illusion, un peu de peinture. Il a tout à tour évoqué :

● L'AIDE AUX CHOMEURS : « M. Giscard d'Estaing se contente d'entretenir le volant de chômage par l'assistance sociale. Certes, nous avons voté la loi garantissant une année de salaire au personnel licencié, c'est mieux que rien, mais aujourd'hui cette loi ne concernerait que neuf mille personnes et lorsqu'elle sera complètement appliquée, quatre-vingt mille. Ce n'est pas le dixième du nombre des chômeurs. »

● L'AVORTEMENT : « Grâce à la gauche, la loi sur l'interruption de la grossesse est passée. Mais elle n'est pas appliquée. La

Croix-Rouge française vient d'intervenir, en fait, sa mise en vigueur dans ses établissements. Encore une fois, cette réforme ne profite qu'à ceux qui ont des relations, qu'ils soient riches. »

● LA REFORME HABY : « On ira vers la diminution de la capacité scolaire des ouvriers, des paysans et des petits-bourgeois parce que les études longues ne peuvent être supportées par les familles modestes. »

● LE RAPPORT SUDREAU : « Il est plein de bonnes intentions, mais ce n'est qu'une façon d'accorder, dans les conseils d'administration des sociétés, un siège aux travailleurs... au bout de la table. »

● L'IMPOSITION DES PLUS-VALUES DU CAPITAL : « Elle existe déjà en Allemagne et aux Etats-Unis qui ne sont pourtant pas à la pointe du socialisme, même si leur arrive d'être démocratiques. »

« La mélodie du président de la République est charmante, a conclu M. Mitterrand, mais elle fera moins d'effet sur la crise qu'un cachet d'aspirine. » — A. P.

AVANT LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

M. Defferre demande l'organisation de trois grands débats à l'Assemblée

Dans une lettre qu'il a adressée mercredi 12 mars au premier ministre, M. Gaston Defferre, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche à l'Assemblée nationale, lui demande « d'envoyer d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale trois grands débats, sanctionnés chacun par un vote, portant sur les thèmes suivants :

« La situation économique et sociale, et notamment la crise de l'emploi ;

« La politique énergétique et spécialement son aspect nucléaire ;

« Les finances des collectivités locales. »

Réuni mercredi au Palais-Bourbon, le bureau du groupe a souhaité des « explications d'ensemble du gouvernement sur ces problèmes graves et urgents qui préoccupent tous les Français ».

La préparation de la session parlementaire, qui s'ouvre le 2 avril, a été au centre des discussions. Le groupe entend déposer une série de propositions de loi, notamment sur le statut du fermage, la condition féminine et le statut de la Ville de Paris. M. Georges Fillard, député socialiste de la Drome, posera, dès la

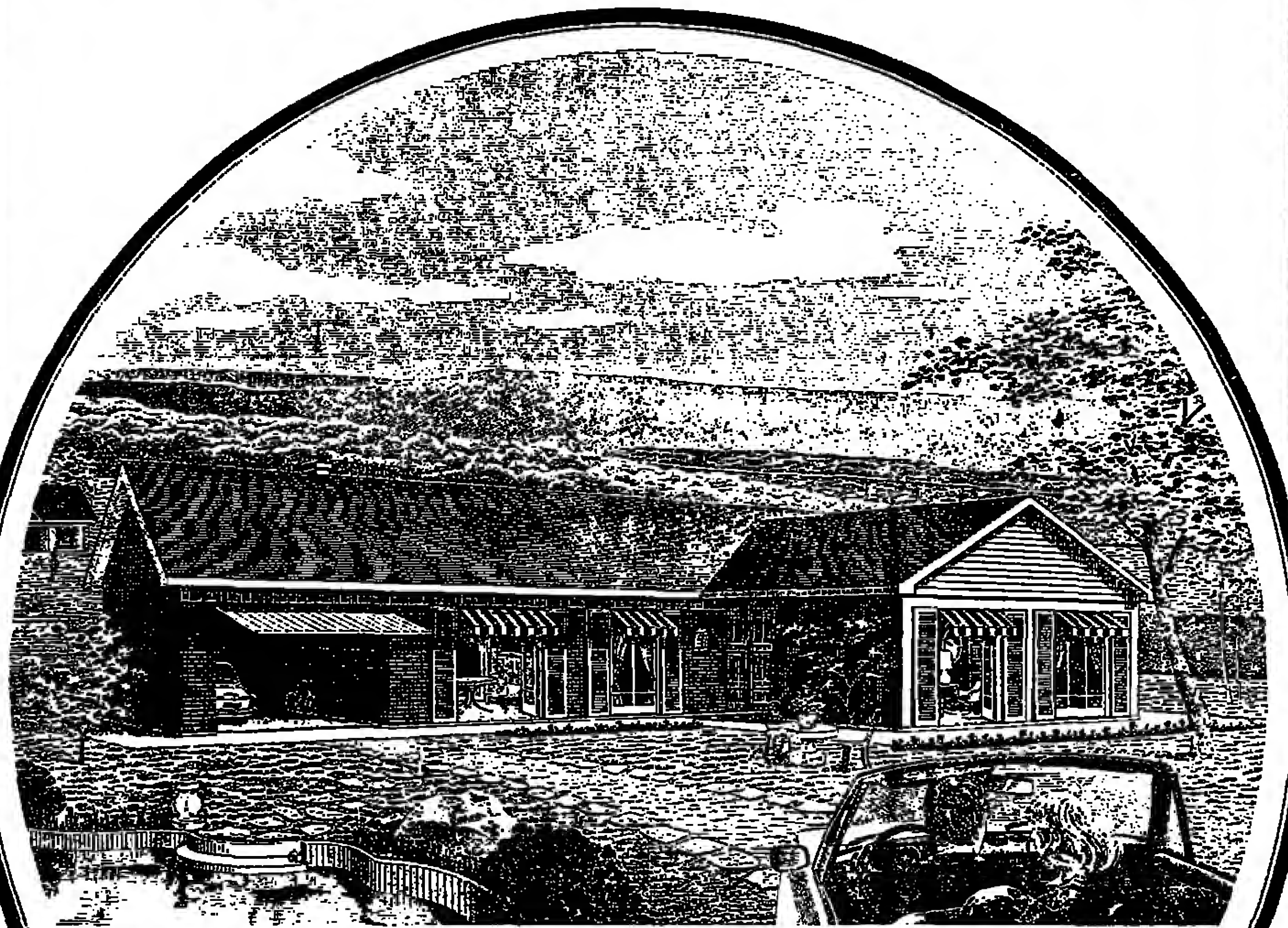
rentrée, une question orale au gouvernement sur la situation de la presse (1).

Interrogé sur la polémique entre le parti communiste et le parti socialiste, il a déclaré que celui-ci n'avait eu aucune conséquence dans le domaine parlementaire où la concertation serait poursuivie. « Le climat des relations entre les deux formations a toujours été et restera bon », a ajouté M. Fillard, qui a estimé que, sur le plan national, les deux partis entraient dans une phase d'apaisement.

(1) Lors de la réunion du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, le 3 mars, M. Robert-André Vignon, député du Val-de-Marne, avait également réclamé un débat sur les problèmes de la presse française.

● L'Humanité rouge (marxiste-léniniste) annonce qu'une manifestation se déroulera dimanche 16 mars, à 10 heures, de la place de la République au mur des Fédérés, à l'occasion de l'anniversaire de la Commune de Paris. L'après-midi, à partir de 14 heures, un meeting se déroulera salle de la Mutualité.

A l'ouest de Paris, dans un site aussi rare, cette maison sera bientôt l'exception.



Ci-dessus, "Cypres", 182 m², 6 pièces, 2 s. de b., garage double. Vous visiterez aussi des maisons de 5 et 7 pièces, de plain-pied et à étage.

DOMAINE DE MARSINVAL
78 Vernouillet ☎ 965.87.00 & 88.60

à 27 km
du Pont de St-Cloud
par l'autoroute de l'Ouest

Le Domaine domine la Seine non loin de Saint-Germain-en-Laye.

- dans un site magnifique, au cœur d'une région préservée, comme on n'en trouve plus à l'Ouest, si près de Paris.
- à 27 km des plus beaux quartiers de Paris par l'autoroute de l'Ouest (troisième sortie).

Il comprend :

- un club-house, deux tennis, une piscine chauffée (pour se baigner même sans soleil).
- des écoles pour vos enfants.
- des maisons de 3 modèles différents, toutes dans de grands jardins privatifs, de 800 à 3000 m².



Les maisons sont habitables immédiatement. Leur construction est traditionnelle. Leur conception ultra-moderne :

- 161, 182 ou 230 m² - 5, 6 ou 7 pièces - 2 ou 3 salles de bain.
- garage pour 2 voitures.
- cuisine totalement équipée (réfrigérateur 390 l, lave-vaisselle 14 couverts, four encastré, etc.).
- grand living à double exposition - chambre des parents traitée comme un appartement indépendant (salle de bain privée, dressing-room) - vastes rangements - épaisse moquette T3 partout.

CRÉDITS LA HÉNIN.

VISITE DES MAISONS MODÈLES
TOUS LES JOURS DE 10 A 19H

Pour recevoir une documentation gratuite écrivez-nous ou téléphonez.

Breguet Construction

Pendant le Festival du Son

SONY, RIEN QUE SONY TOUT SONY

au show-room - 16, rue La Fayette
PARIS

Présentation du préampli TAE 8450
et de l'ampli TAN 8250 SONY
au Bar-Auditorium

صكزا من الأصل

ENT DE PROTESTATION CONTRE LE...
et de l'absence dans de nombreuses villes de...

DE RÉFORME DE M. RENÉ HABY

Le piège du printemps chaud

(Suite de la première page.)

Contrairement à ce qu'espéraient les organisations lycéennes, l'approche de l'échéance de la Journée nationale d'action... Les lycéens et collégiens les plus âgés des lycées et collèges ont manifesté hier...

Pour l'instant, malgré une opposition affirmée, la puissante Fédération de l'éducation nationale et la Fédération des parents d'élèves Cornet n'ont pas jeté toutes leurs forces dans la bataille. La détermination des lycéens les poussera-t-elle à s'engager plus avant? M. Haby pourrait alors, à son tour, être pris au piège du printemps chaud.

BERTRAND LE GENDRE.



(Dessin de BONNAFFE.)

Les étudiants d'I.U.T. ont « occupé » les locaux de plusieurs chambres patronales

Les élèves des Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) poursuivent de leur côté, leur mouvement marqué depuis plus d'un mois par des grèves épisodiques, et destiné à obtenir la reconnaissance de leur diplôme dans les conventions collectives...

naissance de leur diplôme dans les conventions collectives... à un niveau tel qu'il permette l'accès à la filière ingénierie et cadre, et la possibilité d'accès au second cycle universitaire.

La Journée nationale d'action, décidée par les coordinations nationales réunies la semaine dernière, s'est traduite par l'occupation — sans incidents — de différentes chambres patronales, notamment à Clermont-Ferrand (Association des employeurs), Saint-Etienne (chambre de commerce), Marseille (Union patronale), Rouen, Valence, Nice, Agen, Annecy et Montpellier. De nouvelles manifestations sont prévues pour les mercredi 19 et jeudi 20 mars. Des « assises nationales » seront organisées au Havre les 23 et 24 mars.

réforme Haby vient compléter la loi Royer sur l'apprentissage. On tente de court-circuiter les I.U.T. en abandonnant de plus en plus au patronat la formation professionnelle... a déclaré M. Paul Mazliak, secrétaire général du SNE-Sup.

Une rencontre nationale d'enseignants des I.U.T. a été d'autre part, organisée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), jeudi 13 mars dans la matinée, à l'I.U.T. de Paris, avenue de Versailles.

Huit suggestions pour une relance

« Il existe un malaise dans les instituts universitaires de technologie. L'avenir est incertain. Que faire? » Jeudi 13 mars, porte Dauphine, des directeurs d'insti-

tuts universitaires de technologie, M. Laurent Gitt, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux universités, des enseignants et quelques personnalités extérieures, membres de conseils d'administration d'I.U.T., ont participé à la soirée-débat organisée par l'A.E.R.E.S.

« Il y a trois voies envisageables pour les I.U.T. », a suggéré M. Michel Bernard, chef du département « gestion des entreprises » à l'I.U.T. de Nantes. Disparaître, cohabiter avec les autres diplômés, ou renforcer sa spécificité en proposant des passerelles avec les diplômes universitaires ou d'ingénieurs.

« Contrairement à ce que demandent certains étudiants, a souligné M. Michel Bernard, l'équivalence des diplômes universitaires de technologie ne doit pas être un diplôme d'études universitaires générales (DEUG). Celui-ci est inférieur à la formation reçue par les élèves d'I.U.T. Nos élèves ont trente heures de cours par semaine. Au lieu d'organiser leurs études sur deux ans, il faudrait pouvoir les étaler sur deux ans et demi, voire trois ans, en introduisant des périodes rémunérées, dans les entreprises. »

La reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives, première revendication des étudiants, a été abordée : « La reconnaissance des D.U.T. est un vieux problème », estime M. Michel Yves Bernard, secrétaire général de l'A.E.R.E.S. et professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Cela ne sera pas un problème, mais il y a des enfants non reconnus qui se portent bien, et les D.U.T. se portent bien. »

Dans la pratique, la reconnaissance des D.U.T. est cependant loin d'être acquise dans le secteur privé, a-t-il reconnu. Dans les entreprises privées, il y a un grand nombre de personnes qui ont des diplômes non reconnus. Ce qu'il faudrait, c'est faire connaître les I.U.T. Les jeunes diplômés n'ont pas encore eu le temps de faire leurs preuves, car les instituts ne datent que de 1968. »

La cohabitation des enseignants, du personnel agent technique, des étudiants et des personnalités extérieures s'avère fructueuse, a-t-il ajouté. Dans les entreprises privées, il y a un grand nombre de personnes qui ont des diplômes non reconnus. Ce qu'il faudrait, c'est faire connaître les I.U.T. Les jeunes diplômés n'ont pas encore eu le temps de faire leurs preuves, car les instituts ne datent que de 1968. »

M. Bertrand Girod, de l'Ain, maître de conférences associé à l'université de Dauphine, a conclu en énonçant l'essentiel de certains de ses décrets de la réunion : « Réaffirmer la spécificité des D.U.T., maintenir l'autonomie des I.U.T. au sein des universités, nommer des responsables de la gestion des I.U.T. au sein du secrétariat d'Etat aux universités, assouplir les cursus sans toucher au nombre d'heures ; faire des I.U.T. un secteur pilote pour des expériences de régionalisation, réaffirmer le rôle des personnalités extérieures dans le conseil d'administration et vis-à-vis des enseignants, considérer que les I.U.T. ont un rôle majeur dans le domaine de la formation des adultes et permettre aux enseignants d'aller faire des stages de longue durée dans les entreprises. »

La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur s'éveille une fois de plus contre les atteintes à la liberté du travail, les désordres et les violences, œuvres de minorités agissantes politisées, qui, sous le prétexte d'une action contre la réforme Haby et certains projets prêts au secrétariat d'Etat aux universités, se sont produits, le jeudi 13 mars, dans un grand nombre d'universités, notamment à Nanterre, Caen, Dijon, Lille, Nancy, Aix, etc.

A l'université de Metz, plusieurs dizaines d'étudiants en droit « occupent », depuis le jeudi matin 13 mars, les bureaux de la présidence de l'université. Ils réclament de l'Etat des crédits supplémentaires et des postes d'enseignants pour le second cycle.

Sélection et chômage

Les lycéens et collégiens les plus âgés des lycées et collèges ont manifesté hier... Le projet de réforme transforme les études en une course d'obstacles dont il sera difficile de sortir indemne. Aux plus chanceux, un baccalauréat nouvelle manière qui n'ouvrira pas nécessairement les portes de l'enseignement supérieur.

Il est probable que les plus âgés des lycées et collèges ne connaîtront pas le nouveau système d'enseignement projeté par le ministre de l'éducation. Leur protestation espère davantage une réelle incertitude face à l'avenir. Pour les collégiens de technique et pour ceux qui vont s'engager incessamment dans la vie active, le contexte social n'est guère encourageant. Fait significatif à Brest, jeudi 6 mars, un millier de lycéens et de collégiens se sont rassemblés à l'issue d'une manifestation contre la réforme Haby devant l'agence nationale pour l'emploi de la ville. Le même phénomène a pu être observé le 14 mars à Clermont-Ferrand. Les France compte actuellement 800 000 chômeurs, dont 40 % de jeunes de moins de vingt-cinq ans. Le conflit dans les banques, l'année dernière, et la grève des postiers, récemment, sont à pour rappeler aux moins jeunes, les conditions de travail qui leur sont fréquemment offertes à la fin de leurs études.

Ce n'est pas faire injure aux lycéens et collégiens qui scandent hier : « Non à la réforme Haby ! » à affirmer qu'une grande partie d'entre eux n'avaient qu'une connaissance imprécise des projets du ministre de l'éducation. Il est certain, en revanche, que si certains « chômeurs » ont pu faire descendre plusieurs dizaines de milliers d'élèves dans les rues, c'est que leur objectif coïncidait — sans toujours l'exprimer — avec un malaise réel. A quelques jours du printemps 1975, l'atmosphère des établissements scolaires n'a pas beaucoup changé par rapport aux années précédentes. Les lycées et collèges sont toujours autant repliés sur eux-mêmes. L'ennui y est le lot quotidien des élèves ; les rapports avec les enseignants réduits à leur plus simple expression.

Les organisations lycéennes s'estiment satisfaites de la « journée nationale d'action » qu'elles ont organisée. Il est déjà pratiquement acquis qu'un tour de la semaine prochaine sera marqué par une mobilisation, que ces organisations espèrent plus importante encore.

Ni la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine ni l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL, proche du parti communiste) ne se disent tout à fait disposées à engager une grève jusqu'au 22 mars, date du début du congé pascal, afin de ne pas épouser prématurément le mouvement. Tirant la leçon des années précédentes, elles entendent, l'une et l'autre, ménager leur force et celles de leurs sympathisants. L'UNCAL, pour sa part, voudrait élargir son action : c'est pourquoi elle va se tourner vers les organisations d'enseignants, de parents et de travailleurs.

Cette tentative pourrait constituer un tournant dans le mouvement contre la réforme Haby.

Enfin en France, une cigarette douce que l'on aime pour son goût.

Rares sont les fumeurs qui, à un moment donné, ne recherchent pas une cigarette plus légère, que celle qu'ils fument d'habitude. Rares sont ceux qui y ont trouvé une satisfaction car, jusqu'à maintenant, aucune cigarette n'avait réussi à gagner en légèreté sans perdre en goût.

C'est parce que Silk Cut a réussi à concilier goût et légèreté qu'elle a connu un immense succès en Angleterre (4 fumeurs sur 5 de cigarettes légères!).

Pour réussir Silk Cut, il ne suffisait pas d'en avoir l'idée, il fallait encore pouvoir trouver la bonne formule compte tenu de la variété des tabacs et de la multiplicité des combinaisons possibles.

Le premier atout de Silk Cut: le choix du tabac.

Il en va des tabacs comme des vins. Il y a de bonnes et de mauvaises années. Il y a des dizaines de variétés aux caractéristiques différentes. Nous avons réussi à trouver celle qui était à la fois douce et parfumée.

Le goût provient des feuilles du haut.

La douceur, de celles du bas.

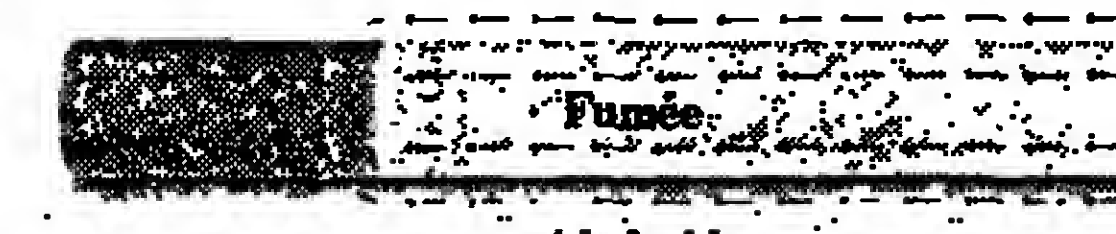
Par ailleurs, sachant que dans le tabac les feuilles du haut exposées au soleil ont un goût plus fort que celles du bas, protégées du soleil, nous avons opéré un dosage entre les deux. Pour atteindre à un équilibre parfait.

Le deuxième atout de Silk Cut: la qualité du filtre.

Pour obtenir une cigarette légère, un seul filtre ne suffit pas. Nous avons donc mis un filtre de granules de carbone à l'intérieur du filtre.

Et comme nous voulions que Silk Cut soit vraiment la cigarette la plus douce, nous avons inventé pour ce filtre un nouveau système d'aération.

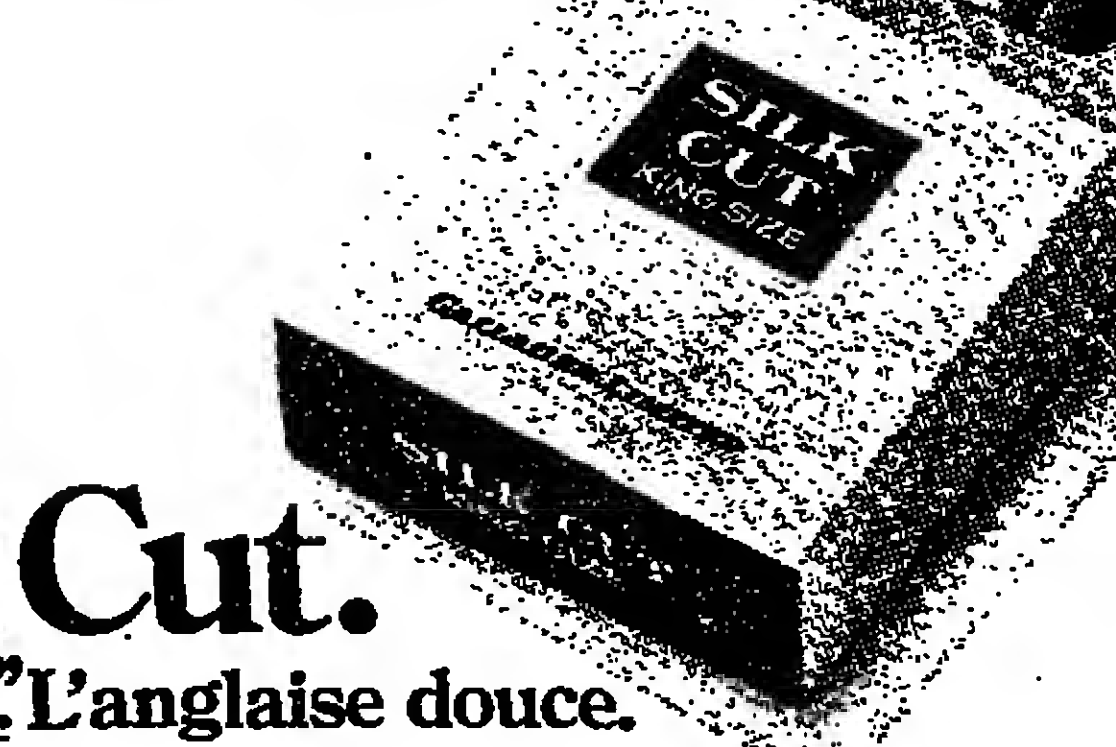
Regardez le dessin ci-dessous. Sur le filtre, il y a des petits trous. En réalité ils sont plus petits qu'une tête d'épingle.



Air froid. Quand on aspire la fumée, de l'air frais passe au travers de ces trous et se mélange à l'air qui a traversé la cigarette.

Pour compléter le tout, nous avons choisi un nouveau papier très poreux. Le résultat, c'est Silk Cut : une cigarette douce que l'on aime pour son goût.

Vous pouvez le vérifier tout de suite car les cigarettes Silk Cut sont désormais en vente en France.



Silk Cut. "The mild cigarette." L'anglaise douce.



صكزا حد الأصل

سكزامن الاصل

La 1^{re} fois, avec KLM, j'ai fait escale à Amsterdam pour affaires. Depuis je fais escale à Amsterdam pour Amsterdam.

La 1^{re} fois (c'était il y a deux ans), les affaires qui m'appelaient à Montréal m'obligeaient auparavant à passer quelques heures à Amsterdam. J'ai donc pris un après-midi au Bourget le DC-9 KLM, qui m'a déposé à peine une heure plus tard à Schiphol.

Ce fut ma première surprise : attente minimum, trottoirs roulants, circulation étonnamment rapide pour un aéroport de cette taille et de cette importance. Le temps de prendre un taxi, et en 20 minutes, j'étais en plein cœur de la ville.

Deuxième surprise : j'ai dû descendre et continuer à pied, car rendez-vous était pris à deux pas de Kalverstraat, et Kalverstraat, une des rues principales d'Amsterdam, est interdite aux voitures !

Au sortir de notre réunion, mes collègues hollandais se sont très gentiment offerts à me guider : comme il était l'heure de dîner, ils m'ont emmené déguster un "rijsttafel", succulente spécialité indonésienne devenue plat national hollandais.

Encore tout ému par le génie qui avait ponctué notre repas, je les ai suivis le long des canaux où se reflétaient les maisons hollandaises du 17^e siècle, éclairées "a giorno" : vision inoubliable ! Et nous avons terminé la soirée dans un night club : croyez-moi, la réputation d'"Amsterdam by night" n'est pas usurpée !



Sérieux et gentillesse : une tradition hollandaise. **KLM** HOLLAND

Je me suis cependant levé tôt le lendemain matin, afin de visiter le nouveau musée Van Gogh. Peut-on imaginer plus bel écrin pour 200 chefs-d'œuvre, que ce bâtiment moderne tout en verrières ?

Mais il m'a fallu vite m'arracher à ma contemplation pour avoir le temps de profiter du shopping hors taxes de Schiphol : je tenais à vérifier qu'il était le plus grand et le moins cher du genre. Ce qui fut fait !

Enfin, à 12 heures, j'ai salué à regret Amsterdam par le hublot du Boeing 747 KLM qui m'emportait à Montréal.

Ce n'était heureusement qu'un au-revoir, car j'ai utilisé à maintes reprises depuis lors le réseau mondial KLM, et chaque correspondance a été l'occasion de découvrir de nouvelles merveilles : les boutiques d'antiquaires de Spiegelstraat, véritables cavernes d'Ali-Baba, les innombrables musées, les cafés, le port...

Et je compte bien récidiver cette année, car Amsterdam fête en 1975 son 700^e anniversaire : spectacles, expositions, régates vont s'y succéder avec un faste extraordinaire.

Et en juin, alors que fleuriront les champs de tulipes, aura lieu le Bloemum 700, gigantesque manifestation artistique et populaire où tout un quartier de la ville retrouvera son visage d'il y a 7 siècles...

Amsterdam ? Pour moi, c'est l'escale à ne pas manquer. Cette année moins que jamais.

KLM - 36 bis avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. 742-57-29 - Bureaux à Lille, Lyon, Nice.

ÉDUCATION

L'université de Caen paralysée

D'un «zéro collectif» à la grève générale

De notre envoyé spécial

Caen. — Parce que, le 31 janvier, cinquante-cinq étudiants en sciences économiques ont refusé de composer lors d'un examen partiel, toute l'université de Caen, à part la médecine et la pharmacie, est aujourd'hui paralysée. Les services administratifs sont bloqués, les cours empêchés, des professeurs se terrent chez eux, le recteur dit qu'il n'y peut rien. Tout le monde est dépassé par les événements, à commencer par les étudiants qui organisent le mouvement. Il est vrai qu'à partir de ce 31 janvier, bien des incidents sont venus perturber la vie d'une université qui n'avait pas besoin de cela pour « se sentir mal dans sa peau ».

L'enchaînement des incidents n'aurait que peu d'intérêt s'il n'était, d'une part, révélateur de la manière dont une institution malade a peine à se défendre et, d'autre part, s'il n'avait culminé dans une intervention des forces de police, qui a abouti à la condamnation de cinq personnes

« Pas de copies, pas de notes »

Stupeur des étudiants. La rumeur se répand sur le campus : des professeurs de sciences économiques ont donné un zéro collectif — comme au lycée ! — à des étudiants de quatrième année. Aujourd'hui, des professeurs « chipotent » : « Ce n'est pas un zéro collectif, il n'y avait pas de copie, nous ne pouvons attribuer une note, nous a fait connaître la défaillance, qui se traduit par une absence de note. » L'incident, d'abord minime, s'enfle et devient une affaire. Face au refus du corps professoral d'organiser une nouvelle épreuve, les étudiants se mettent en grève dans toute l'unité d'enseignement et de recherche de sciences économiques. Des revendications sur le contenu de l'enseignement sont avancées. Tout le monde s'affirme prêt à dialoguer, mais personne n'en prend les moyens. Le directeur de l'U.E.R., M. Leclercq, ancien ministre de l'Éducation nationale, ancien membre de l'U.D.R. (« On disait parfois que j'étais gaulliste de gauche »), est pressé par les professeurs, les plus ultrar : surtout ne rien céder. Quelques concessions sont faites par l'assemblée des enseignants, qui refuse cependant d'annuler purement et simplement l'épreuve. A l'instigateur des pro-

— quatre étudiants et un jeune maçon — à trois jours de prison ferme et deux mois avec sursis. Tout commence donc au début de l'après-midi du 31 janvier. Le solvantaime d'étudiants qui constituent le gros de la quarantaine année de sciences économiques (option économie générale) subissent une épreuve de « relations financières internationales ».

« La théorie classique des transferts leur demande-t-elle d'être applicable au problème actuel de la note pétrolière ? » Sujet intéressant, dira-t-on, qui est bien dans le vent de l'actualité. Certes, répondent les étudiants, mais il ne fait pas partie du programme. Courte contestation : après un quart d'heure, cinquante-cinq étudiants quittent la salle, deux acceptent de composer, un troisième rendra copie blanche. On se sépare gentiment, les contestataires ayant l'impression qu'on leur propose une nouvelle épreuve. L'affaire se gâte lorsque l'assemblée des enseignants de sciences économiques — où les éléments progressistes ne sont pas légion — décide, quelques jours plus tard, que l'épreuve comptera pour la détermination de la note finale.

Le sera « séquestré » pendant cinq heures : « Je n'aurais pas porté plainte, dit-il, pour bien montrer que j'étais disposé à dialoguer ». De jour en jour, la situation pourrait pour devenir franchement violente jeudi 6 mars. Une assemblée générale des étudiants de sciences économiques a décidé par 127 voix contre 124 la reprise des cours. Les partisans de la grève protestent, demandant qu'on recouvre les voix perdues que, autrement dit, des étudiants en droit ont participé à un vote qui ne les regarde pas. Mais il est trop tard et l'assemblée est levée. Dépités, furieux d'avoir fait cesser un mouvement qui durait depuis près de trois semaines, les contestataires imaginent de rendre « visite » au vice-président de l'université et demandent qu'on appelle pas la police. Le recteur, dont le vaste bureau domine l'esplanade centrale de l'université, était sans doute prévenu, même si, officiellement, il n'en a pas. Tous les jours est-il que la décision du préfet a été prise, ainsi qu'il l'a déclaré, parce que « la séquestration de cinq personnes est un délit » et qu'on « ne négocie pas dans ces cas-là ».

Dès lundi, les décisions de grève générale commencent à être appliquées. La plupart des enseignants, le recteur, le vice-président, attendent avec impatience la date du 22 mars, début des congés de printemps. Après, pensent-ils, l'agitation sera retombée. C'est bien ce que redoutent les comités de grève des étudiants, surpris par l'ampleur de la mobilisation actuelle.

La mainmise du patronat

Soudain, un étudiant « découvre », dans une salle privative, une réunion qui lui paraît suspecte. Il s'agit, en fait, de la commission des débouchés de l'U.E.R. de lettres. Des enseignants, et même des étudiants, y ont été convoqués — avec des chefs du personnel de la société Jaeger et de la Radiotechnique. L'occasion paraît belle. On en oublie le « zéro collectif » et qu'on s'appelle pas la « mainmise du patronat sur l'université ». Les représentants du patronat sont insultés, on les contraint d'assoir par le feu, comme tout le monde, le contenu de leurs serviettes est vidée. La séquestration durera huit heures. Vers 1 h. 30 du matin des policiers font irruption dans les bâtiments, brisant les portes vitrées. Début de panique. Des étudiants sautent par la fenêtre, mais on est au ras-de-chaussée. A l'entendre aujourd'hui, les enseignants, l'intervention des forces de police, conduites par le préfet de région en personne, aurait été d'une grande brutalité. Trois personnes, cinq condamnées dès le lendemain à trois jours de prison ferme et deux mois avec sursis, on était loin, désormais, du prétexte ini-

cial. L'intervention de la police a une autre conséquence : elle dramatise la situation et dès le vendredi, bien des étudiants, jusque-là indifférents au conflit des sciences économiques, se mobilisent et s'inscrivent. Il y avait cent cinquante étudiants concernés, lundi, ils étaient onze cents », constate amèrement M. Robba. Si on avait sollicité son avis, il aurait demandé qu'on appelle pas la police. Le recteur, dont le vaste bureau domine l'esplanade centrale de l'université, était sans doute prévenu, même si, officiellement, il n'en a pas. Tous les jours est-il que la décision du préfet a été prise, ainsi qu'il l'a déclaré, parce que « la séquestration de cinq personnes est un délit » et qu'on « ne négocie pas dans ces cas-là ».

Comme en 1968...

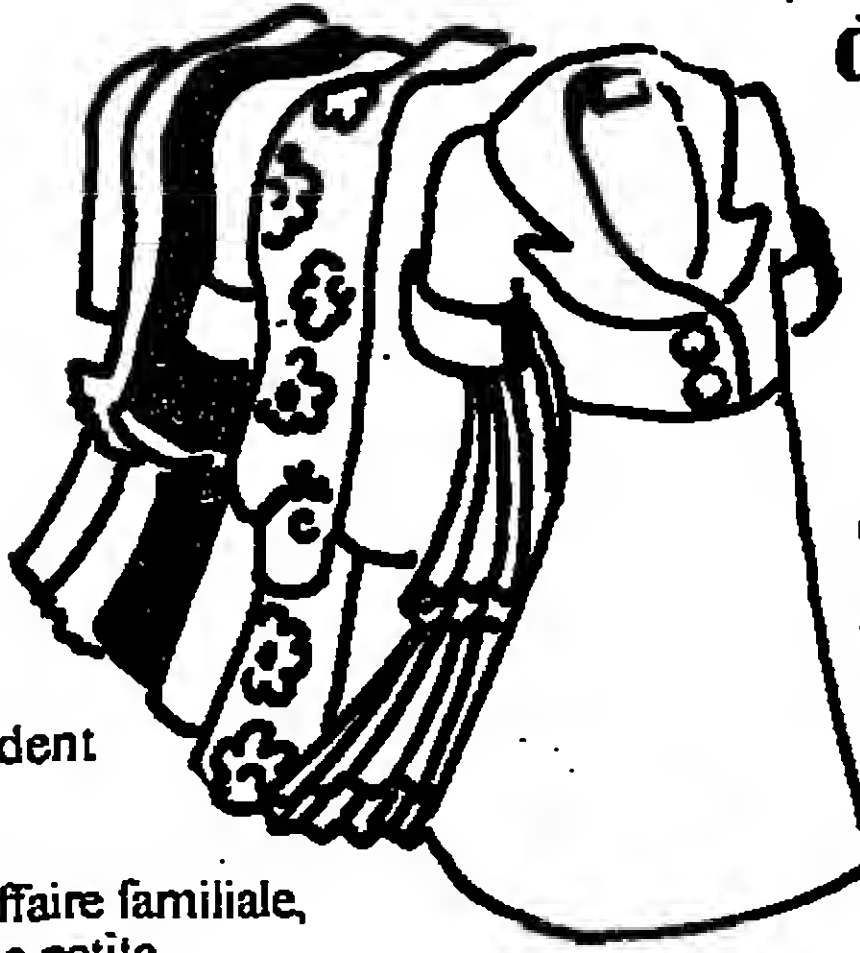
L'affaire des sciences économiques est bien oubliée par les étudiants en sciences ou en lettres, qui sont entrés dans le mouvement. Des commissions de réflexion siègent chaque jour. Ici, on se réunit entre étudiants pour analyser le statut de la femme dans la société, là on étudie le projet de réforme de M. Haby et les intentions de M. Jean-Pierre Soussan ; ailleurs, on parle des centrales nucléaires. « Pour beaucoup d'étudiants, explique un membre du comité de grève qui avait douze ans en 1968, c'est l'occasion de réfléchir, de critiquer, d'analyser le monde où il vit et le rôle de l'université. » La loi d'orientation du supérieur, les réformes de MM. Edgar Faure, Olivier Guichard, Joseph Fontana, ont-elles glissé sur l'université de Caen au point qu'on puisse, en mars 1975, s'y croire encore en mai 1968 ? C'est plutôt que l'université de Caen ressemble beaucoup à ce qu'étaient dans cette ville les facultés de jadis. Des enseignants de rang magistral, traumatisés par la contestation, ne supportent plus la moindre action collective des étudiants. Hiérarchie de chacun dans sa discipline décourage les plus ardents partisans du changement. Tout a été fait par certains enseignants pour saboter la réforme de 1968, ce qui ne les empêche pas, aujourd'hui, de regretter que les

délégués étudiants, élus par des minorités parfois infimes, ne soient pas plus représentatifs. L'université de Caen, mosaïque de petites féodalités jalouses (le monde du 5 décembre 1974), connaît paraît-il, à l'agitation étudiante, une crise institutionnelle qui, si elle n'a pas provoqué les événements actuels, n'en facilite pas le règlement. Depuis le 1^{er} janvier, l'université n'a plus de président. Par suite de finesses juridiques du secrétariat d'État aux universités, appuyant des manœuvres locales, un candidat « de gauche », M. Armand Frémont, n'a pas pu être élu pour le remplacer. Il a pourtant obtenu la majorité des voix au conseil d'université. Des étudiants en grève, un pouvoir qui attend les congés : ceux qui ont toujours pensé que la création des universités pluridisciplinaires avait été une atteinte à leur pouvoir se frottent les mains, à peine discrètement, en attendant la solution de la crise institutionnelle est peut-être dans les mains des étudiants. Le renouvellement en cours, de leurs délégués au conseil d'université, où ils ont vingt-six sièges sur soixante-dix-neuf, permettra-t-il de débloquer la situation ? Les étudiants en grève se désintéressent de la question. Quand on la leur pose, ils répondent : « Des délégués, c'est quoi ? »

BRUNO FRAPPAT.

Estimez-vous votre entreprise "trop petite" pour un ordinateur IBM?

... Cette entreprise de prêt-à-porter



de 80 personnes en utilise un.

Les Etablissements LAYE, à Lyon, assurent la fabrication, mais aussi la distribution de prêt-à-porter féminin. Ils emploient 80 personnes et étendent leur activité sur toute la France.

M. LAYE, responsable de cette affaire familiale, avait des problèmes propres à une petite entreprise en développement rapide : sa comptabilité clients n'était pas à jour, ses factures étaient émises avec retard. Il en résultait une mauvaise gestion de sa trésorerie. Alors pour les résoudre, il décida d'acquiescer un petit ordinateur IBM. Aujourd'hui, celui-ci prend en charge la totalité de la gestion commerciale : établissement

des bons de livraison chiffrés, facturation immédiate, journal des ventes, tenue des comptes individuels clients, mise à jour du fichier commercial, relevé mensuel des effets en circulation, relances, etc.

Aujourd'hui, pour M. LAYE, l'informatique n'est pas un grand mot, mais une réalité quotidienne, présentant deux avantages essentiels : l'accélération de la facturation, une connaissance immédiate de la situation financière de l'entreprise. Ce que l'ordinateur peut faire chez ce fabricant de prêt-à-porter, il peut le faire dans toutes les entreprises de taille comparable. Pourquoi pas dans la vôtre ?

IBM Pour les petites entreprises comme pour les grandes.

Division des Systèmes de Grande Diffusion - Soc 5002 - 21 rue des Bourdonnais - 75001 Paris



LES PROJETS DE NIS

La mare

Le Parc Officiel

Le Parc Officiel

LES PROJETS DE RÉORGANISATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

La marelle de M. Soisson

par BERTRAND GIROD DE L'AIN (*)

Simplifier, rendre plus cohérente l'organisation des études supérieures, tels sont les principaux objectifs du nouveau secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Soisson.

Comme il l'a déjà exposé à plusieurs reprises, il veut d'abord légaliser le système de fait, la division des études en trois cycles de deux ans chacun : premier cycle, avec son diplôme propre, second cycle s'achevant par la maîtrise et troisième cycle, avec le doctorat, également en deux ans. Au-delà de ces trois cycles, et comme dans les marelles de nos années, les étudiants pourront passer dans le « ciel », c'est-à-dire la préparation d'une thèse d'Etat dont la durée, en lettres, est souvent éternelle.

D'autre part, M. Soisson propose que les étudiants ayant obtenu le diplôme de premier cycle puissent soit s'inscrire dans le second, soit entrer dans une « case » de « formations complémentaires préprofessionnelles » d'une durée d'un an. Une autre « case » d'un an est prévue à l'issue du second cycle. Tout cela se traduit par un joli dessin (le Monde du 20 décembre 1974) qui paraît aussi ordonné et raisonnable qu'un jardin à la française et doit aboutir à un projet de loi.

Cette « marelle » n'a en soi

rien de révolutionnaire. Elle ne fait que fixer et compléter une évolution quasi organique du système universitaire français, marquée par une série de réformes dont les effets accumulés ont été fort différents des intentions de leurs auteurs.

Avant 1945, les licences de lettres et de sciences, composées de certificats, se préparaient normalement en deux années après le baccalauréat. Quant à la licence de droit, elle comprenait trois années d'études. Pour les lettres et les sciences, la durée minimale a été portée à trois ans par la création de la procédure en 1947. Dix ans plus tard, les cursus de droit et de sciences économiques ont été portés à quatre années. Un nouvel allongement en lettres et sciences a été réalisé en 1966 par la réforme « Fouchet-Algrain » (1) : création d'un premier cycle de deux années ou d'un an en un an destiné à former les professeurs de lycée (licence), le second destiné à préparer aux carrières de la recherche et durant deux années (maîtrise).

En proposant de supprimer la licence, M. Soisson ne fait qu'enrayer une situation de fait : les étudiants ayant franchi le cap du premier cycle — où les taux d'échecs sont considérables — visent tous le titre le plus « noble » (la maîtrise) parce qu'il couronne des études plus longues que la licence.

Un nouvel allongement des études

La durée minimale des études universitaires a considérablement augmenté par rapport à l'avant-guerre. L'allongement s'est encore plus important parce qu'une proportion plus grande d'étudiants redoublent une ou deux années.

Le service d'éducation permanente de l'université Paris-VII organise, du 21 au 25 avril 1975, un séminaire sur le thème : « Substituts étrangers dans les aliments », à l'intention du public professionnel concerné (ingénieurs et techniciens supérieurs). Prix : 1 800 F.

* Université Paris-VII, tour 45, 2, place Jussieu, 75221 Paris Cedex 05, tél. : 335-15-25 et 33-15-21, poste 51-23.

ment de la durée moyenne des études supérieures par rapport à l'avant-guerre. Cette durée va-t-elle être encore augmentée par les projets du secrétaire d'Etat ? C'est plus que vraisemblable.

Il s'agit, en effet, de savoir quels vont être les titres ou diplômes qui donneront accès aux fonctions de cadres, chercheurs et attachés légitimement par les étudiants ayant un cursus d'études supérieures longues. Les universités, fortement encouragées depuis quelques années par le ministère de l'éducation nationale, se sont efforcées de mettre en place de nouvelles filières ne menant pas seulement aux carrières de l'enseignement et de la recherche ; maîtrises de gestion, d'informatique appliquée à la gestion, maîtrises de sciences et techniques dont certaines, avec une année d'études supplémentaire, mènent à un diplôme d'ingénieur.

Ce titre est donc obtenu à l'issue de cinq années d'études après le baccalauréat. Quant aux autres maîtrises, elles pourront être complétées par cette année de formation professionnelle.

Si ces projets sont appliqués, quelles pourront en être les conséquences sur les débouchés des diplômés des universités ? Mettons-nous, un instant, à la place des employeurs. L'offre de diplômés ne cesse de croître tandis que les besoins de recrutement des entreprises stagnent ou diminuent pour plusieurs raisons : recrutement massif de diplômés au cours des dernières années, ralentissement de l'expansion, pression de plus en plus forte de jeunes gens recrutés avec des qualifications moindres (techniciens, techniciens supérieurs) pour devenir cadres à l'issue d'une formation complémentaire. Face à cette situation complexe et à cette abondance de diplômés les entreprises auront tendance à sélectionner, pour un entretien de sélection, que les candidats rentrant dans des catégories simples : diplômés de grandes ou moyennes écoles qui ont fait cinq ans d'études supérieures (ingénieurs) ou quatre (écoles de commerce) et, dans une moindre proportion, les diplômés de l'université. Mais lesquels ? En annonçant que les maîtrises

pourront être complétées par une année de formation professionnelle, M. Soisson, même si telle n'était pas son intention, les dévalue aux yeux des employeurs, déjà fort méfiant à l'égard des titres universitaires. Ceux-ci s'intéresseront en priorité aux candi-

Le risque et le découragement

Les maîtrises de gestion ou d'informatique de gestion, conçues il y a quelques années à peine pour offrir aux étudiants une formation complète menant à des emplois dans les entreprises, pourraient donc être raménées au rang de titres intermédiaires jugés insuffisants par les entreprises.

Les projets et propos du secrétaire d'Etat sont donc lourds de conséquences : il faudra avoir fait cinq années d'études supérieures pour détenir une chance d'être embauché comme jeune cadre.

Il y a moins de vingt ans, alors que l'on s'arrachait les diplômés — aussi bien dans l'industrie que dans l'enseignement et la recherche — les « parours » en cinq ans étaient exceptionnels ; quelques très grandes écoles. La plupart des écoles d'ingénieurs et plus encore de commerce et des facultés, offraient des cursus plus courts. Le sacrifice que représentaient les études supérieures pour les familles modestes — dépenses pour l'étudiant et perte de son salaire — était donc à la fois moins lourd et moins risqué. Au moment où le risque de se retrouver sans emploi est devenu réel, après des années d'études supérieures, que signifie cet alignement lent mais certain de toutes les formations supérieures sur les plus longues ?

S'agit-il d'une tentative maladroite pour réduire le nombre des candidats aux études supérieures longues et de diplômés, ou d'une simplification, si chère à l'esprit français, du système de l'enseignement supérieur ? Vraisemblablement les deux à la fois. Il serait en tout cas vain de chercher un coupable unique ; par exemple les partis au pouvoir voulant ainsi maintenir les privilèges de classe. En effet, tous les partis de gauche, à l'exception de quelques groupes gauchistes, n'ont jamais renoncé à leur dogme : l'allongement des études est fac-

date ayant acquis le complément de formation qui va être mis en place à la prochaine rentrée : le nouveau « diplôme d'études supérieures spécialisées », préparé en un an supplémentaire. Selon l'arrêté du 2 mai 1974, il sanctionnera une « formation spécialisée de haute spécialisation préparant directement à la vie professionnelle ».

Leur de réduction des inégalités sociales. En concentrant leurs propositions sur la gratuite totale des scolarités et la création d'une allocation d'études, ces partis évitent le débat sur la durée des études supérieures. Il fait horreur aux syndicats d'enseignants, « grands électeurs » des formations de gauche.

Lourde de conséquences pour les adultes et particulièrement pour les jeunes déjà engagés dans la vie active et qui sont de plus en plus nombreux à vouloir monter dans la pyramide sociale par une formation complémentaire. M. Soisson a annoncé qu'il désirait ouvrir largement les universités aux non-bacheliers déjà engagés dans la vie professionnelle.

Mettons-nous cette fois à la place d'un non-bachelier ou même d'un technicien engagé dans la vie active depuis quelques années. Sa compétence et son dynamisme ont été remarqués dans son entreprise et ses chances de devenir cadre sont bonnes s'il acquiert des connaissances générales et professionnelles supplémentaires. Quel va être son choix ? S'il veut obtenir le même diplôme que les étudiants, il verra se dresser devant lui ce mur de cinq ans d'études, alors que le congé-formation avec maintien du traitement prévu par la loi de 1971 se limite à environ une année universitaire.

« Il n'y a qu'à offrir aux jeunes adultes de leur maintenir leur salaire pendant cinq ans » répondra-t-on. C'est ignorer les réalités sociales. Toutes les enquêtes faites auprès des adultes montrent leur hésitation à revenir aux études, leur malaise profond dans le monde de l'université où ils se sentent plus isolés que dans les entreprises, enfin leur refus d'un déracinement trop long hors de leur milieu. L'exemple des pays communistes euro-

péens est à ce propos éclairant. Les cursus menant aux positions de cadres y sont également de cinq ans et leur contenu théorique a été renforcé. Malgré des maintiens de salaires assez généreux la proportion des adultes qui s'engagent dans des études supérieures longues ne cesse de diminuer depuis quelques années.

Il est donc vraisemblable que le technicien dont nous parlons choisira les nouvelles formations, créées en grand nombre depuis le lancement du congé-formation en 1971 : au sein de l'entreprise et plus souvent dans les centres inter-entreprises ou dans des établissements privés ou para-publics créés à cet effet. Ceux-ci permettent aux adultes, en un temps nettement plus court, de monter dans la hiérarchie sociale ce que demandent la plupart d'entre eux. Quelques-unes de ces formations sont de bonne qualité et débouchent sur des diplômes qui peuvent acquérir une valeur marchande non négligeable.

Les universités, engluées dans de lourds programmes, s'étalant sur cinq années, entraveront les adultes et s'enfermeront dans le plaisir morose de conserver plus longtemps les étudiants dans leur giron.

Cette marelle si bien ordonnée de M. Soisson est-elle donc si cohérente ?

(*) Directeur du centre de recherches sur les systèmes universitaires à l'université de Paris-IX Dauphine.

(1) Respectivement alors ministre de l'éducation nationale et directeur général de l'enseignement supérieur. (2) On trouvera à ce propos des indications très éclairantes dans le rapport de l'O.C.D.E. : « Développement de l'enseignement supérieur 1950-1970 », Paris, 1971.

(Publi-Info) SACCALAUREAT ET S.E.P.C. 1975. Préparation spéciale aux épreuves du premier groupe du 24 mars au 5 avril. 7 heures de cours effectives sur leur sujet. Direction de professeurs titulaires, demi-pension, externat, jeunes filles et jeunes gens. INSTITUTION PALISSY, Enseignement Privé : 45, av. du Président-Wilson, 93410 OIGNVILLE. Tél. 888-01-22

le parc offenbach : paris à vos pieds... Le Parc Offenbach altitude 120 m Ngf. Le Parc Offenbach A 600 m du Pont de Puteaux. Piscine, La Défense, Pont de Neailly, Pont de Puteaux, Neailly, Le Bois de Boulogne, Arc de Triomphe, Ecole, Boulevard Périphérique, Porte Maillot alt 38 m Ngf, La Seine, La gare. Le Parc Offenbach 33 rue Cartault 92800 Puteaux. Du haut de sa colline, le Parc Offenbach, résidence de grand standing vous offre dès le 1er étage un panorama plein sud, de la Défense au Mont-Valérien. La gare de Puteaux à 100 m. Plus de 100 trains par jour dans chaque sens qui vous mettent à quelques minutes de la Défense, de l'Etoile (par le RER), du centre de Paris par la gare St-Lazare. Pour vos enfants, le groupe scolaire Jacquotot jouxte la résidence. Pour vous Madame, les nombreuses rues commerçantes et le grand marché couvert de Chantecoq à 350 m. Dès votre entrée dans l'appartement témoin, vous êtes séduit par la qualité et le fini des prestations. Renseignements et vente sur place : tous les jours de 14 à 19 h, le samedi et le dimanche de 10 à 19 h et au siège de la GEFC 52 Champs Elysées ALMA 98 98

حکومت الامم المتحدة

صكزامن الاصل

SOCIÉTÉ

A L'APPEL DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T.

Les femmes dans la rue

« Les femmes devant ! Des femmes, s'il vous plaît ! Je ne veux pas voir de barbu au premier rang... »

augmentées les salaires ». La retraite à cinquante-cinq ans... « Halte à la vie chère ».

La manifestation féminine n'a pas encore de traditions bien strictes. On l'a vu jeudi : fallait-il que les hommes présents soutiennent de la voix leurs compagnes ouvrières ?

« Les passants, les habitants des quartiers traversés, ne s'y tromperont pas et auront l'air plus ébahi qu'à l'ordinaire. Les photographes se répètent : « Médames, un sourire s'il vous plaît ! »

Derrière des fleurs en papier crépon et des ballons aux multiples couleurs, les militantes de la C.G.T. et celles de la C.F.D.T. ont répondu à leur manière à la sollicitude du président de la République à l'égard des femmes et aux efforts déployés par Mme Françoise Giroud : « Non à l'austérité.

Un dîner-débat de la Jeune Chambre économique. La police est intervenue pour arracher les banderoles des manifestantes. — (Corresp.)

Manifestation à Grenoble. Une quarantaine de femmes, militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, de Choisir, de la C.G.T., etc., ont manifesté au Palais des expositions de Grenoble lors de l'arrivée de Mme Françoise Giroud, jeudi soir 13 mars. Le secrétaire d'Etat à la condition féminine a participé à

Des « journées de la femme » sont organisées du 20 au 23 mars par l'Office municipal culturel de Savigny-sur-Orge (Essonne) en liaison avec l'Union des femmes françaises (U.F.F.). Ces journées comporteront notamment une exposition de photographies, des permanences-animations organisées par la fédération Cornac, la C.G.T., le Planning familial, etc.

SCIENCES

A Bruxelles, le 15 avril

Une conférence ministérielle créera l'agence spatiale européenne

L'agence spatiale européenne ESA (European Space Agency), qui doit succéder à l'Organisation européenne de recherches spatiales ESRO, et qui sera responsable des programmes de satellites, de lanceurs et du laboratoire orbital habité Spacelab, sera, selon toute vraisemblance, créée le 15 avril prochain à Bruxelles.

Réunis à Paris les 11 et 12 mars, les suppléants des ministres européens de la science sont, en effet, parvenus à résoudre la plupart des problèmes en suspens, sauf celui de la participation financière des pays européens aux frais de fonctionnement du champ de tir français de Kourou. Mais, d'ici la mi-avril, cette dernière difficulté sera probablement surmontée, et les ministres pourront, le 15 avril à Bruxelles, se réunir en conférence spatiale européenne et décider de la création de l'ESA.

Prévu primitivement pour le 1^{er} avril 1974, la création de l'ESA aura été retardée de plus d'un an, à cause de plusieurs questions épineuses : le choix du futur directeur de l'agence, le texte de la nouvelle convention et le champ de tir de Kourou.

La France et la République fédérale d'Allemagne ont d'abord proposé chacune un candidat à la direction générale. Comme les dix pays membres de l'ESRO ne parvenaient pas à les départager, et que plusieurs candidatures furent successivement présentées du côté français, la France et l'Allemagne ont finalement préféré choisir un candidat d'une troisième nationalité, un Britannique, M. Roy Gibson, actuellement directeur général par intérim. La conférence spatiale européenne acceptera très probablement ce choix.

Les suppléants des ministres ont dû aussi se mettre d'accord sur le texte de la nouvelle convention de l'ESA, l'ESRO, en effet, n'avait mission que de construire des satellites scientifiques ; les fusées étaient, autrement, construites par l'ELDO. Désormais, l'ESA aura mission de gérer à la fois des programmes de satellites scientifiques ou d'applications, de fusées et du laboratoire Spacelab.

Le conseil de l'ESA, où chaque pays membre dispose d'une voix, et qui décide des programmes et des budgets, pourra désormais, contrairement à ce qui se passait à l'ESRO, se réunir soit au niveau des délégués des ministres, soit au niveau ministériel. Ainsi remplacera-t-il la conférence spatiale européenne, dont la convocation

requérait toujours beaucoup de temps. La direction générale de l'ESRO pourra donc porter certains problèmes délicats au niveau politique plus aisément.

Une préférence pour la fusée Ariane

Le fonctionnement de l'ESA sera aussi plus souple que celui de l'ESRO puisque, comme cela est déjà pratiqué depuis deux ans, les pays membres participent obligatoirement au programme scientifique et aux recherches techniques, mais peuvent ne pas participer à certains autres programmes d'applications ou de fusées. La future convention prévoit pour la fusée Ariane (financée à 65 % par la France), une règle d'utilisation qui est maintenant acceptée par tous.

Lorsque l'agence devra faire lancer un satellite, la fusée Ariane aura la préférence par rapport à d'autres lanceurs, sauf si cette utilisation présente « un désavantage déraisonnable sur le plan du coût, de la fiabilité ou de l'adéquation à la mission ». Il ne reste plus maintenant qu'à fixer le niveau de participation financière des pays européens au champ de tir de Kourou, d'où sera lancée Ariane. Si tous les pays sont aujourd'hui d'accord pour supporter les frais de la base, la France a bien du mal à faire admettre que cette participation devrait atteindre au moins celle de l'Europe à la fusée Ariane, et que les sommes à verser devraient être réévaluées périodiquement en fonction de l'inflation. — D. V.

ARMÉE

M. Bourges : la commission Armées-Jeunesse est une structure privilégiée de concertation

« La commission armées-jeunesse est une structure privilégiée de concertation dont j'attends des propositions concrètes », a déclaré, jeudi 13 mars à Paris, le ministre de la défense, M. Yves Bourges, qui a présidé, assisté du secrétaire d'Etat à la défense, le général Marcel Bigeard, la réunion de la commission armées-jeunesse. Cette commission consultative, qui célébrera à la fin de l'année le vingtième anniversaire de sa création et que préside actuellement le général de division Jacques Biez, commandant la 12^e division militaire (Paris), ne s'était pas réunie depuis le 22 février 1974.

Rassemblant à ce jour des militaires d'active et les représentants de trente-sept associations de jeunes, dont toutes ne participaient pas aux travaux du 13 mars, la commission Armées-Jeunesse a notamment étudié, depuis sa création, les conditions du service militaire, les rapports entre l'armée et la nation et la promotion sociale des appelés ou des engagés. Elle avait dû interrompre ses séances, au printemps de 1973, alors que de nombreux jeunes contestaient dans la rue, surtout à Paris, la réforme du service national proposée par M. Michel Debré, qui impliquait le remplacement des sursis pour études par des reports d'incorporation. En février 1974, le secrétaire d'Etat aux armées, M. Achille Fould, tentait, en vain, de renouer le dialogue.

LES POUVOIRS DU CHEF D'ETAT-MAJOR ONT ÉTÉ AUGMENTÉS

Les pouvoirs du chef d'état-major des armées en temps de paix actuellement le général d'armée aérienne François Maurin, ont été accrus par un décret paru au Journal officiel du jeudi 13 mars. Cette réforme du haut commandement avait été annoncée par le ministre de la défense à l'issue du conseil des ministres du mardi 4 mars.

Désormais, l'autorité du chef d'état-major des armées, qui était nettement établie en temps de crise, sur les chefs d'état-major de chacune des trois armées, est reconnue dès le temps de paix. En particulier, cette autorité du chef d'état-major des armées sur ses subordonnés est affirmée en matière financière et dans la gestion des personnels. D'autre part, le chef d'état-major des armées peut présider, selon un ordre du jour approuvé par le ministre de la défense, le comité des chefs d'état-major.

Le chef d'état-major des armées participe à la préparation du budget de la défense et contribue à arbitrer entre les propositions financières des chefs d'état-major de chacune des trois armées. Il assure aussi la coordination des études en matière de statut, de rémunération et de mesures de caractère social applicables au personnel militaire.

Cet accroissement des responsabilités, demandé par le général Maurin lui-même, qui doit quitter ses fonctions en juillet prochain, s'explique par le fait que le chef d'état-major des armées doit assurer, sous le contrôle du chef de l'Etat, la permanence du commandement malgré les changements fréquents depuis trois ans — du ministre de la défense.

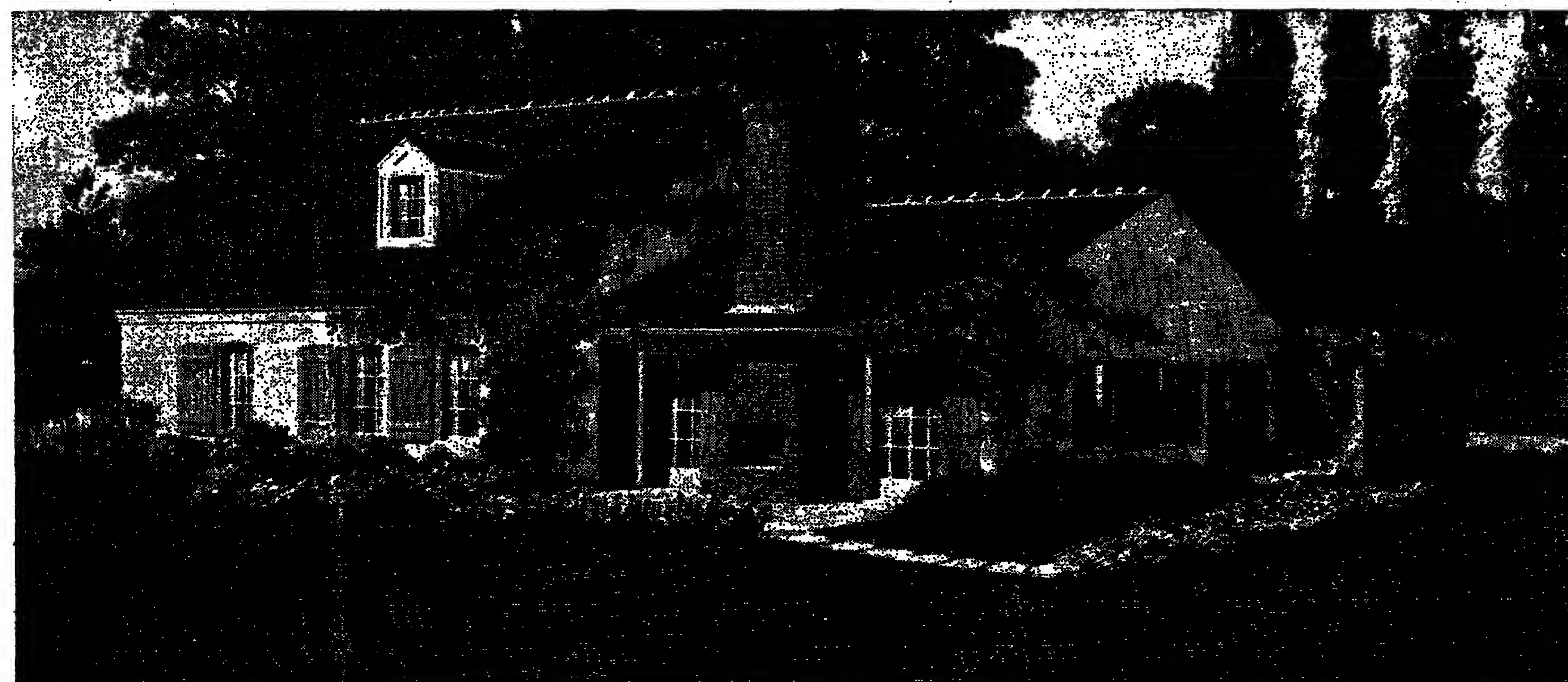


PIANOS, ORGUES ET CLAVECINS 242.26.30 piano center

PIANOS, ORGUES ET CLAVECINS 242.26.30 piano center

PIANOS ORGUES CLAVECINS 242.26.30 piano center

PIANOS ORGUES CLAVECINS 242.26.30 piano center



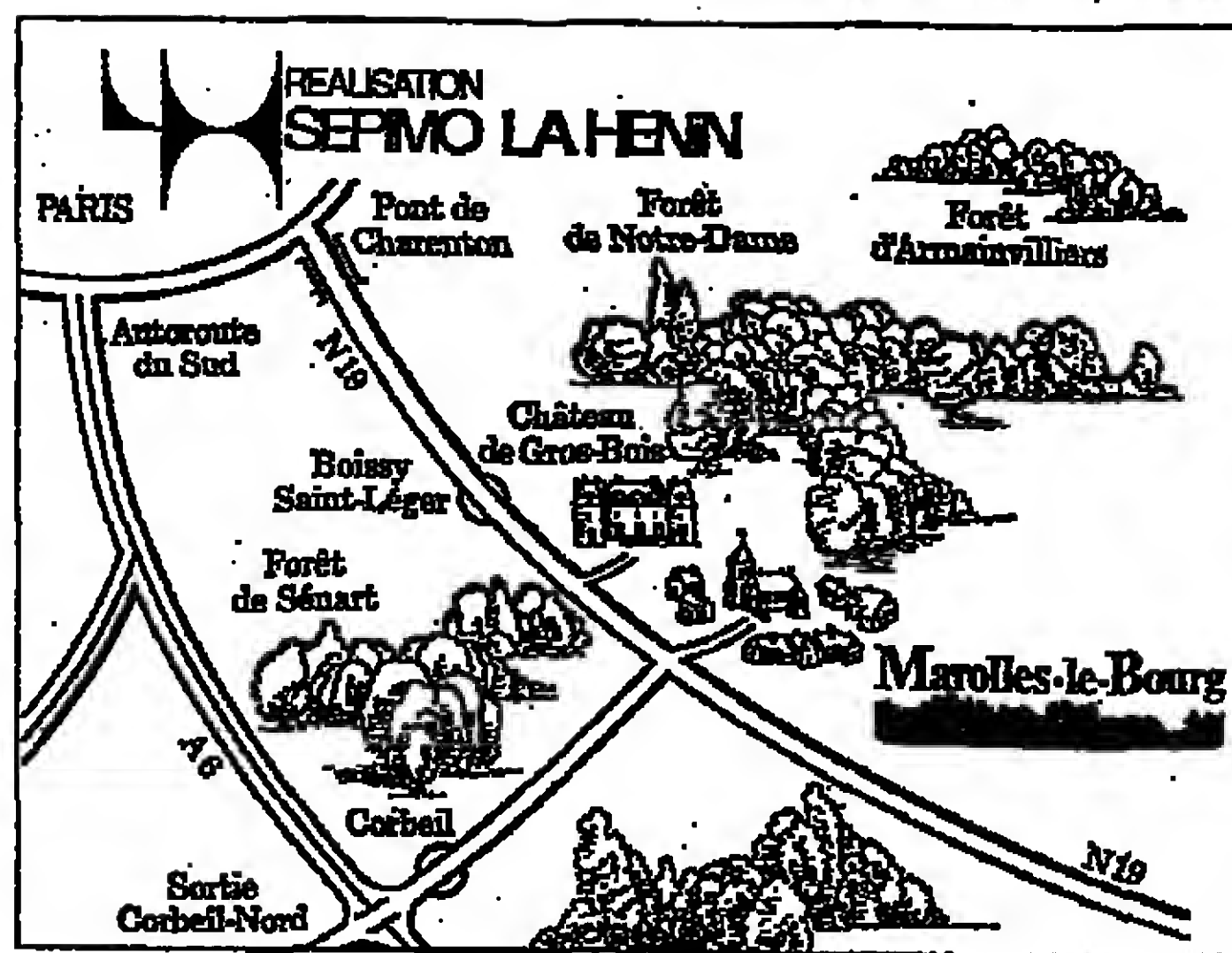
Les maisons briardes de Marolles-le-Bourg : des maisons très modernes qui ont déjà toute une histoire.

Un vieux village briard autour d'une église carolingienne, un château classé du XVII^e, au sud, la forêt de Sénart, à l'ouest, la forêt d'Armainvilliers et au nord, la forêt de Notre-Dame : c'est Marolles, c'est le coup de foudre ! Dans ce cadre unique, nous avons voulu faire des maisons uniques : des maisons qui font vraiment partie du paysage.

A Marolles-le-Bourg, les maisons seront différentes. Des 4, 5, 6 ou 7 pièces. De grandes pièces, bien isolées, pour que chacun puisse vivre à sa façon et de grands jardins (jusqu'à 2000 m²). Tout le confort d'aujourd'hui pour les cuisines et les salles de bains, pour le chauffage, pour les moquettes et les parquets.

A Marolles-le-Bourg, on sera bien chez soi. Un détail qui a son importance : Marolles-le-Bourg, c'est à 4 kilomètres du R.E.R. Sur place tous les jours de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h ou appelez :

Venez voir.



JUSTICE

Aux assises des Yvelines

RÉCLUSION A PÉRPÉTUITÉ POUR JEAN-BAPTISTE BIASINI

Des murmures désapprobateurs, parmi un public composé en grande partie de personnes âgées ont accueilli, jeudi 13 mars, à Versailles, le verdict de la cour d'assises des Yvelines condamnant respectivement Jean-Baptiste Biasini à la réclusion criminelle à perpétuité et Patrice Cabat et Roger Chabat à dix ans de la même peine. Les trois hommes étaient membres d'un gang spécialisé dans les agressions de retraités : une vieille femme devant assister, étonnée par le bâillon que lui avaient appliqué les malfaiteurs.

L'avocat général avait requis la peine de mort contre Biasini en considérant comme le chef de la bande. Les jurés lui ont accordé le bénéfice des circonstances atténuantes.

L'affaire Marin-Lafèche

DEUX INCULPÉS SONT MIS EN LIBERTÉ

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a été prononcée favorablement, jeudi 13 mars, sur les demandes de mise en liberté de M. Jean-Gérard Calvy et José Matencio inculpés de « séquestration illégale » puis de « homicide volontaire », après la mort de M. Yves Marin-Lafèche, président-directeur général de plusieurs sociétés, dont le Grand Hôtel de Lyon.

Si José Matencio doit être remis en liberté après plus de sept mois de détention, Jean-Gérard Calvy, actuellement détenu pour escroquerie, restera incarcéré. Quant au troisième inculpé, Daniel de Saut, il n'avait pas fait appel de la décision de le maintenir en détention.

Au tribunal de Paris

« LE MONDE » EST CONDAMNÉ POUR LA PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ

Pour avoir publié, dans son numéro daté du 15-16 décembre 1974, un communiqué du Comité Justice pour Pierre Goldman, le Monde a été condamné, en la personne de son directeur, M. Jacques Fauvet, jeudi 13 mars, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 2 000 F d'amende et 1 F de dommages et intérêts pour injures envers M. André Braunschweig, qui présidait les débats du procès Goldman à la cour d'assises de Paris. Il a été condamné à la même peine pour injures envers M. Lucien Langlois, l'avocat général qui occupait le siège du ministère public.

S'il dit tenir compte d'une lettre d'excuses de M. Jacques Fauvet aux plaies, le jugement constate cependant que le Monde, par la reproduction d'un texte contenant des outrages envers ces magistrats, a donné à ce communiqué une ample diffusion (..) sans estimer nécessaire d'émettre la moindre réserve sur son contenu ni juger utile d'en désapprouver les termes.

Ce jugement devra être publié intégralement dans le Monde et par extraits dans trois autres journaux ou périodiques choisis par les parties civiles, chacune de ces insertions ne pouvant dépasser le coût de 2 000 F.

Saisi par deux magistrats, le tribunal ne pouvait qu'appliquer la loi, et de ce point de vue le jugement n'appelle aucun commentaire. La seule question est de savoir si les magistrats étaient bien venus à assigner le directeur du Monde.

Après la plainte du président de la cour d'assises, le Monde

avait regretté la publication en la forme du communiqué transmis par l'A.F.P. et son directeur avait écrit dans ce sens au magistrat puis à l'avocat général. Ni l'un ni l'autre n'avaient cru bon de répondre à ces lettres, ni même d'en accuser réception.

A l'approche du procès, je comprenais que si je venais personnellement présenter des excuses à l'audience les magistrats se désistèrent. Outre qu'une obligation professionnelle et impérative m'empêchait de me rendre au tribunal, festivals ne pas avoir à m'excuser de la sorte, jugeant que, n'ayant pas voulu faire pression sur les magistrats avant le dépôt de leur plainte, je n'avais pas, dans un même souci de dignité, à céder à leur pression avant le procès.

Le directeur d'un autre journal, qui avait publié le même communiqué, s'est rendu au tribunal et y a présenté des excuses. Sur-le-champ, les deux magistrats se sont désistés de leur plainte contre notre confrère ; seul le Monde a donc été condamné.

Comme si le droit dépendait du moment et de la manière dont sont exprimés des regrets ou présentés des excuses ; comme si la presse était seule à ne pouvoir commettre d'erreurs, la justice n'est commotionnée que par le fait : comme s'il y avait décidément deux sortes de journaux, les uns sujets à condamnation et les autres à compréhension. Une fois de plus, dans un procès de presse, la justice s'est prononcée, mais l'équité n'est pas satisfaite. Le Monde ne manquera pas d'adresser un chèque de 2 000 F à M. Braunschweig et un chèque du même montant à M. Langlois. En réparation du préjudice. J.F.

A PARIS

Un expert en tableaux inculpé de complicité de fraude artistique

Pour une fraude en matière artistique remontant à 1967, M. André Pacifi, soixante et un ans, expert en tableaux près la cour d'appel de Paris, vient d'être inculpé de complicité par M. Sauret, juge d'instruction. A l'époque, en effet, il a délivré un certificat d'authenticité pour un dessin attribué à Chagall, accompagné d'une dédicace et d'une signature, le tout étant déclaré faux par le peintre.

Il s'agissait d'une étude qui aurait été réalisée à l'occasion de la décoration du Parlement de Jérusalem. Elle avait été proposée à la galerie Maeght, spécialiste des œuvres de Chagall, par M. René Lessard, collaborateur de M. Fernand Legros, l'illustre marchand de tableaux qui a été inculpé lui-même, on le sait, pour des trafics de faux.

Le magistrat doit prochainement confronter les trois hommes. M. Pacifi a indiqué que le dessin lui avait été montré par M. Legros. M. Lessard prétend avoir personnellement présenté cette œuvre à l'expert.

M. Sauret a, d'autre part, décerné un mandat d'arrêt contre l'auteur présumé de la fausse signature et de la fausse dédicace, provenant d'une et l'autre de décalquages. M. Daniel Olick.

L'auteur du faux dessin de Chagall serait M. Emyr de Hory, laussainois.

Le film d'un ethnologue ne porte pas atteinte à une tribu de l'île de la Pentecôte. — Faire que le film d'un ethnologue — l'île des tabous — portait atteinte à son droit à l'image, à sa vie privée, et dénaturait rites et coutumes de son village (le Monde des 2 et 23 juin 1974), le chef d'une tribu animiste de l'île de la Pentecôte, M. Bong Watase, avait engagé une action civile devant le tribunal de Paris. Il demandait la saisie du film et 100 000 francs de dommages et intérêts. Le tribunal, après l'audience du 5 février dernier, a débouté M. Bong Watase, mercredi 13 mars, de ses prétentions au motif qu'il avait autorisé et approuvé le tournage de ce film.

PRESSE

A Dijon

LES JOURNALISTES DES « DÉPÊCHES » PRÉSENTENT UN PLAN DE REDRESSEMENT

(De notre correspondant)

Dijon. — A la suite de l'intention manifestée par la direction des Dépêches de licencier une vingtaine de membres de son personnel, les syndicats de journalistes S.N.J.-autonome, S.N.J.-C.O.T. et S.J.F.-C.F.D.T. ont présenté un plan de redressement de l'entreprise.

Celui-ci prévoit notamment le tirage sur les rotatives dijonnaises des Dépêches des éditions cotéennes de l'Est républicain, imprimées actuellement à Nancy. Le plan insiste aussi sur la nécessité de répartir les travaux d'impression effectués à l'étranger pour le compte d'entreprises françaises.

Les syndicats de journalistes ont pris contact avec les parlementaires de la Côte-d'Or, ainsi qu'avec M. Robert Foujade, maire de Dijon, ancien ministre.

De son côté, le docteur Henry Berger, député (U.D.R.) de la Côte-d'Or, président de la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, écrit : « Je souhaite que l'état de la presse soit diminué, voire même supprimé pour les journaux français imprimés à l'étranger. Cela permettrait notamment de faire travailler à plein un matériel moderne et onéreux, ce qui équilibrerait la gestion financière et garantirait un fonctionnement normal de l'entreprise. »

Le conflit

au « Parisien libéré »

ÉCHEC D'UNE CONCILIATION

La commission de conciliation, prévue par la convention de la presse parisienne, s'est réunie le jeudi 13 mars — sans succès — pour tenter de résoudre la crise du « Parisien libéré ». Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu samedi 15 au lundi 17 mars.

Le syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.), dont M. Emile Amoury est adhérent, a insisté sur les causes et du développement du grave conflit (...), affirme son soutien au « Parisien libéré », s'élève contre toutes attitudes sous quelque forme que ce soit à la liberté d'expression, raison d'être de la presse et fondement de la vie démocratique, et souhaite qu'une solution soit rapidement trouvée entre les parties en cause qui tiennent compte des difficultés présentes et à venir de la presse et des intérêts légitimes des lecteurs.

De son côté, la Fédération nationale de la presse française, ayant pris connaissance de cette motion, souhaite un règlement rapide du conflit.

Les sociétés éditrices (sous la forme de S.A.R.L.) des cinq publications hebdomadaires destinées à remplacer les éditions régionales supprimées du « Parisien libéré » ont été constituées : M. Louis Figeault, directeur de ces éditions régionales, est le gérant de quatre d'entre elles (le Journal de la Beauce, le Journal de Seine-et-Marne, le Journal de l'Oise, et le Journal de Marne), tandis que M. Marc Houlin est gérant du « Journal du Val-d'Oise ».

FAITS DIVERS

A Rome

Trois inconnus enlèvent M. Giovanni Bulgari l'un des plus importants bijoutiers du monde

De notre correspondant

Rome. — Le célèbre bijoutier Giovanni Bulgari, considéré comme l'un des plus importants bijoutiers du monde, a été enlevé en plein Rome, jeudi 13 mars, alors qu'il se trouvait en voiture avec son chauffeur : selon le récit qu'en a fait ce dernier, le rapt s'est déroulé en moins de deux minutes. Sur le Corso d'Italia, à quelques dizaines de mètres de la villa Borghese, Fiat de M. Bulgari a été dépassée puis immobilisée par une Alfa Romeo, de laquelle ont surgi trois hommes, qui a aussitôt démarré tandis que l'Alfa Romeo prenait la fuite dans le sens opposé.

Les barages qui ont été dressés une demi-heure plus tard par la police et par les carabinieri, dans tout le secteur nord de Rome et sur l'autoroute du Soleil, n'ont abouti à aucun résultat. On n'avait encore, vendredi matin, aucune nouvelle des ravisseurs — auteurs du moins n'avaient été rendus publics, — mais il ne fait guère de doute qu'ils demanderont un rançon et que celle-ci sera l'une des plus importantes jamais exigées en Italie.

La fortune de Bulgari est, en effet, considérable. Leur bijouterie se classe parmi les premières du monde avec Cartier, Van Cleef et Tiffany. Cette famille d'origine balcanique, à laquelle la légende attribue des princesses dans la pêche des perles, ne s'installa en Italie qu'il y a un siècle : de Bulgari elle devint Bulgari et transporta peu à peu son siège de la Trinité-des-Monts à la fameuse via Condotti. Consécration suprême : une succursale allait voir le jour à New-York. On parla désormais de « la voie italienne à la Bijouterie ».

Âgé de quarante ans, Giovanni appartient à la seconde génération avec ses frères Paolo et Nicola. Contrairement à eux, il ne disposait pas de gardes du corps. Ses activités dans l'entreprise sont mal définies. D'aucuns lui attribuent le rôle principal et y voient l'un des plus

grands experts mondiaux de l'argenterie d'époque. D'autres le présentent comme un dilettante préoccupé surtout de construction de planeurs et de vol à voile.

Ce play-boy rangé défraya la chronique pendant des années. Il fut le chevalier servant de Kim Novak et de Gina Lollobrigida, jous au golf avec le prince d'Edimbourg, passa une semaine entière à Modane pour essayer tous les prototypes de Ferrari... Bref, ce caballero endurci — l'un des hommes les plus élégants du monde — en croire la revue Fortune — goûta toutes les joies de la douce vie.

Les enlèvements sont fréquents en Italie depuis quelques mois. Après une brève période d'accalmie en février, la série n'est pas terminée. Mais, contrairement à la Lombardie et au Piémont, la capitale était jusqu'à présent relativement épargnée : le rapt de Giovanni Bulgari n'est que le troisième, réussi à Rome après ceux de MM. Egidio Bonmarti, fils d'un riche agriculteur (100 millions de lires de rançon en octobre 1969) et de Paul Getty III (1,7 milliard, en juillet 1973). Les enlèvements ont tellement monté depuis, que la famille Bulgari a de sérieuses raisons de se méfier. Ironie du sort : sa bijouterie de la via Condotti n'a, paraît-il, jamais été cambriolée.

ROBERT SOLE

grâce à vous nous construisons à Champmesnil la maison idéale...



Colofique 6 pièces, 4 ch., 2 bains 161 m² 300 000 F

...voici pourquoi :

- 78 %** des acquéreurs préfèrent le région ouest avec un accès facile à l'autoroute et au train. Champmesnil est à 15 km de Versailles, 25 km du pont de Saint-Cloud et à quelques minutes de l'autoroute de l'ouest ; la gare SNCF est à côté.
- 95 %** rêvent de la vraie campagne avec un village tout proche. Champmesnil est au bord de la Vallée de Chevreuse et au cœur du village accueillant du Mesnil-Saint-Denis.
- 98 %** exigent des équipements collectifs à proximité. Ecoles, C.E.S., terrain de sport, piscine et centre commercial existent ou sont programmés sur place au Mesnil-Saint-Denis.
- 85 %** étaient de près la conception de la maison. A Champmesnil, un choix de 6 maisons : de construction traditionnelle, elles possèdent de très grands espaces intérieurs et des aménagements luxueux et complets.
- 90 %** considèrent le prix comme un élément essentiel. A Champmesnil, prix fermes, définitifs et tout compris : maison entièrement équipée, garage, jardin. Prix de lancement : 216 980 F (4 p.), 270 500 F (5 p.), 298 500 F (6 p.).
- 80 %** utilisent un crédit immobilier. Champmesnil offre des prêts préférentiels. La Herin Cofinéo - BNP permettant un apport personnel réduit.

Un environnement exceptionnel

Tout est à la portée des résidents de Champmesnil : Paris (à 25 minutes) par le train ; liaison directe gare de la Verrière - gare Mainie Montparnasse ; en voiture par l'autoroute de l'ouest et la N 10, ou par la route de la Vallée de Chevreuse, la N 306 puis la D 13 jusqu'au Mesnil-Saint-Denis), les grands espaces naturels (coteau de bois de Saint-Quantin au Yvelines, 5 km, forêt de Rambouillet, 15 km), les sites historiques (Port Royal, 5 km, Chevreuse, 7 km), et tous les équipements. Quatre-vingt maisons bien conçues et luxueusement équipées, elles bénéficient de la garantie de sérieux d'un grand constructeur-promoteur : le groupe Sofri-Cima.

Venez sur place les 6 maisons-modèles tous les jours de 10 h à 19 h. Champmesnil 7820. Le Mesnil-Saint-Denis Tél. 461 81 38 - 71 20 - 83 51.

SOFRI-CIMA

150

PRESSE

LA CRISE A L'ETRANGER

ÉTATS-UNIS : de sévères mesures d'économie et de conservation sont prises

Washington. — La récession n'a pas épargné la presse américaine, frappée ici comme ailleurs par la hausse continue des coûts de fabrication et la baisse sensible des revenus publicitaires.

De notre correspondant

tion concernant à la fois le personnel, le format et le volume des journaux. Ainsi, pratiquement, tous les grands journaux ont cessé d'embaucher. Si le New York Times n'a procédé à aucun licenciement dans la rédaction, au Christian Science Monitor, en revanche, une centaine environ d'employés de rédaction (secrétaires, plénons, etc.) ont été soit affectés à d'autres postes, soit éliminés.

Selon les spécialistes, les perspectives restent sombres pour 1975, compte tenu de la crise affectant les petites annonces, la construction immobilière et les ventes d'automobiles, qui représentent une part importante du volume de la publicité des journaux américains.

Apparemment, les difficultés n'ont pas été éparpillées non plus aux publications « déshabillées », telles que Playboy et Lu.

Les journaux comprennent aussi les frais rédactionnels. Ils économisent sur les déplacements à l'intérieur comme à l'étranger. Les reportages des envoyés spéciaux ne sont déclinés qu'en cas de nécessité absolue, les notes de frais sont épluchées.

Neanmoins, l'effort principal de la presse est concentré sur des mesures d'économie et de conservation

maximum de l'espace rédactionnel. Ainsi, le Christian Science Monitor passera, en avril, au format tabloïd, ce qui lui permettra d'économiser 100 000 dollars par an en frais de papier.

La qualité des journaux se ressentira-t-elle de cet ensemble de mesures ? Certains, notamment parmi les journalistes, semblent qu'inévitablement les journaux ne pourront plus remplir convenablement leur mission d'information.

Henri Pierre.

ITALIE : typographes et journalistes tentent d'endiguer la « valse des titres »

Rome. — Aucun quotidien n'a paru en Italie, jeudi 13 mars, en raison d'une grève des ouvriers du Livre, appuyée par les journalistes. Cet arrêt de travail de vingt-quatre heures était destiné à soutenir les revendications des employés de la Gazzetta del Popolo et du Globo, menacés de fermeture.

De notre correspondant

M. Gino Lanzara, éditeur. Derrière M. Moratti il y avait en fait une entreprise publique, l'ENI, et derrière celle-ci la démocratie chrétienne dont le secrétaire politique, M. Fanfani, s'attendait à conserver un journal coupable d'attirance socialiste.

Il faudrait aussi parler du Corriere d'Italia, que M. Arturo Monti, pétrolier, vient de céder à M. Arturo Tofanelli, éditeur. Ce dernier s'est engagé à assainir la situation financière du quotidien, mais d'autres y voient une manœuvre politique à quelques mois des élections.

Une mauvaise année...

Toujours est-il que l'année 1974 n'a pas été bonne pour la presse italienne malgré une forte augmentation du prix des quotidiens, passé brusquement de 100 à 150 lire : les recettes publicitaires ont diminué de 10 %, tandis que le papier et les salaires augmentaient.

deux autres hebdomadaires gautchisants, l'Espresso et Panorama. Ces deux journaux ont subi, de manière plus paradoxale encore, deux quotidiens devraient voir le jour en même temps et dans la même ville : Bologne, qui compte déjà il Resto del Corallo (conservateur), va s'enrichir d'I Foglio (gauche démocrate chrétienne) et il Nuovo Quotidiano (droite démocrate chrétienne).

laisse indifférents la plupart des Italiens. Une enquête vient d'ailleurs de confirmer qu'ils sont moins de 60 % à lire régulièrement un quotidien et que ce taux de lecture n'a guère varié depuis dix ans. Est-ce à dire que la réforme de la radio-télévision (RAI) les passionne ? On peut en douter tant les manœuvres et les faux pas qui ont accompagné cette réforme sont compliqués.

Six mille amendements

Les députés ont repris mercredi 13 mars, pour la troisième fois en deux mois, l'examen du projet gouvernemental. Celui-ci prévoit, rappelons-le, un contrôle plus strict du Parlement et la création de deux chaînes de télévision indépendantes (le Monde du 26 janvier), il s'agit, en fait, de soustraire l'un des deux journaux solitaires à la démocratie chrétienne et de le confier aux partis laïques de la majorité. Ecarté du futur conseil national de la radio-télévision, le Mouvement social italien (extrême droite) a tout fait pour empêcher le décret d'être converti en loi. Ses tentatives de sabotage réussies une première fois, ont repris de plus belle : il a déposé à la Chambre quelque six mille amendements dans le seul but de retarder la discussion. Le gouvernement a posé la question de confiance, mais l'obstruction continue devant une majorité désemparée et un peu plus drisée qui finit par douter de ses propres intentions.

En attendant, tout est bloqué. La Rai n'a plus de directeur général depuis la démission de M. Ettore Bernabei, en septembre dernier : des contrats de travail sont parés, les projets techniques bloqués, quant aux journalistes, qui commencent à se préparer à la réforme, ils ne savent plus à quel saint se vouer, laïque ou démocrate chrétien.

ROBERT SOLÉ

Advertisement for 'maison à vous' with a large image of a house and the text 'maison à vous', 'maisons à mesni', 'un idéal...'.

Advertisement for 'le Bois' real estate, featuring the headline 'Offrez-vous "le Bois" à 4100F le m2' and a large image of a house.

Une architecture méditerranéenne au pays du cheval avec le métro et l'autoroute à côté. Avec ses façades toutes en courbes, ses balcons filants et ses grandes terrasses, Panoramis évoque les luxueuses résidences de la Côte d'Azur.

Map showing the location of Panoramis in Vincennes, Paris, near the RER station and the A4 highway.

Advertisement for 'La Belle Résidence de l'Est Parisien' at Vincennes, featuring the name 'PANORAMIS' and the address '22, AVENUE DES CANADIENS A SAINT MAURICE'.

Advertisement for 'Balcón devant, balcon derrière' apartments, including a floor plan diagram and a list of amenities like kitchen, living room, and bathroom.

Handwritten text in Arabic script: 'صكنا من الأهل'.

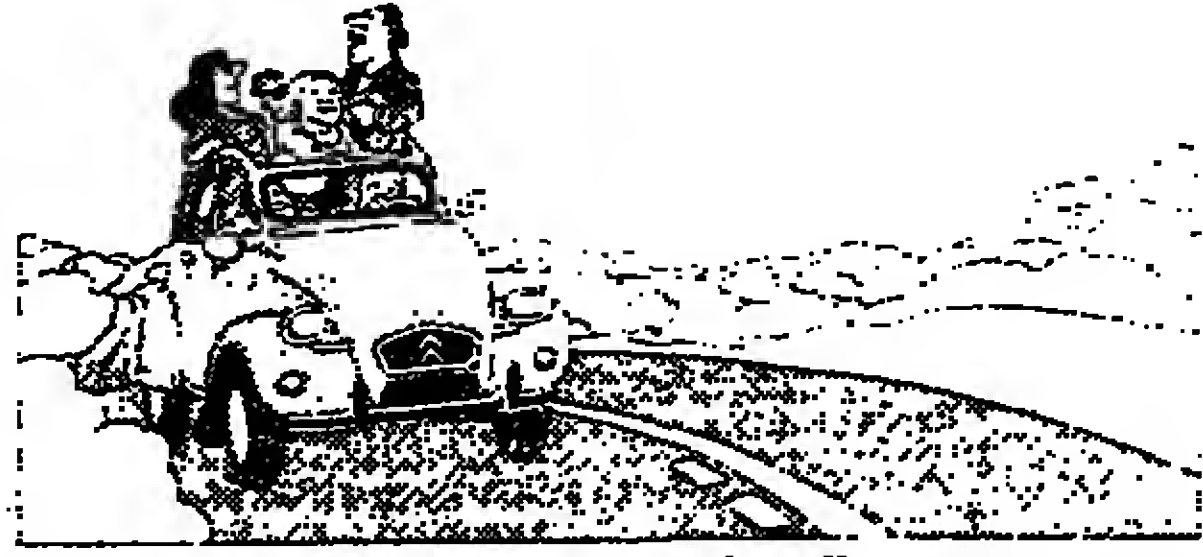
صكنا من الاصل

Vous voulez une voiture très économique? Oui! Laquelle?

CITROËN 2CV4

435 cm³. Vitesse: 102 km/h.
Consommation: DIN 5,4 l.

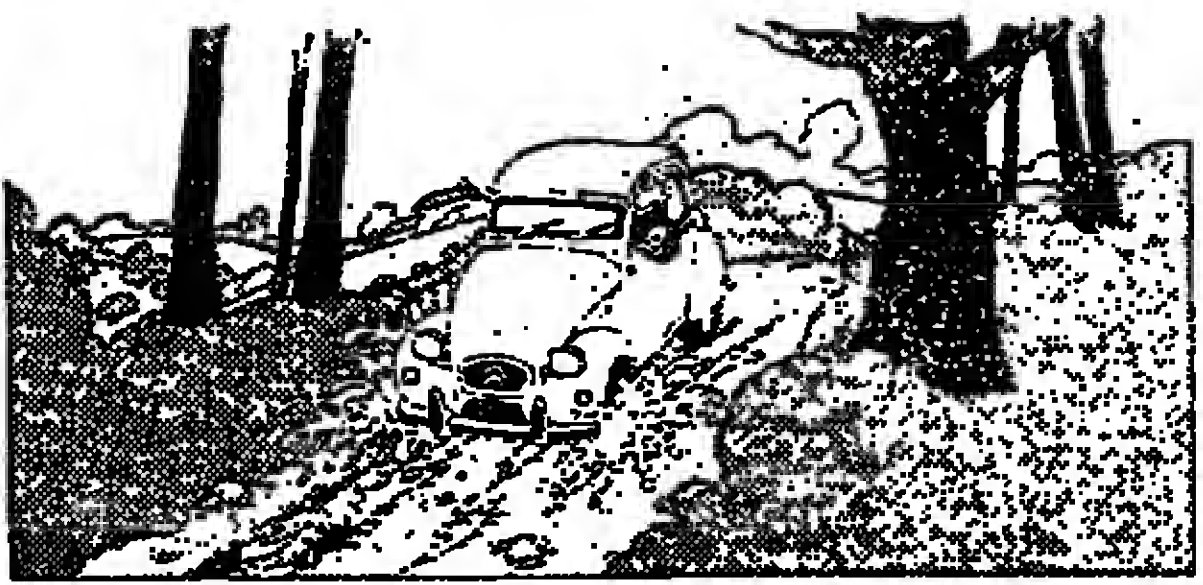
La 2 CV est la plus économique des voitures économiques et la plus originale des manières d'être automobile. Plus elle rajeunit, plus elle embellit, plus elle reste 2 CV, inimitablement. Cette année elle a changé ses phares, sa calandre, ses pare-chocs. Et plus besoin de sortir pour manoeuvrer le toit ouvrant. Car la 2 CV est aussi une décapotable. La plus sympathique.



CITROËN 2CV6

602 cm³. Vitesse: 110 km/h.
Consommation: DIN 6,1 l.

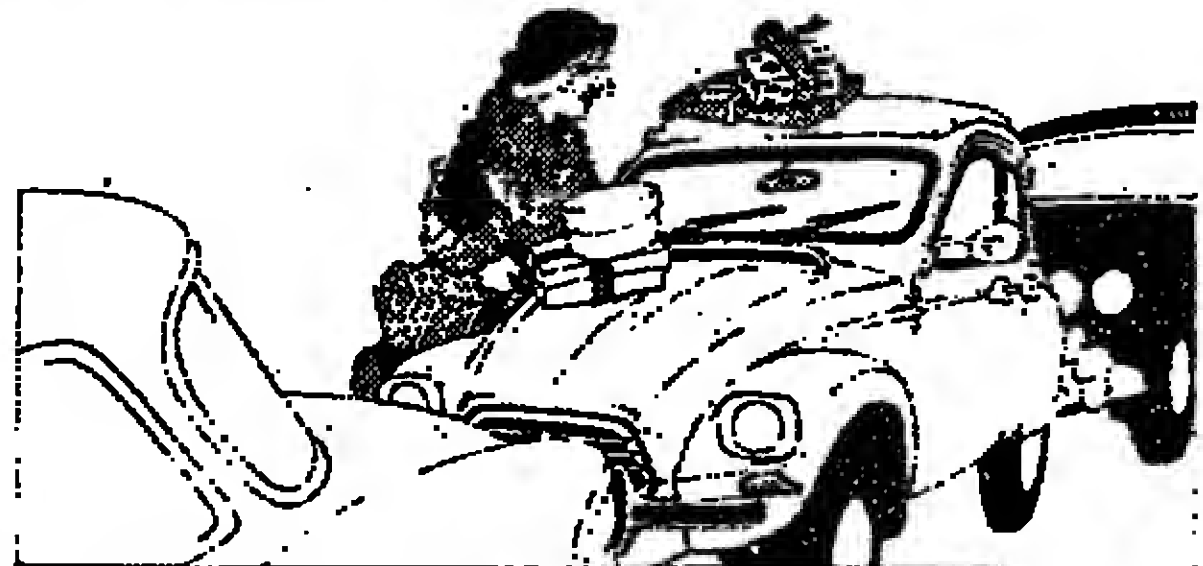
La 2 CV 6 possède, bien sûr, les mêmes qualités de sobriété, de robustesse, d'endurance et son moteur 3 CV lui permet de rouler à 110 km/h. Comme la 2 CV 4, elle passe partout, sans problèmes, sans risques. Par tous les temps. Sur les plus mauvaises routes. Grâce à son ahurissante suspension et à ses quatre roues indépendantes.



CITROËN DYANE

435 cm³. Vitesse 104 km/h.
Consommation DIN: 5,4 l.

Les Dyane ont le cœur, les muscles, la santé des 2 CV et cachent sous leur désinvolte élégance un caractère étonnamment sérieux, un tempérament très sobre et un sens aigu du confort. Sièges coulissants, climatisation efficace. Le toit ouvrant se manoeuvre de l'intérieur et la cinquième porte a deux positions d'ouverture.



CITROËN DYANE 6

602 cm³. Vitesse 120 km/h.
Consommation DIN: 6,1 l.

Dyane 6, avec son moteur de 3 CV roule à 120 à l'heure. Pied au plancher. Sans s'essouffier ni chauffer. De quoi prendre l'autoroute sans complexe. De quoi rendre jalouses bien des grosses cylindrées. De quoi entreprendre de grands voyages. Calandre redessinée, pare-chocs inox à bande de caoutchouc. Dyane et Dyane 6 ne sont jamais en reste quand il s'agit d'innovation et d'élégance.



CITROËN MEHARI 2+2 602 cm³

La Méhari est capable de tout, s'accommode de tout. Des mauvaises routes et de pas-de-route-du-tout. Elle a mis ses 3 CV dans une carrosserie plastique. Un plastique fantastique, élastique et résistant. C'est une spécialiste de la métamorphose, tour à tour berline, camionnette, décapotable. Méhari des villes, méhari des champs, c'est plus qu'une voiture: une compagne idéale, qui a le don des vacances.



CITROËN MEHARI UTILITAIRE 602 cm³

La Méhari utilitaire est aussi à l'aise pour traverser les champs, rentrer les foins, transporter 380 kg de poisson. Elle ne craint ni de se salir, ni de se mouiller. Elle se lave au jet d'eau, intérieur comme extérieur. Teintée dans la masse, elle ne craint ni les bosses ni les éraflures.



Oui, la Méhari est capable de tout. Il suffit de le lui demander.

CITROËN AMI 8 CONFORT

602 cm³. Plus de 120 km/h.
Consommation DIN: 6,4 l.

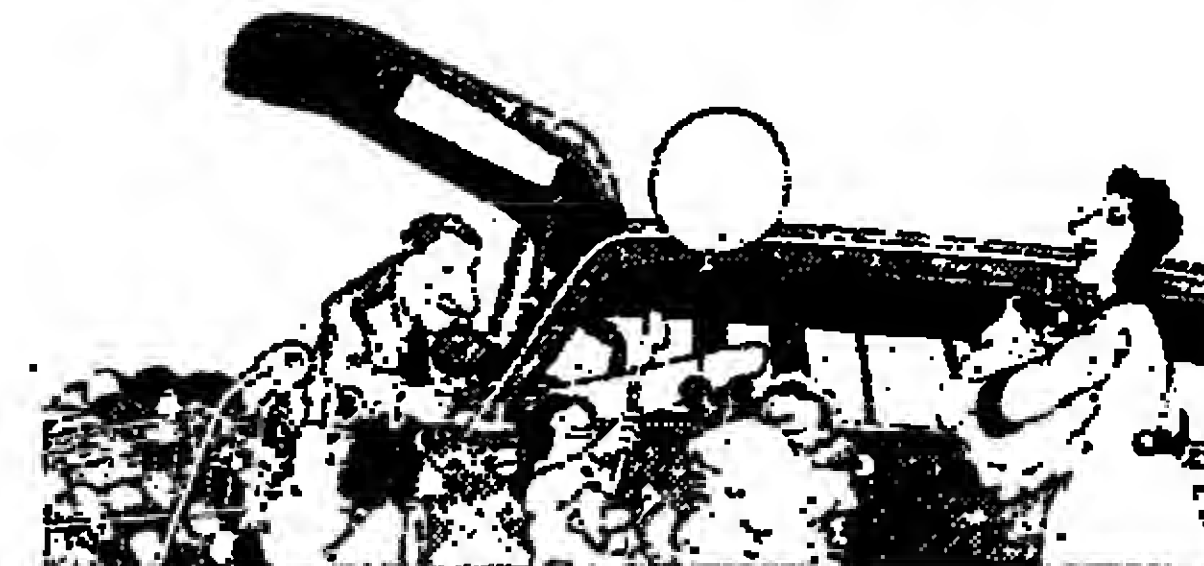
L'Ami 8 Confort est l'Ami de la famille et des enfants. L'Ami fidèle, toujours disponible et serviable. L'Ami qui assure le bien-être et la sécurité de chacun. L'Ami qui gère les budgets automobiles avec la plus grande sagesse. L'Ami 8 ne fréquente les garages que pour faire le plein d'essence. C'est-à-dire pas souvent.



CITROËN AMI 8 BREAK

602 cm³. 120 km/h.
Consommation DIN: 6,4 l.

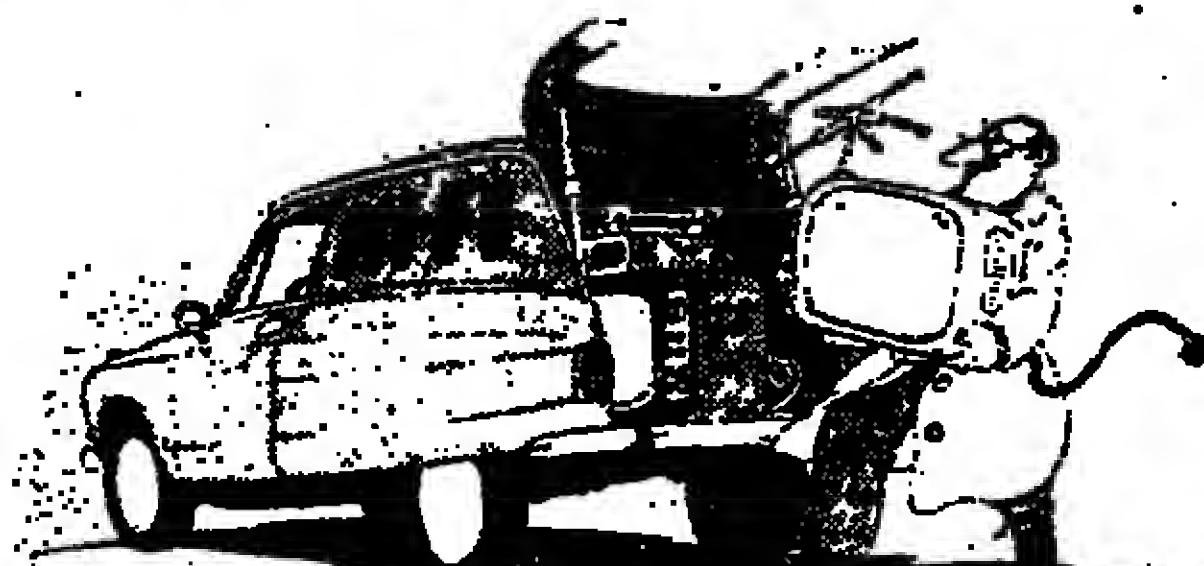
L'Ami 8 Break rend la vie plus facile et agréable. Faire les courses devient un plaisir. On peut replier la banquette arrière. La cinquième porte s'ouvre ainsi sur un volume de 1,2 m³ et un plancher plat d'une profondeur de 1,40 m. De quoi transporter toutes sortes de choses. De quoi emporter le nécessaire et l'indispensable superflu, pour le sport, pour le jeu, pour le plaisir, pour le week-end, pour les vacances.



CITROËN AMI 8 SERVICE

602 cm³. Charge totale 370 kg.

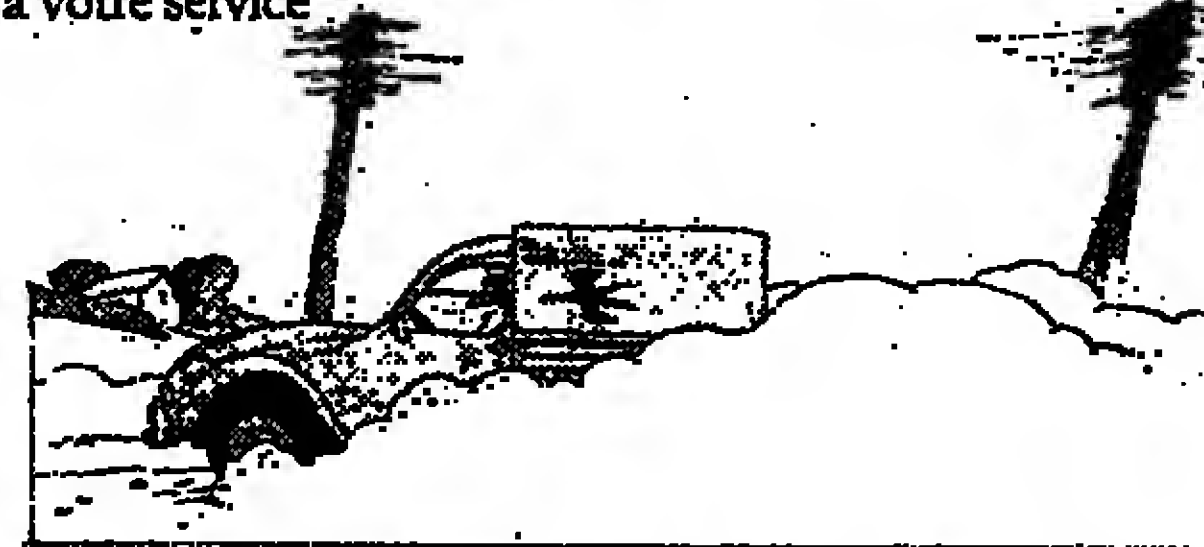
L'Ami 8 Service fait tout pour mériter son nom. Un volume de 1,35 m³. Une charge totale de 370 kg. La capacité d'accueillir des objets de 1,61 m de long. Une suspension à amortisseurs hydrauliques sur chaque roue, indépendante, une barre anti-roulis. D'où la douceur de la suspension, la stabilité dans les virages, qui permettent le transport des marchandises qui ne supportent ni les chocs ni les secousses. Ami 8 Service, totalement à votre service.



CITROËN 250

Charge totale 335 kg.

La Citroën 250 est une 2 CV qui offre un volume entièrement utilisable de 1,630 m³. C'est dire qu'elle assure en toute sécurité des livraisons importantes et qu'elle passe n'importe où, sur les chemins de campagne comme dans les petites rues. Avec ses 3,60 m elle se faufile dans les embouteillages, et trouve facilement à se garer. C'est un outil de travail remarquable et si vite amorti.



CITROËN 400

Charge totale 475 kg.

Avec ses 3 CV, ses 20 cm de plus, en longueur, son toit surélevé, son volume entièrement utilisable de plus de 2 m³, la Citroën 400 assume le transport d'objets très encombrants. Sa suspension à interaction, équipée d'amortisseurs hydrauliques avant et arrière est particulièrement douce. Elle a une cloison intérieure, un nouveau tableau de bord, un plafonnier. Pour être utilitaire, on n'en est pas moins coquette.



LES SECRETS DES PETITES CITROËN

Leur suspension permet de passer là où les autres voitures s'arrêtent.
Leur radiateur d'huile permet de rouler pied au plancher faisant de leur vitesse de pointe une vitesse de croisière.
Leur moteur bicylindre à culasses aluminium est d'une robustesse à toute épreuve, et d'une sobriété légendaire.
Leur refroidissement à air leur permet d'ignorer les inconforts du gel et de l'ébullition, et supprime joints, durites et colliers.

Coupon-réponse à retourner à: CITROËN
75747 Paris Cedex 15.
Je désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le modèle suivant:

NOM _____
ADRESSE _____

Seul Citroën vous propose 11 modèles de 2 et 3 cv,
de 10 932F[®] à 14 956F[®]*

Venez les essayer chez votre concessionnaire Citroën.

*PRIX T.T.C. CLÉS EN MAINS

CITROËN par TOTAL

CITROËN

Le Monde

Contre les...

Les idées pour sortir des grandes routes

Texte de l'article principal, très dense et difficile à lire en raison de la qualité de l'image.

Petites annonces

Section des petites annonces, contenant plusieurs annonces de vente et de location.

DESCENDRE A PARIS

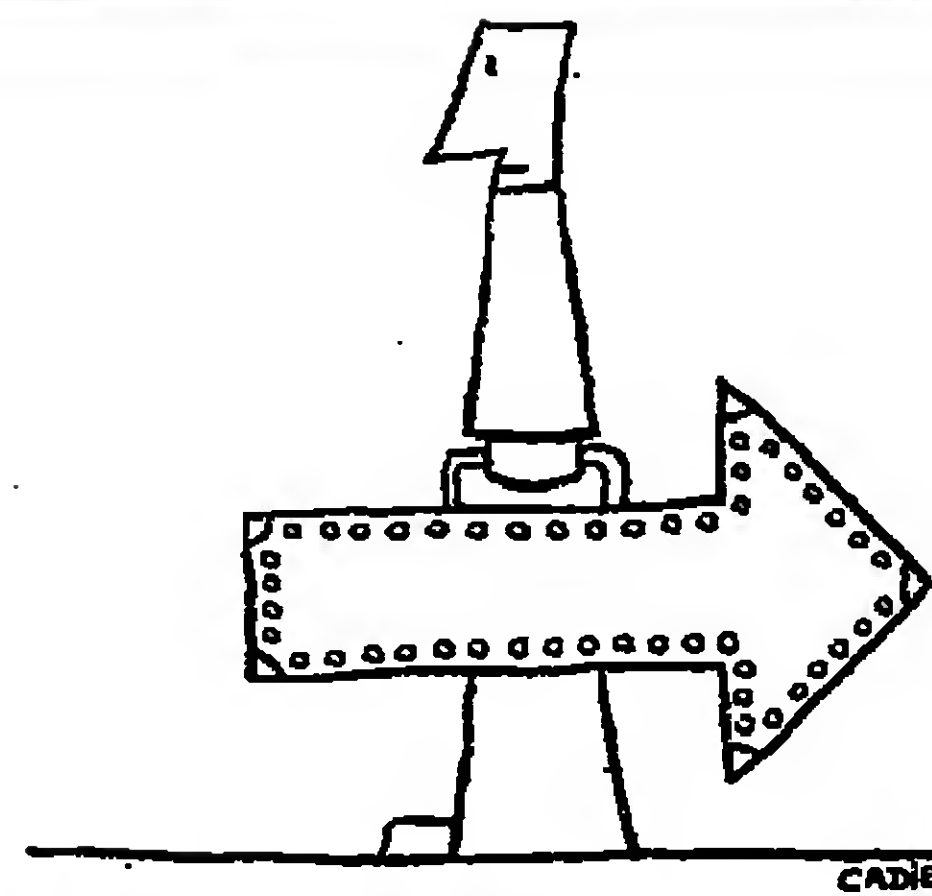
Mais pourquoi les r...

Texte de l'article de fond, commençant par 'L'...', très dense et difficile à lire.

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Contre les vacances moutonnières

Des idées pour sortir des grandes routes



Pas de chambres à la chaîne

QUE seront nos vacances dans dix ans ? A cette question, et à pas mal d'autres, un jeune homme en colère tente de répondre, et depuis plusieurs années propose, hors des circuits traditionnels, une gamme de formules de séjours à un rythme humain.

Daniel Feldzer, trente-six ans, d'un cœur et d'une robustesse à l'emporte-pièce, une grosse voix et un regard qui viennent frapper contre des réalités très simples. Il annonce qu'elles barrant nos vacances d'été, avant longtemps à un véritable et harmonieux temps de loisir.

Patron depuis six ans de Cheval-Voyages, il a mesuré et pesé les difficultés qu'il lui a fallu affronter pour travailler « en marge » et cependant offrir à sa clientèle la sécurité et l'assistance des agences de voyages en place. Une douzaine de milliers de clients en roulotte ou en « house-boat » sur les routes bretonnes ou des canaux de Bourgogne ou du Midi; une douzaine de milliers de clients en 1974 et des bilans sur la corde raide. De la joie pourtant et un plaisir pour ces quelques milliers d'heureux acrobates, on ne sait trop comment, par ces formules d'un autre âge, celles où l'on guide avant d'être guidé.

Nous serons mangés par les systèmes, dévorés par la facilité, aplatis par le pilotage publicitaire.

taire qui ronger le jugement et trompe le sens critique : « Tous en Jumbo », « Vite les eaux bleues des Caraïbes », « En route vers le Kenya », « Safari »... Voilà le langage et les réalités. Les petits n'ont plus pour longtemps; les grands se regroupent et imposent leur loi sur un marché français timide. Mais qui, vraiment, étudie les changements de société chez ces champions du tout compris ? « S'ils y songent un jour, je coule, mais au moins quelque chose sur le bûche ».

Aujourd'hui, les séminaires de formation des accompagnateurs de groupe et de la manière dont ils sont conduits donne le frisson. Le produit touristique décalqué sur le produit client, sur le produit pays. L'aberration.

« Il faut pourtant continuer d'exister », se batte pour envoyer des chèques devant des enfants étonnés : le père qui n'est plus l'homme en gris rentrant, le journal du soir sous le bras, l'esprit dans son tableau d'avancement. La belle aventure n'intéresse pas, ou médiocrement.

« Si une stricte réglementation régressait les constructions d'hôtels ne pas rapidement mise en place, l'hôtellerie grenobloise ne se relèverait pas du coup que lui a déjà porté une surcapacité alarmante ».

M. Henri Ducret, le remuant président de la chambre d'industrie hôtelière de la Vézère, propriétaire à Grenoble de deux hôtels qui furent en leur temps une petite révolution dans la profession, a recité ses inquiétudes au cours du colloque organisé dans cette ville par le Crédit hôtelier commercial et industriel. Thème de cette rencontre : « Les hôteliers face à leur avenir ».

Pour M. Ducret, la solution pourrait être trouvée dans la création d'une commission départementale chargée d'examiner les nouveaux projets d'installation. Y siègeraient, aux côtés des représentants du préfet, ceux de la mairie, du conseil général et de la chambre de commerce, et, bien évidemment, des professionnels de l'hôtellerie à titre de simples consultants non majoritaires.

Avec plus de trois mille lits, qui s'augmenteront bientôt des trois cents à quatre cents qui sont actuellement en chantier, Grenoble — comme d'autres grandes villes de France : Annecy, Bordeaux ou Lille — pâtit d'avoir trop d'hôtels insuffisamment occupés durant la plus grande partie de l'année.

Comment a-t-on pu en arriver là ? « Par le manque absolu de concertation entre les chaînes », déclare M. Ducret, qui explique : « Prenons l'exemple d'une ville qui a de réels besoins hôteliers, précisément définis par une étude de marché qui les évalue à dix mille chambres de plus, dans la catégorie trois étoiles. La chaîne qui a entrepris cette étude met immédiatement en chantier l'hôtel correspondant. Une autre chaîne, qui a procédé aux mêmes études, fera de même sans tenir aucun compte des réalisations en cours. Et une troisième parfois survient et bâtra son tour, cette fois parce qu'elle tient, cette fois, pour des raisons de seul prestige, à figurer aux côtés de ses concurrents... Moralité, cette ville se trouvera vite à la tête d'un ensemble hôtelier dépassant deux à trois fois ses besoins réels ».

L'autre grief formulé par M. Ducret vise les enquêtes entreprises par les chaînes lors de l'étude d'un projet : « Si l'on ne manque jamais d'interroger la clientèle particulière sur ses besoins et ses désirs, on omet systématiquement de se renseigner auprès des milieux d'affaires et des industriels sur ce qu'ils souhaitent. Il ne faut pas oublier que dans une ville comme la nôtre, 80 % du chiffre d'affaires hôtelier sont le fait de la seule hôtellerie d'affaires. Les cadres, les ingénieurs, les acheteurs étrangers, les visiteurs qui descendent dans nos établissements sont presque tous les invités de ces industriels. Ces derniers ont donc leur mot à dire et souhaitent disposer d'hôtels d'une catégorie souvent un peu plus modeste ».

La multiplication des liaisons aériennes intérieures a porté elle aussi un rude coup à l'hôtellerie provinciale. Avec jusqu'à cinq liaisons quotidiennes Paris-Grenoble dans les deux sens, les hôteliers constatent que beaucoup de clients qui, jusqu'ici, passaient la nuit sur place restent coucher chez eux. Quant à l'hôtellerie de tourisme, mieux vaut ne pas en parler. Au mois d'août 1974, le Parc-Hôtel a péniblement obtenu un coefficient de remplissage de 42 %.

Il ne suffit pas de construire des hôtels, il faut pouvoir les remplir et les faire tourner toute l'année. En 1965, avec 1 725 chambres, Grenoble avait enregistré 235 370 nuitées. Quatre ans plus tard, avec 978 chambres de plus, elle a vu ce chiffre tomber à 204 150... Les chiffres eux aussi parlent avec éloquence, même s'ils ne conduisent pas à des conclusions aussi abruptes — et volontairement un peu provocatrices — que celles que formule M. Ducret.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

CAP SUR LA CORSE

C'EST une habitude, et on s'y attend : chaque année, au sortir de l'hiver et dès que s'annoncent les beaux jours, la même question vient aux lèvres des agents de voyages et des transporteurs méditerranéens. Comment va être assurée la desserte de la Corse ? Va-t-on assister aux mêmes embouteillages, aux réservations oubliées, aux révoltes de touristes entassés ou laissés en rade ?

Les spécialistes de la marine marchande se sont à nouveau penchés sur le dossier. Dossier délicat — comme tous ceux qui touchent de près ou de loin à l'île de Beauté — lorsque l'on sait que la Compagnie générale transmédiaiterranéenne, seule à assurer le trafic de voyageurs entre la métropole et l'île, accuse depuis 1960 un déficit cumulé de plus de 60 millions de francs.

Les lignes actuelles font apparaître une rentabilité... négative que les récentes décisions prises par le gouvernement en faveur du transport des insulaires ne permettront évidemment pas de rétablir. Or le taux annuel de croissance du trafic (6,25 % pour les passagers et 10,75 % pour les véhicules depuis 1965) implique, si les choix de développement touristique prioritaire de la Corse ne sont pas remis en cause, que les navires soient régulièrement modernisés et multipliés. Mais aucun bateau n'est actuellement en commande pour remplacer des unités inadéquates. Des choix rapides devront donc être faits avant la fin de l'année. Décisions qui sont plus politiques qu'économiques et qui impliquent un engagement financier de l'Etat et des investissements portuaires en Corse et sur le continent.

Super-pointes

L'incapacité de la Compagnie transmédiaiterranéenne à déloger des marges d'autofinancement, l'absence dans le plan de croissance de la marine marchande d'incitations pour les transports de passagers, la concurrence très vive de l'aviation, enfin les « déformations » de trafic à partir des ports italiens, tentent évidemment un lourd voile d'incertitude sur ces investissements. Et puis, l'irrégularité du trafic ne fait qu'augmenter non seulement entre les mois de l'année, mais aussi au cours de la saison d'été... On constate une « pointe » estivale avec des « super-pointes » bimensuelles et des « pics » en tout début et en fin de semaine. Comment n'être pas conduit à un suréquipement en matériel dont l'emploi et la rentabilité, hors saison, sont une « casse-tête » ?

Pourquoi, alors, ne pas utiliser pendant l'hiver ces bateaux sur les lignes du Maghreb ou d'Espagne ?

On le fait. On songe même à une liaison entre Sète et Barcelone, peut-être sous pavillon étranger — un risque de tempête sociale en perspective ! — pour désengorger l'axe routier. Les Baléares ? Pendant longtemps, les paquebots d'Algérie ont touché « au passage » ces îles. Mais Minorque et Majorque sont un marché où les « atouts » propres du transport maritime (possibilité d'emporter son véhicule) ne jouent pas, compte tenu de l'exiguïté du territoire. Les chances de l'aviation restent donc les plus ouvertes.

Sur l'Algérie, le trafic des passagers stagne depuis 1968, mais celui des voitures se développe. Or la Transmédiaiterranéenne ne dispose pas de matériel moderne, au moment même où l'Algérie, avec des bateaux beaucoup mieux adaptés, veut reprendre en main une partie du fonds de commerce et incite discrètement ses ressortissants à utiliser le pavillon vert et blanc.

Pour la Tunisie, on n'exagère pas en parlant d'un véritable effondrement : 81 000 voyageurs en 1968, 68 000 en 1974.

Le solut ne viendra donc pas de l'ancien Empire français. La desserte de la Corse doit d'abord essayer de se sauver elle-même. Mais à quel prix ?

les orres
1550-2770
fléuron des nouvelles grandes stations des Alpes du sud

31 remontées mécaniques
25 km de pistes, 3 hôtels, 2200 lits
renseignements et réservations
maison des hautes alpes
4, av. de l'opéra - Paris 1
téléphone 075-4935

nouvelles frontières
Touraventure
proposé de nombreuses formules de voyages

DECOUVERTE INDIVIDUELLE

Vous avez des tas d'idées pour vos voyages et vous attendez de nous qu'un transport à bon marché.

PARIS/NEW YORK :
- du 22/05 au 6/04 1080 F AR
- du 6/06 au 2/07 1050 F AR
- du 8/07 au 9/08 1250 F AR
- du 31/07 au 28/08 1200 F AR

Ces vols sont ouverts à tous sans aucune discrimination.

CIRCUITS INITIATION AU VOYAGE

Une vingtaine de personnes, décidées à découvrir un pays avec un petit budget, en se débrouillant avec les moyens du bord pour circuler et se loger. Un responsable N.F. favorise les initiatives des participants et l'éclatement du groupe en petites équipes.

- du 22 mars au 5 avril
- du 2 juillet au 30 juillet
- du 2 août au 30 août

Découverte du PEROU
3800 F (2 semaines)
4600 F (4 semaines)
avec transport PARIS/LIMA aller et retour en jet

Bon à découper - à envoyer à NOUVELLES FRONTIERES
63 av. Denfert Rochereau
75014 PARIS
Tél. 325.57.51 et 535.28.91

Nom
Prénom
Rue
Ville
Je désire recevoir la documentation sur le voyage

Lic. 793A

DESCENDRE A PARIS

Mais pourquoi les Français fuient-ils les restaurants d'hôtel ?

LES Américains dînent dans l'hôtel où ils sont descendus (ils se mettent même souvent, pour cela, en tenue de soirée). Un Londonien trouvera tout naturel d'inviter des amis à dîner dans un restaurant d'hôtel. Les Français, eux, n'y songent pas ! Mieux même, les provinciaux descendus à Paris à l'hôtel n'ont qu'une idée : fuir le restaurant de celui-ci. Pourquoi ?

Cela tient certes aux habitudes et relève des mœurs. Cela vient aussi de ce que la cuisine des hôtels parisiens, ne sortant pas généralement de la médiocrité, est à tort ou à raison redoutée. A raison, je pense. Oh ! certes, il est arrivé que certains patrons d'hôtel se soient préoccupés de la question ! Souvent ils utilisent des produits de qualité et il arrive même que ceux-ci puissent être honnêtement cuisinés. Mais cuisinés par des chefs dans toute l'acceptation du terme, de la plus classique façon et sans aucune imagination. De plus, cette cuisine de palace, que Léon Daudet appelait merveilleusement du « vomit de chien riche », est le sauté à manger tristes, plus tristes encore d'être désertés, par un personnel tout à la fois fatigué, obéséqueux, anonyme et n'aspérant qu'à s'en aller coucher au plus vite... En notre temps où la

majorité des dîneurs n'arrivent pas avant 22 heures, on trouve encore des hôtels où l'on ne sert plus après 9 heures du soir !

Cette dérépitude n'a pas été sans frapper certains animateurs hôteliers. Ils ont pensé avec raison qu'une ouverture « sur la rue » augmenterait l'ambiance de leur restaurant en le mettant mieux en vue des passants. Cela s'est révélé exact en général. D'autres ont voulu proposer une carte plus attachante et su exiger de leur chef des menus moins banals.

Essoufflement

Curieusement la multiplication des hôtels de chaînes, excentrés, annongant à leurs débutants un effort en ce domaine et amorçant un renouveau culinaire en milieu hôtelier, aura stimulé les grands anciens. Et, aujourd'hui, on peut voir les Méridien et autres P.I.M. donner des signes d'essoufflement (pour ne pas dire plus), les efforts des grands hôtels classiques en vue de redonner du lustre à leur restaurant semblent payants.

Comme, parallèlement, de nombreux hôtels de moindre importance ont, eux, depuis longtemps compris l'intérêt d'avoir, à côté de leur « rayon chambres », un

« rayon restaurant » achalandé et qui rapporte, les Parisiens prennent enfin l'habitude d'aller déjeuner et dîner dans les restaurants d'hôtel. C'est, je crois, l'occasion de faire le point à leur sujet.

Le grand classique hôtelier de la rive gauche est le Lutétia. J'y ai connu un bon chef, Sylvain Clusels, aujourd'hui disparu. Le Lutétia est devenu le Lutétia-Concorde et son restaurant-brasserie le Borghèse. Il ne viendrait à personne l'idée de traverser la Seine pour être de sa carte classiquement renommée. De même l'Hôtel Bisson, sur le quel des Grands-Augustins, très artistiquement rénové et meublé, eut la faveur des touristes cultivés. Son restaurant, le Relais Bisson, devint célèbre on ne sait pas pourquoi. Il ne l'est plus, même pour le Michelin, ce qui n'est pas peu dire !

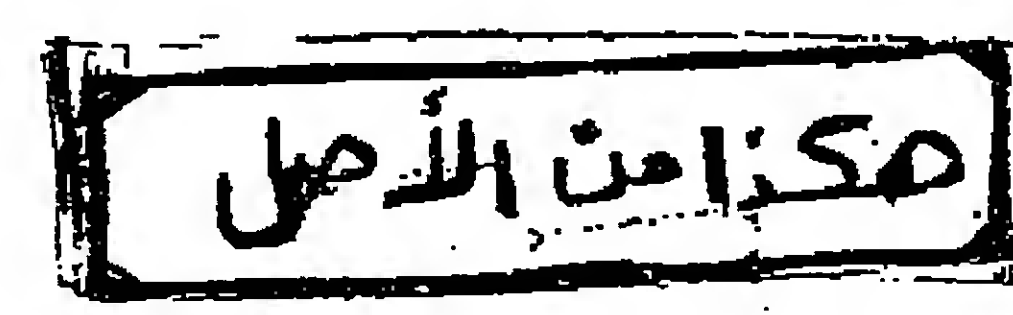
Pour se régaler, il faut aller trouver des hôtels plus modestes. Les Antiquaires (7, rue Montalembert-7, tél. 544-10-47) est le restaurant de l'Hôtel Pont-Royal, tandis que son voisin, le Décaméron (3, rue Montalembert-7, tél. 232-58-19), est celui de l'Hôtel Montalembert. Tous deux sont ouverts sur la rue, ont une clientèle sérieuse venue du monde de l'édition et de la littérature. Leurs cartes sont étudiées, souvent ori-

CANET en ROUSSILLON

Elé merveilleux de mai à octobre
9 kilomètres de sable fin
Séjour en toutes saisons
Part très moderne
Le Plage
radiotele

Syndicat
d'initiative
66140 Canet-Plage
Tél. (06) 35-02-88 35-00-85

PRIX REDUITS HORS SAISON



صكنا من الأصل

Tourisme

A Vaux-le-Vicomte

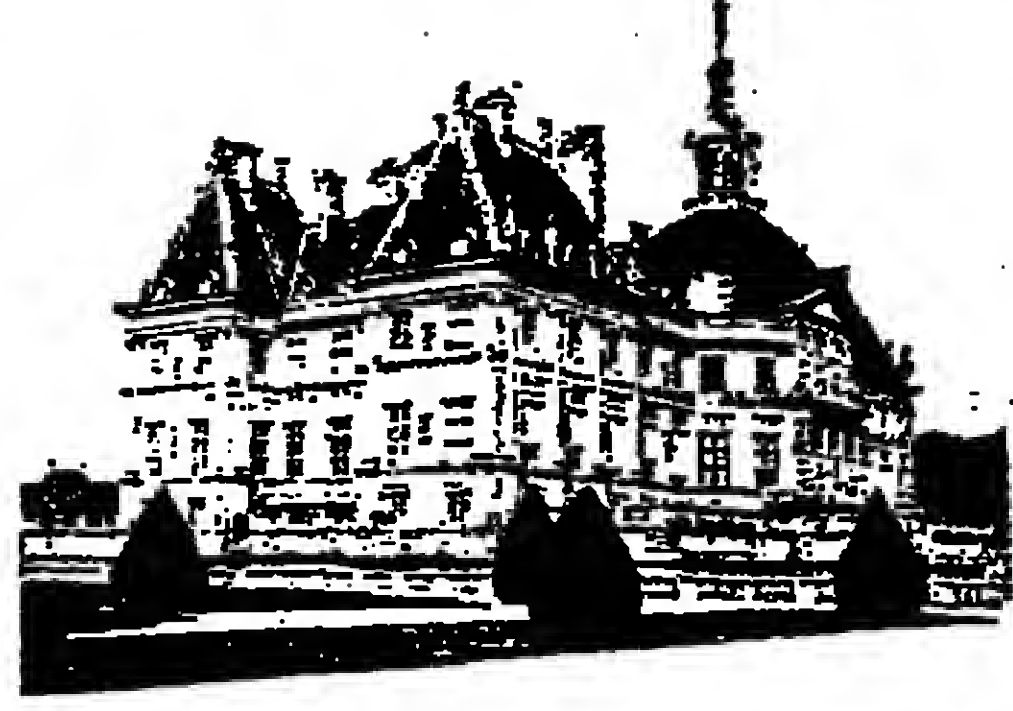
FOUQUET REÇOIT ENCORE

PEU d'hommes dans l'histoire ont suscité autant d'amitiés que le châtelain de Vaux-le-Vicomte, Nicolas Fouquet, surintendant des finances. Peu aussi ont accumulé sur leur tête autant de haine et sans doute de jalousie. La Fontaine, Pellisson, Mlle de Scudéry, Saint-Evremond, Mme de Sévigné, n'ont cessé de le défendre et lui sont restés fidèles jusque dans le malheur. Il était pourtant de notoriété publique que sa fortune excessive s'était éditée aux dépens du Trésor royal, à l'exemple d'ailleurs de son maître et protecteur Mazarin, au profit duquel il avait travaillé. Pêché véniel sans doute pour la société française qui avait connu les années troublées de la Fronde. Cependant, cet homme intelligent et brillant nous a laissé un des premiers monuments de l'art classique français : Vaux-le-Vicomte et ses jardins, chef-d'œuvre qui donna à Louis XIV l'idée de faire mieux encore et plus grand, en réalisant Versailles.

Il choisit trois artistes, l'architecte Louis Le Vau, dont l'œuvre était considérable et qui accepta de signer les plans du nouveau château; le peintre Charles Le Brun, qui fut, en outre, un remarquable décorateur, et qui fonda, à Mancey, un atelier de sculpture; et l'architecte de la Manufacture des Gobelins; enfin, Le Nôtre, qui, à la place des prairies, des bois et des vignes, va dessiner les jardins, créant ce qu'on appellera les « jardins à la française ». Ces trois artistes, travaillant ensemble, librement et pour un même but, réussirent si bien que, quelques années plus tard, Louis XIV, après avoir brisé Fouquet, leur confia la réalisation de Versailles.

La construction du château de Vaux fut un travail considérable. Les terrassements exigèrent la disparition de trois villages et le déplacement de deux villages, la disparition de deux églises et leur reconstruction, l'intervention permanente d'un millier d'ouvriers et, à certains moments, de plusieurs milliers. Et quelles dépenses ! Pour atteindre Vaux-le-Vicomte, on prend, à Melun, la nationale 38, en direction de Meaux et on la quitte après 4 kilomètres pour suivre, à droite, la départementale 15, une belle allée bordée d'arbres qui mène à l'écureuil qu'il avait choisi comme emblème ? (En patois angevin, « écureuil » se dit « fouquet ».) Il avait, malheureusement pour lui, sous-estimé la « couleur » chère à Colbert, dont l'imitation ne se démentit jamais et vint à bout, par sa froide ténacité, de l'ambitieux égaré par son orgueil. Il s'était aussi trompé sur la personne même du jeune roi Louis XIV, dont il espérait devenir le premier ministre, après la mort du cardinal, alors que le roi déclarait : « Tout va changer », et qu'un ministre lui demandait à qui on allait maintenant s'adresser, il répondait : « A moi ». Rien n'est plus caractéristique des rapports de Fouquet avec Colbert que l'anecdote qu'on raconte aux visiteurs dès leur entrée, dans le vestibule du château. Ils ont devant eux trois tapisseries, dont deux sont marquées d'un écusson avec une couleur; or elles portaient à l'origine l'écureuil de Fouquet, et c'est pendant le procès du surintendant que Colbert fit découper les deux motifs et broder à la place son propre emblème. Fouquet avait acheté, en 1741, la seigneurie de Vaux, située à quelques kilomètres à l'est de Melun. Il n'avait cessé de l'agrandir jusqu'à en faire un domaine d'environ 6 000 hectares. Là, non loin de Fontainebleau, où le roi et la cour se rendaient souvent, il projeta d'édifier une demeure qui, moderne pour l'époque, témoignât de sa puissance et de son rang.

Les trois artistes



placé par celui du surintendant, qui semble ainsi accueillir les visiteurs dans ses appartements. Le plafond de cette pièce, avec solives et poutres apparentes, est le seul plafond ainsi traditionnel du château. Parmi les pièces visitées, on remarquera le grand salon situé sous la coupole ovale qui occupe la partie centrale de la façade sud. Ce salon était inachevé lors de la fête du 17 août 1661 et il n'a pas été modifié depuis le jour où l'arrestation de Fouquet interrompit les travaux. C'est dans cette pièce qu'on trouve les seuls meubles d'origine ayant appartenu au surintendant : deux tables ovales en marbre rouge et bois sculpté et quatre bustes placés en haut des colonnes qui encadrent les portes nord et sud. Depuis 1972 et 1973, la visite comprend aussi le cabinet des gravures, le salon des musées et le cabinet des jeux. C'est dans le salon des musées que, le 12 juillet 1661, Molière joua devant des invités, la reine d'Angleterre entre autres, l'École des maris.

parfois, cette fête, si magnifique qu'elle fut, ne provoqua pas l'arrestation de Fouquet. Tout était décidé auparavant, et si Colbert en fut en grande partie responsable, Mazarin, avant sa mort, avait déconseillé à Louis XIV de donner sa confiance au surintendant. Quel qu'il en soit, Vaux-le-Vicomte nous reste et, ses origines ne sont pas très pures, il n'en faut pas moins souhaiter que d'autres convites ne viennent pas un jour défigurer ce qui est, personne n'en doute maintenant, un élément essentiel du patrimoine artistique de la France.

GEORGES MICHEL

OFFICE DE TOURISME DE PARIS. Service Adhésion, 43, avenue de Friedland, 75008 Paris. Tel. 258-39-66. Nom, Profession, Adresse, Membre adhérent (50 F), Membre de soutien (100 F).

CORSE - LOCATIONS. Studios - Appartements Neufs - Mai/Septembre. Bord de Mer. 2, boulevard du Trident - 13008 MARSEILLE. Tél. (91) 72-11-01 et 72-11-29.

LA NEIGE ET LE SOLEIL A PAQUES. FRANCE TOURISME. Spécialiste des Stations Françaises, Suisses et Autrichiennes. 1, rue Amber, 75003 PARIS. Tél. 742-27-40.

Havas Voyages conseille et garantit vos vacances. 200 AGENCES EN FRANCE. Vous avez des prix, vous, sur les avions et les hôtels ? Avez-vous déjà essayé de téléphoner à une Compagnie Aérienne, puis à une autre, pour les mettre en concurrence et obtenir des places d'avion avec réduction ? Non. Vous savez qu'on vous répondrait: "Les tarifs sont réglementés, alignés, il n'y a pas d'exception". La plus habile des négociations ne peut faire baisser d'un centime un tarif d'avion, de bateau ou de train. C'est comme cela. Et personne n'y peut rien. Pour les hôtels, qu'arrive-t-il ? Quand un prix baisse, la catégorie d'hôtel baisse et les étoiles tombent au rythme des prix. Alors, vous vous résignez, et pour évaluer le prix de vos vacances, vous faites votre décompte personnel. Vous prenez les barèmes et alignez les chiffres. Avion aller-retour + les chambres + les déjeuners + les dîners + les excursions... le total est impressionnant. Gardez votre calme. Et venez nous voir à Havas-Voyages (il y a plus de 200 bureaux en France). Là, un conseiller fera l'addition avec vous. L'avion aller-retour + les meilleurs hôtels + des repas excellents + des excursions passionnantes. Résultat: un total bien moins cher que le vôtre. Quelquefois, jusqu'à 50 % d'économie. Pourquoi? C'est tout simple. Nous sommes la plus importante Agence Française de Voyages. Nous avons des accords. Et vous en profitez.

juin - septembre un maroc des familles. Sur la Riviera marocaine, Rif-Djebba, village de vacances V.V.T., une médina en amphithéâtre dans des collines verdoyantes avec le riz en toile de fond et les pieds dans la Méditerranée. Une vie de détente, de jeux, d'excursions, une animation efficace mais non agressive, c'est l'image idéale des vacances dans le cadre d'un budget familial. Voyages Vacances Tourisme 538-52-12. 5, boulevard de Vaugirard, 75015 PARIS.

si proche et si... "lointaine" la YOUGOSLAVIE est à votre portée. 1 SEMAINE - pension complète. à partir de sans voyage vol A.R. compris. hors saison 203 F 740 F. pleine saison 392 F 980 F.

TOURISME HOTELS RECOMMANDES. Campagne, Montagne, Provence, Côte d'Azur, Mer, Suisse. HOTEL BEAU SITE ** NN, St. except. T. 15. Qualité-Pens. 58/84 vic. Depl. 26100 MONTMIRAIL. HOTEL BEAU SITE ** NN, Cure d'air. Plage privé. Calme. Envol dépliant. HOTEL MEDICIS 58, rue Hérod. Tél. (93) 88-06-72. HOTEL GOUNOD ** 3, rue Gounod. Ambas. Sofitel, central, calme, très confort, ch. et pêt. déj. de 75 à 105, tout compris. Tél. (93) 88-26-20. VILLEFRANCHE-SUR-MER. Hôtel WELCOME **, bord de mer, saison d'hiver. Tél. : (93) 80-70-36. MER. MAISON REGIONALE - Réservations - Hôtels - Meubles - Villages de vacances immédiates et sans frais. Poirou-Charentes-Vendée av. Opéra, Paris-10^e - 073-40-86.

FOURCHETTE IN L'AIR. PORT A LA GARE. Advertisement for a travel agency or service, featuring a stylized graphic of a person and text.

Avec Tap à Madrid... un grand... Avec Tap, la Portugal... TAP. Advertisement for TAP Air Portugal, featuring a black and white photograph of a woman's face and the TAP logo.

FOURCHETTE EN L'AIR
DU PORT A LA GARE

C'EST un quartier de gens pressés bien plus que de fumeurs. Mais les vrais Parisiens — seraient-ils même... banlieusards, comme doivent l'être probablement bien des passants tout autour de Saint-Lazare — trouvent toujours le temps de s'attarder à jouer les badoues.

Un quartier limité dans d'étroites frontières. D'un côté, l'église de la "Trinité", prétentieuse pièce montée, marquée déjà un autre paysage. De l'autre, Saint-Augustin pourrait être la porte commandant l'accès à la bourgeoisie pierre de taille du boulevard Malesherbes. Loin au nord, les Bellegardes, d'anciens privés de leur seul attrait d'antan, les tours fumées grises des "Joos" à vapeur, et la quartier de l'Europe, où il ne viendrait à personne l'envie d'aller marcher sinon pour ses affaires. Au sud, enfin, où va s'amorcer dès les grands magasins le monde différent des boulevards, que nul empêche de se créer rempant leur déjeuner par des courses aux nouveautés.

Reste ce périmètre insolite, au beau milieu du quel trône la gare dont les débuts remontent à 1836, lorsqu'elle n'était encore que le terminus de la ligne reliant Le Pecq à la capitale. Un monde en soi : « Ces lieux spéciaux, les gares, lesquels ne font pas partie pour ainsi dire de la ville, mais contiennent l'essence de sa personnalité », note Freud. Tout alentour des rues où l'on se hâte, comme il sied près des lieux où menacent les pendules.

Le passage du Havre, haut lieu du médianisme, attire et retient les touristes du train miniature, du cuirassé à construire soi-même et de l'avion téleguidé, leurs compagnes ayant tout loisir, pendant qu'ils discutent avec des vendeurs aussi passionnés qu'eux, de choisir qui une paire de chaussures, qui un cardigan. Cent quinze mètres de boutiques, sans un hôtel, où valaient — en excellent intelligence — des sigill-

lages électroniques qui tiendraient dans une main, des robes à 20 F et des escarpins en tout genre.

Voici moins de quatre ans, la vieille brasserie Garnier (qui avait succédé d'abord à un restaurant très « parisien » du début du siècle, avec « cocottes » dans le vent d'alors et salons particuliers pour petits soupers) s'entrouvert derrière le mystère d'une passade. Pour en ressortir transfigurée : loin des boîtes et des dorures ; formes discrètement modernes au goût du jour, tonalités chaudes où l'orange prédomine sans tapage, mobilier fonctionnel, c'est ainsi qu'on le voit désormais.

« Essentiellement brasserie de fruits de mer et de poissons », comme la qualifie son directeur, ce Garnier nouvelle mode peut vanter sans se vanter l'irréprochable qualité de ses produits. « Livrés chaque matin directement du port ». Rouget en papillote (22 F), loup grillé pour deux personnes (55 F), barbues grillées (22 F) y sont largement servis. Et le banc de coquillages, à en juger par un « plateau » (52 F) où se côtoient huîtres plates et creuses, moules d'Espagne, bulots, praires, bouquets, crevettes grises, crabillons, clams.

Un coin de la brasserie a été aménagé en « snack d'huîtres », où les gens pressés que nous avons rencontrés plus haut, pourront à toute heure du jour déguster leurs coquillages favoris : un « forfait » comprenant citron, pain, beurre demi-sel, un verre de riesling et neuf huîtres est proposé, dont le prix varie, selon les coquilles choisies, entre 17,50 F et 44 F.

Avant de s'en retourner vers Asnières, Sèvres, Le Pecq, une excellente occasion de rater son train... — J.-M. D.-S.

* Garnier, 111, rue Saint-Lazare, 75003 Paris. Tél. 387-59-40. (Ouvert tous les jours, de 11 heures à 2 heures du matin.)

Michelet, piéton de Paris

UNE très intéressante exposition, « Mot-Paris », s'ouvre ce vendredi 14 mars en l'hôtel Lamignon. Elle est organisée, à l'occasion du centenaire de la mort de Jules Michelet, par la Société des amis de la bibliothèque historique de la ville de Paris, de mars à mai 1975. Elle réunit, outre de nombreux portraits, tableaux, gravures et photos anciennes, une importante documentation et des notes sur Paris qui proviennent du fonds légué à la bibliothèque historique par Gabriel Monod, historien de Michelet, qui le tenait de Mme Athénaïs Michelet, veuve de l'historien.

Jules Michelet est né en plein cœur de Paris, le 31 août 1798, dans une chapelle de style Louis XVI, désaffectée sous la Révolution, aujourd'hui disparue : celle des Filles-de-Saint-Chamont, située à l'angle des rues Saint-Denis et de Tracy, où son père, petit patron toujours endetté, avait installé quelque temps une imprimerie. L'enfance de l'auteur de l'« Histoire de la Révolution française » fut misérable. « Il poussa comme une herbe sous le soleil, entre deux pavés de Paris », aidant son père comme apprenti, travaillant à « lever la lettre », courant à travers les rues, tout en s'initiant avec fièvre aux sortilèges de la lecture et de la connaissance. Les privations que s'imposèrent ses parents ne furent pas vaines, puisqu'il sortit, en 1817, du lycée Charlemagne avec le titre de bachelier, première étape d'une brillante carrière universitaire, qui devait l'amener, en 1834, à suppléer Guizot comme professeur d'histoire à la Sorbonne.

C'est en 1825 qu'il publia son « Tableau chronologique de l'histoire moderne », où le rôle de Paris est présenté comme déterminant. Cette idée le poursuivait longtemps, puisqu'il entreprit de constituer un important dossier où se trouvaient réunis toutes sortes de papiers, de notes et de documents relatifs à la capitale qui devaient servir à rédiger une « Histoire de Paris », laquelle ne vit jamais le jour.

Car Michelet aime Paris jusqu'à s'identifier avec la ville, objet de sa réflexion (d'où le titre de cette exposition). Il arpenta inlassablement les vieilles rues, allant d'une rive à l'autre de la Seine, visitant les églises, goûtant le charme des jardins. Toute son enfance s'écoula entre le quartier des Halles et le Marais : en 1815, il habita rue de la Roquette. C'est

de là qu'il découvrit le cimetière du Père-Lachaise, devenu son lieu de promenade quotidienne. Il apprécia le calme et la fraîcheur romantique de son abondante végétation, tout en se recueillant sur les tombes de ceux qu'il avait aimés ou admirés, et, comme Rastignac, il put, des hauteurs du grand cimetière, contempler Paris.

Le catalogue de l'exposition, dû à M. Patrice Bousset, conservateur en chef de la bibliothèque historique de la Ville de Paris et à M. Jean Deroux, conservateur, est particulièrement intéressant. Il contient, outre l'énumération des objets et documents présentés et de nombreuses reproductions, une publication de notes de Michelet relatives à la capitale, provenant du fonds versé par Gabriel Monod (M.S.A. 3739) une réédition de réflexions sur Paris publiées dans le « Journal » par M. Paul Villaneix et de copieux comptes rendus du cours que Michelet fit sur Paris au Collège de France en 1838. Cet excellent ouvrage sera une précieuse source de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Ville et à Michelet dont il révèle un visage inédit.

ANDRÉE JACOB.

* Bibliothèque historique de Paris, hôtel Lamignon, 24, rue Pavée, 75004 Paris. Ouverte tous les jours (sauf le dimanche), de 14 heures à 18 heures. Entrée gratuite.

* « Mot-Paris », centenaire de la mort de Jules Michelet, 150 pages, photos ill. doc. Prix du catalogue : 25 F.

BILLETS DE LOGEMENT POUR LA CAPITALE

L'OFFICE du tourisme de Paris renouvellera cette année l'opération « logement chez l'habitant » qu'il avait lancée à Pâques l'année dernière.

Cette initiative avait permis de loger près de 500 touristes (avec un total d'environ 1.500 nuitées) n'ayant pu trouver place dans les hôtels de Paris ou sa région ou dans un centre d'hébergement (foyer, maison de jeunes ou camping) durant le mois des vacances pascales.

En période de pointe, les capacités d'hébergement de la capitale se révèlent, en effet, très insuffisantes. Les quelque 700.000 touristes qui sont attendus dans la capitale le samedi et dimanche de Pâques ne disposent, en effet, à Paris et dans la région parisienne, que de 67.000 chambres classées tourisme (dont 18.000 « luxe » et quatre étoiles, 11.000 trois étoiles, 20.000 deux étoiles et 10.000 une étoile).

Un contrôle de la qualité de l'hébergement ainsi que du prix demandé est effectué par l'Office du tourisme. L'année dernière, seules quelques 300 chambres sur 500 offertes avaient été retenues. Pour les prix, l'Office fournit, à titre indicatif, les tarifs appliqués dans l'hôtellerie pour des prestations correspondantes. Les visiteurs à la recherche d'une chambre sont dirigés par l'Office sur les chambres répertoriées mais uniquement lorsque les hôtels affichent complet.

* Office de tourisme de Paris, 127, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, tél. : 720-90-15, 720-04-95.

● Le Sancy et la neige. — Deux erreurs ont, dans l'article publié par le Monde du 8 mars, page 17, et intitulé « La neige a oublié le Sancy », défigurés le nom de deux villes du Massif Central : celui du Mont-Dore (et non Mont d'Or) et de Murs-et-Lez-Lignac (et non le Kalre).

Avec Tap à Madère... un goût de liberté.



Madère, île du Printemps en toutes saisons. Ses fleurs, ses fruits... la fête permanente. Des amis accueillants et heureux. Une joie de vivre.

A partir de 1260 francs*, votre Agence de Voyages et l'Office National du Tourisme Portugais seront heureux de vous proposer des suggestions pour tous, une idée pour chacun.

* Semaine - AR Paris - Hôtel logement, petit déjeuner.

Avec Tap, le Portugal commence à Orly.

TAP THE AIRLINE OF PORTUGAL

Transports Aériens Portugais
75009 Paris - 9, rue Scribe - Tél. 073.51.04
69002 Lyon - 93, rue du Pr Ed. Herriot - Tél. 37.63.07

CROISIERE
en grèce et en turquie

16 jours à bord de l'Andrea C :
aux joies de la découverte de nouveaux horizons s'ajoutent les charmes et les incomparables agréments d'une croisière.
Départ de Venise le 31 mai.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'agence de voyages
le tourisme français 96, rue de la Victoire
75009 Paris - Tél. 285.38.38

france congrès
un éventail des villes congrès les mieux équipées de France

Association des villes de Congrès, France Congrès vous apporte son expérience, sa documentation, tous les renseignements dont vous avez besoin pour la préparation de vos congrès, afin de vous éviter des démarches et des pertes de temps inutiles.

Nom _____
Entreprise _____
Adresse _____

LA BAULE	PARIS
BIARRITZ	STRASBOURG
BORDEAUX	TOULOUSE
CANNES	LE TOUQUET
DEAUVILLE	VERSAILLES
GRENOBLE	VICHY
LYON	VITTE
NICE	PIÉ MONACO

FRANCE CONGRÈS
24, Av. de l'Opéra 75001 Paris
Téléphone 073.74.87 - 073.80.31.

Les services de France Congrès sont gratuits.

J. P. 15/50

Tourisme

Par monts et merveilles sur les chemins de Saint-Jacques

racontent

Je marche vers Saint-Jacques-de-Compostelle, en Galice. Voilà dix-sept jours que j'ai quitté Paris sous une pluie fine, bien peu encourageante. Aujourd'hui l'ombre dans le Médoc. Le temps est chaud et ensoleillé, le chemin droit, encaissé entre les vignes. Face à moi vient une grosse voiture, une Mercedes. Contrairement à toutes celles que j'ai déjà croisées, dédaigneuses du piéton, celle-ci s'arrête à ma hauteur, alors que je m'efface contre le talus.

« Vous allez loin ? » questionne avec autorité le conducteur. — « Asses, vous avez gagné ! — L'intuition ! Puisque vous êtes pèlerin, venez à Saint-Jacques-de-Compostelle. »

Je suis plutôt surpris : il n'a pas pu voir la coquille révélatrice fixée sur mon sac à dos. Je lui dis : « Vous avez gagné ! — L'intuition ! Puisque vous êtes pèlerin, venez à Saint-Jacques-de-Compostelle. »

« Vous allez à Saint-Jacques-de-Compostelle ou vous en venez ? — J'y vais. Comment le savez-vous ? — Votre sac porte la coquille. Je suis le directeur de l'hôpital. Par ordre du duc d'Épernon, fondateur, nous tenons, depuis le XVII^e siècle, deux fils et des rapas à la disposition des pèlerins. Voulez-vous user de ce legs ? »

Bien sûr, je n'ai pas manqué de m'insérer dans une tradition si concrètement et consciencieusement conservée. Pendant vingt-quatre heures, j'ai pu me délasser dans la cellule même, voûtée, close par une porte à guichet d'au moins 15 centimètres d'épaisseur, où des centaines de pèlerins, depuis quatre siècles, ont posé leurs fatigués et leurs espoirs.

Le village beauceron n'est d'ailleurs plus apte à fournir un repos au voyageur à pied. Plus de bancs devant l'église : on y vient en auto. Cependant, c'est en Beauce que cet obligé cantonnier m'a offert le café chez lui et a été cueillir pour moi dans son jardin cerises et framboises...

Sur ces petits chemins de Beauce, qui m'ont conduit d'Arpajon jusqu'à la Loire, je n'ai éprouvé aucun sentiment de monotonie. Le paysage est uniforme mais changeant. Vastes et molles ondulations des ormes, plateaux épais des bleds aux raides épis, mais luxuriants que l'on croirait tropicaux. Les bornes défilent lentement et régulièrement : Patay, Meung, Beaugency. Suis-je encore sur le chemin de Compostelle ? Me voilà à Meung. — Alors, pépé, on se promène ? — La salutation est familière ! Se promener ? Je tente d'expliquer. Mais entendre un individu dont les cheveux gris attestent l'âge, sinon la sagesse, dire qu'il voyage à pied sur des centaines de kilomètres, alors qu'il existe des autos ou au pire, l'auto-stop, voilà qui est tout à fait incompréhensible. Conclusion : « Enfin, si vous le faites, c'est que ça vous plaît. » Votre !

Loire et Garonne

La Loire, premier grand fleuve sur ma route. Je passerai ensuite la Garonne sur le pont Cadillac. C'est un des points de passage obligés des pèlerins d'antan. On ne l'a pas oublié. La preuve m'en est donnée dans le petit café sur la place de la Halle, où je me réchauffais après une nuit de marche sous la pluie. Mon voisin, au comptoir, m'aborde en des termes presque identiques à ceux du châtelain vigneron.

« Vous allez à Saint-Jacques-de-Compostelle ou vous en venez ? — J'y vais. Comment le savez-vous ? — Votre sac porte la coquille. Je suis le directeur de l'hôpital. Par ordre du duc d'Épernon, fondateur, nous tenons, depuis le XVII^e siècle, deux fils et des rapas à la disposition des pèlerins. Voulez-vous user de ce legs ? »

Bien sûr, je n'ai pas manqué de m'insérer dans une tradition si concrètement et consciencieusement conservée. Pendant vingt-quatre heures, j'ai pu me délasser dans la cellule même, voûtée, close par une porte à guichet d'au moins 15 centimètres d'épaisseur, où des centaines de pèlerins, depuis quatre siècles, ont posé leurs fatigués et leurs espoirs.

min. Qu'importe au pèlerin que rien ni personne n'attende. Alors, silence total. On avance légèrement dans un paysage vertical et sévère dont les lignes sèches, dessinées par les pins, sont claires ou noires, ou grises, selon le façon dont les frappe la lune. La brume naissante et évanescente dessine de mystérieuses tranches horizontales à la hauteur des yeux. Elle s'allonge parfois au contraire parmi les arbres, au gré des points d'eau.

Sable couvert d'autos

Il y a probablement du sable. Il est couvert d'autos, collées les unes aux autres par centaines. Les guinguettes sont ruisselantes de bruit. Il y a des estivants et de la gaieté en masse. Je prends avec plaisir ma part dans cette gaieté et, cela étant, je décide de m'offrir un vrai bon repas avec nappe et couvert. Confort apprécié qui paraissait si banal... Dancharia. La frontière. Le pèlerin la passe en priorité, parce qu'il est pèlerin, qu'il est pèlerin, que saint Jacques est le patron de l'Espagne.

Entre Estella et Burgos, l'itinéraire du vieux « camino de Santiago » passe par Logrono et Santa-Domingo-de-la-Calzada. La densité du trafic routier me décide à me priver d'une nouvelle visite aux volailles entrecuées depuis des siècles devant le tombeau de ce saint patron des ponts et chaussées. J'adopte par Santa-Cruz et Haro, un chemin moins classique moins fréquenté. En revanche, la plupart des villages sont à l'écart de la route et mal pourvus en ravitaillement. Le balisage est inexistant et j'ai à plusieurs reprises hésité aux rares carrefours.

Je n'ai rencontré sur ce trajet âme qui vive, sauf ce village où le marché, attiré par un abreuvoir à l'eau merveilleusement claire, l'heure est très matinale. Un brouillard épais masque la vue. Lessive et toilette dans cette eau glacée. Brusquement le soleil pompe le brouillard. Comme une statue dévoilée, d'un seul coup, le paysage apparaît. Fatigues caennaises abruties et grandioses, route qui s'approche au versant, et le village semblait dégringoler la pente...

A partir de Burgos, le « camino de Santiago » est bien léché. On a dressé à l'occasion de la dernière année jubilaire de belles colonnes de pierre ; tous les 10 kilomètres, elles soutiennent l'ardeur du pèlerin au long de ce chemin qui devient presque rectiligne à travers la région des Campos et du Páramo, en Vieille-Castille. Pendant quelque 170 kilomètres, je vais mettre mes pas dans ceux des pèlerins qui m'ont précédé. Là où ils ont passé je passe ; là où ils ont prié je prie. Voici Castrogeriz et le porche de son église à cheval sur la route, selon une disposition fréquente sur le chemin de Saint-Jacques. Ici, le porche est bien ruiné, mais les bancs de pierre pour le repos des passants subsistent encore.

Voici Castillo-Matejudios — l'arduissement ; petit château pour luer les juifs — qui a heureusement perdu sa fonction depuis longtemps, s'il ne l'a jamais eue, car il est en ruine. Je passe le rio Pisuergra sur le pont à

A la lisière de la forêt, je débouche sur Mollete-Plage. Vingt-deuxième jour d'une marche solitaire, dormant souvent à la belle étoile, parfois dans la paille ou bien, le jour, au revers d'un talus, rarement dans une chambre d'hôtel — trouver une chambre au mois de juillet n'est pas commun, — baucissonnant au bord d'un chemin et, tout d'un coup, voilà que j'émerge par un beau samedi ensoleillé sur une plage populaire !

Un mulet

Je préfère aller droit à l'ouest, sur Valencia-de-Don-Juan. Je reviendrai avec plaisir les minces et hautes tours du château féodal ruiné, rangées comme des cierges sur la falaise, qui dominent la large vallée verdoyante du rio Esla. L'endroit était, il y a six ans, presque désert ; aujourd'hui, sa beauté est peuplée de guinguettes joyeuses, un parc à voitures a été aménagé sous les tours. Le soin avec lequel les autorités espagnoles veillent à la conservation de l'exceptionnel patrimoine de leur pays ne devrait pas tarder à exercer ici sa vigilance.

Trente kilomètres me séparent encore de la grande route. Je les parcours rapidement. Les guides à l'usage des pèlerins du Moyen Âge conseillent de se munir à partir d'ici d'un mulet ou d'un âne. Les difficultés accrues de la route, s'ajoutant aux fatigues accumulées, risquent d'être fatales au piéton. Respectueux de cet enseignement ancien, et peut-être insuffisamment

confiant en saint Jacques — mais même aux plus grands saints il ne faut pas trop demander ! — je me suis muni non d'un âne introuvable mais d'un billet de chemin de fer. Et c'est par la gare que je suis très prosaïquement entré à Santiago-de-Compostelle, but de mon voyage. Ici aussi l'hôpital des pèlerins est devenu hôtellerie de grand style. Mêlé à la foule des touristes et des pèlerins, je me rends à la basilique et au tombeau du saint. Je mets la main contre ce pilier que des milliers de mains ont poli et usé. Je retrouve la vieille ville, granit sombre, ruelles étroites et dallées, restaurants bruyants, population aimable, langage galicien...

Le voyage est terminé. Quarante-cinq jours se sont écoulés. Avec une pensée pour ceux qui, nombreux, m'ont accompagné d'équipement au terme de leur pèlerinage, je prends le chemin du retour.

CHARLES DE SELVA.

VACANCES DE PARQUES CENTRE DU DOURDY A LOCTUDY (29 S.) - Penty-Gites (bloc cuisine) : 255 F par semaine + chauff.

ETUDIANTS DE 15 A 20 ANS Summer 1975 - Directeur the American way of Life - 4 SEMAINES DANS UN COLLEGE AMERICAIN AN INTENSIVE ENGLISH PROGRAMME

vacances vertes des arbres, des lacs, des rivières. 20 000 ans de préhistoire et d'histoire, le charme de petits villages méconnus, une gastronomie prestigieuse, un certain art de vivre... de vraies vacances pour des prix modérés.

Bienvenue au Canada DU QUÉBEC À L'ACADIE (16 jours) Montréal, Québec, berceau de la civilisation française en Amérique, le Nouveau-Brunswick et la Gaspésie, la majestueuse traversée du fleuve Saint-Laurent. De Paris à Paris, par personne : à partir de 5450 f

ROUMANIE UNE OUVERTURE SUR : Les Carpates, La Mer Noire, Le Danube et son Delta, Bucarest, Les célèbres monastères, Un folklore inépuisable. Séjours spéciaux : cures de gérontologie et balnéaires.

USA & CANADA ALLER/RETOUR A PARTIR DE 1550f (Canada 1675f) Une nouvelle formule avec les spécialistes de l'Amérique du Nord. Appelez : 073-50-56 15, rue Daunou, Paris-2 ou adressez-vous à votre Agent de Voyages.

Greyhound Varajet

de s'y perdre Deux marches racontent CAP SUR CASABLANCA MASSALIA PROJET

صكزا من الأصل

صكزامن الامصل

Mode



LES HOMMES AVEC PLUS DE RIGUEUR



(Croquis de Marq.)

FRANCESCO SMALTO. — Costume alpaga bleu-vert (4400 F), chemise rayée en fines popeline de coton vert et blanc (180 F), Les chaussures sont beige et marron (420 F), le feutre vert bronze (230 F).

* 44, rue François-Ier, 75008 Paris, tél. : 359-27-71.

LES grands tailleurs pour hommes cherchent un style adapté à la vie moderne. Nous assistons au retour vers une certaine rigueur; elle se traduit par le succès du costume croisé, aux revers légèrement moins importants et aux poches plus travaillées. Le costume droit, pour sa part, a toujours ses adeptes, mais se renouvelle avec l'apparition d'un gilet.

NINO CERRUTI, le créateur milanais (27, rue Royale), qui contrôle la fabrication complète de ses vêtements, joue les « dessins tranquilles » unis ou rayés, en tons pastels pour l'été, qui fait ressortir en les coordonnant au blanc ou au noir, en vestes, en chemises et en pantalons. Il offrira, en outre, une gamme importante de tricotés et d'accessoires.

Ses costumes de ville sont plus habillés, doublés comme ils sont par des ensembles en tricotés « tous terrains ». L'important, pour lui, « c'est d'en finir avec cette mode farfelue qui tendait vers la fripe ».

CLAUDE BERCEVILLE (4, bd Malesherbes), du Groupement des tailleurs de qualité, veut réagir contre la grisaille du moment en habillant ses clients de teintes claires : bleus, verts, vieux rose, avec des gilets de shantung de soie plus foncés et des chemises entre les deux. Les coupes sont simples et confortables, à épaules élargies, au buste souligné de pinces en « arcade » qui donnent de l'aisance à partir de l'emmanchure. Vestes et pantalons retrouvent leurs poches, ces derniers, de largeur modérée, tombent droit, sans pli de taille.

Chez LANVIN (15, faubourg Saint-Honoré), en début de sal-

son, les tweeds Donegal, légèrement mouchetés en bleu tirant sur le vert, mélange de beige et marron, ou à dominante ardoise, rivalisent avec les flanelles perlées. Mais on peut déjà trouver les mélanges de l'été : laine et soie ou laine et lin. Les vestes, aux épaules naturelles, sont simples, un rien plus courtes que la saison dernière, sur des pantalons élargis du bas.

Le rayon de chemises sur mesure offre des dessins fondus de carreaux et surtout de rayures en voile de coton, en coton flammé, voire en toile de soie. Les bleus et les beiges ressortent parmi les tons pastels à col relevé et à pointes assez longues pour contenir les cravates, dont la largeur tend à se stabiliser depuis plusieurs saisons.

La prépondérance des rayures est confirmée par les initiales J.-M. Brossart, directeur de Sulka (2, rue de Castiglione), la chemiserie prestigieuse créée à New-York en 1895, qui, depuis un an, fait partie du groupe Révillon Frères.

Ici aussi le voile de coton est le tissu le plus demandé, quoique on puisse se faire faire des chemises en batiste de lin, comme à la Belle Époque. Les rayures sont marquées et assez larges, en vert d'eau, sorbet à l'orange, marron glacé ou gris perle. Les cols remontent sur la nuque pour l'affiner, sur des cravates larges qui sont supprimées derrière, selon un système breveté, pour ne pas épaisir le cou. Elles existent en deux largeurs et on peut les faire couper à ses mesures, brodées, imprimées ou brochées à petits motifs. Une des spécialités de la maison.

NATHALIE MONT-SERVAN.

CLIN D'OEIL

REVUE DE DÉTAIL

NOTRE époque, il faut en convenir, ne reconnaît plus grand prestige à l'uniforme. Gardarmes, militaires, gardiens de prison et contrôleurs ont parfois la nostalgie du complet veston anonyme et envient ces « civils de carrière » dont parlait Jean Lelou, auquel la vue d'un képi donnait de l'urticaire.

Face aux jeunes contestataires, qui, n'étant pas à un paradoxe près, revêtent uniformément des blue-jeans et des tee-shirts enseignes, le président de la République lui-même a renoncé à l'habit traditionnellement attaché à la fonction.

Toutefois, pour ce qui concerne l'hôtellerie et la restauration, l'uniforme connaît un renouveau généralement bien accepté. Sans négliger la hiérarchie professionnelle, la fantaisie étudiée des tenues mériterait même qu'on organise un jour, à Longchamp, une de ces revues qui réjouissaient Déroulède et faisaient battre plus fort, sous leurs guimpes, les cœurs des demoiselles bourgeoises.

Sacrifiant à cette tendance, les dirigeants du futur hôtel Loew's de Monte-Carlo — construit avec les économies des syndicats allemands et géré par un groupe américain — ont choisi ces jours-ci les uniformes qu'endossoront, cet été, les quelques quatre cents membres du personnel. On ne compte pas moins de trente-trois tenues différentes dans ce palace plus que confortable, ce qui donnera aux touristes le sentiment d'être égarés sur la scène du Châtelet un soir d'opéra à grand spectacle.

Si les réceptionnistes porteront, comme les hôtesses, des blazers bleu roi à boutons dorés sur des pantalons ou des jupes gris beige, on rencontrera dans l'hôtel et ses dépendances des domestiques chamarrés représentant toutes les armes de la corporation.

Ainsi, à l'enseigne des « Folies russes », restaurant de prestige destiné à rappeler sans doute le sacrifice des boyards qui se ruinèrent à Monte-Carlo pendant que nos grands-parents utilisaient comme papiers peints les beaux cartonnés d'un emprunt dont on attend toujours le remboursement, on sera reçu par des Cosaques ! Sur un polo beige et un pantalon noir bouffant, ils arboreront une tunique rouge serrée à la taille par une chaîne d'or et pourvus de cartouchières de poitrine plutôt destinées à recevoir des cigares que des balles.

La direction américaine, qui compte sur le don qu'a tout Méditerranéen pour se travestir, encouragera les serveurs morphologiquement aptes à laisser pousser leurs moustaches, mais les dispensera du port du bonnet de tourneur.

« A vos harpons... fixe ! », commanderont les chefs de rangs avant chaque service. Ils porteront, eux, le dolman russe sans boutons, à col officier et passementeries rappelant les trises grecs-byzantines du Kremlin. Seuls les maîtres d'hôtel auront droit au smoking, comme les clients.

Au restaurant argentin, cependant situé comme le précédent sur le méridien du casino, on verra les garçons vêtus de gilets-boléros noirs à motifs d'argent, sur des chemises brodées agrémentées d'un foulard rouge. Dans la salle des grands banquets, tenue de rigueur : veste rouge cintrée à revers jaunes; à la piscine, tee-shirts orange et pantalons bleu méditerranéen; dans les services et à la plongée, survêtements pardo; à la brasserie, où ne manœuvreront que de robustes serveuses, jupes orange brûlée et chaussettes à parements jaunes.

A la discothèque et au night-club, pas de petits tapins importés mais des hôtesses autochtones et trilingues vêtues de robes ultra-courtes, bleu de nuit, mettant en valeur des décolletés sélectifs pour leur troublante ressemblance avec la gouffre de Padoue, des bas noirs et des souliers d'argent. Les femmes de chambre, alla marchant d'une infanterie hôtelière qui remporta plus d'une bataille de polochons, seront débarrassées du tablier qui offense la dignité ancêtre. Elles revêtiront des robes style couture, coupées sur mesure dans des tissus fleuris aux tons tendres.

Mais les croupiers seront, semble-t-il, les mieux traités puisqu'on a demandé à Pierre Cardin de dessiner pour eux un blazer sans col, bleu Nattier, qu'ils porteront, toutes poches cousues comme le veut le loi, sur des pantalons noirs ou beige.

On ne sait rien par contre de l'uniforme qui sera fourni aux gentils jeunes gens du salon de coiffure. Ils auraient décliné l'offre d'une tenue d'évêque qui eût été plus cependant aux armateurs grecs fidèles de la Principauté.

Quant au directeur général de ce nouveau palace dont la proue de béton s'avance dans la rade, il hésiterait encore entre la tenue de parade de grand amiral des galères et le trac de M. Loyat !

MAURICE DENUZIÈRE.

Maison

AU FOND DU JARDIN

Le citadin étouffé par la ville, qui trouve fermée à son cœur, recherche tout de même le minimum du confort. Si l'eau courante au robinet lui paraît essentielle, la cabane au fond du jardin sera remplacée, en priorité, par une installation plus conforme à ses habitudes. Dans une commune où le « tout-à-l'égout » n'existe pas, il est possible d'aménager des w.-c. raccordés à une fosse septique. L'installation de celle-ci est soumise à une réglementation dont on peut se procurer les textes au Journal officiel (26, rue Desaix, 75015 Paris).

Dans une maison de campagne occupée de façon intermittente, pour éviter les frais assez élevés d'une fosse septique, on peut envisager l'acquisition de w.-c. chimiques. Il semble toutefois que ce genre d'appareils soit délaissé au profit d'autres systèmes éliminant les inconvénients de vi-

légance du bac. Il existe, en particulier, un appareil composé d'un cuve en plastique dans laquelle les déchets organiques se décomposent sous l'effet combiné de la chaleur (provoquée par une résistance électrique) et de la circulation d'air. Ces w.-c. fonctionnent sans arrivée ni évacuation d'eau, la seule contrainte d'installation étant la pose d'un conduit d'aération partant de la cuve et débouchant sur le toit, en oblique (à Mulbank, 1 800 F). Si la maison est située dans une commune dotée du tout-à-égout, il peut être intéressant d'installer un broyeur électrique sur une cuvette normale de w.-c. Ce système comporte un mouleur qui broie matières, papier et coton et permet d'évacuer le tout dans une canalisation d'eau usées de faible diamètre. Ces broyeurs sont également pratiques en ville pour créer des w.-c. particuliers dans un vieil immeuble.

Leur coût varie entre 1 000 et 1 300 F, rajoutant à l'achat et l'installation d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Parmi les principaux fabricants, citons : Derouineau, Setma, S.P.A., Sodery. A la campagne, le ramassage des ordures est souvent épisodique. Un incinérateur individuel, en tôle d'acier, peut apporter une solution. Installé au jardin, on y dépose épiphytes, papiers, cartons, plastique souple et coton, en veillant à ce que ces déchets ne soient pas trop humides pour se consumer facilement. Deux modèles ont retenu notre attention : l'un, avec cheminée de tirage, d'une hauteur totale de 2 m pour une capacité de 125 litres (998 F, catalogue Club des magasins Coop), l'autre, d'une capacité de 200 litres, plus trapu et mesurant 1,30 m de haut (903 F, B.E.V.).

Les compacteurs électriques sont conçus pour réduire, par une forte pression, les ordures à l'état de galette, y compris le verre et les boîtes en métal. L'appareil ressemble à un lave-linge (même carrosserie et même encombrement) et s'installe dans la cuisine. Il sert de poubelle, et le compactage s'opère lorsque le sac intérieur est plein. Par suite des compressions successives, le sac peut contenir tous les déchets rejetés par une famille de quatre personnes pendant une semaine. S'il n'élimine pas les ordures, le compacteur permet de les réduire au quart de leur volume pour se contenter d'un ramassage périodique. Un compacteur coûte entre 2 700 et 3 300 F. On accède à la poubelle, garnie d'un sac en plastique, en ouvrant un tiroir situé à la base de l'appareil (Amana, Compacel; Miele) ou en poussant une porte. Dans les appareils de ce dernier type, le compactage s'opère soit par un système à vis (Lescha), soit par vérin à ciseaux (Emerson), soit par un combiné vis-verin (General Electric). Un compacteur peut être utile en ville, dans un immeuble ancien, pour éviter de descendre chaque soir la poubelle.

JANY AUJAME.

- * Mailbank, Inventor-Distribution, Palette, 13106 Aix-en-Provence.
* Derouineau, 33179 Gradignan.
* Setma, 28 bis, rue du Commerce, 93790 Colombes.
* S.P.A., 6 bis, rue J.-P.-Timbaud, 92118 Issy-les-Moulineaux.
* Sodery, 12, avenue de Montoy, 69100 Charvillat-Mézères.
* Miele, Le Couduy, 9, avenue A.-Einstein, 93131 Le Blanc-Mesnil.
* Amana, Compacel, R.F. 58, 73182 Aix-les-Bains.
* Lescha, 34, rue Faldherbe, 78000 Honfleur.
* Emerson, Hubert Galider Organisation, 7, rue de Montdidier, 69120 Breteuil-sur-Noye.
* General Electric, S.L.E.M.S., route Nationale, 69530 Brignais.

SEVRES "33" PULL-OVERS DE MARQUES EN SECOND CHOIX 33 rue de Sèvres Paris, lit. 66.73

les hommes ne redoutent plus les croquettes de diamant. DIEMILITE 66 Galerie Point-Show, Champs-Élysées 75008 PARIS. 723.48.30 - 231.32.06

A TOUS PROBLEMES D'ÉCLAIRAGE ready-made electric 38, rue Jacob, Paris (6e) - 264-28-01

GALERIE SERRES Archéologie - Bijoux - Camées Intailles - Cachets - Cylindres 50, r. Ste-Anne, 75002 PARIS. Tél. : 742-28-64.

50 ANS D'EXPÉRIENCE Réparation, restauration, bijouterie, horlogerie, devis. ATELIER JABAUDON, 25, r. Notre-Dame-de-Lorette (9e) - T. : 878-61-26.

école palas méthodes audio-visuelles cours individuels expression et rédaction commerciale comptabilité PARIS-9 105, rue St-Lazare 874.79.84

GRANDE FOIRE NATIONALE BROCANTE A LA ILE DE CHATOU DU 7 AU 16 MARS ET AUX JAMBONS (ex-foire à la Ferraille de Paris) Accès direct par le R.E.R. Station Chatou

URGO7 ne colle pas là où ça fait mal. Pansement adhésif hypoallergénique. Vendu exclusivement en pharmacies.

Large vertical advertisement on the right side of the page, containing various product images and text, including 'pourquoi les', 'SEVRES', 'URGO7', and 'Maison'.

Plaisirs de la table

Mais pourquoi les Français fuient-ils les restaurants d'hôtel ?

(Suite de la page 21.)

Mais on voit, par les médiocres restaurants du nouveau Sofitel-Sèvres tout ce que le départ du Châtelet risque de faire perdre à la chaîne. Le Dauphin résistera-t-il ?

Voilà donc les trois bons points de restaurants d'hôtels sur la rive gauche. Le Chironobles (restaurant de l'Hôtel Duquesne, 23, av. Duquesne, 7^e, tél. 706-59-17) ne fait guère parler de lui, et le Bourdonnais (111, avenue de la Bourdonnais, 7^e, jouxtant l'hôtel du même nom, tél. 705-47-96), abandonné par Micheline Coak, se fera vite oublier.

Restent les géants enchaînés. Le Café français (restaurant du P.L.M.-Saint-Jacques, tél. 888-89-80, 17, bd Saint-Jacques, 14^e) après avoir donné beaucoup d'espoirs se révèle d'une médiocrité tragique malgré la bonne idée des menus régionaux « autour d'un vin » et le décor amusant.

Par amusement chacun est allé au moins une fois manger au Western de l'Hôtel Hilton-Suffren, dont les grillades au charbon de bois, de viande américaine, et accompagnées de l'inévitable et stupide pomme de terre en papier d'argent, ont pu paraître, à l'ouverture, originales autant que le décor (18, avenue de Suffren, 15^e, tél. 273-32-00). Ceux qui y reviennent ne vont-ils pas là comme on irait économiquement, à l'étranger ? Quant au Toit de Paris, il n'ouvre que le soir malgré sa merveilleuse exposition, ce qui tend à prouver que

le panorama n'est pas tout. Et que la cuisine qui plait aux Américains moyens sous le nom de cuisine française n'est pas forcément celle qui nous régale ! Je veux bien, enfin que la Pampa, le restaurant de l'Hôtel Sheraton (19, rue R.-Mouchotte, 14^e, tél. 260-35-11), soit assez remarquable pour ses viandes grillées de bonne provenance.

Le Ritz (15, place Vendôme, 1^{er}, tél. 260-38-30) et son grill l'Espadon (entrée par le 38, rue Cambon, 1^{er}). On peut n'être pas « ritzy » et venir ici. L'été surtout dans le jardin-patio inattendu de calme et de charme. Mais pour la cuisine on en est resté à Escottier, qui fut le grand homme maison, et c'est quelquefois dans l'assiette, bien ennuyeux. Les Parisiens vont-ils manger au Ritz ? En tout cas, ils n'y retrouveront plus de Marcel Froust mais des financiers internationaux.

Le Maurice, depuis son rachat par la Ciga, connaît un sort incertain. C'était le restaurant le plus médiocre de Paris, et les fameux déjeuners de Florence Gold me rappelaient ceux de la « Cousine d'Auguste », la bonne princesse Mathilde chez qui les Goncourt allaient s'empoisonner régulièrement. Il fut question d'ouvrir un autre restaurant sur la rue de Castiglione, mais les Italiens ont dû changer tout cela. Ne reste que le grill. Ce Copper Bar (228, rue de Rivoli, 1^{er}, tél. 073-32-40), en sous-sol obscur, veut jouer les « bon marché » mais reste, honnêtement, assez cher.

Les ordinateurs de New-York

La pâtisserie Rivoli (Hôtel Continental, 3, rue de Castiglione, 1^{er}, tél. 260-37-80) eut des débuts fracassants malgré son décor de Moyen Âge revu par Hollywood. Là encore, on a changé de direction comme de chemise, et je me suis laissé dire qu'il fallait accorder des ordinateurs de New-York pour ajouter un grain de sel dans la galette de maïs. La viande venait également des U.S.A. On s'est aperçu que celle des Boucheries Nivernaises était meilleure. Non seulement elles fournissent la pâtisserie et le Bistro de l'Intercontinental parisien, mais les Intercontinental de Düsseldorf et de Téhéran.

Sans bruit, sagement, le Mazzogran (restaurant ouvert sur la rue Chauveau-Lagarde, n° 6 de l'Hôtel Roblin, 8^e, tél. 265-74-38) s'est imposé comme un des meilleurs à la Madeleine. Une carte souvent originale (ceux Troupinel, benchelle d'Edouard Nignon,

plats du jour...). Les déjeuners d'affaires du quartier se font ici. Le soir c'est calme, la patronne, Michèle Méalle, n'étant pas là pour recevoir. Avec les Antiquaires et le Décameron, sur la rive gauche, le Mazzogran montre ce que peuvent réussir des hôtels moyens en matière de restauration intelligente.

L'Hôtel Crillon (10, place de la Concorde, 8^e, tél. 265-24-10) a décoré son restaurant en vert et bleu, de façon moderne. Mais la cuisine est restée classique.

L'Hôtel Plaza Athénée (25, av. Montaigne, 8^e, tél. 225-48-30) fut je crois le premier à penser qu'une ouverture sur la rue donnerait de l'élan à son restaurant. M. Bougenaux ouvrit ainsi le Régence. Las ! la salle, belle mais en longueur, sinistre, et la cuisine classique à prix astronomiques (60 F le soufflé de homard) ont vite fait renvoyer le restaurant dans sa salle d'autrefois, non ac-

cessible de la rue. Il est vrai qu'au 25, de l'avenue Montaigne, le Regatta Plaza (tél. 225-40-96) continue malgré ses prix d'être à la mode.

Le Panache, restaurant du Prince-de-Galles (38, avenue George-V, 8^e, tél. 225-33-90) donne sur un patio. Rien donc n'y attire l'homme de la rue, même pas la cuisine, et son ra-

Réveil chez les anciens

Dans le même quartier, il convient de citer aussi le Napoléon (restaurant indépendant de l'hôtel du même nom — 38, avenue de Friedland, 8^e, tél. 227-99-50) où, dans un décor moderne un peu trépané, M. Baumann sert de confortables choucroutes, mais croît à tort qu'il cuisine au mieux le poisson parce qu'il grille et flambe le loup à la vodka polonaise.

Enfin le Clovis (restaurant de l'Hôtel Windsor, 4, avenue Bertie-Albrecht, 8^e, tél. 227-15-32) est un nouveau (bien) venu. L'hôtel a été racheté par Péchigny et modernisé. Le restaurant, également d'un modernisme un peu gênant pour les classiques, accueille à midi les hommes à attache-cases et bientôt le soir, s'il est un peu chauffé par des tentures, les simples gourmets. Un jeune cuisinier de la bande à Boucou s'y sent en effet pousser des ailes, et pour 100 F environ vous fera goûter une cuisine qui, enfin, tranche avec toutes celles que nous avons vues jusqu'ici.

Et parlons des « mastodontes » de la porte Maillot. Il y eut d'abord le Méridien (bd Gouvion-Saint-Cyr, 17^e, tél. : 758-12-30). Le premier directeur, venu je crois de l'Intercontinental (toujours la noce), axons qu'on allait voir ce qu'on allait voir. On vit d'abord le restaurant de luxe fermer rapidement ses portes. On voit surtout, à l'Arlequin, de malheureux touristes victimes d'une cuisine dont rougit un snach.

Il y eut ensuite le Concorde Lafayette (place de la Porte des Terres, 17^e, tél. 754-71-39). Une rôtisserie-grill, des snacks et l'Étude d'Or, le restaurant élégant mais sans fâcheries quelle drôle d'idée ont les architectes modernes ! climatisé (hélas !). Un jeune chef classique, Joël Rebuchon dirige les cuisines. On y mange pour au moins 100 F très honnêtement mais sans aucune originalité créative malgré la beuchelle d'Edouard Nignon, remise en l'honneur non loin de là, par le bon Pointaire. De tous les hôtels de la « jeune génération » si je

chat par la Ciga laisse perplexe sur son avenir gourmand. Comme du reste le Grand Hôtel, dont le Café de la Paix, si célèbre, est fermé pour rénovation.

Le Royal Monceau (35, avenue Hoche, 8^e, tél. 227-78-00) a un nouveau directeur, M. Hénoçq, qui se propose de faire un effort sur le plan culinaire.

Le réveil des anciens on le doit à André Sonier, P.-D. G. du George-V. Venu du Carlton de Cannes, où il était resté un quart de siècle, bien installé aux Champs-Élysées, ce grand déboussaillé, connaissant merveilleusement son métier, comprit vite qu'il lui fallait donner pigrit sur avenue à son restaurant d'hôtel. Il ouvrit ainsi les Princes II y a moins d'un lustre (31, avenue George-V, 8^e, tél. : 225-35-30).

Les Princes, longue salle tendue de bleu, ornée de tableaux de maîtres, sont vus aux fruits de mer et aux poissons. La cuisine classique y est, petit à petit, repoussée par des plats amusants comme les saint-jacques saucé moutarde, les petites fritures ménégaques (légumes et poissons), le gigot des Alpes poché à l'aïoli, etc. C'est une réussite.

L'autre, plus récente, est celle du Bistrot (112, rue du 29-Saint-Honoré, 8^e, tél. : 266-91-45) dans son ovale décor de boiserie est un des plus beaux de Paris. Il dormait. C'est alors qu'en février dernier Pierre Jammot eut l'idée de créer, avec son jeune chef, des mercredis de « Recherche et création gastronomique » (déjeuners et dîners au cours desquels des plats non conformistes furent mis au menu, de la blanquette de saint-jacques au mariage du veau, et de la langouste, du poulet aux pieds de mouton au poulet Père Lathuille en passant par le tian de sardines, etc.). Les plus réussis de ces plats venaient petit à petit remplacer au menu quotidien les classiques tristement fadeuses. Désormais le restaurant du Bistrot fait chaque jour à midi son plein de clients de l'extérieur, et les connaisseurs commencent d'en connaître le chemin du soir.

Le guide Kléber (qui paraît la semaine prochaine) à consacrer un Trophée décerné chaque année sur un sujet donné par une académie comprenant les principaux chroniqueurs gourmands. L'an dernier le thème en était les marmites

couronnées parisiennes. Pour cette année 75, notre confrère Claude Picant, de l'Humanité, avait proposé les restaurants d'hôtels.

Las, une indiscretion dévoila le sujet et nous assistâmes alors à une offensive « contre ». Des personnalités du monde hôtelier assurèrent M. Jean Didier, directeur du guide, qu'en une époque difficile pour l'hôtellerie parisienne (ce qui n'est pas absolument exact, celle qui souffre beaucoup étant justement cette hôtellerie de chaîne, où le client est un numéro, mais payé des prix de chaîne !), il était désastreux de lui faire une contre-publicité. En couronnant les bons on mettait, selon ces apôtres, les médiocres et les mauvais en évidence. Il paraît même, mais j'en doute, que le président international de l'hôtellerie s'en émut. Ce serait trop bête ! En tous cas on dû changer le sujet. Il devint « Nos découvertes de l'année à Paris ».

Si le Trophée Kléber-Colombes avait couronné les hôteliers ayant fait un effort gastronomique, nul doute que Les Princes et le Bistrot se soient disputé le numéro un.

Se cantonnant aux découvertes restauratrices, il excluait évidemment le George-V et ses Princes, et mettait le Bistrot en compétition avec tous les restaurants (sans hôtels) nés cette année, où s'y étant mis en relief. Ils sont nombreux. Je ne citerais pour mon compte que les Champs d'or de la rue du Champ-de-Mars, le Mercure galant, le Flora Danica, le Stou, Tante Made.

Eh bien ! malgré cela le restaurant du Bistrot, pour ses mercredis, je puis l'annoncer le premier, remporte cette année le Trophée Kléber-Colombes.

Vous voyez bien qu'il y a quelque chose de changé dans l'hôtellerie parisienne !

LA REYNIÈRE.

Animaux

Des chiens disparaissent

À la scène est désormais classique. Une cliente attaque son chien à l'entrée d'un grand magasin et va faire ses emplettes. À son retour, quelques minutes plus tard, c'est l'effroi : l'animal a disparu. S'est-il échappé ? Le plus souvent il a été kidnappé par un professionnel de la traite des chiens.

Car il existe un véritable trafic de chiens et de chats volés qui garnit les cages des laboratoires où l'on a besoin de « matériel d'expérience ».

Les premiers maillons de la chaîne sont des gagne-petit, des vagabonds qui, avec un morceau de sucre ou un bout de viande, appâtent l'animal rencontré au détour d'une rue. Dans le quartier stationnaire de la camionnette d'un rabatteur qui embarque la prise. Les capifs se retrouvent dans de véritables camps de concentration. Les niches y sont le plus souvent infectes, la nourriture parcimonieuse (puisque les animaux ne font que passer !). De fait, ils parviennent bientôt chez un spécialiste, un négociant d'animaux, fournisseur de laboratoires et d'hôpitaux. Les expéditions se font dans des conditions déplorable : les chiens, déjà fatigués

et déshydratés, sont entassés par trois ou quatre dans des caisses bardées intérieurement de clous pour les empêcher de se débattre. Ce trafic est également entretenu par des petites annonces qui incitent le public à livrer ses animaux de compagnie.

Le nombre de animaux victimes de ces pratiques est élevé. Dans les seuls départements de l'Arige et de la Haute-Garonne, quatre mille cinq cents chiens ont été, en trois ans, volés à leurs maîtres. Un seul marchand de Toulouse se vante d'avoir expédié des milliers de bêtes aux laboratoires de diverses villes. Un autre a livré, en moins d'un an, quatre cent soixante-neuf chiens à la faculté de médecine de Strasbourg.

Aux yeux des amis des animaux la justice est souvent trop clémentine pour ces trafiquants : aussi des groupes de jeunes organisent-ils parfois des opérations de commandos pour délivrer les capifs. L'année dernière cependant, le tribunal de Montpellier a sévèrement condamné un pourvoyeur de laboratoires : 15 600 francs d'amende et cent cinquante jours de prison ferme !

JEAN-JACQUES BARLOY.

Rive gauche... LA BOULE D'OR... 11, boulevard de Latour-Maubourg... NOUVELLE DIRECTION Maurice GUINOT... Ouvert tous les jours midi et soir sauf lundi.

LA BOULE D'OR... 11, boulevard de Latour-Maubourg... NOUVELLE DIRECTION Maurice GUINOT... Ouvert tous les jours midi et soir sauf lundi.

LE PETIT ZINC... Fruits de mer, foie gras, vins de France... LE FURSTENBERG... 25, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

Le Miniche... 25, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

vibravil... Dans un monde qui change les déjeuners d'affaires changent et deviennent Brésiliens avec... LE CHURRASCO... 10, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

TOUR MAINE... 10, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

NUIT DE SAINT-JEAN... SPECIALITES : Cassoulet Arnapais... 24, rue Sorbier (7^e) - 551-81-60.

LE REQUIN CHAGRIN... RESTAUR. REUNIONNAIS DE PARIS... 15 F et 17.50 F T.C. Dîners et soupers aux chandelles... 11, Jrs et le DIMANCHE SOIR

Caneston... FRUITS DE MER... 73, Avenue Suffren, Paris 15^e.

Soleillon... Nos confitures de fruits frais... 44, CHAMPS-ÉLYSÉES... RESERVATION 225.44.50

le soufflé... ANDRÉ FAURE... 24, rue Sorbier (7^e) - 551-81-60.

Au PIED de COCHON... Le fameux RESTAURANT des Halles... 8, rue Couillière, Paris (1^{er}) - 236-11-75

Dessirier... MÂTRE-ÉCAILLER RESTAURATEUR... 9, place Perrée, Paris 17^e - 754-74-14

AU COLISEE... tous les mois sont en "R"... JEAN MINCHELLI (LE DUC) met, toute l'année, son expérience au service de la carte fruits de mer crustacés - coquillages - poissons... 44, CHAMPS-ÉLYSÉES... RESERVATION 225.44.50

LE TOURISME GASTRONOMIQUE... CHEZ FRANCIS... 7, place de l'Alma 75008 Paris

CHEZ FRANCIS... Réouverture... Lundi matin 17 mars

L'ÉCHARPE BLANCHE... 7, r. Francs-Bourgeois - 271-91-91

LE MARAIS... 5, rue Carou - 273-38-94

LE TOTEM... PANDORA UNIQUE À PARIS... Musée de l'Homme - Paris le mardi PALAIS DE CHAILLOT - Tél. : XLE, 90-48

le grand café... le réputé Restaurant de l'Opéra... 4, bd des Capucines (073-47-45)

LE CORSAIRE... 1, bd Exelmans, Paris, 805-53-23

Chez GEORGES... SON GIGOT, SON PETIT SALE... 273, bd Perrée - ETO. 37-00, F. 520.

BRASSERIE 1925... 22, rue de Valenciennes, 10^e

FOIE GRAS AU BRESLON... 17 F... FOIE GRAS FRAIS À EMPORTER

Environ de Paris... HOTEL-RESTAURANT Quincangrogne... 77-DAMPPIART

HOTEL-RESTAURANT Quincangrogne... 77-DAMPPIART

مركزنا من الأصل

UN PETIT ETAT INDEPENDANT, JOYEUX (ET ANGLAIS)

L'île Merveilleuse de Jersey

Jersey, il faut le savoir, c'est un paradis gourmand.
Les poissons, les crustacés sont de premier ordre, les légumes admirables, les pâtisseries succulentes...
Le "breakfast" et le "five o'clock tea" sont, bien sûr, particulièrement soignés. Quant aux vins, ils sont français, excellents et pas chers.

La côte nord est une suite de hautes falaises couvertes de bruyères, d'ajoncs et de fougères. Elle plonge à pic dans une mer étonnamment bleue et laisse découvrir ses baies sablonneuses et d'adorables petits ports de pêche.

Le Jardin Zoologique, à Trinity, fondé en 1959 par Gerald Durrell, se consacre à la préservation d'espèces en voie de disparition. Il y a là, dans le très joli parc d'un vieux manoir, une exceptionnelle collection d'animaux rares, d'oiseaux des tropiques, de reptiles étranges...

Dans les champs pomponnés, les petites vaches jersiaises, au pelage café-crème célèbre dans le monde entier, jettent leur regard langoureux.

La côte ouest est un fantastique ruban de sable doré : plage de Saint-Ouen, 8 km de long. C'est le champ de manoeuvre des fanas du surf.

Jersey est un endroit de rêve pour ceux qui aiment le sport. Trois merveilleux golfs "naturels" situés sur la falaise ou le long des plages... clubs hippiques... tennis... voile... ski nautique et surfing (sport spectaculaire très populaire à Jersey).

Sur un rocher, battu par les lames, l'impressionnant phare de La Corbière veille. Jersey est une île gaie. Les pubs, si pittoresques, les auberges, si typiques, les dansings, les night-clubs sont nombreux.

La côte sud est plus champêtre. Ici la campagne meurt dans la mer. "C'est le bocage normand avec les vagues à 20 mètres des côtures." Les fleurs poussent à profusion, les camélias fleurissent à Noël et les jonquilles sortent en février. Des champs entiers d'iris, d'hortensias, de roses...

Saint-Héliier, la capitale, groupe 35 000 habitants, soit la moitié de la population de l'île. Les rues sont joveuses et les magasins regorgent de marchandises délaçées. Le shopping est roi. Partout de très bonnes affaires : cashmere, shetland, parfums, disques, cigarettes, whiskies, argenterie... de 30 à 50% moins chers qu'à Londres ou à Paris.

L'intérieur de l'île, sillonné par des petits chemins admirablement goudronnés, est un immense parc fleuri, une campagne vallonnée avec des fermes coquilles et pimpantes, de manoirs secrets, de vieilles pierres...

"Jersey Pottery", dans le village de Gorey, permet de voir les artisans au travail dans les différentes phases de la production d'une poterie faite à la main et typiquement jersiaise.

Judicieusement disséminés le long des côtes ou éparpillés dans la campagne, il y a, à Jersey, plusieurs centaines d'hôtels et pensions. Les plus grands hôtels peuvent rivaliser avec les plus luxueux et les plus élégants palaces internationaux (dîner dansant habillé). Les petites pensions sont charmantes.

Dans ce "zeste de Côte d'Azur flottant sur le Gulf Stream" l'été et l'hiver s'amalguament, 2 000 heures de soleil par an, un climat d'une extrême douceur, une terre fertile font de Jersey un merveilleux jardin posé sur la mer.

Mais Jersey c'est bien autre chose. C'est toute une ambiance, toute une âme qu'il faut savoir découvrir.
"Ce que j'aime dans Jersey, je vais vous le dire, j'en aime tout. Le pays est beau, le peuple est bon, l'histoire est fière".
Victor Hugo.

Jersey par avion : Paris, grandes villes de l'Ouest.
Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Carteret, Granville

BIA
BRITISH ISLAND AIRWAYS
4, rue de Suresne, 75008 PARIS

Avec B.I.A. Jersey est à 70 minutes de Paris-Orly Sud.
Réservations 686.80.80
Plusieurs vols par semaine.

Pour recevoir un documentai- en couleurs sur Jersey, avec la gentillesse de retourner ce coupon à Office National du Tourisme - Service France LM1 JERSEY - Îles Anglo-Normandes

NOM _____
ADRESSE _____
_____ LM1

حکومت الامارات

AÉRONAUTIQUE

Le rapport de la commission d'enquête sur la collision aérienne de Nantes

Dans sa série documents administratifs du « Journal officiel » daté 1^{er} mars, le secrétariat d'Etat aux transports a publié le rapport final de la commission d'enquête sur la collision, le 5 mars 1973, dans la région de Nantes, entre un DC-8 de la compagnie Iberia et un Coronado de

la compagnie Spantax. Les soixante et un passagers et les sept membres de l'équipage du DC-8 trouvèrent la mort dans cette collision. « Le Monde » daté des 1^{er} et 2-3 mars a publié des extraits et une analyse de ce rapport d'en-

quête. L'accident eut lieu alors que le dispositif de remplacement militaire, dit plan Clément-Marot, prévu par l'instruction RAC-7, avait été mis en place, par le gouvernement, depuis le 24 février 1973 en raison de la grève des contrôleurs de l'aviation civile.

On lira ci-dessous le témoignage du général de corps aérien Jacques Le Groignec, alors responsable de l'application du plan Clément-Marot, et une lettre du commandant de bord du Coronado espagnol.

Le témoignage de l'ancien responsable du plan Clément-Marot

Expliquer l'inexplicable

par le général JACQUES LE GROIGNEC (*)

Il faut se féliciter du pas qui vient d'être ainsi franchi vers la lumière. Mais l'on doit aussi regretter que des points majeurs relatifs aux erreurs de navigation du Coronado et à la disparition des documents de bord restent encore, dans une pénombre, voire une obscurité, qu'il est souhaitable de dissiper.

La navigation de l'équipage du Coronado est sévèrement jugée par le rapport d'enquête dont la lecture appelle les commentaires suivants : — le message plan de vol a quitté Madrid trois minutes après l'accident, soit avec un retard d'environ deux heures sur les délais réglementaires. Il est rédigé d'une manière aberrante, puisque les centres de Mont-de-Marsan (Marina) et de Brest (Menhir), qui avaient la responsabilité du contrôle du Coronado, dans l'espace français, ne figurent pas dans les destinataires. Les durées de parcours sont des plus fantaisistes et le niveau de vol choisi (250) n'était pas réglementaire.

Tout se passe comme si les responsables de sa rédaction ignoraient l'existence de la réglementation RAC 7 (règlement de l'aviation civile, vol 7), spécifique au plan Clément-Marot. Une preuve supplémentaire de cette carence est administrée par le Spantax elle-même, qui déclare : le chef de bord — a respecté scrupuleusement les instructions du plan Marot — qui spécifiait que le changement de fréquence ne devait se faire qu'à la limite du nouveau secteur, pas encore atteint, et après autorisation des contrôleurs.

Le sérieux d'une telle déclaration peut être apprécié par rapport aux faits consignés dans le rapport d'enquête : l'instruction de changement de fréquence a été donnée deux minutes après le passage de la limite de secteur et le pilote en a accusé réception ; l'accident a eu lieu cinq minutes après le franchissement de la limite de secteur.

En bref, deux ans après l'accident les responsables de Spantax ne connaissent toujours pas la limite des secteurs Marina-Menhir, définie par le RAC 7. Comment l'équipage du Coronado l'aurait-elle connue le 5 mars 1973 ?

Le virage qui va provoquer la catastrophe est effectué sans autorisation du contrôle, sans visibilité, au pilote automatique, à une faible distance de Nantes (15 milles nautiques environ), amenant le Coronado à couper à contre-sens la route convergente (W 120). Le pilote reconnaît qu'il n'avait pas porté sa position exacte. Le délai mis à préciser au contrôle la manœuvre nécessaire pour suivre l'instruction reçue et l'absence d'évaluation du risque d'intersection sont d'autant moins explicables que le Coronado était pourvu d'un équipement D.M.E. (1).

Le pilote déclare avoir entamé son virage à 30 ou 40 milles nautiques de Nantes, ce qui correspond à une erreur d'à peu près 25 milles (environ 50 km). Ce qui veut dire, en remontant la chronologie du vol, que l'équipage du Coronado se situait, par le rapport d'enquête, à savoir les faits en amont de la collision. Ils ne tiennent pas compte des événements, non mentionnés dans le rapport, survenus immédiatement en aval de celle-ci et qui permettent, pourtant, d'apprécier la qualité de la navigation du Coronado. En effet, à 12 h 57, soit cinq minutes après la collision, celui-ci se signale travers Cognac, alors qu'il se trouve à 50 kilomètres au sud d'Angers. Il fait connaître son intention d'atterrir sur le terrain le plus proche et, logique dans son erreur, désigne Bordeaux. Dans les quinze minutes qui vont suivre, plusieurs messages confirment la dimension de l'erreur. A 13 h 5, le

Coronado s'estime à 75 milles nautiques (140 kilomètres) de Bordeaux, qu'il en est à 125 M.N. (230 kilomètres). A 13 h 12, il s'estime à 40-50 M.N. de Bordeaux. Il en est en réalité à 100 M.N. (185 kilomètres).

Une telle séquence montre à l'évidence que l'erreur de 12 h 57 n'est pas le fait d'une erreur passagère que l'on pourrait mettre au compte de l'émotion compréhensible d'un équipage en difficulté. Elle est la suite logique d'une navigation aberrante. Car, vu l'urgence dans laquelle il se trouve, la préoccupation majeure de l'équipage est de rallier le terrain le plus proche d'où la nécessité de se situer avec précision, donc de se référer à la dernière position estimée, avant l'accident. Alors, « quid de celle-ci ? N'était-elle pas encore plus erronée, que celle, déjà inexplicable, que le rapport d'enquête souligne et que l'équipage reconnaît ?

On voit toute l'importance de l'étude de cette phase de vol qui permet, chiffres à l'appui, d'apprécier le degré de précision de navigation du Coronado, au moment de la catastrophe. Ainsi pourra-t-on, sans doute, expliquer l'inexplicable et, notamment, le singulier enlèvement d'un équipage qui, s'estimant toujours dans le secteur de responsabilité de Marina (Mont-de-Marsan), persiste, malgré les liaisons radio rendues difficiles par l'éloignement, à appeler ce centre, bien qu'il ait accusé réception, sans la moindre ambiguïté, de passer sur la fréquence 124,5 de Menhir (Brest). Il ne voit pas la nécessité d'exécuter immédiatement l'instruction reçue, comme le lui aurait dicté le statut de cause, une navigation précise et l'obligation de la carte du RAC 7, où l'obligation d'être sur la fréquence 124,5 saute aux yeux. Il ne voit pas plus les conséquences possibles de la décision qu'il prend d'effectuer, sans autorisation du centre de contrôle responsable (Brest) dans les nuages, c'est-à-dire sans visibilité, une évolution qui se transforme en catastrophe.

Mais le propos de ces quelques lignes n'est pas de pousser une argumentation. Il est d'exposer des faits concrets qui ne peuvent être exclus du rapport d'enquête, dans la mesure où ils éclairent les causes directes de l'accident aussi bien que l'atmosphère mystérieuse à la faveur de laquelle la documentation de bord s'est sublimée.

S'agissant des documents de bord, le rapport d'enquête y fait une allusion précise : « La commission n'a pu prendre connaissance ni du suivi de vol ni de la totalité de la documentation de bord du Coronado dont une grande partie n'a pu être retrouvée après l'atterrissage à Cognac, sans que cette disparition ait été expliquée. »

Cette constatation faite, l'on ne reviendra plus sur cette regrettable et étonnante disparition. Regrettable, car la documentation de bord, et singulièrement le suivi de vol, est aussi nécessaire à la reconstitution d'un accident aérien que les fameuses boîtes noires. D'autant qu'il s'agit, dans le cas présent, d'une collision aérienne où l'imprécision de la navigation a joué un rôle déterminant. Mais aussi disparition étonnante, car il est de la responsabilité de tout commandant de bord, en cas d'accident, de laisser sa documentation à la disposition des enquêteurs. Tout équipage accidenté doit veiller scrupuleusement à l'application de cette règle. C'est d'ailleurs son intérêt quand il est sûr de lui.

Deux années ont passé depuis la collision aérienne de Nantes. Deux longues années pour les familles et les hommes qui ont attendu et attendent toujours que la lumière soit faite. Pendant cette période, les contributeurs militaires ont été l'objet d'attaques récurrentes ne soulignant que leurs fautes et glorifiant l'exploit de l'équipage de la compagnie Spantax. Devant ces attaques, ils sont restés silencieux, dans le respect du secret d'une instruction en cours. Ils sont aujourd'hui en droit de demander que les dossiers soumis à l'opinion, et dont disposeront demain les juges, comprennent les faits, c'est-à-dire tous les faits.

(1) D.M.E. : équipement permettant de mesurer la distance. (*) Général de corps aérien (en congé du personnel navigant). De mars 1970 à juillet 1974, il a commandé la défense aérienne et, en titre, il dirigeait le dispositif de remplacement Clément-Marot (N.D.L.R.).

UNE LETTRE DU PILOTE ESPAGNOL

Nous avons reçu la lettre suivante du commandant de bord de l'avion Coronado, M. Arenas Rodriguez, de la compagnie espagnole Spantax : D'une façon générale, rendant compte des conclusions du rapport final de la commission d'enquête sur la collision du 5 mars 1973, survenue entre l'appareil que je pilotais et celui de la compagnie Iberia, vol E 304, vous ne citez que des passages de ce rapport qui semblent être défavorables à mon équipage. Est-ce par parti pris ou sur instructions, ou est-ce parce que ce rapport définitif, que je ne connais pas encore, a été en huit mois si sérieusement amendé qu'il est très sensiblement différent du pré-rapport signé du même auteur et qui mettait hors de cause l'équipage de l'appareil de la compagnie Spantax ?

Est-ce par hasard que vous oubliez d'indiquer que j'ai sauvé la vie de plus de cent personnes dans des conditions particulièrement périlleuses, aux commandes d'un avion dont une aile avait été arrachée sur 8 mètres, alors que tous les contrôles au sol avaient « perdu » mon appareil pendant vingt-six minutes après la collision sur trente-cinq minutes de navigation que je ne souhaite à aucun passager ni pilote d'avoir à accomplir ? Cette indication ne figure-t-elle donc pas dans le rapport définitif ? Pourquoi parler de l'essentiel,

dans vos deux articles du Coronado et ne pas poser la question primordiale qui est de savoir pourquoi le contrôle a imposé la même altitude de 29 000 pieds aux deux avions alors que d'autres niveaux de vol étaient à la fois disponibles et autorisés ?

Vous deviez, ayant, je suppose, des spécialistes d'aviation parmi vos collaborateurs, indiquer que l'envoi du plan de vol n'est pas fait par l'équipage ; d'ailleurs, dans le cadre du plan Clément-Marot et du contrôle dit aux procédures, les plans de vol doivent être obligatoirement déposés vingt-quatre heures à l'avance. Je ne pense pas que vous ayez eu le temps matériel d'analyser sérieusement le document dont vous faites état, à moins que vous en ayez eu connaissance à l'avance, ce qui serait une grave irrégularité.

Je vous invite à demander à son signataire des précisions, et notamment de vous fournir la copie des conversations téléphoniques entre les deux centres de contrôle de Mont-de-Marsan et Brest, qui doivent pouvoir révéler si ces contrôles avaient connaissance du plan de vol ou non. Quant aux documents de bord, si vous rappelez les termes exacts de la commission d'enquête, celle-ci ne dit pas la vérité, car nous disposons, en plus de NOTAMS et des documents Jepsens, d'un plan de route, du plan de vol, des

renseignements météo sur le parcours, de la procédure spéciale Clément-Marot et des cartes militaires. C'est ce qui a été indiqué devant la commission en présence de tous les membres espagnols qui avaient été invités le 11 juillet 1973 et peuvent donc en témoigner.

Enfin, contrairement à certains de vos confrères de la presse écrite, ce qui me semble être très imprudent de votre part, en rapportant les propos d'une des parties prenantes dans cette affaire, vous avez laissé croire à vos lecteurs, faute de guillemets, que ces propos faisaient partie du rapport. Je ne tiens pas à devenir le bouc émissaire d'une querelle interne française au sujet d'un plan de remplacement lié à une grève du contrôle aérien civil, et je ne veux pas penser que vous songiez à être le support d'une telle opération.

Cette querelle, qui dépasse ma personne, est très grave ; la sécurité aérienne a été mise en danger, et je soulignerais, puisque vous faites profession de foi d'être fort soucieux de la liberté de la presse, que vos explications sur cette affaire soient désormais tout à fait impartiales. La lettre du commandant Arenas Rodriguez appelle trois observations : 1) Le plan Clément-Marot établit une distinction entre la programmation quotidienne des vols vingt-quatre heures à l'avance —

qui consiste en une demande d'autorisation de vol par la compagnie aérienne — et le plan de vol proprement dit.

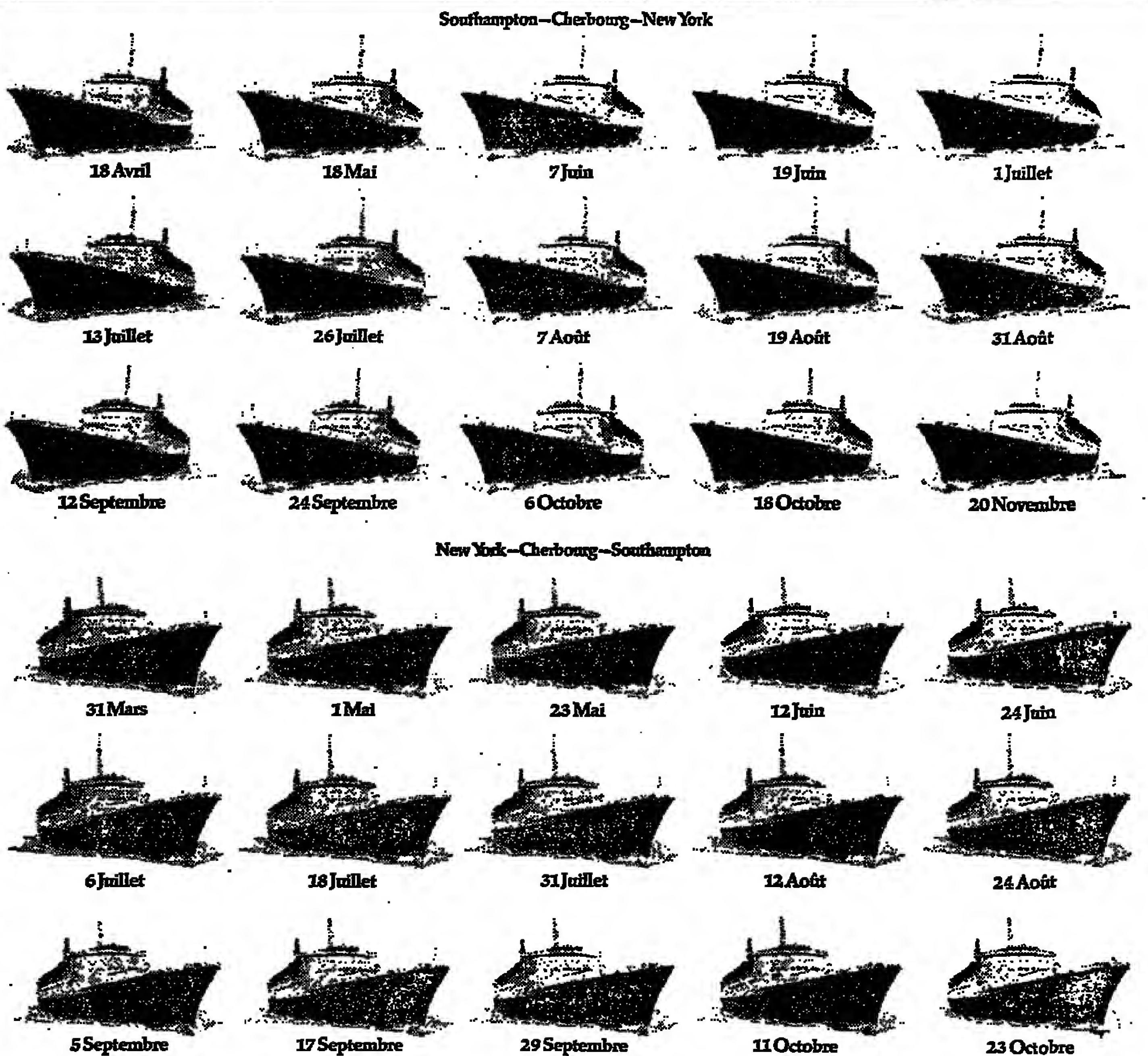
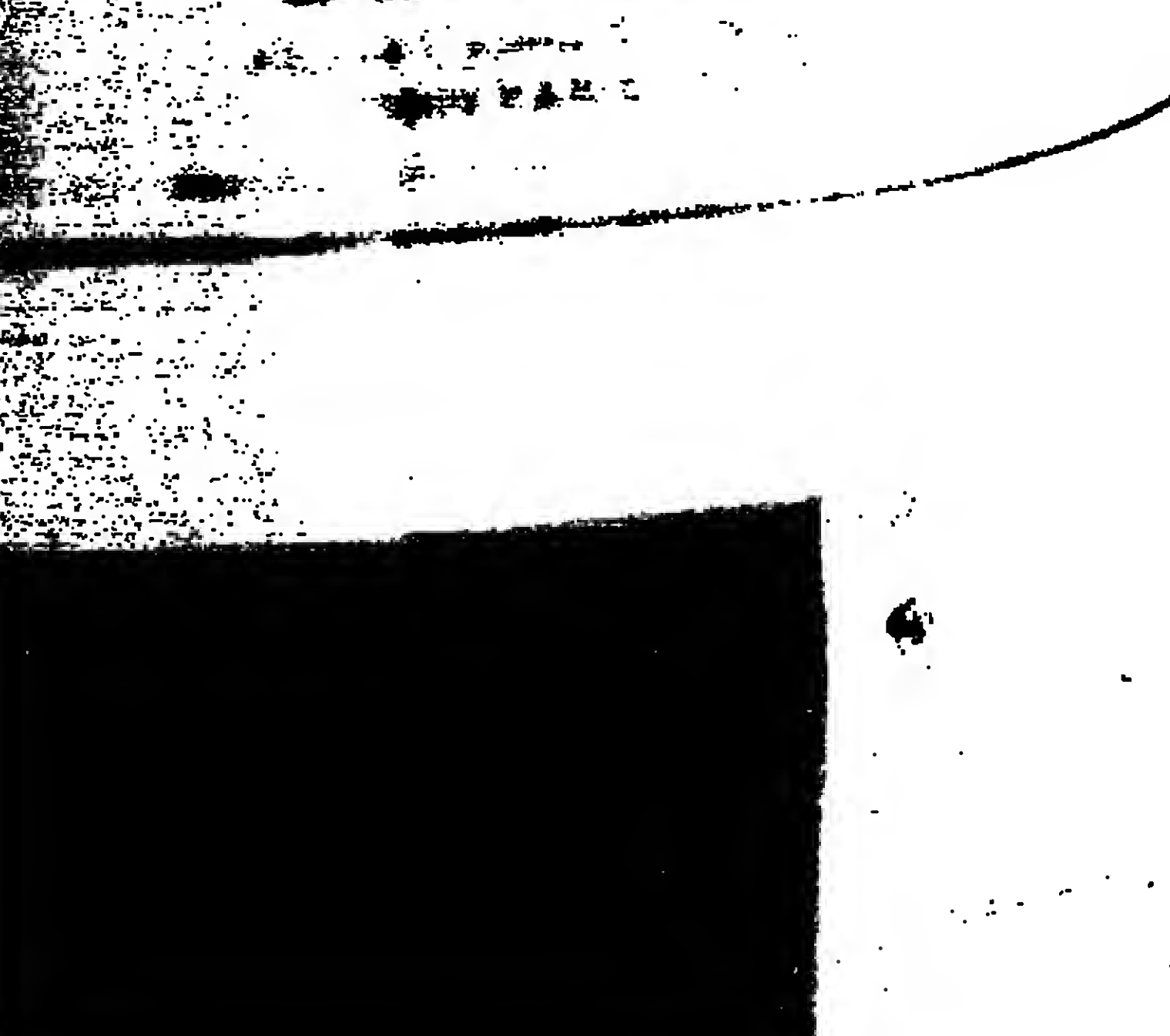
2) La commission d'enquête note encore : « Le Coronado, dont le vol avait reçu le numéro de planification CM 7383, avait décollé à 12 heures 1 minute de Madrid pour Londres et devait suivre la route W 187 (Billao, Nantes, Dinard, Jersey-Algerney-Orléans). Le plan de vol n'était pas parvenu au secteur intéressé. » Et elle ajoute : « Le message concernant le plan de vol a été expédié de l'aéroport de Madrid-Barajas à 12 heures 55 minutes, soit trois minutes après la collision avec l'avion d'Iberia, soit cinquante-quatre minutes après le décollage de l'appareil, alors que celui-ci avait déjà franchi toute l'étendue du secteur. Il n'a pas été adressé à tous les destinataires prévus par le RAC-7 (le plan Clément-Marot), notamment ni à Marina (Mont-de-Marsan) ni à Menhir (Brest). Ce message porte l'indicatif BX-1400, à l'ors que la demande de vol pour la planification et le vol réel portaient l'indicatif BX-400. »

3) Dans le rapport d'enquête, il est enfin écrit : « La commission n'a pas pu prendre connaissance ni du suivi de vol ni de la totalité de la documentation de bord du Coronado, dont une grande partie n'a pu être retrouvée après l'atterrissage à Cognac, sans que cette disparition ait été expliquée. »

LA QUALITE



Henry Thery vous la garantit. C'est ensemble HARRY THERY 396 150

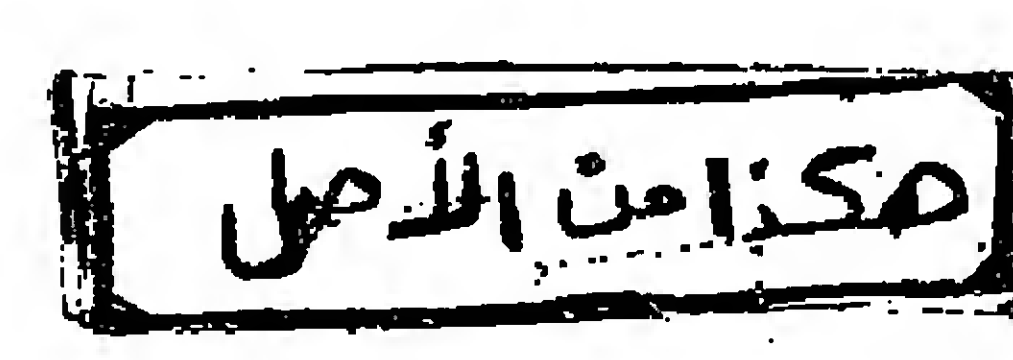


Ces 30 dates sont occasions uniques de visiter l'Amérique.

Cette année, seul grand paquebot sur la ligne transatlantique, le QE2 effectuera 30 traversées entre l'Ancien et le Nouveau Continent. Alors, si vous vous rendez au Canada ou aux Etats Unis avec quelques jours devant vous, pourquoi ne pas saisir l'occasion d'une croisière sur le QE2 ? Retrouvez le temps de vivre. Optez à votre guise pour l'imprévu d'une nuit blanche dans les night-clubs, la grisaille d'un casino sur l'océan ou la bonne humeur des bars amicaux. Et pendant la journée pourquoi ne pas piquer une tête dans l'une des quatre piscines ou profiter des bienfaits de la sauna ? Que vous alliez en Amérique pour affaires ou tout simplement pour vous y promener, le QE2 fera de votre traversée un passage inoubliable.

Que vous soyez un voyageur habituel sur l'Atlantique ou que ceci soit l'occasion de votre première croisière, il n'y a que 30 dates qui soient 30 occasions uniques de visiter l'Amérique cette année ! Pour tous renseignements, appelez C. J. Tronquez, Cunard Line, Paris, 073-4290, remplissez ce coupon ou contactez votre agent de voyages habituel.

Adressez ce coupon à Cunard Line, 96 American Express, 11, Rue Scribe, Paris 75440. Nom: Adresse: Tel: CUNARD QE2



RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

VENDREDI 14 MARS

CHAÎNE I: TF1

19 h. 45 Feuilletton: «Aurore et Victoire»... 20 h. 35 Au théâtre: ce soir: «La moitié du plaisir»...

CHAÎNE II (couleur): A 2

19 h. 45 Feuilletton: L'âge en fleur... 20 h. 35 Variétés: Boulevard en liberté...

Boldoflorine bonne infusion pour le foie et la constipation

21 h. 40 Magazine littéraire: Apostrophes, de B. Pivot... Avec la participation du général Bigard...

SAMEDI 15 MARS

CHAÎNE I: TF1

15 h. 50 Rugby: Tournoi des Cinq Nations: Pays de Galles - Irlande... 19 h. 45 La vie des animaux: de F. Rossif...

CHAÎNE II (couleur): A 2

14 h. 5 Les après-midi de M. Lancelot: «Un jour futur»... 19 h. 45 Feuilletton: «Les Charmes de l'été»...

CHAÎNE III (couleur): FR 3

19 h. Pour les jeunes: «Tommy» et Actualité musicale.

DIMANCHE 16 MARS

CHAÎNE I: TF1

17 h. 30 Film: «Rosa, je t'aime», de M. Mitrani (1971)... 20 h. 35 Film: «Un homme pour l'éternité»...

CHAÎNE II (couleur): A 2

14 h. 30 Film: «Lili», de Ch. Walters (1952)... 19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés: Système 2, de G. Lux...

«Le Monde» publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-matin...

22 h. 50 Ciné-Club: «Laura», d'O. Preminger (1944), avec G. Tierney, D. Andrews...

CHAÎNE III (couleur): FR 3

19 h. Pour les jeunes: «Oum le dauphin»... 20 h. 30 Contre-enquête: «L'affaire du bonheur»...

FRANCE-CULTURE

20 h. Rencontre avec le professeur Alain Touraine... 21 h. 30 Musique: La Schola Cantorum de Caracas...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Festival international du son. France Musique réunit les artistes de son...

19 h. 40 Tribune: Un homme, un événement... 20 h. 35 Feuilletton: «Jack», d'après le roman d'A. Daudet...

FRANCE-CULTURE

14 h. 30. Émission spéciale: En direct des Semaines musicales d'Orléans... 19 h. 45 Feuilletton: «L'âge en fleur»...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.). Cette année-là, 1905 Maurice Ravel: «Introduction et Allegro pour piano, flûte, clarinette et saxophone»...

22 h. 20 Documentaire: «Des hommes, de R. Soyez... 20 h. CHAÎNE III (couleur): FR 3... 19 h. Série: «Hawaii, police d'État»...

FRANCE-CULTURE

14 h. 15. «Barberine», de Musset, interprété par les comédiens français... 20 h. (S.). «Belle-Isle», opéra-bouffe de Mathis et Halévy...

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Grandes œuvres classiques: «Madrigaux, extrait du Second livre» (Gesualdo)...

«C'est vous, mon ami?»

Il n'est pas facile de faire du naïf quand on est tout seul cela, quand on a le cynisme enjoué de Bernard de Silva...

On a cru pouvoir s'en tirer en concentrant l'action sur le cardinal de Retz, personnage méconnu, mal connu du public...

Au lieu de quoi on vient, on va, on hésite entre l'esquisse et la caricature, on découpe un tableau de mœurs en images d'Épinal...

Le coadjuteur, un fou, un agité à l'œil rond — il a l'air de se prendre pour le cardinal de Retz... Claude Sarraute.

LA FÉDÉRATION DE LA PRESSE HOSTILE AUX ÉMISSIONS-SERVICES SUR A 2

La Fédération nationale de la presse, des journaux et des conférences de presse et de secrétaires généraux le 13 mars, a étudié le projet d'Antenne 2...

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 14 MARS — Le prince Norodom Sihanouk répond aux questions de Y.-O. Bergès (La Croix), G. Le Quang (France-Sol)...

DIMANCHE 16 MARS — M. Abba Eban, ancien ministre des Affaires étrangères d'Israël et plusieurs personnalités israéliennes participent au journal de J.-P. Elkabbach retransmis depuis Jérusalem sur France-Inter...

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Le «Te Deum» de Bizet et le «Requiem» de Gounod

Voulant célébrer le centenaire de la mort de Georges Bizet (le 3 juin 1835), le Comité national pour la commémoration musicale n'a pas eu la main très heureuse en choisissant de ressusciter son Te Deum...

Ces œuvres furent harmonieusement interprétées par Jocelyne Chamouin, Jeanne Collara, Bernard Planey et Jacques Villaseca...

DES ÉCHANGES ENTRE LES OPÉRAS DE PARIS ET DE MILAN

L'administrateur de l'Opéra de Paris, M. Rolf Liebermann, et le surintendant de la Scala de Milan, M. Paolo Grassi, se sont rencontrés à Milan les 11 et 12 mars...

De nouvelles directions régionales des affaires culturelles viennent d'être mises en place à Montpellier pour la région Languedoc-Roussillon...

Théâtre

«L'IDIOT» au Français

Vous lisez le roman de Dostoïevski, l'Idiot. Que vous arrive-t-il ? Dans quel état vous trouvez-vous ? Les visions de Dostoïevski ont été mises à distance...

Épanté avec abattage et bonne volonté, mais on dirait plutôt la femme du général Boulanger. Tania Torrens est aussi proche de Natasia Philippovna qu'un moult australien ressemble de nos renoncules...

MICHEL COURNOT. Théâtre Marigny, 20 h. 30.

CHATELET-VICTORIA. Au théâtre, au cinéma, sur la radio. Dimitri Kollatos le banquier. arlette baumann dimitri kollatos

PUBLICIS MATIGNON • STUDIO JEAN COGTEAU. Les élevages humains de la SS. Au nom de la race. RIL (Rémo FORLANI). L'ENPRESS (J.-F. REVEL). Le Monde (J. de BARONCELLI). LE FIGARO (R. MATIGNON). L'Humanité (F. MAURIN).

PROFITEUR. C'est un film de mise en garde contre toute remise en selle du racisme. Un film de mise en garde contre toute remise en selle du racisme.

MECCARILLOS, la gourmandise du fumeur de brunes. petits cigares toujours à 7F la boîte de 20.

Musique

Formes
Histoires improbables

Dans le concert discordant — la musique jamais mesurée à votre goût — de trop d'expositions qui finissent par se neutraliser, je cherche et j'ai fini par trouver la minuscule dissonance qui me fait oublier les vieux et les futurs, ceux qui courent après la mode et ceux qui lui donnent le dos, les figurants et les tenants d'une autre réalité. Le nouveau venu n'est plus de la première jeunesse, il a beaucoup travaillé fort loin de Paris et, un beau jour, sentant la dernière récolte mûre, il s'est décidé à la montrer (1). Il s'appelle Dilsaver.

Si vous ne l'interrogez pas avec votre cœur, sa peinture risque d'être muette pour vous. Car vous n'y reconnaîtrez pas une Bretagne alléguée de son pittoresque, n'ayant conservé que son impalpable atmosphère, insinuant toute violence. Des fonds assourdis, éveillés soudain par une note stridente comme un pétales de coquelicot, émerge une terre rocailleuse mais reconnaissable sans guide touristique. L'emploi particulièrement des acryliques restitue aux violents aux nuances, aux rouges, aux verts leur intensité originelle, respoussée. De grands surfaces gris ardoise, ou bien rosâtres, sont ourlées de bordures multicolores. D'autres sont cloisonnées mais avec, dans leurs irrégularités, non le « tombé » d'une vision trop sensible ; l'appréhension ne suit que son instinct, que son émotion, qui devient la note. Il y a aussi les compositions où l'artiste multiplie les signes sur de longues lignes horizontales auxquelles il arrive d'occuper tout le tableau. Langage indéchiffrable pour qui s'en tient aux alphabets scolaires. Qu'importe puisque il s'agit de faire l'insupportable. Même sur les murs, où on dirait parfois des graffiti tracés à la craie, jamais gravitamment pour sûr, car Dilsaver peintre est d'une loyauté, d'une honnêteté incontestables.

Si nos changements de quartier, d'exercice, de climat, pour un spectacle plus immédiat, plus chatoyant, plus divers et divertissant ? Sans doute nous voici encore, en partie du moins, dans le domaine pictural, puisque ce sont des collages, les *Collages abstraits* (2), que présente Henri-Jacques Dupuy. Un numéro de haute école, on dirait que pour la faculté inventive qui s'y déploie en tous sens et se traduit vraiment par un inintermittent feu d'artifice. L'artifice des ciseaux et du pot de colle. Il y en a trop, diriez-vous, tout n'est, ne peut pas être d'une égale venue. Pardon :

c'est précisément l'incroyable prolifération de monstres hybrides et débridés qui mérite plus d'un coup d'œil : un coup de chapeau. « Le cerveau-laboratoire de Henry-Jacques Dupuy alimente la révolution permanente du regard », Resnais, l'autre étant Philippe Soupault. Pas seulement du regard, Ledik cerveau se livre aussi à des assemblages incongrus de textes, en général des titres prélevés dans la presse et la publicité, poétiques quelquefois, forcés le plus souvent, hilarants toujours. Que dire alors des images ? La même chose. Elles pourraient s'aligner sur les « rencontres » surréalistes, elles-mêmes issues par le — devenu lien commun — drôle de mélange de la machine à coudre et du parapluie malodorant. Symptomatique, la fuite en avant de fonctionnaires silhouettes en quête d'altitude et d'un vent favorable.

H. J. Dupuy trouve d'autre part que tout dans l'art, cruel ou contemporain, lui est familier. L'écrivain « humaniste » regroupe des collages-pastiches de gens dont on parle, de Gina Pane à Tius Carmel. Excellente démonstration de critique d'art lucide, signés, drôles, vacheries. En revanche, d'autres collages, formes et couleurs exemptes de toute représentation, ne cherchent qu'à provoquer un choc esthétique.

Le Collectif du Ranelagh complète cette petite fête avec des panneaux-collages de Jacques Prévert et de Claude Roy et quelques « objets » d'Alain Gagnaire : calligraphies à la chinoise, reliefs « surréalistes » étonnants et expressifs dans leur simplicité.

Retour à la peinture avec les papiers maculés d'Arbas (3), fidèle à la figurative quelque peu expressionniste, et qui ne fait pas fi, à l'occasion, du détail anecdotique, dans une série de sujets macabres : bateaux, pêcheurs, et files de pêche qui strient la plage à la verticale, vagues et, pour la petite histoire, le *Clocher d'Amibes* et son profil d'aigle. Seulement, c'est déjà un réel transport, vivifié par la couleur cramoisi violente, où dominent rouges et verts, sans le flou.

Or, même dans la peinture la plus traditionnelle, tout n'est pas si systématiquement dédaigné. On peut avoir des surprises, telle cette Tour Eiffel écorchée, peinte en contre-plongée par Bly-Anna (4), exposée au milieu de vues de Paris de natures mortes, de filaires et de nuages.

GIT LE CŒUR BOITE A FILMS
un film de LIHANA CWANI

milArepA

OLYMPIC
19, rue Bayen-Barrot, 11^e arrondissement
film : 14 h 15 - 17 h 30 - 21 h
Céline & Julie vont en bateau

UGC MARBEUF (v.o.) - STUDIO MEDICIS (v.o.) - STUDIO RASPAIL (v.o.)
LA CLEF (v.o.) - CAPRI GRANDS BOULEVARDS (v.f.)


le PROFITEUR
Cynique, Audacieux, Pervers
SAPROFFA
UN FILM DE SERGIO NASCA
Distribution LUSOPRANCE.
J.-L. BORY (Nouvel Observateur)
« Jusqu'au cou dans le terrible. »

Expositions
Carpeaux au Grand Palais

(Suite de la première page.)
Carpeaux est l'exemple même de ce que peut apporter à une nature sauvage, hors du commun, un peu folle, un enseignement à la fois libéral et rigoureux dans ses principes qui sait transmettre le meilleur d'un héritage et toutes les ressources d'un métier. Son extraordinaire talent de praticien, sa connaissance de l'anatomie, qui est l'apogée dorsale de ses compositions les plus ambitieuses et libres, sa science du dessin. Carpeaux les doit à Rude, mais aussi à Abel de Pujol, à l'école des beaux-arts où il fréquenta l'atelier de François Duret, et si jamais prix de Rome lui fut utile, ce fut bien celui qu'il remporta, en 1854, avec un *Hector implorant les dieux en faveur de son fils Astyanax*.

Il a alors vingt-sept ans. Il est né à Valenciennes, fils d'une famille très modeste et même fils de personne, ses parents l'ayant abandonné alors qu'il était très jeune pour aller chercher fortune en Amérique. S'il ne doit rien à son milieu d'origine, il doit beaucoup à sa ville natale : de solides amitiés, ses premières commandes, l'appel constant des notables de la ville, le souvenir de Watteau, même si le monument qu'il s'apprête à réaliser n'est pas le plus convaincant de ses œuvres.

Ses biographes nous ont dit l'acharnement, le mélange de ruse et de naïveté qu'il déploya pour attirer l'attention de Napoléon III, obtenir de l'impératrice quelques séances de pose, devenir un des maîtres du prince impérial.

Sans cet acharnement, il n'aurait jamais exécuté les bustes de la marquise de La Vallée, de la princesse Mathilde, de l'amiral Tréhouard, de Napoléon III lui-même ou de la merveilleuse duchesse de Mouchy, véritable personnage prostitution, qu'un critique de l'époque décrivait comme « du Largillière taillé dans le marbre ».

Une ronde de campagne
L'Italie lui apporta une double révélation : celle de la grande sculpture tragique et celle d'une vie populaire plus joyeuse et spontanée que celle qu'il avait connue jusqu'alors. De la première est né le groupe d'Ugolin. « Une statue pensée par le chantre de la Divine

Comédie et créée par le Père de Moïse, ce serait un chef-d'œuvre de l'esprit humain », disait-il. Le résultat n'est pas tout à fait à la hauteur d'une aussi noble ambition. Mais l'Ugolin est une image de la souffrance, de la damnation qui impressionne encore par sa force, sa compréhension intérieure, sans nulle intention de pastiche, de l'esprit florentin, par certains détails, ainsi le visage du personnage de gauche, qui sont dignes des plus grands moments de la Renaissance. Venue du *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, elle est à l'origine du *Penseur* de Rodin.

Quant à la séduction de la vie populaire, elle ne se fera sentir que plus tard, à moins que l'on ne veuille s'extasier autant que le fit l'impératrice devant le *Pêcheur à la coque*, charmant motif mais qui doit un peu trop à Rude et dont l'habileté ne peut faire oublier le caractère très conventionnel : s'il faut absolument s'attendrir devant l'enfance, la statue du *Prince impérial* avec son chien *Aïda* paraît préférable. Non, ce qui dit dans l'œuvre de Carpeaux son goût de la vie populaire, ses souvenirs de la campagne italienne, c'est plutôt le haut relief du *Triomphe de Flore* (pour le pavillon du même nom) avec ses merveilleux enfants joyeux, hilares, pétaradant de santé, vrais galopins de village prêts à toutes les farces et qui semblent queller derrière leurs palmes les enfants porteurs de palmes le bain d'une paysanne imprudente.

Et surtout le groupe de l'Opéra. C'est Garnier qui semble avoir suggéré à Carpeaux d'abandonner la composition assez statique à laquelle il avait d'abord pensé pour *Une ronde légère autour d'un génie inspirateur*. Mais ce n'est pas une ronde de bacchantes possédées par l'extase ou l'esprit divin. C'est une ronde, une farandole campagnarde, comme il s'en danse dans tous les villages du monde (ou comme on en voit chez Rubens), et qui est dansée ici par de robustes jeunes femmes dont les visages, les corps éclatants de vitalité, d'entrain, sont emportés par la joie simple et naïve du plaisir physique. Et le « génie » qui communique au groupe son irrésistible mouvement n'est pas un Apollon musagète, mais un jeune

ouvrir païen que Carpeaux sut la sagesse de prendre pour modèle au lieu de s'en remettre à quelque statue antique. L'exposition nous présente le modèle original, à demigrandeur, de la Danse, et il est bien vrai, comme le remarquèrent les contemporains, que le modèle est très supérieur à son exécution en pierre. On y sent encore le frémissement des doigts du sculpteur, presque sa respiration, et peu d'œuvres donnent ainsi l'impression d'un mouvement qui se continue au-delà de ce que nous voyons, d'un mouvement plus mobile que tous les mobiles, tout de même un peu paresseux et bégueux, de Calder.

Un décapité qui parle
Ce thème de la danse, de la ronde de vie, du mouvement perpétuel, Carpeaux lui doit certains de ses meilleurs moments et de ses groupes les plus justement célèbres : celui des *Trois Grâces*, et la fontaine de l'Observatoire. De cette dernière, l'exposition nous présente deux études : le *Chinois*, qui changera de sexe au cours de l'opération, et l'*Afrique*, une de ses têtes les plus émouvantes dont Theophile Gautier louait « la vigueur ethnographique ».

« La négresse, avec la corde qui lui attache le bras au dos et lui froisse le sein, lève au ciel la seule chose qu'il ait de libre l'esclave : le regard... Mais cette impression de vitalité explosive, qui s'épanche, ruisselle au-delà du contour, on la retrouve aussi dans des œuvres en principe plus statiques, ainsi dans le projet de monument au maréchal Moncey, dont l'étonnante « esquisse à la gouache (n° 274) nous montre que Carpeaux concevait la sculpture comme un peintre, et un peintre impressionniste, en termes de couleurs et d'ombres », de violents contrastes lumineux, de traits rapides, souvent presque tourbillonnants, qui ressemblent à ceux de la peinture d'expressionnisme, de Gauguin ou de Matisse. Ses dessins (*Gouard au piano*, *Gambetta haranguant la foule*, n° 220 et 243), ses merveilleux carnets de croquis (les n° 239 et 240, en particulier, qui nous montrent des scènes de la Commune) ne nous disent pas autre chose.

C'est cette vitalité presque trépanique qui a fait de lui le meilleur portraitiste de son temps. Ses têtes, dont il dresse le menton, aiguise le regard, brise, divise les masses pour mieux rendre l'impression à la fois fugitive et essentielle qui dit tout d'un être, sont la vie même, une vie dont la sculpture n'avait pas donné d'exemples depuis la fin du dix-huitième siècle : *Mademoiselle Flore*, *Madame Alexandra Dumas*, *Léon de Laborde*. Et, surtout, l'extraordinaire *Gérôme*, crêté et flamboyant comme un coq en colère, que l'on surmonte à l'époque « le Décapité qui parle » et qui fit dire à certains que Carpeaux « avait été piqué par la tarantule », à d'autres (Théodore de Banville) qu'il n'avait jamais si bien exprimé « la furie de maigre et d'action » qui le possédait.

Une furie de maigre et d'action, ce n'est pas si mal dit malgré le sentiment très loir qu'a toujours eu Carpeaux de la plénitude du corps féminin. S'il a été admis par le

public de l'Empire, ce n'est pas seulement parce qu'il fut un artiste officiel, c'est aussi parce que ce qu'il disait correspondait à la sensibilité de l'époque, telle qu'elle se manifesta surtout dans la poésie et le roman, à son goût du mouvement, à sa nervosité, à sa recherche de l'impression rare, de la crispation douloureuse et bizarre. Le névrosisme ! Nos nerfs ! Nos pauvres nerfs ! Nos merveilleux nerfs ! gémissaient les Goncourt et, de Baudelaire à Flaubert, bien d'autres avec eux. Sur ce point, Carpeaux est bien leur contemporain, mais sans nulle complaisance d'esthète, avec une sincérité, une force qui, parfois, fait penser à Balzac. Son œuvre doit peu à la réflexion, beaucoup plus, même lorsqu'elle est le fruit d'un long travail, à l'improvisation, à l'interprétation directe, immédiate, de la nature, au feu de la vérité surprise et comprise, au merveilleux instinct tactile qui de l'artiste tout entier. A propos de Carpeaux, David d'Angers disait : « Si on lui coupait la tête, ses doigts continueraient à modeler de l'argile. »

ANDRÉ FERMIGIER.

* Sur les traces de Jean-Baptiste Carpeaux. Grand Palais, jusqu'au 5 mai.

Petites nouvelles

« La Maison des arts, et de la culture de Créteil donne carte blanche à Fred' Berthe, conservateur de la cinématèque suisse, pour un choix de films de Pabst, Pudovkin, Dovzhenko, etc., qu'il présente le vendredi 14 mars, à 21 heures, et le samedi 15, à partir de 13 heures. (Renoncement) : 899-90-20.

« Révisités au court métrage français, les Rencontres d'Épinal, après avoir présenté un choix de films des groupes UNI-CI-DE et tétra (ce dernier en -sept 83), proposent un choix de films militants du collectif Cinéma rouge, des films de la Commune, des entretiens, lycéens et bretons, de l'U.P.C.B. (Unité de production cinéma Bretagne), jusqu'au dimanche 16 mars, à la M.J.C. d'Orgeval. (Renoncement) : 822-41-40.

« Les élèves du Conservatoire d'art dramatique présentent le *Sauvage* d'Edmond Rostand, texte français de Cécile Rodes et Emmanuel de Lencquesaing, mise en scène de François Clavier, le 19 mars à 18 h. 30, le 20 à 20 heures, le 21 à 18 h. 30, 2 bis, rue du Conservatoire.

RACINE
LES DOIGTS DANS LA TÊTE
UN FILM DE JACQUES DONLON
« Tout séduisant dans ce film, tout mérite compliment... LE MONDE.
« Ponilâtre, drôle et tendre. Son importance peut être comparée à celle des 400 coups » de Truffaut.
F. BILLARD
« Chaleureux, vivant, drôle. Un chef-d'œuvre du jeune cinéma français. »
TELERAMA

UGC MARBEUF • CINÉMONDE OPERA • LA HARPE • CLICHY PATHE
BIENVENUE MONT-PARNASSE • CAMBRONNE • NATION • UGC ODEON
ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DE LA PÉRIPHÉRIE

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT • PHILIPPE NOIRET
ANICÉE ALVINA
SILVIA KRISTEL

une très excitante réussite...
Jean-Louis Bory • LE NOUVEL OBSERVATEUR

Le Jeu avec le Feu
Un film écrit et réalisé par ALAIN ROBBE-GRIEL

interdit aux moins de 18 ans

Avec la participation de AGOSTINA BELLI

MARBEUF (8^e) - STUDIO DES URSULINES (5^e)

AGUIRRE
LA COLÈRE DE DIEU
un film de WERNER HERZOG
avec KLAUS KINSKI
distribué par MICHELE DIMITRI FILMS

Un film admirable, l'un des plus intenses, des plus étranges et des plus envoûtants que nous ayons vu depuis longtemps. Jean de Baroncelli (*le Monde*).
Chaque plan est un choc, chaque image un éblouissement de sang, d'or et de vert. Pour la première fois depuis bien des années quelque chose de très rare sur un écran se matérialise : le génie.
Michel Grisolia (*Nouvel Observateur*)

COLISÉE - FRANCAIS - QUINTETTE - MONT-PARNASSE PATHÉ - CLICHY PATHÉ - CONVENTION - BOSQUET - GAMBETTA - CYRANO Versailles - VÉLIZY - ARTEL Rosny - ARTEL Nogent - BELLE-ÉPINE Pathé - ALPHA Argenteuil - FLANADES Sarcelles - CALYPSO - Viry-Châtillon

Voilà le film à voir
L'EXPRESS-GILLES JACOB
Devant un pareil chef-d'œuvre peu nombreux seront ceux qui n'auront pas envie d'applaudir frénétiquement.
LE QUOTIDIEN DE PARIS/Henri Chapler

l'important c'est d'aimer
interdit aux moins de 18 ans

PREMIÈRE LE 17
LES
MIRABELLES
DANS
FAUVES
Le Ranelagh
5 RUE DES VIGNES AUT 64 44
15 h - 18 h - 22 h 15
mat Sam et Dim à 14 h 30
relâche Dim soir et Lundi

Au nom de la race


صكزامن الأمل

سكراوات الأصيل

L'ACIC (Association pour la Collaboration des Interprètes et des Compositeurs) donnera son prochain concert le lundi 17 mars à 21 h. au Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Paris (16^e).

BOUFFES PARISIENS HELENE MARTINI Directrice. MARCEL AMONT Pourquoi Tu Chanterais Pas

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT THEATRE D'ORSAY Lundi 17 mars, 20 h. 30 3^e RENCONTRE-DEBAT DES CARIERS RENAUD-BARRAULT Claudel aujourd'hui

Mardi 18 mars, 20 h. 30 UNIQUE REPRESENTATION PANTALONI d'André Benedetto

GRUPE DE RECHERCHES MUSICALES Concert INTERNATIONAL F. SMALLEY «Pentes» REIBEL «Franz au signe» CHION «On n'arrête pas le regret» NONO

Après avoir vu flamber les tours et trembler les buildings, allez vous détendre « Au long de Rivière Fango ». Allez rire, faire l'amour, vivre avec Rufus, Emmanuelle Riva, Elisabeth Wiener, Romain Bouteille et le Café de la Goutelle. Au cinéma LA CLEF

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées Comédie-Française, 20 h. 30 : L'Idiot, Olympe, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités...

Les autres salles Antoine, 20 h. 30 : Le Tube Athènes, 21 h. : La Folie de Chailiot...

Vendredi 14 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus... Clichy, Théâtre de l'ARC, 20 h. 30 : Oreste... Comédie-Française, 20 h. 30 : L'Idiot...

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble Instrumental de France... Centre culturel du Marais, 18 h. 30 : Musique de l'Inde du Nord...

La danse

Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre du Silence.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans... Chailiot, 15 h. : La Condition de l'homme (documentaire paréol)...

2 DERNIÈRES LE MARATHON au PALACE, 8, faubourg Montmartre, PARIS (9^e)

Michodière CLAUDE PIÉPLU • ROLAND DUBILLARD Les Diablogues de ROLAND DUBILLARD

LE PRINTEMPS A Chailiot THEATRE NATIONAL mars-juillet 1975 Le règne blanc de Denis Guénoun

MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL Direction Jean NÉGRONI « Place de l'Hôtel-de-Ville - Nouveau CRÉTEIL »

Eglise Saint-Germain-des-Prés Vendredi 14 et 21 mars, à 21 h. Dimanche 23 mars, à 15 h. J. HAYDN LES 7 DERNIÈRES PAROLES DU CHRIST

LE MARAIS 20, rue du Temple 3^e 101-27-47-86 Théâtre d'Orsay

les intrigues de SYMA COUSH A Paris, le monde émerge et bouillonne des traverses

ACTION CHRISTINE 4, rue Christine (9^e) - 325-85-78 SIDDHARTHA. ANOVEL BY HERMAN HESSE A FILM BY CONRAD ROOKS

Au cinéma HAUTEFEUILLE, 70 mm QUADRIPHONIE APRES BOF et THEMROC TABAR NAC dans un film de CLAUDE FARALDO

SAMANTHA BAR - DISCOTHEQUE A PARTIR DE 20 H. Chaque nuit, tu nous fais danser le ragtime du diable. Samantha, Samantha tes philtres d'amour sont les plus raffinés à partir de 23 F.

JEANNE MOREAU "JEANNE LA FRANÇAISE" Film de Carlos DIEGUES avec Pierre CARDIN

UPONT LA JOIE le Mole du Stock Un film qui m'a fait hurler de rire!

SPECTACLES

BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A. v.o.) : Cinéma de Saint-Germain, 6° (633-10-52).
LE BANQUET (Fr.) : Châtelet-Victoria (330-91-15).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) : Grand-Favoit, 15° (531-44-58).
PARAMOUNT-ELYSEES 8° (330-43-34).
MARTEAU 2° (742-83-90).
BoulMich, 5° (333-48-28).
PARAMOUNT-MONTMARTRE, 18° (806-24-33).
PARAMOUNT-CLAY, 14° (336-99-34).
PARAMOUNT-ORFÈVRES, 14° (580-42-75).
PARAMOUNT-MAILLOT, 17° (752-24-24).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPÈVRE (Fr.) : Kinoparc, 19° (309-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A. v.o.) : P.L.M. - Saint-Jacques, 14° (589-69-21).
Blaritz, 5° (339-42-33).
U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Diderot, 12° (343-19-29).
LA CHAIR DE L'OPHICÉE (Fr.) : Gaumont-Champs-Élysées, 8° (329-04-67).
Impérial, 2° (742-72-23).
Quintette, 5° (333-35-40).
LA CHAÎNE VIDÉO (Fr.) : Saint-Lazare-Paquebot, 5° (331-58-10).
Hautefeuille, 6° (633-73-28).
CHINATOWN (A. v.o.) : Gaumont-Champs-Élysées, 8° (329-04-67).
Cluny-Palace, 6° (333-07-70).
Montparnasse-Pathé, 14° (336-42-12).
LA COUPE À DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5° (333-26-42).
14-Juillet, 18° (742-83-90).
LES DOIGTS DANS LA TÊTE (Fr.) : Bacine, 6° (633-49-71).
DRYFUS OU L'INTÉRESSANTE VÉRITÉ (Fr.) : Quintette, 5° (333-35-40).
DUPONT LAJOIE (Fr.) : Magnan, 5° (339-92-82).
Gaumont-Richelieu, 2° (232-36-70).
Caravelle, 15° (333-51-13).
Cambronne, 83° (544-14-27).
Maxeville, 15° (734-43-36).
Gaumont-Sud, 14° (333-51-13).
Gaumont-Gambetta, 20° (797-02-74).
Quartier-Latin, 13° (328-84-83).
Victor-Hugo, 10° (777-42-73).
Gaumont-Madeleine, 8° (333-51-13).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol. v.o.) : Saint-Sébastien, 6° (333-07-70).
LE FLAMBEUR (A. v.o.) : France-Élysées, 8° (329-04-67).
Danton, 12° (333-51-13).
Montparnasse-Hive-Gauche, 6° (548-26-36).
Maxeville, 15° (734-43-36).
Gaumont-Convention, 19° (329-04-67).
Clichy-Pathé, 18° (325-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6° (326-48-18).
LA GIPSE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14° (336-42-12).
Maxeville, 15° (734-43-36).
Magnan, 5° (339-92-82).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marisa, 4° (328-47-85).
14 h et 22 h 30.
IL EXISTE UNE FOIS HOLLYWOOD (A. v.o.) : Cluny-Solles, 6° (333-20-12).
Normandie, 8° (339-41-18).

LA SERRIF EST EN PRISON (A. v.o.) : Quintette, 5° (333-35-40).
EMOÛS (A. v.o.) : Marisa, 4° (328-47-85).
LE SOLEIL QUI EST ROUGE (Fr.) : Studio-Gaîté, 6° (333-73-28).
LA SOUFRE FROIDE (Fr.) : Temples, 4° (328-47-85).
Albena, 12° (343-07-48).
TARARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6° (633-73-28).
THOMAS (Fr.) : Muret, 10° (328-59-75).
Liberté, 12° (343-07-48).
Bonaparte, 6° (326-12-12).
Cambronne, 15° (734-43-36).
Fauvette, 13° (331-60-74).
Gaumont-Madeleine, 8° (329-04-67).
U.G.C. Marbeuf, 8° (325-71-08).
LA TOUR INFERNALE (A. v.o.) : Publique-Champs-Élysées, 8° (329-04-67).
Ermitage, 6° (339-15-71).
U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08).
Arlequin, 6° (548-62-25).
v.f. Ermitage, 6° (339-15-71).
Rece, 2° (326-42-82).
Rotonde, 6° (333-07-70).
Gaumont-Convention, 13° (328-42-71).
Teletar, 13° (331-60-74).
Paramount-Opéra, 9° (373-34-57).
Moulin-Rouge, 10° (605-43-28).
Paramount-Montparnasse, 15° (329-04-67).
Opéra, 9° (373-34-57).
Lux-Bastille, 12° (343-79-17).
Passy, 10° (288-62-34).
Paramount-Maillot, 17° (752-24-24).
TRENTE-SEPT DE TERRE (A. v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8° (329-10-08).
v.f. Boritz, 2° (742-83-90).
Wepier, 10° (387-50-70).
UN JOUE LA FÊTE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8° (325-71-08).
UNE PAGE FOLLE (Jap. v.o.) : Ciné-Halles-Pochin, 6° (230-71-72).
ROZ, 2° (326-63-03).
UN SEASON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : La Seine, 5° (325-92-86).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 12° (333-51-13).
Ciné-Halles-Pochin, 6° (230-71-72).
Normandie, 8° (339-41-18).
Napoleon, 17° (330-41-18).
Roz, 2° (326-63-03).
Harmonie, 9° (776-11-24).
Saint-Michel, 5° (330-79-17).
Miramor, 14° (328-41-02).
Mistral, 14° (328-41-02).
Magie-Convention, 10° (328-20-32).
Les grandes reprises
ANARCORD (It. v.o.) : Jean-Renoir, 5° (330-40-75).
LA DÈLE SHANGHAI (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7° (783-04-66).
avec première partie : Shanghai.
2001. ODISSEE DE L'ESPACE (A. v.o.) : Studio de la Contrecarpe, 5° (333-51-13).
LA PÈREUR DE VIVRE (A. v.o.) : Olympia, 14° (783-67-42).
L'OPÉRA (Fr.) : Actua-Champo, 5° (333-51-13).
HAROLD ET MAUDE (A. v.o.) : Luxembourg, 6° (333-07-70).
LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5° (333-31-83).
MUSIC LOVERS (A. v.o.) : Luxembourg, 6° (333-07-70).
NOIX DE COCO (A. v.o.) : Nœmbulles, 5° (333-31-83).
LE SÈRE DE TERRE (A. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6° (326-48-18).
LA STRATÉGIE DE L'ARAIGNEE (It. v.o.) : New-Yorker, 9° (770-63-40).
sauf mardi soir.
THEOREM (It. v.o.) : Champollion, 3° (333-51-13).
LES TEMPS MODERNES (A. v.o.) : Paramount-Maillot, 17° (752-24-24).
ZARIBEL POINT (A. v.o.) : Dominique, 7° (331-04-33).

SERVICE CONTINU MIDI 4 H. DU MATIN **NAVY-CLUB-RESTAURANT**
 HUITRES • COQUILLAGES • SPECIALITES • FRUITS DE MER
 DISCOTHEQUE 22 h. à l'aube avec ses Goggs Girls
 SPECIALISTE REUNIONS, PROFESSIONNELLES • BUFFET CAMPAGNARD
 AUX FROMAGES DE FERME • LUNCH • COCKTAIL • 300 à 500 personnes
 SALLES CLIMATISEES • 58, Bd. de l'Hôpital • 75013
 FERMÉ LE LUNDI • SAUF JOURS FERIES / 535.91.94 / 535.89.86

DERNIÈRE SEMAINE
 LE SEINE (Métro Maubert-Mutualité)
 10, rue Frédéric-Sauton

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL
 On pourra penser un peu à RESNAIS, beaucoup à Jean VIGO, Claude WEISZ à la noire revoltée.
 SICLIER (Le Monde)
 Une œuvre d'exception.
 LEFÈVRE (Cinéma 75)

Ciné halles 72 rue SAINT-DENIS / Tel. 236.71.72 Métro CHATELET

de la déraison à la dérision
 2 CHEFS-D'ŒUVRE JAPONAIS
UNE PAGE FOLLE de TEINOSUKE KINUGASA
L'EMPEREUR TOMATO KETCHUP de TERAYAMA

Vérités et Mensonges
 F for FAKE
ORSON WELLES
 son immortalité réside dans son œuvre!
 ROBERT BENAÏDUN - LE POINT
 un chef-d'œuvre... réalisé par un prestidigitateur diabolique.
 GILLES JACOB - L'EXPRESS
 une nouvelle preuve de son génie...
 GUY BRAUCOURT - LES NOUVELLES LITTÉRAIRES
 un grand moment de cinéma
 JEAN-LOUIS BORY - NOUVEL OBSERVATEUR
 une œuvre considérable...
 ROBERT CHAZAL - FRANCE-SOIR
 En VO aux Cinémas :
 ELYSEES LINCOLN - ST. GERMAIN STUDIO DRAGON - MONTPARNASSE 83

SAINT-GERMAIN VILLAGE 14 JUILLET

A UN NOM DU PEUPLE ITALIEN
 un film de DINO RISI
 avec UGO TOGNAZZI et VITTORIO GASSMAN

UGC MARBEUF - MADELEINE BONAPARTE - LA FAUVETTE LIBERTÉ - CAMBRONNE 3 MURAT
 PARLY 2 - MURAT/Argenteuil
 ALPHA/Argenteuil

UNE NOUVELLE REUSSITE DU JEUNE CINEMA FRANCAIS
 ROBERT CHAZAL France-SOIR
"thomas"
 un film de JEAN-LOUIS BORY
 ALPHAS/Argenteuil - DION

plus drôle, et plus féroce...
DUPONT LAJOIE
 est le meilleur film de YVES BOISSET
 MARIGNAN PATHE GAUMONT RICHELIEU • CARAVELLE PATHE-MONTPARNASSE 83 • CAMBRONNE PATHE • GAUMONT SUD
 GAUMONT GAMBETTA • QUARTIER LATIN • VICTOR HUGO PATHE • GAUMONT MADELEINE
 ET DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITE DE LA PERIPHERIE

Passer également aux VÉLIZY - C2L ST-GERMAIN - MULTICINÉ PATHÉ

CONCORDE • ELYSEES LINCOLN • ST-GERMAIN-HUCHETTE • HAUTEFEUILLE GAUMONT-OPERA • CLICHY-PATHE MONTPARNASSE-PATHE GAUMONT SUD • FAUVETTE • MAYFAIR • MAXEVILLE • LES NATION
 Périphérie : C2L VERSAILLES • TRICYCLE ASIÉRIÈRES • ARTEL ROSNY • BELLE-ÉPINE PATHE THIAIS
 AVIATIC LE BOURGET • EPICENTRE ÉPINAY

le Mâle du Siècle
 LE NOUVEAU FILM DE CLAUDE BERRI

Un film qui m'a fait hurler de rire!
 du "VIEIL HOMME ET L'ENFANT" en passant par "LE PISTONNÉ", "LE CINEMA DE PAPA", "MAZELTUM" et "SEX SHOP".
"Berr! c'est le Pagnol du Sentier"
un suspense géant, de l'érotisme, de l'humour.
 RÉMO FORLANI - RTL
 Ces scènes d'une certaine vie conjugale sont traitées par Claude Berri avec une justesse féroce et irrésistible digne de Dino Risi et du dernier Sacha Guitry.
 PHILIPPE COLIN-RIE
 interdit aux moins de 18 ans
 UN FILM DE CLAUDE BERRI - "LE MÂLE DU SIÈCLE" - JULIET BERTO - CLAUDE BERRI - HILBERT DESCHAMPS
 DENISE PROVENCE - JACQUES DEBARY - en coproduction de ROLAND DUBILLARD - avec la participation de ANNE MARIE MATHÉRIE

STUDIO ALPHA - Horaire du film : 13 h., 15 h. 15, 17 h. 30, 19 h. 45, 22 h.

LES AUTRES
 UN FILM DE HUGO SANTIAGO
 ÉCRIT EN COLLABORATION AVEC JORGE LUIS BORGES ET ADOLFO BLOY CASARES
Défendu par :
 Gilles DELEUZE, Marguerite DURAS, Michel FANO, Jean-Pierre FAYE, Jean RICARDOU, Alain ROBBE-GRILLET, Jacques ROUBAUD, Nathalie SARRAUTE, Severo SARDUY, Tzvetan TODOROV, Alain TOURAINE, Iannis XENAKIS...
 SCÉNARIO ORIGINAL PUBLIÉ CHEZ CHRISTIAN BOURGEOIS, éditeur

سكزامن الأصل

CHRISTINE

MARTHA

Fous de Vivre
 Les films de Claude Lelouch
 PARIS POUR RIEN

SAMANTHA
 avec LA PAPERIE DE 38

JANE MOREAU LA FRANCAISE
 LES avec Pierre CARRÉ

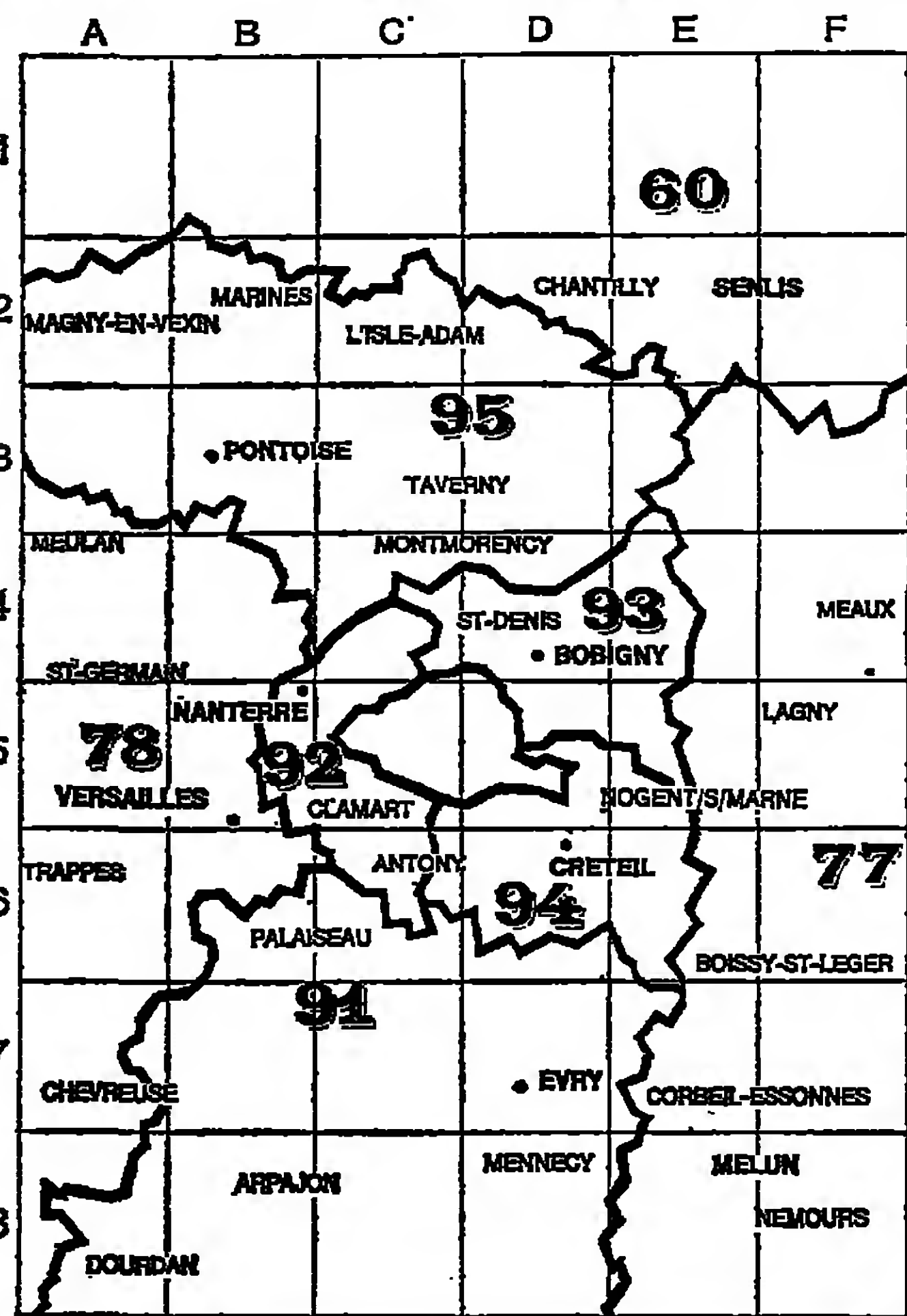
سكرا من الأهل

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/B
78 **2500** **2000** **90%** **CF.**
 Révisable FD 15

N° Dég. et grilles Prix moyen du m² Prix moyen du m² ferme et définitif montant des prêts cumulés et durée prêt du Crédit Foncier année de livraison et trimestre

Immeubles 124 Maisons individuelles Garages particuliers Garages en sous-sol ou box Parkings en surface Gara F.L.R. Station Autoroute périphérique



B/5 **78** **3.300** **80%** **20** **1975** **1976** **240**
 FD

« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Logard, au cœur du Versailles tridit, sur une de ses avenues les plus prestigieuses, TRADITIONS associe hérit. du gr. siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam., dim., 10 à 12 et 14 à 20 h. Une réalisation

GAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15° - T. 951-40-61

B/5 **78** **4.750** **80%** **20** **1976** **100**
 FD

PARC ALEXANDRE - 9, pl. Alexandre-1^{er}-de-Yougoslavie - 8, rue de Provence, Versailles - Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Apt. du studio ou 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place: vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.

INFORMATION IMMOBILIÈRE
 23, bd des Capucines, Paris (2^e) - Téléphone : 266-56-50.

B/4 **78** **300.000** **80%** **20** **1975** **120**
 à **430.000** FD

LES CLAIRIÈRES DE VERNEUIL à Verneuil-sur-Seine, sortie autoroute Ouest (Orgeval ou Les Mureaux) - Reste 22 mois. ind. de 4 à 7 p., jard. priv. boisés de 400 à 1.000 m², long créd. à taux avant. Très beau site résid. à 700 m de la gare. Paris 30°. Inf.: Ag. GRAVEY, à Verneuil, 965-69-59. Visites sam., dim., de 14 h 30 à 18 h 30.

B/8 **91** **198.000** **80%** **20** **1975** **120**
 à **240.000** FD

LES HAMEAUX DE DOURDAN - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan - Reste 1^{re} tranche, livraison immédiate un 6 p., C.F. 5,50 %. - 2^e tranche, maisons indiv. 4, 5 et 6 p., + terrains privatifs. Vis. sur pl. lundi, jeudi, vend., de 14 h. 30 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 492-75-81. Pierre BARON S.A., 118-120, r. de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02 +.

LA HENIN
 crédits immobiliers
 16, rue de la Ville l'Évêque
 75008 Paris - tél. : 260-35-15

COGEMO

B/5 **92** **3.100** **80%** **20** **1975** **154**
 FD

LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrene, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m² d'esp. verts, parf. imm. à fianc. cot. Prestations attr., grande qualité. Du 2 ou 6 pièces. Rens. sur place tous les jours. 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.

GAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15° - T. 967-27-74.

B/6 **92** **4.800** **80%** **20** **1975** **7**
 F. et sur télec.

LE CLOS DU COLOMBIER - 2, av. Franklin-Roosevelt à Sceaux - Une petite résid. de 32 appart. Du 3 ou 7 p. + ch. ind. Fac. p.d.t., moss. App. class., en duplex ou bordés d'un jard. A prox. métro. Bur. de vte ouv. t.l.jrs de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. et mar. et mer. 661-01-81. S.C.I. Les Firmins S/C SINVIM Construct., 25, av. Kléber-16°

B/5 **92** **5.000** **80%** **20** **1975** **60**
 FD

LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m²), 17, rue des Abondances - 31, rue Anna-Jacquie, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio ou 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privatifs. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. et mardi. Inform. et vente: PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17°. Téléphone : 755-82-10.

B/6 **92** **3.200** **80%** **20** **1976** **82**
 FD

FLORILÈGE - Angle rue Mars-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h. Une réalisation

GAPRI Téléphone : 350-11-36

B/8 **92** **3.900** **80%** **20** **1975** **128**
 à **4.000** FD

L'ÉRMITAGE - 8-14, pl. du Cl-de-Gaule, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeuse. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m², du st. au 5 p. Bur. yse, 81 bis, r. Houdeau, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h et mar., mer.

GAPRI G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15°, 350-79-54

B/5 **92** **4.200** **80%** **20** **1975** **26**
 FD

RÉSIDENTE ARAGO - 3, rue Arago, Puteaux - Petit immeuble face à Neuilly et proche de la Défense. Desservi par autobus et métro. Appartements livrés prêts-à-vivre. Confort Total Electricité. Excellent placement. Charges minim. Bur. de vte ts les jrs de 13 à 19 h. T. 774-98-13.

B/5 **92** **6.100** **80%** **20** **1976** **31**
 FD

PARC MARIE-BONAPARTE - 120 à 132, bd de la République, St-Cloud - Un immeuble de haute qualité situé d. un parc de 2 ha. Du st. au 6 p. S. pl. t.l.jrs de 11 à 13 h et 14 à 19 h et mar.-mer. T. 602-95-06 et SINVIM-CONSTRUCTION, 18, av. George-V, Paris-8° - T. 704-72-00.

B/5 **93** **3.350** **80%** **20** **1975** **29**
 FD

BAGNOLET M^e GALLIENI - PARC DE BAGNOLET - 53, av. Gambetta - Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble studios et 2 pièces terminés fin 1975. Inform. et vente:

PROMEX 65, rue Rennequin, Paris (17^e) Téléphone : 755-82-10

B/5 **94** **2.900** **80%** **20** **1975** **66**
 FD

ST-MAURICE - Résidence de Manège, 121-125, rue du Maréchal-Ledere, St-Maurice - Appartements 2, 3, 4 et 5 pièces, loggias, jardins. Reste 20 appartements. Visite sur pl., lundi, jeudi, vend., de 14 à 19 h, sam., dim., de 10 à 19 h. Téléphone : 893-19-82. Pierre BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02.

B/2 **95** **182.700** **90%** **20** **1975** **124**
 à **5,50%** FD

LES HAMEAUX DE PARMAN - Rue du Général-de-Gaulle, Parnan - Maisons individuelles du 6 p. et 4 p. + combles aménagés et 4 p. Reste 25 maisons. Vis. sur pl., lundi, jeudi, vend., de 14 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 469-30-63. PIERRE BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard - 75006 Paris - Tél. 260-33-02.

vous avez choisi... réalisez votre projet... avec un prêt

cde
 COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
 6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
 Tél. 260.35.10 et 742.73.15

Construisez vos vacances
 au bord du Danu Corona

Faites vos congés
 Hôtel Sheraton à Montp...

RELIGION

CARNET

LES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT

Le conseil permanent de l'épiscopat français, qui vient de se réunir à Paris sous la présidence du cardinal Francis Marty, archevêque de Paris, a débattu un certain nombre de questions d'actualité.

LE CENTRE RACHI EST INAUGURÉ

M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié, a présidé le 13 mars la cérémonie d'inauguration du Centre Rachi.

FRANCOPHONIE

OUVERTURE D'UNE SEMAINE A DAKAR

Dakar (A.F.P.). — M. Aljouni-Sene, ministre sénégalais de la culture, a ouvert, jeudi 13 mars, à Dakar, une semaine de travail de la section sénégalaise de l'Association internationale de parlementaires de langue française.

Mariages

M. et Mme Pierre Poinçon, M. et Mme Jacques Rousseau, ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants Marie-Françoise et Philippe.

Décès

Mme André Bertin et ses enfants, Mme Pierre Commeny, ont le deuil de faire part du décès de André BERTIN.

M. et Mme Jacques Levaillant et leurs enfants, Le docteur et Mme Francis Lazard, leurs enfants et petits-enfants.

M. et Mme Bernard Marlin et leurs enfants, M. et Mme René Thivent et leurs enfants.

M. et Mme Nguyen Dao Ban, Mme Evelyne Ban, Mme veuve Maurice Janneau.

M. et Mme Nguyen Dao Ban, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945.

Messes anniversaires

Pour le quatrième anniversaire de la mort de Mme Jean AUBRAULT.

Ceux qui l'ont connu, qui j'ai aimé, sont invités à venir par la présence, la prière, la pensée.

Un souvenir est demandé à tous les amis du poète Claude SERNET.

Les Associations de rapatriés invitent leurs amis et tous les rapatriés à assister à la messe qui sera dite à Paris, le mercredi 26 mars.

Dimanche 16 mars, à 15 heures, conférence du maître du Graal, 9 bis, avenue d'Iéna.

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc.

M. et Mme Robert Levin, Mme Henri Lévi, ont le deuil de faire part du décès de M. et Mme Jacques LEVY.

M. et Mme Bernard Marlin et leurs enfants, M. et Mme René Thivent et leurs enfants.

M. et Mme Nguyen Dao Ban, Mme Evelyne Ban, Mme veuve Maurice Janneau.

M. et Mme Nguyen Dao Ban, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945.

M. et Mme Nguyen Dao Ban, Mme Evelyne Ban, Mme veuve Maurice Janneau.

Messes anniversaires

Pour le quatrième anniversaire de la mort de Mme Jean AUBRAULT.

Ceux qui l'ont connu, qui j'ai aimé, sont invités à venir par la présence, la prière, la pensée.

Un souvenir est demandé à tous les amis du poète Claude SERNET.

Les Associations de rapatriés invitent leurs amis et tous les rapatriés à assister à la messe qui sera dite à Paris, le mercredi 26 mars.

Dimanche 16 mars, à 15 heures, conférence du maître du Graal, 9 bis, avenue d'Iéna.

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc.

M. et Mme Robert Levin, Mme Henri Lévi, ont le deuil de faire part du décès de M. et Mme Jacques LEVY.

M. et Mme Bernard Marlin et leurs enfants, M. et Mme René Thivent et leurs enfants.

M. et Mme Nguyen Dao Ban, Mme Evelyne Ban, Mme veuve Maurice Janneau.

M. et Mme Nguyen Dao Ban, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945.

M. et Mme Nguyen Dao Ban, Mme Evelyne Ban, Mme veuve Maurice Janneau.

Construisez vos vacances autour du Dana Corona

Une mer comme la Méditerranée, c'est comme de la franchir d'un bref coup d'aile. Des rivages comme la Tunisie et la Costa del Sol, il veut mieux avoir sa voiture pour les visiter.

Table with 2 columns: EXTRAITS DES TARIFS (à partir de) and SEJOURS hôtel compris, demi-pension. Includes destinations like HAMMAMI, SOUSSE, COSTA DEL SOL, MALAGA.

En Méditerranée, ne vous séparez pas de votre voiture. Veuillez m'envoyer votre brochure.

Form with fields for Nom, Adresse, M., CP.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION Samedi S. 1 - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

VENTE A VERSAILLES M. Paul et Jacques MARTIN comm.-priseurs assoc.

300 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES des Ecoles Impressionniste, Cubiste, Symboliste et Abstrait.

VENTE A VERSAILLES M. Paul et Jacques MARTIN comm.-priseurs assoc.

300 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES des Ecoles Impressionniste, Cubiste, Symboliste et Abstrait.

ODOUL Garde-meubles 208 10-30

BMW:GAP CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF 25, rue Cardinet - Paris 17 - 267-31-00

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces. YSOPTIC 80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS

VENTE A VERSAILLES M. Paul et Jacques MARTIN comm.-priseurs assoc.

300 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES des Ecoles Impressionniste, Cubiste, Symboliste et Abstrait.

TRECA EPEDA SIMMONS LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNEE EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI CAPELOU

NEUILLY-SUR-SEINE Vente de vente du Roule 150, av. du Roule, Neuilly-sur-Seine

soldes jusqu'au 15 mars La Boutique du Brésil sur canapés et fauteuils en cuir 43, avenue de Friedland Paris 8° - Tél. : 359.22.10

"Faites vos congrès en plein cœur de Paris!"

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver: tel. 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel

مكتبات الامم المتحدة

صكنا من الأصل

TV COULEUR 110 DEGRÉS PHILIPS
ENTIEREMENT TRANSFORMÉE

PHILIPS

INTRAISON 17 JANVIER - 25 AVRIL 75

DEAUVILLE*

Une nouvelle résidence de loisirs!
Une nouvelle formule: CASTEL CLUB!

Devenez propriétaire d'un luxueux studio ou d'un duplex, entièrement meublé et équipé, vendu par périodes de deux mois.

Avec l'acquisition d'un mois de haute saison (mai, juin, juillet, août, septembre) nous vous offrons gratuitement un mois de moyenne saison.

Exemple de prix pour un studio de 4 personnes:

mai + avril	33000 F
juin + mars	34000 F
juillet + décembre	37000 F
août + février	39000 F
septembre + octobre	30000 F

• Au "CASTEL NORMAND" vous payez seulement le temps de séjour dont vous profitez pleinement.

• Au "CASTEL NORMAND" vous bénéficiez des services hôteliers: petit déjeuner, repas froids, entretien journalier, réservations, salons de détente, etc.

• Au "CASTEL NORMAND" vivez **** étoiles!

Crédit jusqu'à 70%

En plein centre, à 200 m du casino.
54, rue du Général-Leclerc. Visite sur place tous les jours.
Réalisation PRODOMO S.A. et JACQUES BOITARD

Coupon-réponse à envoyer à: PRODOMO s.a.
7 place de Valois, 75001 Paris. Tél. 233.85.45+ et 231.80.36+

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation en couleurs.

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Tél. _____

TV COULEUR 110 DEGRÉS PHILIPS
3000 REVENDEURS A VOTRE SERVICE

PHILIPS

INVESTIR DANS LA PIERRE

PRÈS DU PARC MONCEAU

dans 20 immeubles pierre de taille-ascenseur
18 appartements occupés de 4 et 5 pièces
de 2.300 à 2.600 F. le m²
appartements libres 4.000 à 4.500 F. le m²

bureau de vente 9 rue Léon Cogniet 75017 Paris
téléphone : 924 04 49 - 924 14 16

CREATIONS GRAPHIQUES

EFFICACES
annonces - catalogues
conditionnements
plv - marques - etc.

MULTIPLES RÉFÉRENCES
EXACTITUDE GARANTIE
émile dulac - 742-46-09
57 rue ste-anne 75002 paris

Philippe Taieb*
conseil en haute-fidélité

145, rue de la Pompe, 75016 Paris
Tél. 553.58.46

*voir le Monde du 25 janvier, page 9

TV COULEUR PHILIPS
LA MAÎTRISE DE LA TECHNIQUE 110 DEGRÉS

PHILIPS

LA VIE ÉCONOMIQUE

RÉFORME DE L'ENTREPRISE

POINT DE VUE

Et la voix du consommateur ?

par FRÉDÉRIC JENNY et ANDRÉ-PAUL WEBER (*)

Le débat concernant l'entreprise porte sur deux questions essentielles : le contrôle, voire l'exercice du pouvoir et la répartition des résultats, et son enjeu ne saurait échapper.

Mais, dans l'état actuel des choses, le consommateur est exclu de la joute. Schématiquement, tandis que les salariés veulent accroître leurs prérogatives et qu'une partie substantielle du patronat s'efforce de conserver son pouvoir, le consommateur constate le déclin des passions : s'il y a eu par le passé « tyrannie » du patronat, il peut craindre pour demain la « tyrannie » des salariés. Si le patronat a pu définir des politiques de produits et de prix en vue d'accroître sa marge bénéficiaire, pourquoi l'avenir de telles pratiques ne seraient-elles pas reconduites pour augmenter alors les niveaux de rémunération de travail ?

Or, au plan général, la satisfaction du citoyen implique que l'allocation optimale des ressources de la collectivité soit assurée : seule cette allocation optimale permet une production au moindre coût. Le citoyen n'est alors pas indifférent au comportement de l'entreprise — quel qu'en soit le maître. — ainsi qu'à la structure des marchés, qui sont des facteurs de nature à affecter le niveau de ses revenus réels.

Dans cette optique, le régime de l'entreprise ne saurait être limité à une simple question de modification interne des pouvoirs : elle doit être étendue à son rôle quant à la satisfaction des besoins de la nation. La réforme de l'entreprise doit intégrer les légitimes aspirations du salarié et concerner les aspirations, certes moins tangibles mais non moins profondes, de la collectivité des consommateurs.

Or, tel qu'ils ont jusqu'ici exprimé leurs propos, les protagonistes de la réforme de l'entreprise n'ont évoqué que des questions qui lui sont internes. Les audacieux suggèrent que l'on change de « maître », les timides proposent plus modestement que l'on

répartisse le gâteau des super-profits. Le rôle de l'entreprise dans la collectivité nationale, sa contribution à la croissance, son influence sur l'emploi, l'usage des facteurs de production, constituent autant de sujets qui ne sont ni étudiés ni évoqués. La réforme de l'entreprise exige pour corollaire la réforme tout aussi indispensable des entreprises.

Le thème de la transparence de l'information constitue une vieille revendication. A cet égard, le pouvoir exécutif, l'administration, partageant une très lourde responsabilité ; force est de constater que la rétention de l'information ne procède pas seulement des milieux patronaux, qui veillent à préserver le secret des affaires, mais elle découle largement encore d'une pratique administrative jalouse de son pouvoir et trop discrète dans son action. La valeur des transferts publics au bénéfice des différentes entreprises, considérées individuellement, est ignorée ; le contenu des règlements amiables établis par l'administration vis-à-vis de telle ou telle firme en interaction par rapport aux lois et règlements est inconnu du public.

Le contenu précis des contrats sectoriels passés entre le pouvoir de tutelle et les professions ne fait pas davantage l'objet de publicité ; il en est de même pour tout ce qui concerne les modalités d'accès aux marchés publics, les multiples procédures d'agrément, le bénéfice et l'affectation des taxes parafiscales.

Au total, l'administration sise quotidiennement tout un entrelacs de réglementations, de régimes d'exceptions et d'exemptions interdisant l'exercice de tout contrôle. A la transparence de l'information, pouvoir exécutif et administration préfèrent le secret, or c'est de leur action que

dépend le destin d'une multitude ; l'action des partenaires s'exerce en définitive sans contrepartie car le contrôle parlementaire traditionnel persiste à faire défaut.

L'expression de la volonté du législateur va, en matière d'information, jusqu'à être bafouée. Ainsi l'étude de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales permet de constater tout l'intérêt porté par le Parlement à la question de l'information. Les articles 357 et 448 de la loi précèdent de manière rigoureuse les conditions dans lesquelles les sociétés anonymes dont les titres sont cotés en Bourse doivent se soumettre à de multiples obligations d'information ; or, comme l'examen du décret d'application le révèle, la portée du texte de loi a été considérablement affectée. A la suite du décret, l'observation des faits enseigne que la structure juridique retenue par l'entreprise conditionne son obligation de publication légale d'information au Bulletin des annonces légales obligatoires. Toute entreprise retenant la forme de holding échappe ainsi aux règles établies par le législateur.

L'information constitue un moyen de contrôle pour les partenaires de l'entreprise, l'information constitue par ailleurs un élément de contrôle de la politique conduite vis-à-vis des entreprises et doit permettre de fonder la politique des structures industrielles et la politique de concurrence.

Face au développement récemment constaté de la concentration, face à la constitution de groupes nationaux et internationaux dominants, c'est en définitive parce que l'entreprise est dotée d'un pouvoir réel, parce qu'elle peut échapper au système de régulation qu'elle a le marché, parce qu'elle bénéficie, certes à des degrés divers, d'aides publiques, qu'il convient de porter toute son attention à la politique de concurrence. Certaines entreprises, différents groupes d'affaires, sont progressivement parvenus à s'arroger un pouvoir de monopole exercé individuellement ou collectivement par l'intermédiaire d'ententes. Or de tels phénomènes ne manquent pas de provoquer la mauvaise utilisation des ressources productives. La collectivité souffre d'un tel état de fait, et il convient d'y remédier. L'intérêt de la question est d'autant plus crucial que la puissance publique, tout comme par le passé, favorise à nouveau l'émergence de groupes dominants.

La commission technique des ententes et des positions dominantes a progressivement élaboré une très riche jurisprudence en matière d'ententes. De manière fort intéressante, ses travaux sont demeurés jusqu'à une date récente relativement ignorés. Pour l'avenir, il conviendrait qu'elle soit dotée de moyens d'investigation plus larges que ceux dont elle a disposé dans le passé afin, notamment, qu'elle soit en mesure de veiller en permanence aux comportements et aux performances des entreprises en situation de position dominante.

La réforme de l'entreprise prendra alors tout son sens. Les questions associées au contrôle de la firme et à la répartition de ses fruits seront envisagées sur des bases économiques saines car ne laissent aucune place à des comportements anti-concurrentiels qui affectent toujours le corps social dans son ensemble.

Changer de maître, modifier l'équilibre interne des pouvoirs propres à l'entreprise, permettrait de résoudre un problème catégoriel dont l'importance est certaine ; toutefois, la résolution de ces questions ne devrait pas cacher un autre pan de la réalité quotidienne qui, jusqu'ici, a été quelque peu ignoré.

BIBLIOGRAPHIE

LES «CITOYENS DANS L'ENTREPRISE» OU LE PRINCIPE DE NARCISSE

Narcisse, amoureux de son propre reflet dans l'eau, ne peut le saisir et en mourut de la rage. Le nom du trop beau garçon a été donné par certains observateurs du monde moderne au mécanisme selon lequel les hommes sont sélectionnés suivant leur plus ou moins grande ressemblance à un modèle donné. En l'occurrence, il s'agit des « managers », et ce système est connu comme un véritable piège sociologique.

Le « principe de Narcisse » est l'une des images qu'a utilisées M. Donnadien dans son livre, *Citoyens dans l'entreprise*, pour proposer une issue à notre crise de société (1). Pour ce scientifique, devenu ingénieur dans une grande firme pétrolière et engagé dans l'action syndicale (il est secrétaire général des cadres du pétrole S.C.L.P.-U.C.T.), le pouvoir dans l'entreprise a lentement glissé des mains des détenteurs du capital à celles des managers, nouvelle aristocratie moins assouplie de profits que de puissance, aveuglée par celle de la croissance et qui se perpétue par un mécanisme de sélection et de cooptation. D'où le diagnostic catégorique de l'auteur sur l'ineluctable nécessité d'une triple refonte dans l'entreprise, portant à la fois sur la conception du pouvoir, la structure hiérarchique et l'organisation du travail.

M. Donnadien fait allègrement l'inventaire critique des remèdes jusqu'ici proposés : la mystification du socialisme d'Etat qui ne fait que froquer une technocratie privée contre une bureaucratie publique ; l'ambiguïté fondamentale de la « direction participative par objectifs », par laquelle un patronat éclairé feint de supposer résolue la finalité réelle de l'entreprise ; le vide de la concertation, etc. Les réflexions goussardes ne manquent pas sur les discours mythologiques qu'échangent P.-D.G. et syndicalistes, au sujet du droit de propriété, « le manager y trouvant un superbe paramètre idéologique pour masquer ses véritables motivations, limités que le communisme est trop heureux de rencontrer un moulin à vent à jeter en pâture au donquichottisme du prolétariat ».

M. Donnadien s'attarde sur l'autogestion ; après en avoir souligné les faiblesses, les limites, les insuffisances, il reconnaît néanmoins à la C.F.D.T. « l'immense mérite d'avoir soulevé le problème, le véritable problème de l'entreprise ». Il faudra bien finir par reconnaître l'aspiration autogestionnaire, dit-il, qui n'est « rien d'autre que l'aspiration à la citoyenneté ». Car si la citoyenneté politique, après 1789, a mis plus d'un siècle à devenir réalité, la citoyenneté dans l'entreprise est, elle, encore à naître. Elle

apportera au travailleur, estime M. Donnadien, la réalisation de ses capacités de responsabilité et d'épanouissement personnel si sont opérées un certain nombre de transformations visant à changer les processus de décision dans l'entreprise, d'y opérer une séparation des pouvoirs, d'y faire contrôler la hiérarchie et la cooptation des cadres par les autres travailleurs, d'y enrichir les tâches pour procurer à tous du « temps retrouvé », etc.

Tout cela doit se faire selon une stratégie « écosociologique », estime l'auteur, hostile au révolutionnaire qui « est un idéaliste des moyens : au nom de la révolution à faire, il refuse dans l'immédiat, parce que partielles et démotivantes, des transformations sociales bénéfiques ». M. Donnadien défend avec foi son « projet global », dans ce dossier nourri de citations où voisinent Octave Gellner et Thellard de Chardin, Galbraith et Fourastié, Gilles Martinet et Jacques Monod, Daniel et Simone Weil, Janine Klouchitchew et Rimbaud. Sans complaisance pour « la violence résurgente des idéologies totalitaires », ni pour « l'intelligibilité bien présente de la contestation », M. Gérard Donnadien réclame des hommes lucides et libres. Tâche tites sur cette base et dans les rangs mêmes de son union syndicale ; lors du dernier congrès, un délégué sur dix estimait que les propositions de M. Donnadien vont trop loin ou pas assez.

JOANINE ROY.

(1) *Citoyens dans l'entreprise*, Editions Seesma, 23,50 F.

(*) Professeurs d'économie à l'ESSSC.

BBC-ENGLISH FOR MANAGEMENT

Cours individuels d'anglais supérieur pour les affaires

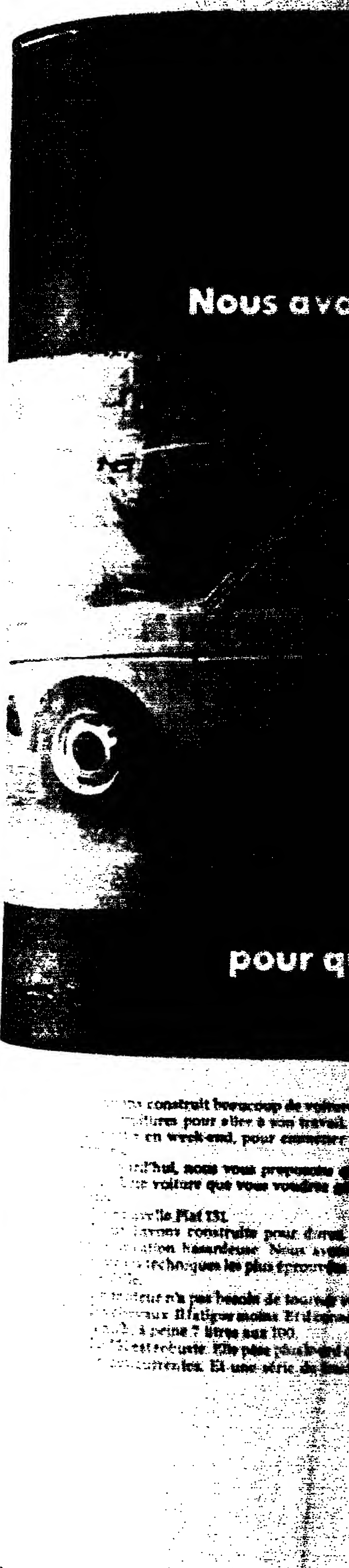
BANLIEUE DE LONDRES

ENSEIGNEMENT INTERIF = SÉJOUR DE COURTE DURÉE
PROGRESSION MODULÉE = ADAPTÉE À VOS BESOINS
METHODE EPROUVEE = RESULTATS RAPIDES

Un prix forfaitaire sans surprise comprenant : les cours de groupe et particuliers, l'encadrement et le matériel pédagogique, l'hébergement en pension complète et les loisirs.

METHODE ET ENSEIGNEMENT garantis par British Broadcasting Corporation

Pour une documentation complète écrire ou téléphoner
RTS Management Centre, Mrs E. Cable
Lans End, High Wycombe, Bucks, England
Tél. 0494-881885
ou Editions BBC 8, rue de Bari, 75008 PARIS



Nous avo

pour qu

constitue beaucoup de voitures
pour s'élever à son travail
en week-end, pour commencer

travail, nous vous proposons de
la voiture que vous voudrez

le Fiat 131

vous construire pour durer
haute technologie pour vous

techniques les plus évoluées

vous n'a pas besoin de tourner
à l'extérieur. Et une série de

Nous avons construit la Fiat 131



pour que vous la gardiez dix ans.

Nous avons construit beaucoup de voitures.

Des voitures pour aller à son travail. Des voitures pour partir en week-end, pour emmener sa famille en vacances.

Aujourd'hui, nous vous proposons quelque chose de plus. Une voiture que vous voudrez garder pendant dix ans.

La nouvelle Fiat 131.

Nous l'avons construite pour durer. Sans gadget. Sans innovation hasardeuse. Nous avons simplement appliqué les techniques les plus éprouvées de l'industrie automobile.

Le moteur n'a pas besoin de tourner vite pour donner des chevaux. Il fatigue moins. Et il consomme moins : à 90 km/h, à peine 7 litres aux 100.

La 131 est robuste. Elle pèse plus lourd que la plupart de ses concurrentes. Et une série de traitements anti-

corrosion relèguent la rouille au rang des mauvais souvenirs.

La 131 vous protège. L'habitacle est rendu indéformable par un triple ceinturage au niveau du plancher, des portières et du pavillon.

Autrefois, une voiture était facile à réparer. C'est aussi le cas de la Fiat 131. Par exemple, les ailes avant sont boulonnées et démontables.

A l'intérieur, il y a autant de place que dans les très grosses berlines. En dix ans, votre famille aura eu le temps de s'agrandir.

Et puis, la 131 est suffisamment belle pour que vous ne vous lassiez pas de la regarder. Même au bout de dix ans.

Nous avons construit la Fiat 131 pour vous offrir davantage, à prix égal, que n'importe quelle autre voiture sur le marché.

Dix ans d'avantages.

FIAT

Je souhaite recevoir une documentation complète sur la Fiat 131.

Mon nom : _____

Mon adresse : _____

Découpez ce bon et adressez-le à : Fiat-Automobiles
C/O Publitrans BP 123 91160 Longjumeau

MOI

Fiat 131 - 1300 (7 CV) ou 1600 (9 CV) - 2 portes, 4 portes ou break - A partir de 16950 F + forfait de transport et de livraison. Versions avec boîte 5 vitesses ou automatique.

مركزنا من الأصل

BBC-ENGLISH
FOR MANAGERS

...NOMIQUE
...FORME DE L'ENTREPRISE
...PARTI DE
...le voix du consommateur

BIBLIOPHILIE
...NOUVEAU DANS L'ENTREPRISE
...LE JOURNAL DE MARCISSE

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La régie Renault prend de nouvelles mesures de chômage technique

La C.G.T. et la C.F.D.T. envisagent des débrayages les 18 et 19 mars

La direction de la régie Renault a décidé d'appliquer de nouvelles mesures de chômage technique la semaine prochaine et de maintenir les réductions d'heures déjà arrêtées. A Billancourt,

environ 4 500 ouvriers des chaînes d'assemblage de l'île Seguin ne pourront pas travailler lundi 17 mars. Les horaires quotidiens continueront d'être diminués de deux heures pour 7 000 personnes. De plus, la journée du samedi, qui devait être travaillée par certaines équipes, a été reportée à une date ultérieure. A Flins, lundi sera chômé pour 7 500 personnes et pour 7 000 autres à Sandouville. A Cléon, 800 ouvriers ne pourront travailler lundi et mardi.

Invocant l'insuffisance des approvisionnements, la direction avait communiqué ces dispositions aux comités d'établissements convoqués, ce vendredi matin, à Billancourt, Sandouville, Flins et Cléon.

La Régie accentue donc sa pression à la veille de la discussion qui doit s'ouvrir le 18 mars. La négociation ne commencera que si le calme est revenu au Mans, a répété le porte-parole de la

direction, qui a reçu le 14 mars, une délégation C.G.T.-C.F.D.T. venue réclamer l'ouverture immédiate des pourparlers. Les syndicats, qui s'étaient présentés au siège de l'entreprise, avenue des Champs-Élysées, ont finalement été reçus aux bureaux de Billancourt. M. Alain Riolland (C.F.D.T.) a qualifié d'« irresponsable » le maintien de cette condition, dit-il, et a retourné au calme dépend essentiellement de la satisfaction des revendications : « à savoir l'augmentation de 50 F pour tous ; la révision des classifications ; la levée des sanctions et des licenciements, ainsi que le paiement de toutes les heures chômées ».

L'Union syndicale Renault C.F.D.T., regroupant l'ensemble des sections de toutes les usines, a proposé à la C.G.T. un débrayage allant de deux à quatre heures, les 18 et 19 mars, dans tous les établissements. Les deux organisations doivent se revoir le 17 pour arrêter leurs consignes.

SYNDICATS

Les dirigeants de l'U.C.T. ne seraient pas hostiles à une fusion avec la C.G.C. si celle-ci se transformait

« Il n'est pas question d'un retour de l'U.C.T. (l'Union des cadres et techniciens) à la C.G.C. », a déclaré le 13 mars, devant la presse, M. Jean-Louis Mandinaud, l'un des dirigeants de cette Union créée, en 1969, par des syndicats exclus ou démissionnaires de la centrale présidée par M. Malterre. « Nous sommes partis parce que nous voulions un renouveau du syndicalisme, a dit en substance M. Mandinaud. Si la C.G.C. se transforme lorsqu'elle aura désigné un nouveau président, et nos points de vue se rapprochent alors nous ne serons pas hostiles à l'unification des deux organisations ».

Cette éventualité a peu de chance de se réaliser dans un proche avenir, quel que soit celui des trois candidats actuellement connus (M. Calvez, Menu, Charpentier) qui sera élu au fauteuil que M. Malterre doit abandonner au mois de mai ou juin, si toutefois le congrès a bien lieu à cette date comme prévu. M. Mandinaud a précisé que des

représentants de l'U.C.T. avaient rencontré à deux reprises ceux de la Fédération de la métallurgie C.G.C., dont le président est M. Martelli. Ils sont convenus de poursuivre les contacts. M. Nasse, Lhuillier et Mandinaud estiment qu'un certain nombre de syndicalistes C.G.C. sont très proches de leurs conceptions.

Les dirigeants de l'U.C.T. avaient, auparavant, exposé leur point de vue sur le rapport Sudreau. Ils regrettaient qu'il n'ait pas été retenu leurs propositions (exposées par M. Donnadieu dans son livre *Citoyen dans l'entreprise*) sur le contrôle de la gestion, la réforme de la hiérarchie et la création de conseils de prud'hommes internes dans les grandes entreprises. Seuls des actes législatifs pourraient engager la transformation de l'entreprise, estime l'U.C.T. qui a demandé rendez-vous aux différents groupes parlementaires et a déjà rencontré les communistes et les indépendants.

LE TRAVAIL A REPRIS CHEZ BIG CHIEF

Le travail devait reprendre ce vendredi 14 mars dans les usines vendéennes de Big Chief, second fabricant français de vêtements féminins. Après deux semaines de grève, les ouvrières de la firme ont décidé, le 13 mars, par un vote à bulletin secret, d'accepter les nouvelles propositions de M. Maurice Bidermann, qui a pris le contrôle de l'entreprise après sa mise en liquidation judiciaire, le 12 février. Représentant Big Chief, celui-ci avait toutefois refusé de maintenir les « avantages acquis » (treize mois et primes de vacances notamment), ce qui amputait, selon les syndicats, de 28 % environ les revenus du personnel. M. Bidermann annonçait en outre une cinquantaine de licenciements (notamment parmi les

cadres), jugés indispensables au « réajustement » de l'entreprise. Les sept cent trente ouvrières des usines de la Roche-sur-Yeu et de la Calèche déclinaient aussitôt (le 27 février) de se mettre en grève illimitée. Après nombreuses négociations, M. Bidermann a consenti à maintenir un certain nombre d'avantages — les primes de productivité, de vacances ou de rendement — de qui a permis, après le vote favorable du personnel, la conclusion d'un protocole d'accord entre les syndicats et M. Bidermann, et la reprise du travail. « Cela ne se fera sans doute pas sans un certain flottement », ont néanmoins précisé les syndicats, ajoutant que de nouvelles réunions porteraient sur le déroulement par la suite afin de régler les problèmes en suspens ».

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

Une nouvelle capitale pour la Bretagne

RENNES, PONTIVY, LOUDÉAC, MUR ?

Où faut-il installer la capitale de la Bretagne ? La question, longtemps murmurée, est maintenant ouvertement posée. Plusieurs membres des assemblées régionales et notamment M. Georges Lombard, sénateur, président de la communauté urbaine de Brest, voudraient qu'elle soit débattue publiquement.

La revue Bretagne aujourd'hui, éditée par l'association culturelle Bleu-Brug, écrit dans le numéro du premier trimestre 1975 : « La décision n'appartient d'ailleurs pas aux seules assemblées régionales. Elle ne peut être prise, sans le, que par décret. La région ne peut, en principe, que demander à Paris de prendre la décision qu'elle souhaite. » Le préfet de région à Rennes, qui est aussi préfet de l'Ille-et-Vilaine, s'est dit prêt à « faire ses valises ». Faut-il voir le signe que le gouvernement ne s'opposerait pas au transfert ? interroge la revue.

« Ceux qui militent en faveur de l'installation de la capitale dans une des villes du centre de la Bretagne (Pontivy, Loudéac, Mur) font valoir que cette décision aurait une valeur d'« entrainement » exceptionnel sur l'économie de l'Argoat moribond. Il ne serait pas opportun, en effet, que Rennes continue une forte croissance centrée autour d'elle un désert. En outre, Rennes, ajoute Bleu-Brug, n'a jamais été la « capitale de cœur » des Bretons. Peut-être parce qu'elle a toujours été perçue comme la « ville des intendants » et la capitale du pouvoir extérieur imposé. Pour sa part, dans la revue Armor, Morvan Duhamel ajoute : « L'installation à Rennes ou dans toute autre grande ville de la capitale, et donc de services et d'immenses, serait forcément plus onéreuse que dans la Bretagne centrale... Les élus du Finistère sont à coup sûr favorables à la Bretagne centrale. Ceux de l'Ille-et-Vilaine ne sont pas tous, nous le savons, partisans de Rennes. Ce sont ceux des Côtes-du-Nord et du Morbihan qui remportent la décision. » On en reparlera.

ASSEMBLÉES RÉGIONALES

POITOU-CHARENTES : l'avenir est à l'ouest

De notre correspondant

Poitiers. — Le conseil régional de Poitou-Charentes a adopté, le jeudi 13 mars, le texte des réponses au questionnaire préliminaire du VII^e Plan.

Les conseillers régionaux souhaitent que celui-ci soit l'occasion d'un réajustement complet entre les différents secteurs d'activité, entre les villes et les secteurs ruraux, entre la production et la distribution, entre les secteurs primaires, secondaires, d'une part, et le secteur tertiaire, d'autre part, afin de privilégier les deux premiers, entre les revenus pour revitaliser notamment le travail manuel, enfin entre les pouvoirs pour assurer une meilleure participation des citoyens et un renforcement des collectivités locales.

Pour favoriser le développement du Poitou-Charentes dans les années à venir, le conseil régional réclame le désenclavement de la région, notamment par une liaison Centre Europe-Atlantique qui ne passerait absolument pas par Paris, « car l'importance donnée de plus en plus à l'Europe médiane inquiète les conseillers régionaux, qui y voient une aggravation progressive de l'éloignement de la Communauté européenne des régions atlantiques ». Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur détiennent, en France, les éléments d'un axe privilégié qui, avec les provinces étrangères voisines, rassemble près de 10 millions de personnes, parmi lesquelles dix millions d'actifs, dont la moitié travaillent dans l'industrie », affirme l'avis de l'assemblée.

On a pourtant apprécié dans la région qu'un des quatre points du questionnaire gouvernemental concerne la façade maritime. « Seul un réajustement vers l'ouest de l'économie nationale permettra

le développement de la façade atlantique. » Vingt-six conseillers ont adopté le texte, six appartenant au parti communiste et au parti socialiste ou aux radicaux de gauche se sont abstenus. L'un de ceux-ci a fait remarquer que le vrai débat sur le VII^e Plan n'aurait lieu que dans quelques mois, lorsqu'il s'agira d'établir, chiffres à l'appui, la programmation à laquelle conduira le Plan.

JEAN-MICHEL AUDINEAU.

l'urbanisme

● L'AFFAIRE DE NANCY. — Le maire de Nancy, M. Marcel Martin (centriste), a, le jeudi 13 mars, indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il précéderait à M. Michel Guy, secrétaire d'Etat aux affaires culturelles, les élus du conseil municipal de Nancy de l'interdiction de construire la tour St-Jacques (perte de 4 millions de francs). Lorsque l'inspecteur général administratif aura vérifié le déroulement des opérations d'urbanisme, le maire publiera un livre blanc et organisera une journée sur l'urbanisme au mois de mai ou juin prochain. — (Corresp.)

TRANSPORTS

Les pilotes de ligne demandent une meilleure sécurité dans les aéroports

De notre correspondant

Vienne. — Déturnés par des pirates un commandant de bord ne doit plus être soumis aux seules décisions des autorités chargées du contrôle du trafic aérien. Il doit pouvoir prendre un certain nombre de décisions par lui-même en fonction du danger qu'encourent ses passagers. De même, il en doit plus se voir refuser l'accès à un quelconque terrain d'atterrissage dans le monde. C'est l'un des vœux qu'ont exprimés les délégués de la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA), qui vient de se réunir dans la capitale autrichienne.

Parmi les nombreux sujets traités par l'IFALPA, la sécurité aérienne a occupé une large place. Les congressistes ont constaté qu'il existait de trop grandes variations dans les normes de sécurité en vigueur dans les divers aéroports. Ils se proposent d'éta-

blir dès à présent ces normes dans tous les aéroports internationaux et d'établir un classement qu'ils soumettront, dans quelques mois, aux comités de sécurité de ces aéroports, afin de parvenir à un standardisation de ces règles. La conférence a révélé que dix aéroports dans le monde présentent des insuffisances techniques sérieuses si un avion se trouve en difficulté : Nahaï et Osaka, au Japon ; Los Angeles et Anchorage, aux Etats-Unis ; Rimini et Bari, en Italie ; Corfou et Rhodes, en Grèce ; Hongkong et Téhéran.

Le défaut de contrôle de l'emballage des produits présentant des risques, ainsi que celui du chargement de ces produits dans les avions, a également été dénoncé par les pilotes, qui souhaitent voir augmenter le nombre des inspecteurs affectés à cette tâche.

A. R.

ENVIRONNEMENT

AVANT LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES DANS PLUSIEURS VILLES

Les élus du Larzac sont reçus par M. Yvon Bourges

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, reçoit ce vendredi matin 14 mars, les maires de sept communes rurales du Larzac accompagnés par M. Raymond Bonnefons, président du conseil général, indépendant. M. Bourges avait déjà reçu, le 1^{er} mars, M. Jean Gabzac, député U.D.R. et maire de Millau, à qui il avait affirmé que l'indépendance du camp était « irrévocable ».

D'autre part, à Paris comme dans plusieurs villes de France, des manifestations sont organisées le 15 mars « contre l'extension du camp militaire du Larzac ».

Nombre de ceux qui défilent dans les rues n'ont jamais mis les pieds sur le Camp militaire et ont brûlé. Mais ils ont vu des films lu des livres, entendu le récit des « pèlerins » qui, chaque été, vont trébucher sur les cailloux de ce terroir aveugnant. Le Larzac est, devenu à la fois le pôle géographique et le symbole de multiples contestations.

La question initiale a été posée lorsque l'armée a chassé d'outre-mer, décapés, engins rapides et à longue portée, a cherché sur l'Hexagone de vastes terrains de manœuvre. Il y avait le plateau du Larzac justement, où les fantassins poussaient les appuis. L'opération perdit d'autant plus opportune que les armées britanniques, néerlandaises, belges et

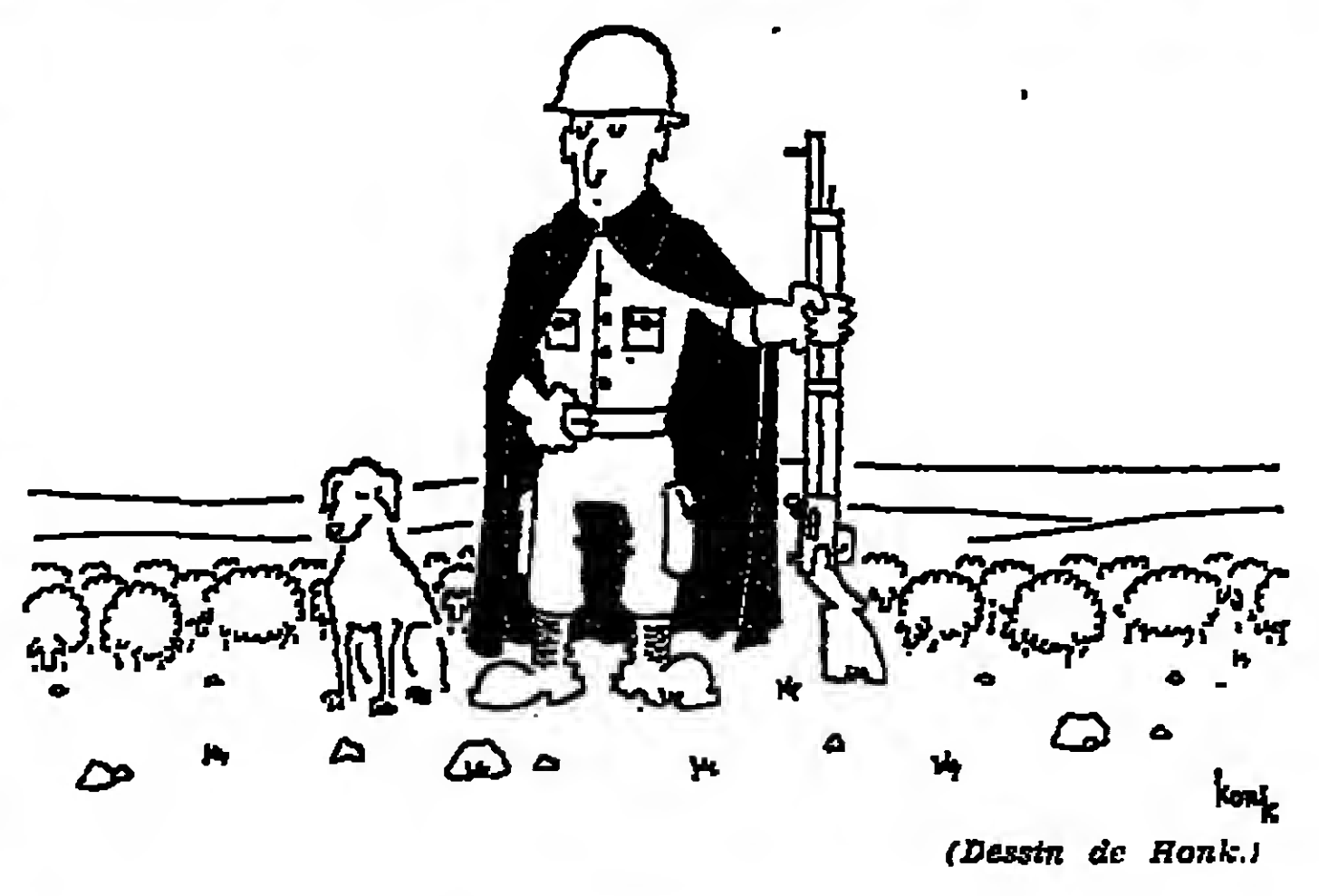
allemandes, à l'étroit chez elles, cherchant aussi des « espaces libres ». On leur offrait le Larzac entre deux zones de leurs propres engins. Mais, au départ de militaires faisant d'habitude sur un territoire semi-désertique, il est aisé d'indemniser les derniers agriculteurs, souvent vieillissants et mal équipés, qui s'accrochent à leurs fermes. On a cru qu'il irait de même au Larzac, mais l'on s'est complètement trompé. La Cause n'est nullement une terre derrière laquelle se cachent depuis peu par une poignée de jeunes agriculteurs dynamiques, les « 103 », qui placent de gros tracteurs et évalent leurs notions les plus modernes. Ils ont refusé une indemnisation qui les condamnerait pratiquement à changer de métier.

Leur refus a d'abord mobilisé à travers les campagnes les jeunes agriculteurs qui, partout, ont l'impression de défendre leur espace et leur profession des maux. On a alors tenté d'isoler les « 103 » en promettant des « compensations » aux villages alentours et à la ville de Millau. Mais les engagements publics et les promesses ne sont pas venus. C'est donc un canton puis un département entier qui se sont rangés derrière quelques familles caennaises.

En d'autres temps l'affaire du Larzac serait peut-être restée un conflit professionnel et local. Mais elle est née puis s'est développée dans un climat de contestation bouillonnante. Tour à tour, les milieux écologiques, le mouvement o.c.t.a.n., les courants antimilitaristes et opposants à la « dure » dans laquelle le « complexe militaire-industriel » menace d'écraser tout à la fois la nature et les libertés individuelles. Ainsi s'est ouvert, avant même la « crise des appelés », le grave divorce entre une fraction de la collectivité nationale et les institutions chargées de la défendre.

Le mot même de Larzac est à présent le détonateur commun de nombreux conflits. Les Bisontins de chez L'P l'invoquent, comme les Alsaciens de Marskohehn. Chaque ville nucléaire deviendra un Larzac, si elle ne déclare les militants du PSU. Larzac veut dire aujourd'hui résistance populaire. Heureusement, sur le plateau même, les idées de non-violence préchées par Lanza del Vasto, tenu en voisin, ont tempéré l'expression des oppositions. Les « 103 » ont d'abord usé des armes juridiques. Devant le tribunal administratif de Toulouse, ils ont contesté l'utilité publique du projet, et ils ont perdu. Nous voici arrivés à l'heure des expropriations. Et la violence pointe son museau hideux. Ni le gouvernement ni les paysans ne voulant céder, le Larzac pourrait se transformer demain de champ de manœuvre en champ de bataille.

MARC AMBROISE-RENDU.



(Dessin de Honk.)

District parisien

DE 12 à 14 MILLIONS D'HABITANTS EN L'AN 2000

La mise à jour du schéma directeur

La mise à jour du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, demandée par le président de la République, entre dans sa phase active. Les membres du Comité consultatif économique et social (C.C.E.S.) discuteront, le mardi 18 mars, du « rapport d'orientation » que vient de leur adresser M. Maurice Doublé, préfet de la région parisienne.

« En dépit de certaines insuffisances, nul ne peut nier que l'un des objectifs essentiels de 1965 (année de la publication de la première version de schéma directeur) ait été pleinement atteint : la croissance de la région parisienne a été ralentie », note le rapport. En effet, l'augmentation de la population a atteint 14 % par an alors qu'elle était de 2 % entre 1954 et 1963.

Des ombres au tableau toutefois : l'emploi industriel a décliné alors qu'il devait augmenter légèrement, et le pourcentage des emplois de bureaux dépasse déjà les prévisions de l'an 2000 (Paris est la seule commune se débarrassant des ménages de revenus modestes. Les villes nouvelles tardent à sortir de terre. Quel choix faire pour l'avenir ? « L'option doit être celle d'une croissance modérée et surtout contrôlée ». Le rapport propose qu'à l'horizon 2000 la population ne dépasse pas de 12 à 14 millions d'habitants (10,3 millions en 1975). Il s'agit d'une réduction par rapport aux prévisions initiales puisque le schéma de 1965 prévoyait un chiffre de 14 millions d'ici à la fin du siècle. Le préfet de région estime aussi qu'il est nécessaire de freiner la « désindustrialisation » et d'installer davantage de bureaux dans les villes nouvelles.

Le rôle international de Paris sera mieux assuré grâce aux nouveaux quartiers de Défense et de la gare de Lyon. Dans la proche banlieue, Saint-Denis, le Bourget-Roissy, Bobigny, Rosny, Créteil, Rungis-Orly, Vélizy et Versailles continueront d'être des zones d'aménagement prioritaires, de même que les villes nouvelles qui doivent recueillir 25 % de la construction annuelle de logements, 50 % des zones industrielles commercialisées, 25 % des surfaces de bureaux neufs. L'espace agricole et forestier sera protégé par « une politique de la trame verte ». Celle-ci suppose une urbanisation discontinuée

et l'aménagement de cinq zones naturelles d'équilibre. Enfin, une dizaine de villes petites et moyennes de la grande couronne doubleront leur population (le Monde du 27 février).

Il est proposé d'alléger le réseau autoroutier « par une stricte limitation des radiales, par l'abandon de l'autoroute A-87 à l'ouest de Paris, par la suppression des grandes percées dans la capitale et des autoroutes traversant les secteurs sensibles des zones naturelles d'équilibre ». Les transports en commun feront comporter deux axes nord-sud (Stains-Vélizy et ligne de Sceaux-gare du Nord) et deux axes est-ouest (Versailles-Invalides-Austerlitz-Ervy et Saint-Germain-en-Laye - Boissy-Saint-Léger). Des liaisons ferrées nouvelles comme celle qui relierait Saint-Quentin-en-Yvelines, la Défense et la vallée de Montmorency sont suggérées.

Le rapport conclut : « Paris ne peut plus disposer intra-muros de l'espace nécessaire aux équipements qui lui font défaut (...) mais Paris peut, en contrepartie, trouver dans une solidarité avec la région les conditions d'un renouveau. La réforme du statut de la capitale et de la région parisienne qui doit être soumise au Parlement renforcera-t-elle une solidarité qui jusqu'à maintenant s'est bien peu manifestée ? »

● PICASSO DANS L'HOTEL SALE. — Le conseil de Paris étudiera au cours de sa prochaine session la proposition de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, d'aménager dans l'hôtel Salé, au cœur du Marais, un centre d'exposition et de rencontre consacré à la vie et à l'œuvre de Picasso. Deux solutions sont proposées aux conseillers de Paris : location de l'hôtel Salé à l'Etat par bail emphytéotique ou cession gratuite de l'hôtel Salé en son état actuel — très mauvais — à l'Etat.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Advertisement for 'LA VIE ÉCONOMIQUE' magazine, featuring various headlines and text related to economic life, including mentions of 'Les dirigeants de l'U.C.T.', 'District parisien', and 'Picasso dans l'hôtel Salé'.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Un fonds de solidarité garantira les engagements financiers des administrateurs de coopératives

La Confédération française de la coopération agricole (C.F.C.A.), dont l'assemblée générale annuelle s'est tenue jeudi 13 mars, à Paris, a décidé la création d'un fonds de solidarité destiné à garantir l'essentiel des engagements signés conjointement par les administrateurs de coopératives et de sociétés d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.). La C.F.C.A. s'est en outre préoccupée du projet d'organisation des marchés agricoles, de la formation des agriculteurs et de la dévolution des aides publiques.

Deux ans après sa réorganisation, la C.F.C.A. est redevenue une organisation importante du monde agricole. On pouvait en juger jeudi par le nombre des participants, mais aussi par le fait que se trouvaient réunis dans la même assemblée M.M. Nègre, président du MODEP, Bousseyrolle, l'un des responsables du MONATAP, Doumenge, le tout-venant P.-D.G. d'INTERAGRA, et des dirigeants de la Fédération

nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Autre succès — plus important — pour l'équipe à la tête de la C.F.C.A. depuis 1972 : les représentants des cent mille administrateurs de coopératives ont accepté, par 280 voix sur 380 suffrages exprimés, la création d'un fonds de solidarité. Pourtant, de nombreuses oppositions s'élevaient manifestées à ce projet qui, à l'origine, était beaucoup plus ambitieux : il visait en effet à créer un véritable fonds de restructuration, un I.D.I. de la coopération agricole.

Enfin à ceux qui reprochent aux dirigeants agricoles français de « passer trop de temps dans les combats de pouvoir », M. Debatisse a répondu qu'« ils avaient mission de négocier et de négocier avec qui, sinon avec ceux qui détiennent le pouvoir, c'est-à-dire la majorité en place ».

Autre thème abordé au cours de l'assemblée générale : l'organisation des marchés. La C.F.C.A. considère que « les accords interprofessionnels ne peuvent constituer des éléments complémentaires utiles dans l'organisation des produits et de leur distribution ». Les propositions formulées ne peuvent dispenser les pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités et les producteurs de faire l'effort de s'organiser.

COOPÉRATION

A LA CONFÉRENCE DE L'ONU

Les pays européens industrialisés acceptent de discuter sur la base du projet des « 77 »

Lima (A.F.P.). — La deuxième conférence de l'ONU (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), qui s'est ouverte mercredi 12 mars à Lima, capitale du Pérou, a virtuellement accepté, jeudi, comme base de travail, le document adopté à Alger par le groupe des « 77 » pays du tiers-monde.

Prenant en effet ce jour-là la parole, M. Justin Keating, ministre du commerce et de l'industrie d'Irlande, et porte-parole de la C.O.M.U.N. (la C.O.M.U.N. économique européenne, a reconnu que l'actuelle crise économique mondiale a dévié l'interdépendance des nations, et qu'en conséquence de nouvelles formes de relations économiques devaient être trouvées, basées sur la concertation entre pauvres et riches, entre producteurs et consommateurs. Il a réaffirmé que les positions des neuf pays du Marché commun en matière d'industrialisation étaient très proches de celles des pays du tiers-monde. C'est pourquoi, a-t-il dit, la C.O.M.U.N. déclare prête, à la conférence de Lima, à discuter sur la base du projet du groupe des « 77 », demandant ainsi aux autres pays industrialisés de ne pas présenter de contre-projets.

Le même jour, les pays européens ont manifesté leur intérêt au problème de l'industrialisation du tiers-monde en prenant tous les postes réservés au groupe des pays industrialisés dans le bureau de la conférence, dont les États-Unis ne font donc pas partie.

Avant M. Keating, le directeur exécutif de l'ONU, M. Abd-El-Rahman Kahne (Algérie), avait mis l'accent, dans son discours inaugural, sur la nécessité pour les pays riches de « prendre conscience que le développement industriel de l'ensemble de la planète n'allait pas à l'encontre de leurs propres intérêts ».

Puis le représentant des « 77 », M. Mambu Ma Khenzu Mackwala (Zaïre), avait souligné l'échec de la « stratégie à long terme » préconisée lors de la première conférence de l'ONU à Vienne en 1971.

« Le mercredi, lors de l'ouverture de la conférence, le général Francisco Morales Bermudez, avait lu à la tribune le message du président du Pérou, le général Velasco Alvarado, absent pour raison de santé. Dans ce message, le chef de l'État péruvien lance un appel à l'unité des pays du tiers-monde pour qu'ils se libèrent du joug que les pays industrialisés veulent, a-t-il dit, leur imposer. Au nom du tiers-monde, il refuse un développement industriel hypothéqué sur l'étranger, ainsi qu'un « faux développement industriel lié aux grandes entreprises transnationales, nouvelle forme de la pénétration impérialiste ».

AUTOMOBILE

LA RENAULT 5-TS REMPLACE LA 5-LS

La règle Renault annonce la mise en vente à partir de ce 16 mars d'un nouveau modèle Renault-5, la TS qui remplace la 5-LS.

Version de base de cette gamme de voitures, la 5-TS a les mêmes éléments mécaniques que la 5-LS, notamment le moteur de 1 289 centimètres cubes (7 chevaux fiscaux). La finition et l'équipement intérieur sont plus soignés. Les sièges sont autrement dessinés et munis d'appuie-tête intégrés ajourés, qui laissent plus de visibilité aux passagers de l'arrière. Les ceintures de sécurité sont à enrouleurs.

La Renault 5-TS est vendue 19 800 francs, soit 800 francs de plus que la 5-LS.

LOGEMENT

DANS UNE PROPOSITION DE LOI Les députés communistes demandent la construction annuelle de sept cent vingt mille appartements

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a, au cours d'une conférence de presse, présenté une proposition de loi tendant à promouvoir une politique sociale du logement. Il s'agit d'atteindre en 1977 le chiffre de logements construits proposé par les experts du VI^e Plan : 720 000 par an, dont les trois quarts seraient aidés par l'État, avec une priorité aux H.L.M. locatives : 390 000 en 1975 (au lieu de 110 000 actuellement prévues budgétairement), 315 000 en 1976 et 340 000 ensuite.

L'aide de l'État serait modifiée sur quatre catégories de logements : prêts à 1 % sur soixante ans pour les H.L.M. locatives, à 2,75 % sur vingt-cinq ans pour les H.L.M. en accession à la propriété, à 2,95 % sur quarante ans pour les logements locatifs « pri-

més », à 5 % sur vingt-cinq ans pour les logements « primés » en accession à la propriété.

Le financement de l'aide de l'État serait assuré par un seul organisme, la Caisse nationale des regroupant l'ensemble des ressources actuellement utilisées, accrues par l'augmentation de la contribution des employeurs et un impôt sur le capital. Ce mode de financement permettrait d'envisager une diminution de 30 % du taux des loyers.

La proposition de loi prévoit également une modernisation de l'habitat ancien au rythme de cent vingt-cinq mille logements par an et un verrouillage de la spéculation foncière grâce à un droit de préemption réservé aux collectivités locales, dotées de moyens financiers spécifiques.

Une enquête des Associations populaires familiales

La disparité du coût des charges locatives est beaucoup trop forte

Les « comités logement » des Associations populaires familiales viennent de publier les résultats d'une enquête menée tout au long de l'année 1974 sur le coût des charges locatives. Près d'un millier de réponses, venues de trente-sept départements, apportent des renseignements sur soixante-dix mille logements.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'étonnante disparité des charges pour des prestations identiques, dans des logements de même type : pour un F3 en H.L.M. locative, les charges vont de 600 à 4 400 F par an. De la même façon, les hausses des acomptes mensuels de chauffage ont varié : dans 62 % des cas, ces hausses ont été de 5 à 30 %, mais pour 38 % des cas, elles sont comprises entre 80 et 95 %.

Les charges locatives, dans leur ensemble, représentent de 30 à 70 % du montant du loyer mensuel : pour les responsables de la C.M.A.P.F., la moitié environ des locataires paient des charges « convenables », tandis que les autres régissent des sommes trop élevées.

Autre constatation : l'absence générale de décomptes individuels met la plupart du temps les locataires ou les copropriétaires dans l'incapacité de contrôler le bien-fondé des frais figurant sur les quittances. Lorsque les locataires parviennent à se faire saloir les documents justificatifs, ils constatent parfois d'étranges glissements : par exemple de grosses réparations, des installations de chauffage, des financements par la hausse des loyers, figurent à nouveau dans le poste « chauffage » des charges, les alourdissant d'autant ; ou encore qu'on leur a fait payer durant deux ans l'entretien d'espaces verts qui n'ont jamais connu ni tondeuse à gazon ni jardinier.

L'ensemble de ces faits conduit la C.M.A.P.F. à revendiquer la création d'un véritable « droit collectif de l'habitat », qui pour-

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DIRECTION DES PONTS ET CHAUSSEES

AVIS DE PRÉSÉLECTION

I. — INDICATIONS GÉNÉRALES

La Direction des PONTS ET CHAUSSEES envisage de lancer un appel d'offres restreint pour les travaux de construction de l'autoroute TUNIS-HAMMAMET (section Oued MILIANE-TURKI). L'enveloppe globale est de l'ordre de 9.000.000 de dinars. Ces travaux seront réalisés en 2 ans à compter du mois d'octobre 1975.

II. — QUALIFICATION

Seuls seront autorisés à participer à cet appel d'offres les Entreprises ou Groupements d'Entreprises qualifiés des pays membres de la BIRD et de la SUISSE. Les Entreprises désirant participer à l'appel d'offres devront faire acte de candidature avant le 30 AVRIL auprès de M. le Directeur des Ponts et Chaussées - CITÉ JARDINS - TUNIS. Elles devront envoyer un dossier de présélection, rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes :
1) Déclaration d'intention de soumissionner.
2) Renseignements sur les statuts de la société et son chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années.
3) Des références en matière de travaux analogues à ceux demandés datant de moins de 5 ans.
4) La liste du matériel.
5) La liste du personnel technique, en indiquant leurs diplômes, le nombre d'années d'expérience ainsi que celles passées dans la société.

III. — ORGANISATION DE LA PRÉSÉLECTION

La Direction des Ponts et Chaussées avisera les Entreprises agréées de leur présélection et leur précisera les conditions dans lesquelles elles pourront se procurer le dossier d'appel d'offres.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à la :

Direction des Ponts et Chaussées (SET)
avenue Charles-Nicolas - TUNIS
SETEC - 3, avenue du Général-de-Gaulle
(92) Puteaux - FRANCE

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'étude et la réalisation de deux (2) unités de verre plat. L'unité I, qui sera située à BOUGARA (30 km d'Alger), aura la capacité suivante :

- 20.000 tonnes par an de verre plat de 2 à 10 mm d'épaisseur ;
- 10.000 tonnes par an de verre imprimé et armé ;
- 3.000 tonnes par an de verre Sécurité (trempé et feuilleté pour véhicules).

L'unité II, qui sera située dans l'Est algérien, aura la capacité suivante :

- 20.000 tonnes par an de verre plat de 2 à 10 mm d'épaisseur.

Les cahiers des charges peuvent être retirés à la S.N.I.C., 4-6, boulevard Mohamed-V, Alger.

Les soumissions doivent parvenir au plus tard le 20 mai 1975.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutchemarks	Francs suisses			
48 heures	5 1/4	6 1/4	3	4	1/2	1 1/2
1 mois	6 1/4	6 3/4	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4
3 mois	6 3/8	6 7/8	5 1/8	5 5/8	4 3/8	4 7/8
6 mois	6 7/8	7 3/8	5 3/8	5 7/8	5 1/4	5 3/4

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'étude et la réalisation de deux (2) unités de verre creux de capacité nominale :

- 30.000 tonnes par an de bouteilles, flacons, gobelets, bocaux ;
- 5.000 tonnes par an de pavés et briques de verre ;
- 1.500 tonnes par an d'articles artistiques (articles de lustrerie, mosaïques en pâte de verre, verrerie en cristal).

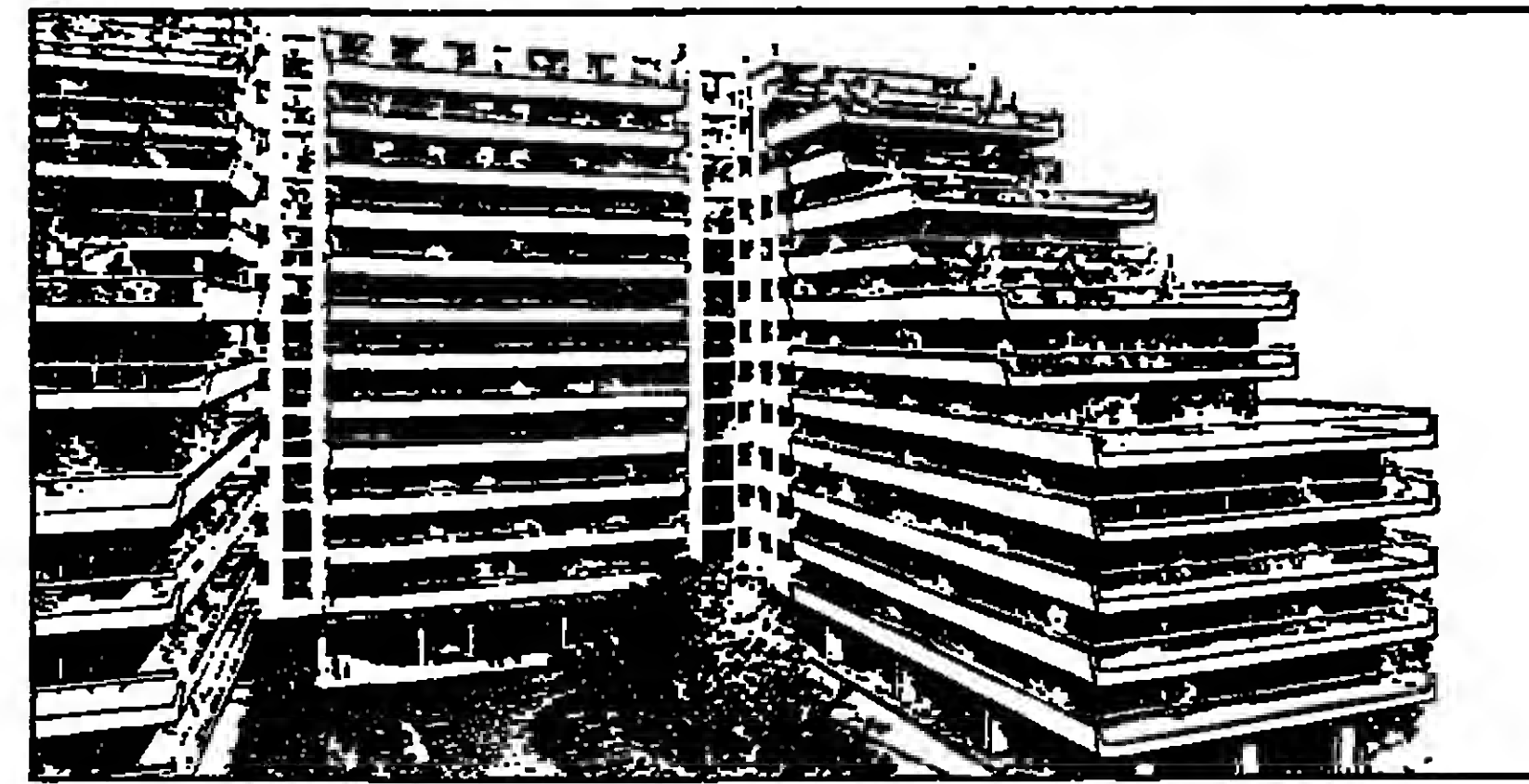
Les deux unités seront implantées :
— l'une à MENACEUR (région d'Alger),
— l'autre dans l'Est algérien.

Les cahiers des charges peuvent être retirés à la S.N.I.C., 4-6, boulevard Mohamed-V, Alger.

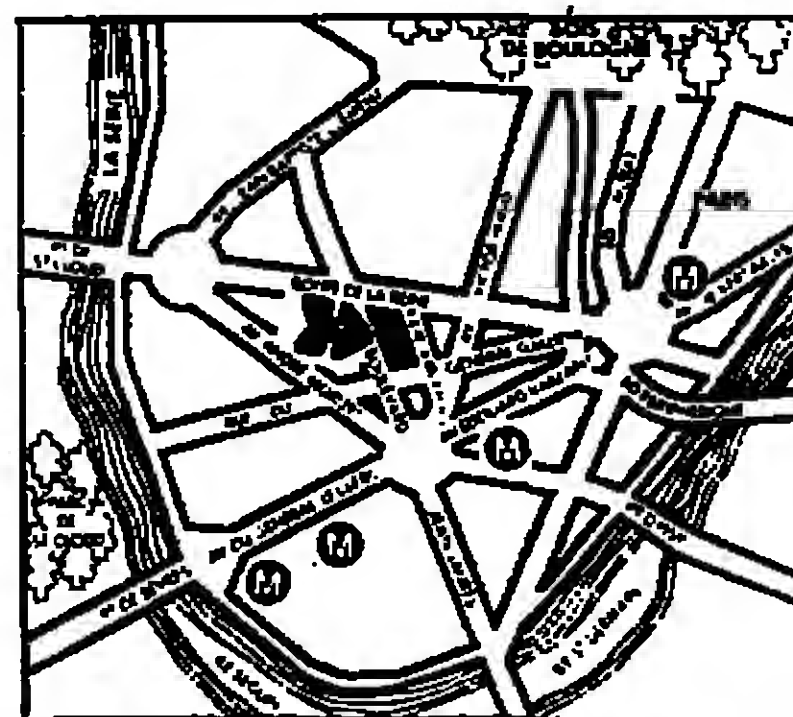
Les soumissions doivent parvenir au plus tard le 20 MAI 1975.

Aujourd'hui le Parc du Jour et de la Nuit se construit à Boulogne

Première étape le grand H



Le grand H, un immeuble de 12 étages planté sur 1,5 ha de jardins. Le grand H, un immeuble en forme d'escalier dont les marches sont des terrasses. Le grand H ceinturé de balcons. Au grand H, les appartements sont spacieux. Du studio au 7 pièces et duplex, ils bénéficient tous de prestations de haute qualité. Le grand H, au cœur de Boulogne où l'on trouve tout, tout près. Même Paris.



Le hall de vente et le 5 pièces modèle vous attendent tous les jours. De 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h - 95, boulevard Jean-Jaures - 92100 BOULOGNE - Tél. 605.10.61.

Prix fermes et définitifs.

Le prix à la réservation ne variera pas jusqu'à la livraison



N PHAI - GESTION ET RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

Veuillez me faire parvenir votre documentation gratuite sur "Le Parc du Jour et de la Nuit".

Nom : _____ Adresse : _____ Code Postal : _____

Je m'engage à adresser ce bon sans engagement de ma part à : N. Phai 8 bis, rue Lemaire 92100 BOULOGNE

مكتبة الأمل

CREDIT NATIONAL

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché plus résistant

Le recul des valeurs françaises amorcé depuis mardi et amplifié mercredi, s'est ralenti jeudi. Certes les baisses ont largement entamé les hausses, mais les écarts n'ont guère été importants. Les ventes bénéficiaires se sont poursuivies à l'approche des opérations de liquidation, le volume des transactions se réduisant de nouveau.

Un tel phénomène est également observé à New-York, tandis que Londres la réaction est plus vive. Encore une fois, il ne peut être fait abstraction de l'« environnement » économique et social, bien que satisfaisant. Néanmoins, le marché est jugé résilient par les professionnels, qui restent toujours quelques points d'intérêt, tels : l'industrie de Suez, Printemps et Galeries Lafayette, Aguilaine sur ses résultats (voir « autre part ») et surtout Air Liquide, dont le titre, déjà recherché ces derniers jours, a brutalement démarré après avoir franchi son seuil virtuel de 340 F.

Les résultats 41-01-75. Tassement de Compagnie bancaire, U.F.B., B.S.M.-G.D. Moët-Hennessy, Ferodo, Peugeot, Bouygues, J. Bordet, C.G.E., Moulinex, Radiotechnique, Cressat-Lotre, L'Oréal.

Aux valeurs étrangères, irrégularité des américaines, après le repli de Walt Street, des allemandes et des hollandaises.

Aux pétroles internationaux, redressement de Royal Dutch et Exxon au repli de Fevryna.

Les mines d'or se sont montrées diversément orientées : fermées de Western Holdings et West Develon.

Sur le marché du métal, légère chute de 24 570 F et effritement du kilo en barre à 24 510 F contre 24 550 F, le napoléon perdant 130 F à 263 F. Le volume des transactions a fortement diminué à 208 millions de francs contre 167 millions de francs.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Table with 2 columns: Valeurs, Cours. Rows include E.P.F. parts, C.F. parts, etc.

LONDRES

Calme

Le marché est très calme et attend la publication des résultats du commerce extérieur de février. Les valeurs consolident leur réaction de la veille, avec léger gain des industrielles. Repli de B.P.

100 (ouverture) dollars = 178 25 contre 178 76

Table with 3 columns: Valeurs, Clôture 12/3, Cours 14/3. Rows include Shell, BP, etc.

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROYAL DUTCH - SHELL. - Bénéfice net, pour 1974, de 1,181 millions de livres sterling contre 730 millions de livres sterling en 1973. Les résultats bénéficiaires sur stocks. Pour la quatrième trimestre 1974, les résultats ont été de 342 millions de livres contre 280 millions de livres en 1973. Dividende global : 9 pence contre 8 pence en 1973.

BRITISH PETROLEUM. - Bénéfice net, pour 1974, de 1,181 millions de livres contre 730 millions de livres en 1973. Les résultats bénéficiaires sur stocks. Pour la quatrième trimestre 1974, les résultats ont été de 342 millions de livres contre 280 millions de livres en 1973. Dividende global : 9 pence contre 8 pence en 1973.

INDUSTRIELLES ET MARITIMES. - Bénéfice de 15,9 millions de francs contre 15,7 millions de francs. Dividende global : 21,75 F contre 9 F.

LYONNAIS DES DÉPÔTS. - Bénéfice net, pour 1974, de 1,181 millions de francs contre 730 millions de francs en 1973. Les résultats bénéficiaires sur stocks. Pour la quatrième trimestre 1974, les résultats ont été de 342 millions de francs contre 280 millions de francs en 1973. Dividende global : 9 pence contre 8 pence en 1973.

NEW YORK

Marché plus résistant

Après une séance assez calme hier, le marché a été plus résistant aujourd'hui. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a été coté à 0,77 point, à 762,98, après un aversif près de 4. Une fois de plus, les ventes bénéficiaires ont pesé sur le cours, et le mouvement de consolidation de la hausse récente s'est poursuivi. Les opérations ont été sensibles aux déclarations pessimistes faites l'avant-veille par M. Greenspan, principal conseiller économique de la Maison Blanche. Néanmoins, les observateurs ont relevé que l'intérêt des investisseurs se réveillait dès que les cours se repliaient à des niveaux jugés attractifs. A l'occasion de la vague d'achats de fin de séance, on a noté la hausse de 13,3 M. recommandée par les analystes, « d'Eastman Kodak et de Xerox. Le volume des transactions a diminué avec 342 millions de titres échangés contre 21,56 millions. Indices Dow Jones : transports, 163,52 (inchangé) ; services publics, 78,18 (+ 0,22).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with 2 columns: Valeurs, Cours. Rows include Dollar, Yen, etc.

INDICES QUOTIDIENS

(DINERS Base 100 - 31 déc. 1974.)

Table with 2 columns: Valeurs, Cours. Rows include Cote des Agences de Change, etc.

Main financial table with multiple columns: Valeurs, Cours, Précéd. Cours, etc. Includes various international and domestic securities.

BOURSE DE PARIS - 13 MARS - COMPTANT. Table with multiple columns: Valeurs, Cours, Précéd. Cours, etc. Lists various French stocks and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: Valeurs, Précéd. Cours, Cours, etc. Lists various term market securities and their prices.

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: Valeurs, Précéd. Cours, Cours, etc. Lists various term market securities and their prices.

COTE DES CHANGES

Table with multiple columns: Valeurs, Précéd. Cours, Cours, etc. Lists various exchange rates and their prices.

9 NET RENDEMENT GARANTI POUR 25 ANS

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. ASIE**
CAMBRIDGE : les élus américains paraissent décidés à refuser les crédits en faveur du maréchal Lon Nol.
- 3-4. EUROPE**
ALLEMAGNE FEDERALE : les déclarations de M. Strauss inquiètent les dirigeants de la démocratie chrétienne.
- 6. AFRIQUE**
La Haute-Volta souhaite ne pas s'animer son conflit frontalier avec le Mali.
- 7. PROCHE-ORIENT**
La mission de M. Kissinger.
- 8 à 11. POLITIQUE**
Point de vue : « Du non-conformisme nécessaire », par René Ribère.
« La bastille administrative (V) », par Paul Sabourin.
- 12 à 15. EDUCATION**
- 16. SOCIÉTÉ**
Les femmes dans la rue.
- 18. DEFENSE**
- 18. SCIENCES**
- 18. JUSTICE**
- 18. FAITS DIVERS**
- 18-19. PRESSE**
- 31. AERONAUTIQUE**
Le rapport de la commission d'enquête sur la collision aérienne de Nantes.

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
PAGES 21 à 28

- Des idées pour sortir des grandes routes.
- A Yaux-le-Vicomte, Fouquet reçoit encore.
- Les Cévennes avec la joie de l'été.
- Par monts et merveilles sur les chemins de saint Jacques.
- PLAISIRS DE LA VILLE : Mais pourquoi les Français fuient-ils les restaurants d'hôtel ?
- ANIMAUX : Des chiens disparus.
- SPORTS : L'intelligence à la pointe des écriers.
- Mode, maison, hippisme, jeux, philatélie.

32 à 35. ARTS ET SPECTACLES
THEATRE : *Idiot*, au Français.
FORMES : Histoires improbables.

42. EQUIPEMENT ET REGIONS
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : une autre capitale pour la Bretagne ?

48 à 44. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
REFORME DE L'ENTREPRISE : point de vue : « Et la voix du consommateur ? », par Frédéric Jenny et André-Paul Weber.
SYNDICATS : les dirigeants de l'U.G.T. ne dirigent pas hostiles à une fusion avec la C.G.C. si celle-ci se transformait.

LIRE EGAGEMENT
RADIO-TELEVISION (32)
Annonces classées (36 et 37) : Aujourd'hui (30) ; Carat (39) ; « Journal officiel » (30) ; Météo-ologie (30) ; Mots croisés (30) ; Pénances (45).

Déménagement ?
Louez une camionnette chez Europcar : 645.21.25

DECORATION LES NOUVEAUX TISSUS D'AMEUBLEMENT
Velours "Dralon" Jacquard.
Imprimés anglais et américains.
Nouveaux tissages unis, grosses toiles, sergés épais, chevrons, diagonales, etc.
Toiles en 260 cm, nouveaux coloris.
Tissus boucés, tweeds, satins, Jacquards modernes de bon goût.
De merveilleux damas de style et les genres "tapisseries" et "Génes".
Imitations fourrures.
de 28 F à 175 F le mètre (tous nos tissus sont en stock)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DU PÈRE ARRUPPE

Les jésuites en liberté surveillée

Rome. — La conférence de presse que le Père Arrupe, préposé général de la Compagnie de Jésus, a réunie à Rome le 13 mars, ne pouvait être que décevante. Pour le confesseur d'abord, qui s'est vu naturellement harcelé de questions

sur le seul thème qu'il cherchait à minimiser, à savoir le récent conflit entre le Saint-Siège et la congrégation générale des jésuites. Décevante aussi pour les journalistes, qui n'ont évidemment obtenu que des réponses prudentes.

De notre correspondant

En un sens, le Père Arrupe est convaincant. La fameuse question des catégories de membres — objet du litige avec Paul VI — n'a occupé qu'une partie du temps de la congrégation, et celle-ci a adopté dix-sept demandes. Tout est affectivement rentré dans l'ordre quand le pape a froncé les sourcils et rappelé son attachement au *status quo*.

Nul observateur extérieur n'est en mesure de contester, d'autre part, que la Compagnie soit arrivée plus récemment de cette congrégation générale, plus adaptée aux circonstances actuelles, plus consciente de la valeur de son caractère sacerdotal, plus engagée dans ses activités de défense des opprimés. Comment ne pas reconnaître, enfin, « la préservation moderne des idées-forces de saint Ignace », quand le jésuite est défini dans l'un des documents comme « l'homme dont la mission consiste à se donner totalement au service de la foi et à la promotion de la justice » ?

Et ce à dire qu'entre la Compagnie et le Saint-Siège tout va, à nouveau, pour le mieux dans le meilleur des mondes ? En aucune façon. D'une part, les difficultés sont antérieures à cette congrégation générale et ne concernent pas seulement l'extension du quatrième vœu aux non-profes, mais on est agacé et inquiet au Vatican des thèses peu orthodoxes qui sont défendues en public par certains jésuites, et cela pose en fait — au-delà de la Compagnie de Jésus — tout le problème de la

liberté théologique dans l'Église. Les difficultés avec le Saint-Siège ne sont d'autre part, pas terminées : Paul VI a clairement dit au Père Arrupe et à ses assistants, en les recevant le 7 mars, qu'il interviendrait dans les affaires de la Compagnie chaque fois qu'il jugerait que « cela peut être utile à la société et à l'Église ».

Les jésuites sont désormais en liberté surveillée, car le pape craint fort des répercussions sur les autres ordres religieux. Ces derniers sont tous concernés par ce qui s'est passé à Rome depuis trois mois, et ils le savent. Le supérieur d'une congrégation nous faisait récemment remarquer : « Le malentendu tient à la vocation même des religieux dans le monde d'aujourd'hui. Four nombres de responsables du Vatican, les religieux sont un signe de continuité avec le passé. (...) Les intéressés, eux, pensent pouvoir être un instrument de rénovation, un fer de lance. Tant que cette question ne sera pas éclaircie, tant que les évêques et les prêtres s'en désintéressent, on restera dans l'anecdote et la confusion. »

ROBERT SOLE.

La consommation d'essence a fortement augmenté en février

La consommation d'essence en France a augmenté de 11,7 % en février par rapport au mois correspondant de l'année dernière, estime le Comité professionnel du pétrole. Pour les deux premiers mois de l'année, l'accroissement est de 6,9 %.

L'évolution de la consommation des autres produits pétroliers en janvier-février par rapport aux mois correspondants de 1974 a été la suivante : Gas-oil : -0,7 % ; fuel domestique : -2 % ; fuel léger : -20,5 % ; fuel lourd : +1,3 %.

La publication de ces chiffres explique que M. d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, se soit prononcé contre une baisse du prix de l'essence, dont l'éventualité avait été évoquée par M. Fourcade. (*Le Monde* du 14 mars.)

En ce qui concerne le fuel lourd, le gouvernement poursuit la mise au point du plan de rationnement qu'il compte appliquer aux grandes entreprises, et dont les grandes lignes ont été récemment évoquées. Chaque entreprise se verra fixer un quota de consommation. Ces quotas varieront selon les secteurs industriels pour tenir compte des possibilités d'économie dans chaque branche. Tout industriel dépassant son quota devra payer une taxe parafiscale, qui sera reversée par d'autres canaux à l'industrie.

STABILITÉ DU DOLLAR

Le dollar était stable en fin de semaine sur les marchés des changes. A Paris, il valait près de 4,22 F, comme la veille, et fléchissait légèrement à Francfort : 2,325 DM contre 2,350 DM.

La remontée qui s'était amorcée jeudi matin a été stoppée net par l'annonce de la suspension de toute opération de change en Arabie Saoudite jusqu'à samedi.

Les milieux cambistes s'attendent à la réévaluation du rial saoudien ou à son rattachement aux D.T.S., à l'image du rial iranien. Une telle opération ne serait pas de nature à renforcer la confiance dans le dollar, ce qui justifie l'attentisme prudent régnant sur les marchés des changes.

Fusillade dans le septième arrondissement : un mort.

Des inconnus ont ouvert le feu le 13 mars peu avant minuit rue de Longchamp, à Paris (16^e), sur une Renault 5 blanche à bord de laquelle se trouvait un couple. Le conducteur du véhicule, M. Claude Marra, trente ans, originaire d'Algérie et demeurant rue Saint-Denis (18^e), a été mortellement blessé. Sa compagne, une ressortissante espagnole habitant le quartier, a également été touchée mais son état est jugé peu grave.

L'ANCIEN GÉNÉRAL SPINOLA SE REND AU BRÉSIL

Madrid (A.F.P.). — Selon l'agence Europa Press, l'ancien général Spinola devait quitter l'Espagne pour le Brésil et vendredi 14 mars. Jusqu'alors les bruits les plus divers circulaient au sujet des intentions de l'ancien président de la République portugaise. On disait même qu'il pourrait demander asile au Chili.

L'INTERRUPTION DE GROSSESSE POURRAIT ÊTRE PRATIQUÉE HORS DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Dans une circulaire datée du 10 mars et destinée aux directeurs départementaux et régionaux de l'Action sanitaire et sociale et aux directeurs généraux des centres hospitaliers régionaux et départementaux, Mme Simone Veil, ministre de la Santé, précise les dispositions à prendre dès maintenant pour l'application de la loi sur l'avortement. A cette circulaire est jointe un « dossier-guides » provisoire, qui devra être reproduit et diffusé de façon urgente. La circulaire prévoit également la possibilité d'aménager des locaux destinés à la pratique de l'intervention elle-même et à proximité d'une consultation externe ou d'un centre de planification familiale.

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1975 a été tiré à 563 007 exemplaires.

Les Merveilles du Monde

LE PARC NATIONAL KRUGER : UNE RÉSERVE D'ANIMAUX GRANDE COMME TROIS DÉPARTEMENTS FRANÇAIS.

EN PLEINE NATURE, LA PLUS GRANDE DIVERSITÉ D'ANIMAUX AFRICAINS : 8000 ELEPHANTS, 2000 LIONS, 4000 GIRAFES, 16000 ZÈBRES, UNE MULTITUDE DE RHINOCÉROSES, D'ANTILOPES, D'HIPPOPOTAMES, DE GORILLES, 14 CAMPS CONFORTABLES AVEC BUNGALOWS CLIMATISÉS.

LES PLEURS ET LES ARBRÈS MAGNIFIQUES. LES PAYSAGES RESPLENDISSANTS. L'OR, LES DIAMANTS. LES VILLES ULTRA-MODERNES. LES HOTELS INTERNATIONAUX. KETE QUI NE FINIT JAMAIS...

POUR VOIR TOUTES CES MERVEILLES SANS FAIRE LE TOUR DU MONDE, VENEZ CHEZ NOUS.

AFRIQUE DU SUD

LE MONDE ENTIER EN UN SEUL PAYS

GRATUIT !

DEMANDEZ LA BROCHURE EN COULEURS DE 62 PAGES "DÉCOUVREZ LA RSA" A L'OFFICE DU TOURISME DE L'AFRIQUE DU SUD 104 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS - TEL. 742.18.71 - 742.81.85

Comptes bancaires

Intérêts
au taux actuariel annuel brut de **914 1250%** (selon la formule choisie)

de 3 à 12 ans
à partir de 5000 F

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

26, bd d'Italie MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

26, bd d'Italie MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

26, bd d'Italie MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

VOUS ETES ACTIF. VIVEZ AU CALME.

A quoi bon se donner tant de mal pour vivre à l'étroit dans un Paris invivable (loyers catastrophiques, garages impossibles, pollution, bruit, écoles bondées) ? A quelques minutes de plus de votre bureau, vous pouvez habiter une grande et luxueuse maison, dans un grand jardin. Dans un domaine privé comprenant club-house, tennis, commerces, écoles. Dans un site magnifique et préservé. Réagissez vite. Demain, des maisons comme celles-là, si proches de Paris, seront aussi rares et chères que les appartements du Bois de Boulogne.

DOMAINE DE MARSINVAL
78 Vernouillet.
Tél. 965.87.00 et 88.60.
à 27 km du Pont de St-Cloud par l'Autoroute A 13

"Chêne", 230 m², 7 pièces, 3 s. de b., garage 2 voitures.

DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX
77 Pontault-Combault.
Tél. : 406.53.56 et 64.63.
à 18 km du Bd Périphérique. A 12 km à pied de la gare.

"Chelsea", 120 m², 5 pièces, 2 s. de b., garage.

Livrables immédiatement : maisons de 161, 182, 230 m², 5, 6, 7 pièces. Facade briques. Garage double. Jardin 800 à 1800 m². Cuisine équipée (réfrig. 390 l., lave-vaisselle). 2 à 3 s. de b. Club-house. Tennis. Ecoles. Piscine chauffée. Crédits LA HENIN.

Nouveau programme, 5 modèles de maisons de 90 à 150 m². 3 à 7 pièces livrées complètement terminées. Grand jardin. Garage, 1 à 3 s. de b. Club-house (en majestueux château). Tennis. Boîtes. Centre commercial. Crédits LA HENIN. Prix de 220 à 328 000 F.

VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H.
Téléphonez ou écrivez pour recevoir une documentation gratuite.

Breguet Construction

Les présidents des conseils régionaux se sont réunis à Lille

Le personnel diplomatique est évacué de Ph...

Le journaliste de l'A.F.P. est tué

Le grand ministre de...

UNE MONNAIE POUR L'EUROPE LEUROSTABLE

Editions de la RFP